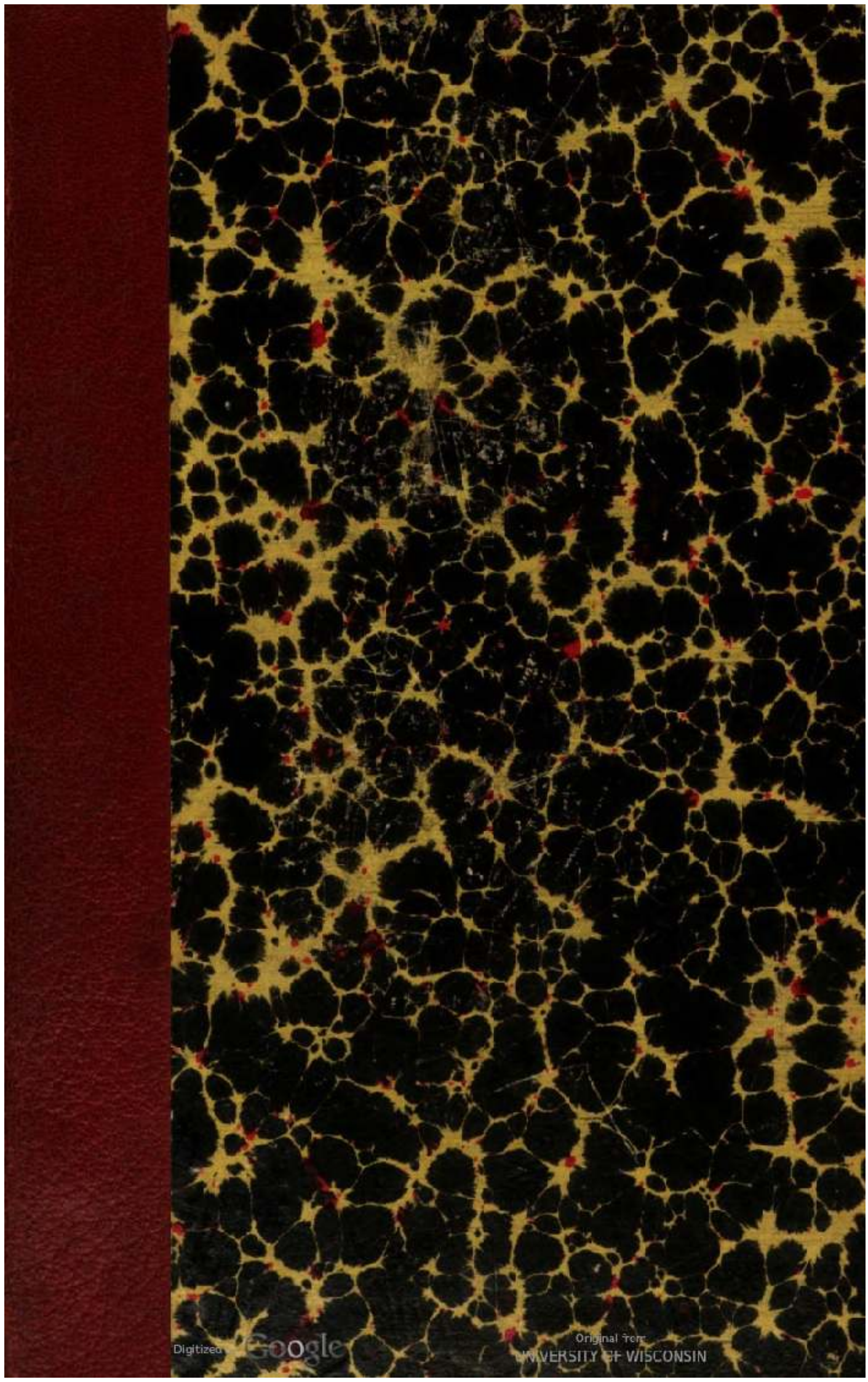
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

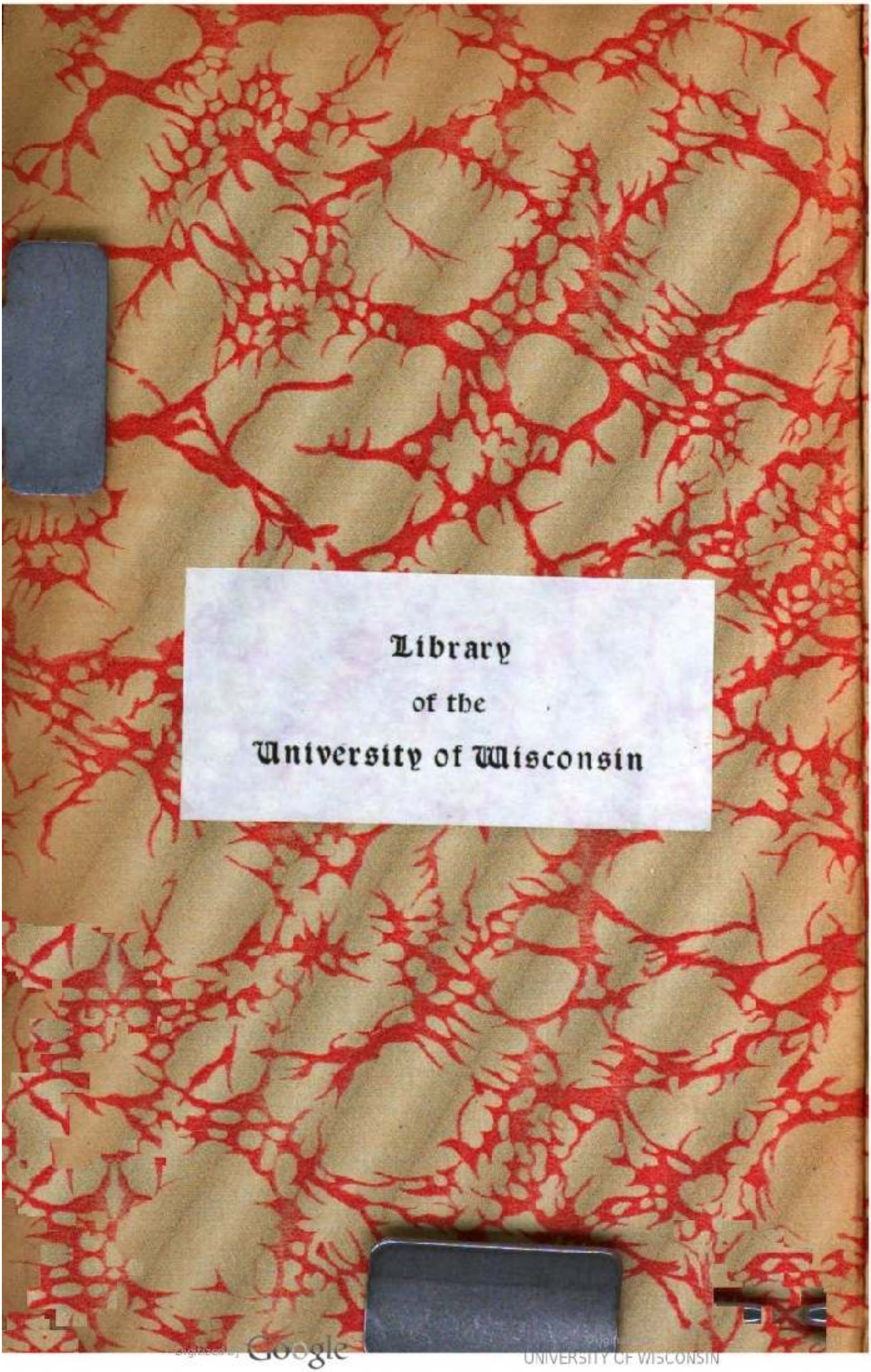


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

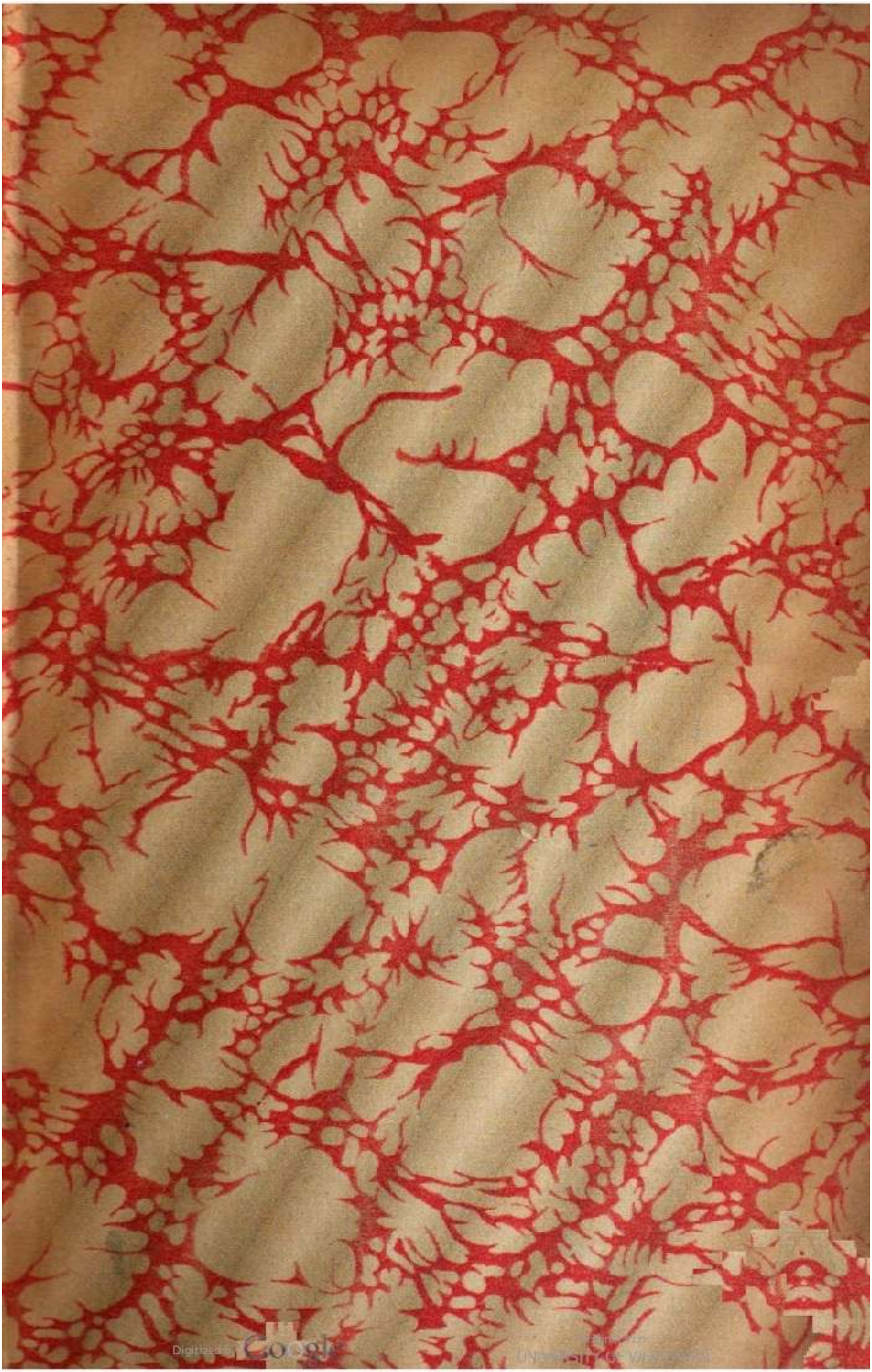
Digitized by Google

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

2361
8vo

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# LE COMTE MOLÉ

TOME PREMIER

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

*25 exemplaires sur papier de Hollande*

*Numérotés à la presse de 1 à 25*

Copyright 1922 by Édouard Champion

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

**MATHIEU LOUIS COMTE MOLÉ (1813)**
**Grand-Juge, Ministre de la Justice**
**par HORACE VERNET**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

MARQUIS DE NOAILLES

# LE COMTE MOLÉ

## 1781-1855

## SA VIE — SES MÉMOIRES

TOME PREMIER

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE ÉDOUARD CHAMPION
9, QUAI MALAQUAIS, 9

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

MARQUIS DE NOAILLES

# LE COMTE MOLÉ

## 1781-1855

## SA VIE — SES MÉMOIRES

TOME PREMIER

*avec deux phototypies hors texte*

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

294011
AUG 17 1925
F3945
.3M73
N66
1

# AVANT-PROPOS

*Il a été quelquefois reproché à ceux qui ont écrit des Mémoires de manquer d'impartialité dans leurs récits, de porter des jugements faussés par leurs préférences ou leurs inimitiés personnelles. Si parfois il a pu en être ainsi, on ne doit y voir que la conséquence inévitable de l'ardeur des luttes qu'ils eurent à soutenir, car ceux qui en furent les acteurs doivent évidemment juger leurs temps avec moins de modération, on peut même dire avec plus d'âpreté, que les générations qui leur succèdent. Mais cette part faite aux passions humaines, il faut reconnaître que les Mémoires sont pour nous le tableau le plus fidèle et le plus vrai des événements et des hommes d'une époque, tableau tracé par ceux qui ont été à même de les voir et qui ont tenu à nous faire connaître la manière dont ils les ont jugés.*

*Une publication de Mémoires doit être complète et sincère, non seulement à cause de l'enchaînement des faits, mais aussi parce qu'elle doit être l'exécution posthume de la volonté de leur auteur.*

*Dans les* Mémoires du comte Molé, *que nous pré-*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

*sentons aujourd'hui au Public, nous avons cru, cependant, devoir faire certaines suppressions, et nous les avons mises en évidence, pour expliquer les lacunes qui en résultent et qui nuisent forcément à l'allure générale du style. Nous avons laissé subsister ce qui avait trait à des personnages appartenant désormais à l'histoire, et dont la vie publique ou privée a été, depuis longtemps déjà, fouillée jusqu'en ses moindres replis par de nombreux écrivains. Nous l'avons fait sans d'ailleurs prendre parti sur le bien ou mal fondé des appréciations qui y sont portées.*

*Le comte Molé, dès sa jeunesse, avait pris l'habitude de noter dans un journal, avec ses impressions, les événements qu'il voyait se dérouler sous ses yeux, ou auxquels il était mêlé. Sur ces notes prises au jour le jour, il avait entrepris de rédiger ses Mémoires, mais il n'eut pas le temps de les achever.*

*Ses* Mémoires *rédigés s'étendent de 1781 à 1804 et de 1813 à 1819.*

*En outre, il a laissé deux manuscrits intitulés, l'un,* Rapports avec l'Empereur, *l'autre* les Cent-Jours, *ce dernier inachevé et qui devait sans doute compléter la partie de ses Mémoires concernant les années 1813 et 1814.*

*C'est de ces différentes sources qu'a été tiré cet ouvrage, destiné à conserver le souvenir de la vie et des écrits de mon aïeul.*

*Nous avons suivi l'ordre chronologique, complétant à l'aide d'autres documents en notre possession ou*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

*de renseignements puisés çà et là, les lacunes des Mémoires, et laissant le plus possible la parole au comte Molé lui-même. Tel est le plan de ce livre.*

*Je dois au bienveillant concours de M. Frédéric Masson, le savant académicien, ainsi qu'aux aimables indications de M. le sénateur Pauliat et à l'obligeance de M. Caplain, d'avoir pu retrouver en partie ce qui nous manquait de ces documents.*

*Ces Mémoires ont eu une destinée singulière. Pour des raisons que nous ignorons, le comte Molé les avait confiés, ainsi qu'une certaine quantité de notes et de lettres, à une famille amie dont ils sont sortis sans laisser de trace. Dispersés, passant de mains en mains, on pourrait presque dire mis au pillage, ces différents écrits ont été utilisés sans scrupules et ce ne fut que grâce aux concours cités plus haut que nous avons pu reconstituer, partiellement, ces archives de famille.*

*Du Journal la plus grande partie manque, une personne qui l'aurait eu entre les mains l'ayant, paraît-il, égarée.*

*La partie des Mémoires ayant trait à la période de 1781 à 1804 et aux années 1813 et 1814 manque aussi. Si elle existe encore, la présente publication contribuera peut-être à nous la faire retrouver. Nous l'accueillerions avec reconnaissance.*

**H. N.**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE PREMIER

**Les Molé. — Enfance de Mathieu-Louis Molé. — Il émigre avec ses parents en Angleterre. — Retour en France. — Première et deuxième arrestations de son père. — Mort de son père sur l'échafaud. — Mathieu-Louis est emprisonné avec sa mère et ses deux sœurs. — Thermidor leur rend la liberté. — Mort de sa sœur et de son oncle. — Les difficultés de sa jeunesse. — Son goût pour les lettres.**

Le 20 avril 1794, Édouard-François-Mathieu Molé, comte de Champlâtreux, marquis de Méry, montait sur l'échafaud dressé au nom de la liberté et de la fraternité humaines, et mourait à trente-quatre ans, laissant derrière lui une veuve et trois enfants en bas âge, deux filles et un fils.

L'enfant qui pleurait son père et à la mémoire de qui cet ouvrage est dédié, Mathieu-Louis Molé, était né le 24 janvier 1781. Il descendait d'une illustre famille parlementaire, originaire de Troyes, qui dès le xv^e^ siècle présenta une suite ininterrompue de grands magistrats.

Le premier qui illustra son nom fut Guillaume Molé, échevin de la ville de Troyes; il en chassa les Anglais et ouvrit en 1429 les portes de la ville à Charles VII, qui se rendait à Reims avec Jeanne d'Arc pour être sacré roi de France.

Plus tard, Édouard Molé, procureur général près le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Parlement de Paris pendant la Ligue, négocia l'abjuration de Henri IV, et alors que les États de la Ligue voulaient placer sur le trône de France une fille de Philippe II, il fit rendre par le Parlement le célèbre arrêt du 26 juin 1593, qui défendait de transférer la couronne de France entre les mains de princesses et de princes étrangers, et déclarait nul tout ce qui serait fait de contraire à la loi salique.

Le plus célèbre dans l'histoire est Mathieu Molé, fils du précédent; conseiller au Parlement, puis président d'une des Chambres des requêtes, il fut nommé procureur général en 1614, à trente ans. Il était réputé pour sa grande droiture et l'indépendance de son caractère. En 1631, lors du procès intenté au maréchal de Marillac, après la journée des dupes, il fit déclarer illégale la constitution de la commission extraordinaire chargée de juger l'accusé et évoqua l'affaire devant le Parlement. Le roi fit casser l'arrêt, un arrêt du conseil suspendit Mathieu Molé, et lui ordonna de comparaître en personne. Il se rendit à Fontainebleau où était la cour, et appelé devant Louis XIII, en son conseil, il soutint avec fermeté la cause du Parlement, et sut se faire écouter. Il fut réintégré dans sa charge et en 1641 nommé premier président.

Pendant la Fronde, au milieu des circonstances les plus difficiles et souvent les plus dangereuses, il se fit toujours le défenseur du pouvoir royal, bien qu'obligé de ménager sa compagnie pour conserver sur elle quelque influence. Après l'arrestation de Blancmesnil et de Broussel, le Parlement, sous la pression populaire, se rendit au Louvre en cortège, à pied et en robe rouge, Mathieu Molé en tête, pour demander à la reine leur mise en liberté. Des barricades étaient dressées : à l'aller elles s'ouvrirent devant les magis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trats, mais à leur retour sans les prisonniers, il n'en fut plus de même. « Le Parlement étant sorti du Palais-Royal et ne disant rien de la liberté de Broussel », écrit le cardinal de Retz dans ses mémoires, « ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées; comme il fut à la première barricade qui était à la barrière des Sergents, il y rencontra du murmure qu'il apaisa en assurant que la reine lui avait promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième qui était à la Croix du Taroir ne se voulut point payer de cette monnaie, et un garçon rôtisseur s'avançant avec deux cents hommes en mettant la hallebarde dans le ventre du premier Président lui dit : « Tourne, traître! et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel, et le Mazarin ou le chancelier en otage. » Vous ne doutez pas à mon sens de la confusion et de la terreur qui saisit tous les assistants; cinq présidents à mortier et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. Le seul premier Président, le plus intrépide homme à mon sens qui ait jamais paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable, il se donna le temps de rallier ce qu'il put de sa compagnie, il conserva toujours la dignité de la magistrature dans ses paroles et dans ses demandes, et il revint au Palais-Royal à petits pas dans le feu des injures, des menaces, des exécrations et des blasphèmes. Il était naturellement si hardi qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril. Il se surpassa lui-même dans cette circonstance et il est certain qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la reine. » Enfin le Parlement promit de suspendre ses assemblées, et il sortit ayant devant lui les carrosses du roi qui allaient chercher les prisonniers. « Si ce n'était un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blasphème », écrit plus loin le cardinal de Retz, « de dire qu'il y a dans notre siècle quelqu'un de plus intrépide que le grand Gustave et le prince de Condé, je dirais que ç'a été Mathieu Molé, premier Président. »

Après la défaite des troupes parlementaires, Mathieu Molé signa avec la Cour le traité de Rueil (1649) qui termina la première Fronde. Lorsqu'il se rendit au palais pour rendre compte de la conclusion de ce traité, il ne put qu'à grand'peine se frayer un passage à travers la multitude massée devant le palais. En séance ses paroles furent accueillies par les cris de fureur des Ligueurs, cris que répéta la foule du dehors; celle-ci menaçait d'enfoncer les portes. On proposa au premier Président de sortir par les greffes et de se retirer chez lui sans être vu. « La Cour ne se cache jamais », répondit-il. Il se décida néanmoins à sortir appuyé sur le bras du coadjuteur; à sa vue les cris et les menaces redoublèrent, un bourgeois lui appuya le bout de son mousqueton sur le front, lui disant qu'il allait le tuer. Sans écarter cette arme, ni détourner la tête, Molé lui dit froidement : « Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra plus que six pieds de terre », et il continua sa marche sans se presser.

Quand la Cour rentra à Paris, il fut nommé garde des Sceaux (1651) mais il les rendit au bout de quelques jours pour ne pas être un obstacle à la réconciliation des partis. Il les reçut de nouveau le jour même où Louis XIV fut proclamé majeur (1651) et il les garda jusqu'à sa mort, 1656. « Mathieu Molé voulait le bien de l'État préférablement à toute chose », écrit encore le cardinal de Retz.

Jean Molé, connu sous le nom de Monsieur de Champlâtreux, fils de Mathieu Molé, s'honora d'un acte de courage et de générosité, en sauvant de la mort, au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

péril de sa vie, le cardinal de Retz, dont il était lui aussi l'adversaire, au cours d'une lutte à main armée entre partisans du coadjuteur et du prince de Condé. « Il y a peu d'actions plus belles, et j'en conserverai la mémoire avec tendresse jusqu'au tombeau », écrivit plus tard Gondi.

Louis et Jean-Baptiste Molé, fils et petit-fils de Jean Molé, furent l'un et l'autre présidents à mortier au Parlement de Paris.

Mathieu-François Molé, fils de Jean-Baptiste, premier Président du Parlement de Paris depuis 1757, abandonna la vie publique à l'avènement du Parlement Maupeou, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort.

Enfin Édouard-François Molé, son fils, et père de Mathieu-Louis, devait sceller de son sang cette longue liste de grands parlementaires.

Mathieu-Louis descendait encore d'une illustre famille de magistrats par sa mère, Marie-Louise de Lamoignon, fille du marquis de Lamoignon, président à mortier et garde des Sceaux.

***

Malgré les symptômes d'une agitation dont personne ne prévoyait alors les futurs développements, tout semblait à l'époque où Mathieu-Louis Molé entrait dans la vie, présager pour lui une existence heureuse. Ses premières années s'écoulèrent paisibles soit à Paris, soit à Méry, soit à Champlâtreux, la vieille terre de ses ancêtres, entre sa mère dont la vie était uniquement dévouée à ses enfants et à la charité, et son père qui consacrait à la famille et aux bonnes œuvres de sa femme le temps qui n'était pas pris par les devoirs de sa charge.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mathieu-Louis Molé allait dès son premier âge connaître les tribulations d'une vie errante et souvent menacée. Il avait à peine huit ans quand éclata la Révolution, et le destin allait accumuler sur sa tête d'enfant les plus grandes catastrophes avec leurs poignantes alternatives d'angoisses et d'espérances, d'illusions et de deuils.

A la fin de 1789, il dut suivre son père qui, ne trouvant plus aucune sécurité en France ni pour lui, ni pour ses enfants, ni pour ses biens, émigra avec sa famille en Angleterre. Ils y menèrent pendant trois ans une existence retirée et réduite.

Cependant la Constituante déclarait crime l'émigration, triplait les impositions des émigrés et prescrivait une retenue triple sur les rentes et redevances. La Législative à son tour aggravait ces mesures en décrétant que tout émigré qui ne rentrerait pas en France dans un délai fixé, verrait ses biens confisqués et vendus. Le président Molé se voyait poser à lui comme à tous les émigrés le dilemme suivant : ou rentrer en France, s'exposer et peut-être se liver au massacre de la populace, ou réduire à la misère sa femme et ses enfants. Il préféra le premier parti, dans l'espoir de sauver les siens et de leur conserver au moins quelques débris de sa fortune. Dans les premiers mois de 1792, Mathieu-Louis Molé revint en France avec ses parents et ses sœurs, et les suivit à leur hôtel du faubourg Saint-Germain, où ils se croyaient plus en sûreté qu'à Méry ou qu'à Champlâtreux. Ils y menèrent la même vie âpre et difficile et aggravée par des inquiétudes continuelles, se cachant, osant à peine sortir, sans aucune sécurité pour le lendemain.

En rentrant d'émigration, le président Molé avait écrit au roi pour l'assurer de son dévouement et lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

exprimer qu'il pensait servir plus utilement sa cause en rentrant en France qu'en restant à l'étranger. Survint la journée du 10 août. Cette lettre fut trouvée dans l'armoire de fer, après l'envahissement des Tuileries, et le fit considérer comme ennemi de la Révolution. Il fut arrêté et incarcéré à la prison de l'Abbaye.

L'ordre d'écrou conservé au château de Champlâteaux, à en tête de la Municipalité de Paris, département de police, garde nationale, est ainsi libellé :

Le Sieur Lavacquerie, concierge ès prison de l'Abbaye, recevra le Sieur Molé Champlâtreux et le retiendra jusqu'à ce qu'il soit appelé devant nous

Au Comité de surveillance, à la Mairie,
ce 19 août 1792, l'an VI de la liberté, le Ier de l'égalité.

*Les Administrateurs de police,*
*membres du comité de surveillance,*

DUFFERT, FRANÇOIS, CALLY.

Cité à comparaître devant le tribunal qui siégeait dans la prison même où il avait été incarcéré, le président Molé ne fut sauvé que par le dévouement de son valet de chambre Duval. Il avait pu se cacher dans les combles du bâtiment, et comme il ne paraissait pas à l'appel de son nom, son fidèle serviteur, qui s'était mêlé à la foule des septembriseurs et avait pu pénétrer ainsi à l'intérieur de la prison, sortit des rangs de la foule, et s'adressant à la fois aux juges et aux spectateurs, prit la défense de son maître. Empruntant la phraséologie du jour, il le présente comme un bienfaiteur du peuple, rappelant les bienfaits que le président et la présidente Molé avaient semés autour d'eux[1].

1. *Vie de Mme Molé*, par le marquis de Ségur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Son improvisation émut l'auditoire et cette émotion se communiqua aux juges ; l'un d'eux s'écria : « Eh bien, va le chercher et si tu le trouves, dis-lui que le peuple lui pardonne. »

Duval sort, finit par le trouver, et le ramène devant le peuple qui l'acclame, le place de force sur un brancard, et ramène triomphalement à son hôtel l'homme que peu d'instants auparavant il était prêt à massacrer.

Depuis le matin Mme Molé, entourée de ses enfants en larmes, était dans l'angoisse. En entendant approcher ce bruyant cortège, ils s'imaginèrent que leur tour était aussi venu, et Mme Molé crut d'abord que c'était le corps inanimé de son mari qu'on lui ramenait, mais la présence de Duval en tête du cortège et son air rayonnant finirent par les rassurer. « Tiens, petite citoyenne, voici ton mari que nous te rapportons, mais à la condition que tu nous embrasseras », criait-on de la foule à Mme Molé.

Le vieux président Molé assistait de sa fenêtre au retour triomphal de son fils, il s'éteignit peu après à quatre-vingt-huit ans.

Le président Molé était sauvé. Son foyer reconstitué ne devait pourtant pas l'être pour longtemps. La chute des Girondins rendit tout puissants les Danton, les Robespierre, les Marat qui allaient, par leur loi des suspects, aggraver encore les sanglantes représailles de leurs devanciers.

M. Molé aurait pu profiter du répit que lui donnait sa première libération pour essayer de gagner l'étranger, et mettre au moins sa vie à l'abri Il ne l'essaya pas. Il recula sans doute devant la difficulté de traverser la frontière. Peut-être aussi ne voulut-il pas abandonner sa femme et ses enfants, car il aurait dû s'enfuir seul, ni les livrer à la misère par la confiscation de ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

biens qui aurait fatalement suivi son départ. Peut-être agit-il par découragement, peut-être aussi par lassitude de la vie. Il resta.

Après quelques mois d'une vie retirée et difficile, pareille à celle qu'il avait menée à son retour d'émigration, il fut arrêté de nouveau et traduit avec l'élite de la magistrature devant le tribunal révolutionnaire dans la salle Saint-Louis. Le principal chef d'accusation était la protestation du Parlement contre le décret de l'Assemblée constituante qui l'abolissait. Cette protestation n'avait pas été publiée. La minute en fut trouvée chez M. de Rosambo, l'enveloppe portait pour souscription : « En cas de mort ce papier devra être remis entre les mains de M. de Saron, ou de MM. de Champlâtreux, de Gourgues, d'Ormesson, Gilbert de Voisins. » A l'audience M. de Saron s'adressant à M. de Rosambo lui dit : « Agréez, je vous prie, monsieur, le témoignage de ma reconnaissance pour la confiance dont vous m'avez honoré. » M. de Champlâtreux et les autres présidents s'associèrent à cette réponse.

Le temps qui s'écoula avant qu'il comparût devant cette honteuse parodie de la justice que l'Histoire appelle le Tribunal révolutionnaire, fut utilisé par la présidente Molé en efforts désespérés pour sauver la tête de son mari. Mathieu-Louis Molé partagea les fatigues et les illusions de sa mère qui voulut espérer que, sauvé déjà une première fois, son mari pourrait l'être encore. Mme Molé fit, accompagnée de son jeune fils, démarches sur démarches auprès des membres du Tribunal révolutionnaire ou des personnes susceptibles d'accueillir ses supplications, allant frapper à toutes les portes, ne se rebutant jamais. Elle porta au Comité de Salut public un mémoire[1] justificatif de la conduite de son

1. Conservé au château de Champlâtreux.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mari depuis le début de la Révolution. Le mémoire est divisé en deux articles. Dans le premier, sont exposés les secours bénévoles distribués par le président Molé dans toutes les communes de ses domaines. Dans le deuxième, toutes les mesures d'ordre civique prescrites par les lois du jour et qu'il avait consciencieusement observées. Le mémoire fut renvoyé à Mme Molé, accompagné de la note suivante :

Comité révolutionnaire de la Fontaine Grenelle,
du 25 ventôse de l'an II de la République.

Le Comité a reçu le mémoire du citoyen Molé, et l'a lu avec attention ; les faits qu'il contient sont assez connus pour n'avoir pas besoin de pièces à l'appui. En conséquence il le renvoie à la citoyenne Molé.

Suivent cinq signatures.

L'ironie de la réponse laissait trop prévoir quelle serait l'issue de tous ces efforts.

Le fidèle Duval que nous retrouvons encore, multipliait de son côté les démarches, et parvint à force de patience et d'argent à pénétrer auprès de son maître. Il lui proposa de s'évader, mais le Président refusa, prévoyant sans doute l'inutilité de la tentative, et ne voulant pas livrer à la mort un autre à sa place. Duval parvint même à pénétrer jusqu'auprès de Fouquier-Tinville [1], et prit sur lui de lui offrir un million pour la vie du Président. C'était malheureusement le matin même de l'exécution : « Que n'êtes-vous venu une heure plus tôt? s'écria Fouquier-Tinville, il est trop tard, la charrette est partie. »

Elle était en effet partie, et dans le même moment

1 *Vie de Mme Molé*, par le marquis de Ségur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

peut-être, où ces paroles étaient prononcées, le président Molé expirait sur l'échafaud, avec vingt-quatre autres magistrats des Parlements de Paris et de Toulouse. — 20 avril 1794.

C'est ainsi que sous la Révolution, la France payait la dette de sa reconnaissance envers ses serviteurs les plus désintéressés et honorait la mémoire de ceux qui avaient travaillé, pendant plusieurs générations, à sa grandeur et à sa gloire.

***

L'abbé de Sambucy vint annoncer à Mme Molé la mort de son mari. La veille il avait pu pénétrer auprès de lui, et il était venu secrètement la nuit transmettre à sa femme ses derniers adieux. Bien qu'elle s'attendit à cette issue fatale, la confirmation en fut pour elle comme un coup de massue. Elle fut frappée d'une paralysie de tous les membres qui dura plusieurs mois et menaça de la mener au tombeau.

Cette époque, si impitoyable à ceux que leur passé rattachait au régime détruit, ne le fut pas moins à ceux que leur jeune âge aurait dû laisser en dehors de ces misères et de ces luttes. Mathieu-Louis Molé se trouvait à l'âge de treize ans privé de son protecteur et de son guide naturel, seul avec une mère presque mourante et deux sœurs plus jeunes encore que lui. L'hôtel du faubourg Saint-Germain les abritait encore, mais ils y vivaient dans le dénuement le plus complet. Les biens de leur père avaient été mis sous séquestre et administrés en leur nom, parce qu'ils étaient mineurs, par la nation. C'est dire qu'il ne leur était rien laissé pour vivre. Ils vivaient misérablement, ne mangeant pas tous les jours, obligés, dit une tradition de famille,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'aller demander, mendier même, leur nourriture à la porte d'un restaurant situé au coin de la rue de Tournon, ou à la porte des casernes. Cette triste vie dura quelques semaines, mais comme si le destin prenait plaisir à accumuler sur leurs têtes toutes ses rigueurs, une nouvelle épreuve allait encore s'abattre sur eux. Une femme infirme et trois enfants étaient évidemment une menace pour la nation et pour les institutions, leur liberté une hérésie à la religion du jour. Ils furent arrêtés tous les quatre, et conduits à la Conciergerie. Mathieu-Louis, accompagné de ses deux jeunes sœurs, suivit à pied sa mère, qui, ne pouvant marcher, était portée sur un matelas par quatre municipaux ; et ce pitoyable cortège traversa tous les quartiers que si peu d'années auparavant la présidente Molé visitait presque quotidiennement, pour y faire le bien et soulager la misère.

Mathieu-Louis connut toutes les privations, toutes les souffrances de l'incarcération. Il dut néanmoins à son jeune âge de ne pas être séparé de sa mère et de ses sœurs. Un espionnage continuel, des inspections inattendues dans les cellules, l'appel quotidien des prisonniers qui allaient comparaître devant le Tribunal révolutionnaire, ou des condamnés qui partaient pour l'échafaud, et la terreur, chaque jour, d'entendre appeler le nom de sa mère ou même le sien, telle fut son existence pendant ce long emprisonnement. Un adoucissement avait cependant été laissé à sa triste condition. Un jeune homme l'avait suivi, qui avait obtenu de partager sa captivité : c'était M. Martin de Puisieux, son précepteur, qui avait refusé de l'abandonner, ami fidèle et dévoué [1].

1. Mme Molé et ses enfants lui conservèrent un souvenir reconnaissant, et l'aidèrent dans la suite à s'établir. « Il fit un excellent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au 9 thermidor, la chute de Robespierre allait rendre leur captivité un peu moins lourde, mais ne devait pas encore leur ouvrir les portes de leur prison. Ils y passèrent encore une partie de l'hiver 1794-1795. Aux privations subies jusque là, s'ajoutèrent les souffrances causées par le froid de cet hiver qui fut exceptionnellement rigoureux. Il sortirent enfin de prison, heureux sans doute de leurs vies sauves, mais accablés par les malheurs de la veille et inquiets pour leur avenir.

*
* *

Rendu à la liberté, Mathieu-Louis Molé suivit sa mère et ses sœurs à Méry. Ce n'était pas par suite d'un choix spontané que sa mère s'y réfugiait. Les prisonniers de la Terreur, échappés à la mort et à la prison, ne pouvaient résider qu'au lieu qui leur était assigné. Ce fut sans doute à dessein qu'on ne l'autorisa pas à rentrer à Champlâtreux, terre patrimoniale des Molé, dont Mathieu-Louis était devenu propriétaire par la mort de son grand-père et de son père. Bien que les décrets de Thermidor l'eussent remis en possession de cette terre, le château de Champlâtreux était encore occupé par un hôpital que la Convention y avait installé.

Ce fut Méry qui fut assigné comme résidence à Mme Molé et à ses enfants, avec défense d'en sortir sans permission.

Le château de Méry avait été relativement épargné. La plupart des tableaux de famille et des meubles s'y trouvaient encore. Seules les sépultures avaient été saccagées, tant il est vrai qu'à toutes les époques révo-

mariage, et fut préfet d'Angers sous la Restauration. Sa femme et ses enfants se retirèrent à Rome après la Révolution de 1830. » (*Vie de Mme Molé*, par le marquis de Ségur.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lutionnaires la haine s'exerce aussi bien sur les morts que sur les vivants, et que les tombes elles-mêmes, que toutes les religions et toutes les civilisations honorent et respectent, ne trouvent pas grâce devant la populace.

Pendant les premiers mois qui suivirent leur élargissement, la vie qu'il menèrent à Méry fut assez gênée. Heureusement pour eux, Mme Molé avait pu retrouver une partie de ses bijoux, entre autres trois diamants d'une si grande valeur que leur reproduction en cristal avait été envoyée, avant la Révolution, aux principaux joailliers de France et de l'étranger pour en faciliter la recherche en cas de vol. Une main amie les avait cachés au moment de l'arrestation de Mme Molé, et ils lui furent fidèlement rendus à sa sortie de prison[1]. La vente de ces bijoux les aida à vivre.

Leur vie fut relativement heureuse et tranquille. Mais de nouveaux deuils allaient encore s'abattre sur eux. La plus jeune fille, Louise, âgée seulement de trois ans lors de son emprisonnement, ne survécut pas longtemps aux souffrances qu'elle avait subies en prison, et mourut peu de temps après son retour à Méry.

Un autre deuil qui frappait moins directement Mathieu-Louis Molé, mais dont les circonstances n'en étaient pas moins tragiques, vint peu après s'ajouter à la longue liste de leurs tristesses.

Les deux frères de Mme Molé, les comtes Christian et Charles de Lamoignon, faisaient partie de l'expédition de Quiberon.

Le régiment auquel appartenait Charles de Lamoignon était chargé de protéger l'embarquement des

1. *Vie de Mme Molé*, par le marquis de Ségur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

troupes royalistes échappées du fort Penthièvre. Son frère, blessé à la jambe, ne pouvait plus marcher. Charles de Lamoignon le porta sur ses épaules jusqu'à une embarcation, mais resta sur le rivage, alors qu'il aurait pu s'embarquer lui aussi, ne voulant pas partir « puisque son régiment se battait encore ».

Le comte de Sombreuil, qui commandait ce qui restait de l'expédition, se rendit près du général Hoche, et offrit sa vie en échange de celles de ses compagnons. Ce fut accepté. Comme on n'avait pas de quoi écrire, la capitulation fut consentie verbalement : la vie était accordée à tous les émigrés qui pouvaient se rembarquer. Sombreuil seul restait prisonnier.

Les navires qui devaient les prendre tardant à arriver, les émigrés furent envoyés à Auray, où peu de jours après, malgré la parole donnée, ils furent tous fusillés. Charles de Lemoignon était du nombre.

***

Le sang, les deuils, les larmes, telle fut pour Mathieu-Louis Molé son entrée dans la vie. Comme il devait l'écrire plus tard sur lui-même dans une notice conservée au château de Champlâtreux : « Dès sa première jeunesse il épuisa les leçons du malheur. »

Ces épreuves qui marquèrent ses premières années, devaient fatalement laisser sur son esprit une impression profonde. Comme il est permis de le penser d'après les écrits qu'il a laissés, il en conserva peu d'illusions sur les hommes; il avait assisté à tant de crimes, il avait été témoin de tant de lâchetés, de mensonges et d'injustices, qu'il semble leur avoir dû, désabusé de bonne heure, une certaine mélancolie qu'il conserva toute sa vie, et pas mal de mépris pour ses contemporains. Un amour de la vérité, poussé parfois au point

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la lui faire préférer à l'indulgence, fut un des traits principaux de son caractère. Il traversa la vie en observant et les jugements qu'il porta sur les hommes de son temps sont sincères sans doute, mais quelquefois sévères.

Réduit à lui-même pour s'instruire, privé de maître, il combla seul les lacunes de son instruction, conséquences de son incarcération et des années passées en efforts et en démarches auprès des Révolutionnaires pour sauver la vie de son père. Il y parvint par un travail opiniâtre. Doué de brillantes qualités d'intelligence, porté dès son jeune âge à la réflexion et replié sur lui-même, il eut le goût et la force d'étudier seul. A seize ans, il passait ses journées et une partie de ses nuits à s'instruire et « parvint à réparer seul pour ainsi dire le tort que lui avaient fait les circonstances en le privant de tout enseignement ».

Il étudia surtout les littératures grecque et romaine. Comme toute sa génération issue du XVIII^e^ siècle et qui en subissait encore l'influence, il eut un goût prononcé pour les études philosophiques et sociales; il étudia Montesquieu comme Rousseau, Voltaire aussi bien que Descartes. De ses lectures et de ses études, il se forma sur les grands mouvements sociaux et moraux de son temps et des différentes époques de l'histoire des opinions purement personnelles.

Quand la situation intérieure se fut éclaircie et qu'il put quitter Méry, il suivit avec succès les leçons de l'école des travaux publics (depuis l'École polytechnique), mais il ne dut qu'à lui cette éducation toute d'originalité, où il prit l'habitude, qui devait lui être si utile plus tard dans le maniement des affaires et la conduite des hommes, de tout apprendre et de tout juger par lui-même.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE II

**Mariage de Mathieu-Louis Molé. — Le salon de Mme Beaumont. — Les relations que s'y fait M. Molé. — Il fait paraître des *Essais de morale et de politique*. — Analyse des *Essais*. — Eloge du livre, par Joubert, Fontanes et Chateaubriand.**

Il se maria de bonne heure.

Les lois révolutionnaires ayant perdu de leurs rigueurs, Mme Molé obtint la levée du séquestre qui pesait sur ses biens et sur ceux de ses enfants. Elle régla entre ceux-ci le partage des biens de leur père. Champlâtreux, la terre de famille, revint à Mathieu-Louis Molé, Méry à sa sœur Marie-Louise-Félicité.

Mme Molé pressa son fils de se marier. Elle lui fit épouser Mlle Alexis-Charlotte-Joséphine de la Live de la Briche, fille unique de Mme de la Briche et orpheline de son père, mort peu de temps après sa naissance. Le mariage eut lieu le 17 août 1798. On était encore à une époque où l'on se mariait fort jeune, ils n'étaient âgés l'un et l'autre que de dix-sept ans.

« J'ai marié aujourd'hui ma fille », écrit Mme de la Briche dans ses mémoires[1], « à M. Molé, seul rejeton d'une famille si connue dans notre histoire par ses vertus et par les services qu'elle a rendus à la France.

1. *Mémoires inédits de Mme de la Briche.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Son père fut victime de notre affreuse Révolution, et le petit-fils d'Edouard et de Mathieu Molé a péri sur l'échafaud. Puisse mon fils d'adoption jouir de tout le bonheur qui fut refusé à son père, puisse ma fille le lui procurer et être heureuse par ce sentiment pur et légitime qui remplit le cœur sans le troubler; puissent enfin leurs enfants perpétuer ce nom si honorable et l'honorer encore par leurs vertus. »

Ces vœux d'une aïeule ne furent qu'en partie exaucés. De cette union naquirent seulement deux filles, la première après douze ans, la seconde après quatorze ans de mariage, et l'espérance de voir un fils continuer un nom illustre fut déçue.

Au cours de son emprisonnement, Mme Molé avait fait le vœu, pour sauver son existence et celles de ses enfants, de se consacrer à la vie religieuse dès que ceux-ci n'auraient plus besoin d'elle. Dans sa hâte, sans doute, de quitter le monde, elle n'alla pas bien loin chercher un gendre, et dans le courant de l'année 1804, elle maria sa fille à peine âgée de dix-huit ans, à son propre frère, Christian de Lamoignon, âgé de vingt-huit ans, dernier de son nom. L'oncle épousa la nièce, et le ménage vint habiter Méry.

Ses deux enfants mariés, Mme Molé se retira à Vannes où elle fonda l'Institut des sœurs de la Charité de Saint-Louis, dont elle mourut supérieure à un âge avancé.

Par une ironie du sort ou une singulière coïncidence, ces deux vieilles familles parlementaires, qui par deux fois s'étaient unies pour perpétuer leurs noms, s'éteignirent en même temps. Mathieu-Louis Molé n'avait eu que deux filles. Christian de Lamoignon n'eut qu'une fille, qui épousa Adolphe-Louis de Ségur dont elle n'eut pas d'enfant. Ainsi finirent ces deux races,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

celle de Molé en ligne directe masculine, celle de Lamoignon définitivement.

***

Au sortir de la Terreur le calme renaissait peu à peu. Les débris de l'ancienne société, jadis si brillante, se retrouvaient tant bien que mal, et quelques salons, modestes il est vrai, se rouvraient. Quelques puissants du jour, nouveaux venus, s'y rencontraient avec les survivants de l'ancien régime, et cette société nouvelle cherchait à ressusciter les anciennes traditions mondaines de l'esprit et du bon ton.

Un des premiers salons qui s'ouvrirent fut celui de Mme de Beaumont, fille de M. de Montmorin, ancien ministre des Affaires étrangères de Louis XVI, et femme d'une grande intelligence et d'une rare distinction. Ce ne furent d'abord chez elle que des réunions restreintes et intimes, où l'on venait pour causer, pour se retrouver, pour se féliciter de vivre encore. Le nombre des admis s'augmenta peu à peu, et il se forma une société brillante de gens de talent et de beaucoup d'esprit. « Paisible société », écrivait M. Joubert, « où n'avait accès aucune des prétentions qui peuvent désunir les hommes, où la bonhomie s'unissait à la célébrité, où, sans y penser, on se faisait une occupation assidue de louer tout ce qui est louable, où l'on ne songeait qu'à ce qui est beau; paisible société, dont les débris ne se réuniront jamais que pour s'entretenir entre eux de celle qui en était le nœud et qui les avait rassemblés[1]. »

Chez elle se retrouvaient MM. Pasquier, de Vinti-

1. *Correspondance de J. Joubert*, par M. Paul de Raynal. Avant-propos.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mille, Julien, Chênedollé, Guéneau de Mussy, de Fontanes et Joubert; Mmes de Krudner, de Vintimille, de Duras, de Lévis[1], on y remarquait un jeune homme d'une « gravité consulaire et d'une figure romaine », écrit J. Joubert. Ce jeune homme était M. Molé. Il avait dans sa conversation comme dans ses attitudes, une dignité qui était peu de son âge, et qui semblait souvent aller jusqu'à la tristesse. Les malheurs qui avaient marqué sa première jeunesse avaient étendu sur ses traits ce voile de gravité et de mélancolie qu'ils devaient toujours conserver et qu'on retrouve dans tous les portraits qui sont restés de lui.

Porté naturellement vers la réflexion et l'étude, issu de cette génération du XVIIIe siècle à tendances philosophiques et rêveuses, il se lia surtout avec Chateaubriand, Fontanes et Joubert.

Jean-Jacques Rousseau, sans d'ailleurs rien résoudre, avait mis à la mode l'étude des problèmes sociaux et philosophiques, que depuis des siècles l'humanité traîne avec elle ; cette mode avait survécu à la Révolution, qu'elle avait en grande partie facilitée, et encore au lendemain de la tourmente, celui qui en avait souffert comme celui qui en avait profité, chacun voulait avoir écrit son contrat social, depuis Siéyès qui passait son temps à faire des constitutions, jusqu'à M. Molé qui n'avait pas vingt-cinq ans.

M. Molé fut ainsi amené à composer des *Essais de morale et de politique*, sujet ardu qui cadrait avec son « austère jeunesse ». Il s'était formé un système philosophique et social qu'il expose dans ses *Essais*.

Pour lui, la société humaine ou plutôt les constitutions qui doivent la maintenir dans des limites raison-

1. *Correspondance de J. Joubert.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nables, doivent, pour être durables et justes, refléter en quelque sorte la nature de l'homme. Pour arriver à constituer un gouvernement sur cette base, il faut commencer par étudier et connaître cette nature, et ensuite lui appliquer une forme de gouvernement qui s'adapte à elle. C'est la connaissance de l'homme qui doit conduire à celle des institutions qui lui conviennent.

L'auteur s'étonne que cette méthode n'ait pas été suivie dans les ouvrages du même genre. « Jusqu'ici », dit-il, « ceux qui ont écrit sur les diverses formes de gouvernement l'ont fait plutôt en mécaniciens qu'en philosophes... Plusieurs, emportés par leur génie, voulaient que l'édifice se soutînt en l'air et comme par enchantement. »

Les *Essais* sont donc divisés en deux parties distinctes, la première toute philosophique intitulée « de l'Homme » ; la seconde, conséquence de la première, traitant des institutions qui conviennent le mieux à notre nature, intitulée « de la Société ».

Dans la première partie, M. Molé étudie l'homme, être qui se connaît, connaît les autres êtres et les domine. L'homme réunit en lui deux natures, l'une matérielle, l'autre intellectuelle, et deux facultés, l'une de connaître, bornée par l'imperfection de nos organes, la seconde de vouloir, limitée par nos penchants et par nos désirs. Capable de modération comme de violence, il comprend que la modération seule peut le conserver, et son instinct et le besoin de conserver son espèce l'attirent fatalement vers le Beau et vers le Bon, dont la manifestation principale est l'ordre. « L'ordre est la volonté de l'expression divine, et c'est par lui que se conservent les mondes. »

Les facultés dont se compose notre esprit, les causes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de son égarement, la force de notre volonté, l'ascendant de nos passions, l'amour du Beau et du Bon, tels sont les objets de cette première partie.

On y retrouve parfois l'influence des idées philosophiques du XVIII^e^ siècle, lorsque l'auteur admet, par exemple, que les idées nous viennent des sens. Il se rapproche par là de l'école de Condillac. Dans le chapitre intitulé « Rapport des deux natures de l'homme », il écrit :

« Son âme et son corps sont tellement unis qu'ils sont obligés, pour ainsi dire, d'assister réciproquement à leurs jouissances et d'en modifier la nature, pour qu'ils y participent également. Dans les plaisirs du corps, on retrouve ceux de l'âme, dans les plaisirs de l'âme on retrouve ceux du corps. » — « Le corps exige dans les objets de ses penchants, quelque chose de ce Beau et de ce Bon, sujet de l'éternel amour de l'âme. Il veut qu'elle lui vante le bonheur dont il jouit, et qu'elle y applaudisse en le partageant. L'âme, et c'est sa misère, ne peut saisir ce qu'elle aime que sous des formes et par des moyens qui lui sont fournis par le corps. » — « L'âme découvre pour le corps une foule de plaisirs qu'il ignorerait toujours, elle lui conserve la mémoire de ceux qu'il a goûtés, et dans les temps de disette, elle le nourrit de l'image des objets qu'elle a chéris... »

Nous trouvons encore dans cette première partie le sentiment de la puissance de l'homme. Ce que nous appelons notre goût pour le changement n'est qu'une recherche consciente ou inconsciente du progrès. « C'est le progrès que nous aimons, c'est la limite qui nous dégoûte, on ne se blase que quand on n'avance plus[1]. »

1. Chapitre X, 1^re^ partie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Par progrès, il faut entendre le développement régulier de nos facultés.

Traitant des causes d'égarement de notre esprit, M. Molé constate que l'erreur exerce plus de ravages que nos passions. « Vraiment on calomnie les passions », écrit-il, « elles ne sont que les causes des maux dont l'erreur est le principe. Les passions s'usent, l'erreur est éternelle et ne se lasse jamais. Les passions entraînent ceux qu'elles tourmentent, les aveuglent et souvent les abîment. L'erreur conduit avec méthode, conseille avec prudence ; elle n'ôte pas la connaissance, et laisse éviter le danger ; elle est austère et même inexorable et le mal qu'elle fait connaître, on l'exécute avec la rigueur du devoir, elle éclaire le crime, elle s'entend avec l'orgueil, et tous les crimes qu'elle fait commettre, l'orgueil les récompense[1]. »

Ailleurs il écrit : « L'orgueil n'est le maître que quand le cœur se tait[2]. »

Cette part faite à l'influence des idées du siècle qui finissait, l'auteur est plutôt de l'école spiritualiste, de l'école de Platon ou de Descartes, et se laisse aller à de belles pages sur Dieu et la religion. Mais il admire surtout Pascal et lui consacre un chapitre spécial.

« Personne, écrit-il, ne peut le comprendre sans en ressentir un peu d'orgueil... Il semble que Dieu l'ait envoyé sur la terre pour montrer la pensée de l'homme dans toute sa gloire, et pour que l'homme se glorifiât éternellement dans sa pensée.

« Pascal est mort fort jeune, et il a toujours été languissant pendant sa vie : son corps était faible, il ne pouvait soutenir son âme, et il a péri. De cette inégalité entre sa force physique et sa force morale est résul-

1. Chapitre VI, 1re partie.
2. Chapitre XIV, 1re partie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tée peut-être quelque exagération dans ses principes et dans ses écrits. Il y a là une belle leçon pour l'orgueil. L'exagération qui d'ordinaire vient de faiblesse, naît chez lui de son extraordinaire force. Il faiblit sous sa pensée : ses yeux voient de si près la vérité qu'il s'éblouit, et voilà qu'on retrouve l'homme. »

Pourtant l'ouvrage de Pascal lui paraît aussi dangereux qu'admirable. Sa morale doit « entraîner les têtes fortes qui entraînent les autres », mais, dit M. Molé, « l'homme sans sortir de sa nature ne peut demeurer si longtemps si haut, et dans cet état, s'il tombe, qui peut dire où il s'arrêtera dans sa chute ? ».

A part ces quelques influences, M. Molé est lui-même dans tout ce qu'il écrit. Il a tiré sa philosophie de ses propres pensées et de son propre raisonnement, au spectacle d'une société désaxée. Il est d'une époque désabusée. « Le genre humain paraît blasé », dit-il, « les générations qui naissent, désenchantées par l'expérience de celles qui les ont précédées, considèrent froidement leur carrière. Et moi qu'on doit accuser ici de présomption, j'appartiens à l'une de ces générations tardives, et je n'ai pas échappé au malheur commun. Du moins je déplore ma misère et je n'ose en parler qu'en tremblant. »

La seconde partie des *Essais, de la Société*, débute par une supposition où se fait sentir l'influence de Jean-Jacques Rousseau. La société primitive étant devenue trop nombreuse, on s'assembla et l'on « convint », de là seraient sorties les premières lois humaines, conformes, dans leur simplicité primitive, à la nature de l'homme. L'auteur en tire les principes de la société humaine et du gouvernement.

Pendant qu'il méditait la partie politique de ses *Essais*, M. Molé voulut visiter l'Angleterre dont il était alors

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de mode de considérer la constitution comme le modèle vers lequel devaient tendre nos institutions. Il y alla au mois d'avril 1801 et y séjourna six mois. Pour tous ceux qui ne voulaient ni du nivellement révolutionnaire, ni du despotisme naissant, l'Angleterre présentait le spectacle d'un pays solidement organisé, grâce à une hiérarchie sociale bien définie dans le cadre d'institutions libérales. M. Molé voulut s'en rendre compte sur place.

Deux chapitres[1] des *Essais* sont consacrés à un gouvernement qui n'est pas naturel dans une société naturellement constituée. Cette société et ce gouvernement sont la société et le gouvernement anglais, gouvernement que l'auteur considère comme factice et dangereux. M. Molé admire dans la société la puissance des traditions et la dignité des mœurs privées, mais dans le gouvernement, où l'exécutif est tout entier aux mains du Parlement et où le souverain n'a conservé aucun droit ni aucune initiative, il voit les principes de dissolution de cette organisation politique dont l'aristocratie était le fondement. Il attribue ce qu'il y a de bon chez les Anglais aux mœurs de l'époque qui précéda la révolution de 1686, et ce qu'il y a de défectueux à la constitution qui la suivit. Dans *l'Esprit des Lois*, parlant de l'Angleterre, Montesquieu relève aussi les mêmes inconvénients que M. Molé, mais alors que le premier les considère comme des conséquences nécessaires et nullement funestes, le second les regarde au contraire comme un danger.

Le dernier chapitre des *Essais* renferme des considérations sur le génie des peuples et sur le but de la société, qui est le bonheur, bonheur auquel elle ne

1. Chapitre VIII, 2e partie.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

peut parvenir plus sûrement que par l'ordre et le repos. Le tableau qu'il fait de l'Égypte mérite d'être mentionné.

L'ordre étant l'aspiration instinctive de l'homme, et le but de la société, M. Molé en conclut que le gouvernement naturel, c'est la monarchie[1]. Il fut souvent accusé d'avoir commencé sa carrière par l'apologie du despotisme. Cette calomnie, inventée pour les besoins des polémiques politiques, est démentie par les propres paroles de M. Molé. Il démontre au contraire que la monarchie est le plus sûr rempart contre le despotisme. « Le despotisme s'établit en retranchant tous les intermédiaires; alors le trône domine tout. Les commandements qui tombent de si haut, comme un corps dont rien ne modère la chute, renversent ceux qu'ils frappent, écrasent, au lieu d'incliner, ceux qui doivent obéir. Le despote agit immédiatement sur toutes les classes et sur chaque individu; il frappe le pauvre à l'insu du riche, et le riche, sans pouvoir comme sans défense, demeure exposé à ses coups. Le despote tremble à l'apparence d'une hiérarchie, il ne reconnait que des favoris et des esclaves. Hors de là il n'épargne que les prospérités qu'il ignore. »

Ces intermédiaires sont des institutions et une forte hiérarchie, garanties du pouvoir et de la liberté. Consciemment ou non, M. Molé se rattache aux principes de la vieille monarchie française, et continue les traditions des grands parlementaires, ses aïeux.

Une monarchie tempérée par des intermédiaires entre les classes élevées et le peuple, l'autorité du souverain rendant impossible l'arbitraire aristocratique aussi bien que l'arbitraire démagogique, l'ac-

1. Chapitres VIII et IX, 2e partie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cord de l'ordre et de la liberté, telle est la politique des *Essais*. Cette ligne politique, tracée dans un ouvrage de jeunesse, fut celle que M. Molé suivit constamment au cours de sa longue carrière politique et à laquelle il resta toujours fidèle au milieu des révolutions et des changements de régime, auxquels il assista. Naturellement modéré, il s'efforça, dans la pratique des affaires, d'appliquer ses conceptions d'ordre et de modération, et plus tard, devenu chef du gouvernement, il préféra braver l'impopularité, plutôt que de renoncer à ses principes, qui avaient été ceux de toute sa vie.

De l'école de Bossuet qui avait dit que le monde avait commencé par des monarchies et s'y était conservé comme dans l'état le plus naturel, il est en désaccord avec Montesquieu quand il étudie la liberté.

« Deux livres de *l'Esprit des Lois*, écrit-il[1], sont employés à parler de la liberté; le premier a pour titre : *Des lois qui forment la liberté politique dans ses rapports avec le citoyen*.

« Je n'ai jamais compris cette division. Quel est donc le rapport de la liberté politique avec la constitution? Une constitution peut donner la liberté, mais comment pourrait-elle la ressentir? Je croyais que ce n'eût été que le citoyen qu'il s'agissait de rendre libre, et qu'il n'y aurait que l'homme qui pût tomber dans l'esclavage ou goûter la liberté.

« Le président de Montesquieu pousse fort loin cette idée. Il dit encore : « Il pourra arriver que la constitution sera libre; et que le citoyen ne le sera point. Le citoyen pourra être libre et la constitution ne l'être pas. » Oserai-je dire d'un aussi beau génie qu'il parta-

1. *Essais de morale et de politique*. Note de la seconde partie, chap. IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

geait quelques-uns des préjugés de son temps, et qu'il a payé une sorte de tribut au siècle dont il a fait la gloire? »

Avant de publier ses *Essais*, M. Molé en avait confié une épreuve imprimée à M. Joubert. Celui-ci emporte l'écrit à la campagne, le lit, le relit et l'annote[1]. « Vous avez vingt-cinq ans! » lui écrit-il en marge de ces mots : « Je n'ai jamais quitté mon sujet, je n'ai jamais cessé de faire des observations qui s'y rapportent. »

L'honnête Joubert s'effraie de sa façon un peu absolue de trancher. « Jeune homme! comme vous êtes décidé sur des points très contestables. Un peu plus de doutes pour ceux qui doutent », met-il en note. Et ailleurs : « Prenez garde à votre âge, je vous donnerais ici soixante bonnes années au moins. » Chaque page porte des remarques et quelquefois des critiques, le plus souvent des éloges.

Joubert correspond avec lui et lui transmet ses remarques à mesure que sa lecture avance[2]. Il lui écrit un jour[3] :

« J'ai pensé souvent que s'il m'était arrivé de trouver votre manuscrit sur nos grands chemins lorsque je m'y promène, je l'aurais déroulé, et j'aurais dit en y jetant les yeux : Bon! voilà probablement de notre métaphysique à lieux communs!

« J'aurais lu les premières lignes avec ce doute. Hum! aurais-je dit à la seconde page, il y a du bon là-dedans. Puis, rentré chez moi, le cahier dans ma poche, j'aurais attendu avec quelque impatience l'heure

1. Cet exemplaire est conservé au château de Champlâtreux.
2. Lettres de M. Joubert à M. Molé conservées au château de Champlâtreux.
3. 10 septembre 1803.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

où je puis permettre à mes yeux et à mon esprit une application suivie. Aux approches de cette heure, et après avoir regardé vingt fois à ma montre, je serais entré dans ma chambre, j'aurais tout lu, et je me serais dit : Qui diable a fait cela? Je voudrais bien le savoir! Il y a là de l'excellent.

« Je me serais probablement informé, à la poste et dans les auberges, des voyageurs de passage, et ne découvrant rien, j'aurais pris le parti d'écrire à l'auteur inconnu par la voie des journaux, pour lui apprendre ma trouvaille, en l'exhortant à me communiquer ce qu'il ajoutait à ces commencements, s'il voulait me récompenser de l'avis que je lui donnais, et faire beaucoup de plaisir à un esprit qui était fort content du bon usage qu'il avait fait du sien...

« Sans y penser, sans le savoir, vous avez platonisé... Cela m'a prouvé à ma grande satisfaction ce que j'ai dit souvent, que naturellement, sans l'aimer, sans le connaître, on ressemblait à Platon quand on excellait dans les matières élevées. La force du sujet le veut, car Platon est la métaphysique, comme Homère est la poésie... »

Lorsque le livre parut, il fut accueilli avec sympathie dans le cercle où vivait M. Molé, et fit sensation dans le public. M. de Fontanes et M. de Chateaubriand annoncèrent au public le jeune écrivain comme une grande espérance et contribuèrent à faire connaître son ouvrage.

Chateaubriand lui consacra un article dans *le Mercure de France*[1]; il analyse le livre, et malgré quelques légères critiques sur certains points de philosophie ou d'histoire, en fait l'éloge. « Une gravité natu-

1. Numéro de décembre 1805.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

relle et soutenue, écrit-il, un ton ferme et sans jactance, noble sans enflure, des vues fines et quelquefois profondes, enfin cette mesure dans les opinions, cette décence de la bonne compagnie, d'autant plus précieuses qu'elles deviennent tous les jours plus rares, telles sont les qualités qui nous paraissent recommander cet ouvrage au public...

« Par modestie peu commune, l'auteur des *Essais* ne s'est point nommé à la tête de son ouvrage ; mais on assure que c'est le dernier descendant d'une de ces nobles familles de magistrats qui ont si longtemps illustré la France. Dans ce cas, nous serions moins étonnés de l'amour du beau, de l'ordre qui règne dans les *Essais*; nous ne ferions plus un mérite à l'auteur de posséder un avantage héréditaire; nous ne louerions que son talent. »

Fontanes à son tour loua le livre dans un article du *Journal des Débats*[1], qui s'intitulait alors : *Journal de l'Empire*. Il compare Vauvenargues et M. Molé : « Tous deux, dit-il, se sont livrés aux plus importantes études dès l'âge des plaisirs; et le dernier, plus jeune aussi, paraît avoir quelque chose de plus sévère dans son style et dans ses idées...

« Celui qui consacre ses premiers efforts au soutien des vrais principes et qui les défend avec tant de courage et de talent, ne peut obtenir trop d'éloges. On croit sentir, en le lisant, qu'il a mis dans un parfait accord et sa conduite et ses principes. L'autorité de ses mœurs fortifie celles de ses opinions. C'est alors que l'envie et la haine elles-mêmes sont contraintes d'accorder à l'écrivain toute l'estime qu'elles s'efforcent jusqu'au dernier moment de refuser à son ouvrage. »

1. Numéro du 8 janvier 1806.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Malgré ces brillants patronages et le succès réel du livre, une note discordante vint troubler ce concert de louanges. Représentant sans doute l'envie ou la haine dont parlait Fontanes, M. Suard, philosophe voltairien, « un de ces vieillards, écrit M. Molé, au milieu desquels mon mariage m'avait placé », publia dans son journal *le Publiciste*, des articles fort dénigrants sur les *Essais*. Leur auteur était Mlle Pauline de Meulan, que devait épouser plus tard M. Guizot, l'implacable adversaire de M. Molé sous la monarchie de Juillet et son plus mortel ennemi.

*
* *

Si nous avons parlé des *Essais de morale et de politique*, ce n'est pas seulement parce qu'un ouvrage de jeunesse, à plus de cent ans de distance, conserve encore la saveur des pensées et des sentiments purement personnels de leur auteur, ni à cause de la place qu'il lui conquit dans le monde littéraire de son époque. C'est aussi parce que le livre le fit connaître et apprécier de Napoléon, et fut le point de départ de sa fortune politique.

C'est à la fin de 1805 que parurent les *Essais*. « Il était singulier, présomptueux peut-être à un si jeune âge, écrit M. Molé[1], d'oser se produire aux regards du public en traitant des questions d'un ordre si élevé, et d'un ton si convaincu et tranchant. L'ouvrage est celui d'un jeune solitaire hardi, indépendant et dont l'accent dogmatique, mais sérieux, accuse bien plus de conviction que d'orgueil. »

L'article de M. de Fontanes dans le *Journal des Débats*,

1. Note conservée au château de Champlâtreux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui rendait compte des *Essais*, tomba sous les yeux de l'Empereur. Celui-ci voulut connaître le livre, qui lui fut adressé à son quartier général, et à son retour de Tilsitt, il accueillit avec faveur M. Molé à la première démarche qu'il fit auprès de lui.

Lorsque M. Molé fut nommé auditeur au Conseil d'État, cela suffit pour que l'on crût voir dans le livre favorable au pouvoir absolu une flatterie et un moyen de s'attirer la faveur de Bonaparte. Le jeune auteur avait écrit son livre en toute sincérité et sans arrière-pensée. « Porté naturellement à la contemplation des choses qui font le sujet de cet ouvrage, écrit-il[1], je fus entraîné à l'écrire par le goût de mon esprit et la continuité de mes loisirs. Ce sont de simples réflexions que je publie, on y reconnaîtra, j'espère, un amour pur du vrai. J'aimerais mieux les anéantir jusqu'à la moindre trace, que d'apprendre qu'elles renferment une opinion qui puisse égarer. » — Generose puer, lui écrit Joubert en marge. « Il eût suffi cependant, écrit-il ailleurs[2], de considérer la nature, nous dirons même l'ordre des pensées pour y reconnaître une âme souffrante, pure, élevée et qui avait puisé toutes ses inspirations dans le spectacle des événements et le souvenir des malheurs qui avaient entouré sa première jeunesse. »

1. *Essais de morale et de politique*, chap. XIV, 1re partie.
2. Note conservée au château de Champlâtreux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE III

**M. Molé renonce à la carrière des lettres pour la vie publique. — Raisons de ce changement. — Conversation avec Chateaubriand. — L'Empereur nomme M. Molé auditeur au Conseil d'Etat. — Première audience de l'Empereur. — Conversation de M. Molé avec Napoléon. — Jugements de Napoléon sur Montesquieu, Pitt et l'Angleterre. — Portrait de Napoléon. — Séances du Conseil d'Etat. — Discussion sur le rétablissement des impôts indirects. — Treilhard. — Berlier. — Merlin de Douai. — L'instruction publique. — Nouvelle discussion sur les boissons. — Paroles de Napoléon sur Louis XVI. — Réflexions de M. Molé. — Le préfet de police Dubois et le préfet de la Seine Frochot. — Discussion du droit de marée. — Lecture du rapport de Fourcroy sur l'instruction publique. — Discours de Napoléon sur cette question. — Ses idées sur la magistrature.**

En 1801, Bonaparte avait fait proposer à M. Molé par Lebrun une place d'auditeur au Conseil d'État. M. Molé la refusa, en priant Lebrun de répondre au Premier Consul qu'il la lui redemanderait plus tard, se trouvant encore trop jeune (il avait alors vingt ans) et estimant qu'il avait encore besoin « de travailler pour compléter les connaissances générales dont on ne peut se passer dans aucune carrière ».

Pendant les six mois de son séjour en Angleterre, son penchant pour les études historiques et littéraires, son amour de l'indépendance n'avaient fait que s'ac-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

croître. « J'aimais de plus en plus, écrit-il, à ne rendre compte à personne de l'emploi de mon loisir et à laisser mon esprit chercher lui-même ses voies naturelles, sans autre contrôle et sans autre guide que ses préférences. »

Revenu à Paris, il se retrouva au milieu de ses amis, Chateaubriand, Fontanes et Joubert, et dans ce petit salon de Mme de Beaumont qu'il avait l'habitude de fréquenter avant son départ pour l'Angleterre.

Chateaubriand travaillait alors à ses *Martyrs*. Il lui en communiqua le plan et lui lut plusieurs chapitres. Une tradition voudrait que M. Molé lui conseilla et lui fit faire certaines modifications.

On était à l'automne 1803. Chateaubriand conçut le projet de visiter les lieux « qu'il avait décrits avant de les voir », écrit M. Molé, et proposa à celui-ci de l'accompagner. M. Molé se trouvait à un tournant de sa vie. Le moment était venu pour lui de choisir entre la vie studieuse, méditative et libre, qu'il avait menée jusque-là, et une vie publique et pratique, où il pût se rendre utile.

Descendant de ces parlementaires qui s'étaient toujours posés en défenseurs des libertés politiques, et signalés par leur résistance au pouvoir royal, qui se croyaient, à tort ou à raison, le contrepoids nécessaire du pouvoir absolu d'un côté, et des aspirations démagogiques de l'autre, qui se considéraient, en un mot, comme les seuls représentants de la légalité; descendant de ces illustres magistrats, M. Molé, bien que détestant les excès de la Révolution, devait, inconsciemment ou non, juger avec plus d'indulgence que d'autres, des bouleversements après lesquels on pouvait espérer le rétablissement d'un ordre légal. Sous l'influence de ses grands souvenirs de famille, il sen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tait qu'il avait des devoirs envers son pays, et décidé à s'orienter vers les affaires publiques, sans rien renier des grandeurs du passé, il se rallia au régime nouveau.

Il se rendit compte aussi que la méditation ne suffisait pas à remplir une existence, et qu'une vie plus active devait être la sienne.

« Il avait éprouvé, écrit-il en parlant de lui-même[1], que la spéculation et la rêverie sont la consolation et l'asile de la jeunesse aux prises avec le malheur. Il ne tarda pas à reconnaître qu'il y avait des soins plus utiles, et par conséquent plus nobles, et que ces études si pleines de charmes sont plus faites pour orner la vie que pour la remplir.

« D'ailleurs la même puissance qui a remis les hommes et les choses à leur place ayant rendu les esprits à leur véritable direction, ceux qui aimaient leur patrie n'ont plus senti que le besoin de lui consacrer leurs efforts. »

« Ma raison, écrit-il ailleurs[2], me disait qu'il était temps que les devoirs et la responsabilité de la vie publique vinssent me prêter leur appui et me protéger contre la mobilité et les perplexités de mon âge. »

Il laissa voir à Chateaubriand cette nouvelle situation de son âme, et celui-ci lui proposa une longue promenade aux Tuileries, où ils épancheraient librement tout ce qu'ils avaient sur le cœur. Au jour et à l'heure convenus, ils se recontrèrent entrant en même temps dans le jardin par ce qu'on appelait alors la grille du Pont Tournant. « Cette exactitude mu-

1. Préface des *Essais de morale et de politique*.

2. Manuscrit du comte Molé intitulé : *Rapports avec l'Empereur*, conservé au château de Champlâtreux. Toutes les citations qui suivent jusqu'à l'affaire des juifs incluse, sont empruntées à ce manuscrit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tuelle, lui dit Chateaubriand en lui tendant la main, est de bon augure. J'espère, qu'après avoir épuisé la matière, nous nous trouverons d'accord. »

Se promenant sous les grands arbres, M. Molé lui expliqua qu'il était bien tenté de l'accompagner dans le voyage qu'il allait entreprendre, mais que ses liens de famille et ses affaires encore embarrassées, lui faisaient envisager la nécessité d'y renoncer.

« Je lui avouai », écrit-il, « avec une ingénuité dont il n'était pas digne, le besoin que j'éprouvais de donner à mon âme un peu vagabonde des devoirs qui lui servissent de point d'appui et de protection. « Cela est bien, interrompit-il avec une humeur mal déguisée, vous avez de l'ambition, tout ce qu'il faut pour jouer un grand rôle, le nom et les aptitudes. Vous avez voulu que je vous devinasse, et je vous ai deviné. » Le reste de l'entretien fut gêné. Il y avait longtemps que j'avais perdu sur Chateaubriand toutes mes illusions, que j'avais entrevu l'homme tel qu'il s'est révélé dans ses Mémoires. Nous nous séparâmes très amicalement en apparence, mais sentant au fond de nos cœurs que les jours d'abandon et de camaraderie étaient passés. Je ne peux employer ce mot de camaraderie sans l'expliquer. Je ne pourrais donner un autre nom au commerce intime et familier qu'on avait avec Chateaubriand. Lorsque son amour-propre n'était pas en jeu, il devenait si simple, si enjoué, si commode, qu'on oubliait pour un instant qui il était, d'où il venait, ce qu'il avait fait. On se livrait à un charme sur lequel on ne comptait guère, mais dont on jouissait sans souci du lendemain. »

M. Molé n'en continua pas moins à aller presque tous les soirs chez Mme de Chateaubriand, dont le salon avait remplacé pour lui celui de Mme de Beaumont.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Elle habitait place Louis XV, à l'hôtel de Coislin. Mme de Coislin, très âgée, mais encore pleine d'esprit et d'entrain, y montait quelquefois. Sa beauté, la tournure de son esprit libre et caustique l'avaient rendue célèbre à la Cour de Louis XV. On voyait passer à l'hôtel de Coislin des personnes de tout rang et « il faut le dire de tout genre »; Clauzel de Coussergues, le marquis et la marquise de Talaru, rarement Mme de Vintimille, rarement aussi Fontanes alors grand-maître de l'Université, Joubert, l'ami de sa première jeunesse que Fontanes avait fait membre du Conseil universitaire, et qui y venait peu souvent; Michaud, connu d'abord par le poème du *Printemps d'un proscrit*, puis auteur de l'*Histoire des Croisades*, et sous la Restauration, fondateur et rédacteur de *la Quotidienne;* l'abbé Feletz du *Journal des Débats* et « un certain nombre de comparses et de complaisants dont M. et Mme de Chateaubriand aimaient à s'entourer ».

Au mois de janvier 1806, il prit tout à coup son parti, et résolut d'écrire à Napoléon, pour lui demander la place d'auditeur qu'il avait refusée cinq ans auparavant.

Il avait un ami avec lequel il était intimement lié, M. Frédéric d'Houdetot, cousin germain de sa femme. Il prévoyait ou redoutait que la décision qu'il prenait de s'orienter désormais vers la vie publique ne vînt troubler leur intimité et le séparer de son ami, attaché plus encore peut-être que lui à l'indépendance. Il lui proposa, pour éviter sinon une rupture, du moins un relâchement dans leurs relations, de s'engager dans la même voie que lui, et lui annonça qu'il allait écrire à l'Empereur pour lui demander deux places d'auditeur au Conseil d'État, une pour chacun d'eux. M. d'Houdetot se récria sur la témérité qu'il y avait à sauter

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ainsi par-dessus tous les intermédiaires, et que sa lettre ne serait même pas lue. Voyant que la décision de M. Molé était bien prise, il le supplia au moins de n'écrire que pour lui seul.

A peine M. d'Houdetot l'avait-il quitté que M. Molé prit sa plume et rédigea froidement sa demande pour lui et pour M. d'Houdetot.

Il mit simplement sur l'adresse : à S. M. l'Empereur Napoléon, et fit porter la lettre aux Tuileries. Le coup fait, il ressentit quelque émotion, néanmoins il avait confiance dans l'issue de sa démarche et dans l'accueil que lui réserverait Napoléon. « Je m'étais appliqué à l'observer de loin, écrit-il, à étudier surtout son organisation à travers quelques-unes des personnes qui l'approchaient le plus. Il me semblait qu'il avait foi dans la jeunesse et aimait à rapprocher de lui des êtres neufs, sans convictions politiques bien arrêtées, et qui cherchaient encore où estimer, où admirer, où se rattacher. De plus il avait montré le désir de rallier à son gouvernement les noms historiques de la France, ou ceux de ces familles parmi lesquelles, de père en fils, s'étaient perpétuées les grandes charges de la Cour ou de l'État. Je me figurais donc que ma démarche, toute singulière qu'elle était, ne lui déplairait pas. »

Il ne s'était pas trompé. Dès le lendemain il reçut un paquet ministériel avec le timbre : Secrétairerie d'État. M. Hugues Maret lui envoyait les deux ampliations de deux décrets impériaux dont l'un nommait M. d'Houdetot auditeur au Conseil d'État, attaché à la section de la Guerre, et l'autre le nommait lui-même auditeur attaché à la section de Législation. Une lettre particulière de M. Maret lui annonçait que l'Empereur le recevrait le lendemain à neuf heures du matin en audience particulière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il se recueillit quelques instants après cette lecture. « La faveur avec laquelle j'étais accueilli, encouragé, était à mes yeux pleine d'avertissements. J'aurais peut-être à défendre contre elle mon indépendance, comme aussi à résister plus d'une fois à la plus forte des séductions sur moi, celle d'une admiration légitime. »

Apprenant sa nomination, M. d'Houdetot prit d'abord fort mal la chose, mais la soirée suffit pour rétablir la paix entre les deux amis et d'Houdetot finit par en prendre gaiement son parti.

Avide de voir de près « l'homme extraordinaire devant lequel l'Europe vaincue s'inclinait, et que la France proclamait son sauveur », M. Molé se présenta à l'heure indiquée aux Tuileries, où il entrait pour la première fois.

Empereur, Napoléon s'était hâté de rétablir les usages et les formalités de l'ancienne Cour; et s'il aimait, pour sembler accessible à tous, recevoir directement de temps à autre ceux qui s'adressaient à lui, il était assez compliqué d'arriver jusqu'à lui. M. Molé ne s'était jamais approché d'une Cour et en ignorait tous les usages. Arrivé aux Tuileries, il se perd, est obligé de demander plusieurs fois son chemin, et finit par arriver dans le salon de service, qu'il devait revoir si fréquemment et aussi dans des fortunes et dans des circonstances si différentes.

Là il voit arriver successivement les généraux, aides de camp, chambellans, maîtres de cérémonies, préfets du palais, officiers d'ordonnance composant ce qu'on appelait le service, et quelques hauts fonctionnaires ayant les grandes entrées. Il aurait été incapable de dire aucun nom. Un seul personnage le frappa par son attitude « calme et commandante », il semblait le maître dans ce palais. M. Molé s'informa auprès de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'huissier, qui lui répondit que c'était le grand maréchal Duroc.

Il lui fallait attendre que le service et les grandes entrées eussent été admis et congédiés. Quand tous furent passés, la voix retentissante du chambellan appela enfin son nom. Il entra. L'Empereur était seul auprès de la fenêtre.

« Il me laissa m'avancer vers lui », dit M. Molé, « en le saluant profondément. « C'est demain que vous prêterez votre serment, me dit-il ; quel âge avez-vous, vingt-six ans? — Vingt-cinq seulement, Sire. — Vous venez de faire un livre de mérite ». Je m'inclinai. « Oui, il y a du bon, vous avez traité des matières bien abstraites, et quelquefois vous arrivez à de certains résultats par trop de détours. — Sire, je n'ai fait que suivre le penchant naturel et les tendances de mon esprit. Le livre fait, j'ai été effrayé de la témérité qu'il y avait, à mon âge, à le publier. J'ai trouvé dans des amis pleins d'autorité, des encouragements qui m'ont fait passer outre. — Oh! il y a beaucoup de mérite dans votre écrit. Vous avez fait la contre-partie de Montesquieu sur l'Angleterre et vous avez eu plus raison que lui. — J'ai écrit les deux chapitres dont Votre Majesté daigne se souvenir en Angleterre même et sous l'influence des impressions que je recevais. Je me suis trouvé avoir dit autre chose que Montesquieu, mais ma plume se fut trouvée glacée de confusion, si j'avais pu croire qu'en me lisant on eût pu se rappeler les belles pages de ce beau génie. — Oh! vous placez trop haut Montesquieu, il vaut mieux que la plupart des écrivains de son siècle, mais il n'a pas su se rendre assez indépendant des préjugés et de la mode de son temps. L'Angleterre prospère; mais l'Angleterre telle que nous la voyons n'a que cent ans d'existence. — Sa prospérité, Sire, sa grandeur, sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

puissance ne tiendraient-elles pas à ce que ses institutions sont, par le fait, exclusivement exercées par une aristocratie qui possède la terre et conserve le culte des anciennes traditions? Que l'égalité politique s'introduise en Angleterre, qu'au lieu de ce peuple sans envie dont j'ai parlé, ses classes inférieures se mettent à envier les supériorités sociales et même les privilèges qu'elles respectent aujourd'hui, et on verra ce beau et grand pays tomber dans un état révolutionnaire pire que celui que nous avons traversé. — Ils sont maintenant bien embarrassés, la composition de leur ministère le prouve[1]. — Sire, on y voit un jeune homme avec lequel je suis intimement lié; lord Henry Petty est chancelier de l'échiquier. — Oh! Erskine? — Non, Sire, le chancelier de l'échiquier, lord Henry Petty. — Je ne le connais pas. — Sire, il a eu l'honneur d'être présenté à Votre Majesté. — A-t-il de la famille, beaucoup de parenté? — Il est le second fils du marquis de Landowne, célèbre par son traité de commerce avec la France, et qui vient de mourir. — Ah! c'est lui, je m'en souviens, je l'ai vu, mais je n'ai pas causé avec lui. — C'est un homme d'esprit, plein de jugement, très cultivé et d'une maturité précoce. Il est, si je ne me trompe, plus jeune que moi d'une année, et ce n'est pas sans appréhensions qui je lui vois remplir un poste aussi important. — S'il est capable, qu'est-ce que cela fait? au contraire; d'ailleurs nous le verrons à l'œuvre. Ils auront bien de la peine à remplacer M. Pitt; celui-là était nécessaire à son pays. »

« L'Empereur fit une pause. Je crus que c'était le signal de me retirer. « Sire, repris-je en m'inclinant, je vous remercie de m'avoir admis dans ce Conseil

1. M. Fox venait de former son cabinet.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'État dont vous dirigez vous-même les travaux. — Vous voilà à portée, me répondit-il, avec un geste qui semblait me retenir encore, de suivre les traces de vos pères. — Puisque l'Empereur veut bien me parler de mes pères, je saisirai l'occasion qu'il me donne de lui demander d'ajouter une nouvelle bonté à ses faveurs. Le décret qui me nomme auditeur m'attache à la section de législation, et au ministère de la Justice. Il semble m'ouvrir la carrière de la magistrature. Sous votre gouvernement, la magistrature n'a rien de commun avec celle où mes pères ont servi leur Roi et la France avec tant de dévouement. L'Empereur sait mieux que moi le rôle que les parlements, et surtout celui de Paris, ont joué dans notre histoire. Pendant nos guerres civiles, les membres éminents de cette dernière compagnie pouvaient se montrer tour à tour hommes d'État, politiques, héroïques dans le danger. Sire, c'est pour retrouver la carrière de mes pères, que je vous supplie de m'en ouvrir une autre où je puisse imiter leurs exemples et m'efforcer d'imiter leurs vertus. Veuillez me mettre à l'Intérieur; toutes mes études, mes goûts se sont tournés de ce côté-là. — Vous m'étonnez; votre nom ne m'avait pas laissé de doutes. Je croyais en effet que la magistrature était la carrière à laquelle vous vous destiniez. — Sire, les institutions sont changées, les existences ont été brisées, les traditions rompues. Vous avez réhabilité les grands principes d'ordre et de sociabilité sans lesquels aucune nation civilisée et chrétienne ne peut se soutenir sur la terre; mais vous n'avez pas refait le passé, vous n'avez pas voulu le refaire, et je doute que vous l'eussiez pu. J'abuse de votre patience, mais souffrez que je le dise en finissant, je n'ai point fait mon droit. Mon esprit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

abandonné à lui-même s'est nourri d'idées générales et, soit témérité, soit nature, il aurait de la peine à se renfermer dans les études et les fonctions du magistrat. — Allons, je le veux bien, vous serez de l'Intérieur. Mais quel est donc ce M. d'Houdetot dont vous êtes inséparable? — Sire, c'est le descendant d'une noble race qui de père en fils a versé son sang sur les champs de bataille pour la France et pour ses Rois. Il est le petit-fils de la célèbre M^me^ d'Houdetot... — Est-ce qu'elle vit encore? — Oui, Sire, j'ai épousé sa nièce, et les rapports de famille, la conformité des âges autant qu'un goût réciproque ont établi entre M. d'Houdetot et moi une amitié qui durera, j'espère, autant que nous. Je ne puis assez exprimer à Votre Majesté la reconnaissance dont je suis pénétré pour cette nomination, que je regarde comme la faveur la plus précieuse qu'elle ait pu m'accorder. » Il me fit un signe bienveillant et je me retirai. »

En sortant des Tuileries, M. Molé s'enferma chez lui pour réfléchir sur ce qu'il venait de voir et d'entendre, et se hâta de consigner ses impressions.

« La figure de Napoléon, écrit-il, vue de si près, me frappa au delà de l'idée que j'en pourrais donner. J'ai toujours cru aux figures. La sienne s'adaptait à toute son histoire. Sa tête était superbe et n'en rappelait aucune autre. Sans avoir une grande foi dans le système de Gall, que j'avais quelque peu étudié, je crus cependant reconnaître à la profondeur de sa tête, à la conformation de son beau front, à l'enchâssement de ses yeux, à ses lèvres modelées, aux coins abaissés de sa bouche, aux belles proportions de son visage et à la régularité de ses traits, enfin à son regard perçant et voilé plutôt que doux, à son sourire plus dénigrant que gai, et plutôt moqueur que caressant, je crus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

reconnaître, dis-je, toutes les facultés qui élèvent l'homme au-dessus de ses semblables, et le rend propre à les dominer, mais aucune des qualités ou des vertus qui le font aimer, ou simplement estimer dans toutes les conditions de la vie. »

***

A l'époque où M. Molé entra au Conseil d'État, l'Empereur présidait presque toutes ses séances. Napoléon n'avait encore posé que quelques assises de l'édifice qu'il voulait élever.

« Je serais peut-être plus exact en ne parlant ni d'édifice, ni d'architecte, écrit M. Molé. Au risque de surprendre mes lecteurs, je dirais qu'il était moins architecte qu'ouvrier; admirable organisateur, le vaste plan lui manqua toujours; pas un rouage qu'il ne sût établir, pas un détail où il ne descendit; pas une grande pensée, une grande vue qui ne pût lui venir, mais l'ensemble, les proportions, les relations des parties entre elles, le lien ou l'art qui en eût fait un tout, non seulement lui échappaient, mais il n'en avait pas l'idée. Il se servait de toutes ses facultés, de tous les dons qu'il avait reçus du ciel avec une infatigable énergie, mais il ne sentait pas l'absence de ceux qui lui manquaient. »

Les séances du Conseil d'État se tenaient alors dans la salle des Tuileries qui précédait celle du Trône. Les jeunes auditeurs n'avaient pas de place désignée. Ils s'asseyaient comme ils pouvaient, derrière les conseillers.

La première séance à laquelle assista M. Molé fut consacrée à la discussion des impôts indirects et de consommation. La République les avait abolis, et le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Directoire n'avait pas osé les rétablir. Cette matière était réglée par la loi du 5 ventôse an XII que le Premier Consul voulait abolir. Le rapporteur était Français de Nantes, ancien révolutionnaire, et il apparaissait que ce serait lui qui serait chargé par l'Empereur d'appliquer la nouvelle loi. Aussi « au zèle qu'il montrait, écrit M. Molé, pour seconder les vues de l'Empereur, il était aisé de deviner la récompense qu'il attendait ».

Cependant, la majorité de l'Assemblée était hostile au projet. Presque tous ses membres, révolutionnaires d'origine et imbus des principes de la révolution, voyaient avec regret le rétablissement d'impôts aussi impopulaires. Aussi Napoléon cherchait-il à faire capituler tous ces esprits réfractaires, et plus une loi devait rencontrer d'opposition ou de répugnance dans l'opinion publique, plus il attachait de prix à ce qu'elle fût votée et explicitement approuvée par les vétérans de la révolution « plus résignés que convertis ».

L'archichancelier présidait la séance, et la discussion sur le rapport de Français de Nantes était commencée, quand l'Empereur survint, et, s'asseyant, commença par parler d'un droit d'entrée sur la marée, droit perçu par la Ville de Paris. Il ne savait pas la question et fut bientôt le membre du Conseil qui la savait le mieux. Dans la composition de ce Conseil, il avait fait entrer, et à dessein, des hommes ayant des connaissances si variées, qu'ils pussent lui servir de dictionnaires vivants. Il interrogea successivement tous ceux qui par leurs fonctions ou leurs études, avaient dû approfondir tout ce qui est relatif aux droits d'entrée dans les villes ou aux intérêts du commerce de la poissonnerie. Les réponses qu'on lui fit furent si nettes et positives, qu'elles prouvèrent qu'il connais-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sait son dictionnaire, et ne se trompait pas de pages en le feuilletant.

Napoléon avait le front soucieux. Les anciens avertirent les jeunes qu'il fallait s'attendre à un éclat. L'orage éclata en effet. Une réponse quelconque à une question posée par lui sur le produit des droits de marée lui servit de prétexte. « Il y a, dit-il, sur ce droit de marée tel qu'on le perçoit aujourd'hui, d'indignes soustractions ou de criants abus; un million huit cent mille francs sont annuellement dérobés au Trésor. Une pareille fraude faite dans Paris, sous mes yeux, à mes côtés est une honte pour moi, c'est une corne à mon front, s'écria-t-il d'une voix tonnante, je veux que les voleurs soient égorgés[1]. M. Treilhard, comment faire une enquête sur un simple soupçon? dois je la faire moi-même, par mes procureurs impériaux? Les Tribunaux, la procédure criminelle, tels qu'ils sont, suffisent-ils pour découvrir et châtier les coupables? » M. Treilhard pris à l'improviste répond que tout dépendra des indices qu'on pourrait recueillir, et qu'il est très possible que les coupables, s'il y en a, ne puissent pas être inquiétés.

« Treilhard, jurisconsulte consommé, dit M. Molé, avait été un des avocats les plus révolutionnaires du barreau de Paris. Il était membre et fut depuis Président de la section de la législation, où étaient aussi le régicide Berlier, et Merlin de Douai, autre régicide, auteur de la loi des suspects, etc. Cette composition de la section de la législation avait aussi concouru à m'en éloigner. »

1. Qu'on ne l'oublie pas, toutes les paroles de l'Empereur que je rapporte ici, les plus singulières comme les plus incongrues sont prises textuellement sur les notes que j'écrivais sur ma petite table d'auditeur en le regardant et tandis qu'il parlait. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cet incident terminé, l'Empereur qui ne suivait jamais l'ordre du jour, et appelait les affaires dont il se préoccupait davantage, cherchant M. Fourcroy des yeux, lui dit de lire le rapport dont il était chargé sur l'Instruction publique.

« Fourcroy, continue M. Molé, n'était estimable ni par son caractère, ni par ses mœurs. Timide, insinuant et cauteleux, ennemi ardent de toute doctrine religieuse, révolutionnaire, marié à une femme divorcée, il se trouvait cependant Directeur général de l'Instruction publique. Ses leçons de chimie l'avaient rendu célèbre par l'élégance de sa diction, mais il les apprenait par cœur, et les séances du Conseil d'État avaient prouvé qu'il ne pouvait parler d'abondance. Napoléon avait attendu pour lui enlever un poste pour lequel il était si peu fait, que le moment lui parût venu de tenter une grande réforme de l'Instruction publique. »

Ainsi interpellé par l'Empereur, Fourcroy répond qu'il n'avait pas apporté son rapport, vu qu'on ne l'avait pas mis à l'ordre du jour. « Rendez-en compte, reprit l'Empereur, afin que la discussion commence et qu'on puisse d'abord dégrossir la question. » Fourcroy balbutie, hésite. L'Empereur prend la parole : « De toutes nos institutions, dit-il, la plus importante est l'instruction publique. Tout en dépend, le présent et l'avenir. Il faut que la morale et les idées politiques de la génération qui s'élève ne dépendent plus de la nouvelle du jour, ou de la circonstance du moment. Il faut avant tout arriver à l'unité, et qu'une génération tout entière puisse être jetée dans le même moule. Les hommes diffèrent toujours assez par leurs penchants, par leur caractère et par tout ce que l'éducation ne donne ni ne peut réformer. Il s'agit aujour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'hui de réorganiser l'instrument, de faire de l'enseignement une carrière qui puisse attirer ceux qui s'y sentent appelés. Il faut que dans les premiers échelons de cette carrière, qui demande tant de dévouement, et où ceux qui les occuperont auront certainement très peu de fortune, il faut que le célibat soit exigé. Dans les premiers degrés de la hiérarchie enseignante, le cœur ne doit pas être distrait par la famille, l'esprit par le souci du lendemain. Le mariage sera permis dans les rangs les plus élevés. Le mariage est l'état de perfection dans les idées laïques, comme le célibat dans les idées religieuses. Il deviendra, en même temps que l'aisance, la récompense d'une vie utile. Enfin pour honorer comme elle le mérite la carrière de l'Instruction publique, elle se terminera par des places qui mettront ceux qui les occuperont au rang des plus grands personnages de l'État. Donnons-nous un corps de doctrines qui ne varie point et un corps d'instituteurs qui ne meure point. Ce ne sera plus leurs propres principes, ni leurs propres penchants que les maîtres transmettront à leurs élèves, mais les principes et les sentiments qu'ils auront puisés au sein du corps dont ils feront partie. Car comment se fierait-on à des hommes qui se sont formés eux-mêmes, pour former d'autres hommes? Qui pourrait se diriger dans la vie, seul, sans autres lumières que les siennes, et sans emprunter à l'expérience et à la sagesse d'autrui? Je ne connais pas de combinaison plus admirable que celle où deux corporations rivales partageaient l'enseignement en France avec l'Université. De ces deux congrégations, la première tant décriée par le XVIII^e^ siècle, les Jésuites, a traversé la Révolution en conservant son même esprit, sa même règle, ses mêmes principes. On la poursuivait, on la dispersait,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle se résignait, obéissait et se retrouvait toujours la même, partout où on la tolérait. L'Oratoire n'eut point la même résistance; le lien était moins fort et il n'y eut plus d'Oratoriens. Les Jésuites doivent être considérés sous deux rapports. Dans l'Église, ils étaient ultra-montains, soldats du Pape, n'obéissant qu'à lui, ne relevant que de lui. Dans l'État, ils formaient un corps admirable d'enseignement, ou plutôt d'éducation, invariable dans ses méthodes, dans ses doctrines, et ayant une connaissance des hommes et de la société qui les rendait encore plus propres à faire des pères, des fils, des magistrats, des politiques et même des guerriers, que des savants. »

« Ici, l'Empereur », continue M. Molé, « promenant ses regards sur les auditeurs, s'aperçut de l'effet de ses paroles. Les plus courtisans, ou, si l'on veut, les plus serviles, ne pouvaient contenir les uns leur colère, les autres leur étonnement.

« Sans doute », reprit l'Empereur, sans rien témoigner, « personne ne pourrait songer à les rétablir, mais tâchons de profiter de leur expérience, et de retrouver un corps enseignant ayant leur habileté. »

« Napoléon sentit qu'il ne fallait pas laisser lui répondre dans le feu de l'émotion qu'il avait causée. Par le fait, Fourcroy venait de recevoir son congé. Il était évident qu'il n'était pas l'homme qui pourrait continuer les Jésuites, et seconder efficacement les vues que l'Empereur venait d'exprimer. »

La discussion fut brusquement interrompue par ces paroles prononcées avec autorité : « Reprenons les boissons ». Les orateurs les plus accrédités, ceux-là mêmes qui, rivaux d'amour-propre et jaloux de leurs positions respectives, se contredisaient perpétuellement, comme Defermon, Regnault et Treilhard, se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

réunirent pour défendre la loi des impôts directs qu'on voulait abroger et pour repousser en principe les impôts indirects. La suppression de ces derniers avait été un des principes fondamentaux de la doctrine de la Révolution, de même que l'établissement des impôts directs, frappant la fortune acquise. Ces anciens révolutionnaires, devenus légistes par ordre de Napoléon, redoutaient l'extrême impopularité de la mesure proposée. Treilhard surtout se mit à prédire des collisions redoutables entre les « commis des droits réunis », comme on appelait alors les agents chargés de percevoir ces impôts, et le peuple, et même les soldats. » C'était, disait-il, ressusciter les rats de cave de l'ancien régime, qui ne laissaient même pas un officier transporter impunément une bouteille de vin d'un lieu à un autre. »

L'Empereur, qui avait laissé parler sans donner le moindre signe d'approbation ou d'improbation, prit la parole :

« Le droit d'inventaire, dit-il, est bien réellement et quoi qu'on puisse dire un impôt mis à la source de la production, un impôt direct et payé par le producteur. M. Defermon, pour le déguiser et donner le change à ceux qui veulent l'impôt indirect, s'est servi d'un argument de procureur. Quant aux rixes et aux séditions dont on nous menace, je réponds que le peuple est plus soumis aux lois, plus doux que jamais, les soldats surtout. La France, ne l'oubliez pas, est tenue à payer de grands impôts. Il faut qu'elle ait une marine, je ne dis pas égale à celle de l'Angleterre, mais capable de la défendre contre elle, et une armée plus nombreuse que la plus forte armée de l'Europe. La France est jalousée depuis Henri IV, et elle l'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

encore davantage aujourd'hui que nous sommes devenus bien plus que la première nation de l'Europe. Il faut nous soutenir au rang où nous sommes parvenus. Quand j'aurai culbuté l'Angleterre, j'ôterai deux cents millions d'impôts. Quant à la mesure dont il s'agit, est-elle bonne? Je la ferai exécuter. N'ai-je pas mes gendarmes, mes préfets, mes prêtres? Si l'on se soulève, je ferai pendre cinq ou six rebelles, le reste pliera. Avant la révolution l'autorité était tombée en quenouille, nous avions un roi imbécile, il a été pendu, on a chassé sa famille. Nous relevons le trône et nous fondons l'Empire. J'ai une force et des avantages que mes successeurs ne pourront conserver. Il faut que j'en profite pour établir un bon gouvernement, un bon système d'administration. Au reste, dans cette question d'impôts, je suis impartial et désintéressé, je ne viens pas faire le misérable, je ne vous demande pas d'argent, je n'en ai pas besoin. Dans mon budget de cette année, vingt ou trente millions de plus ou moins ne me feront rien. Je crois que sept cents millions en temps de paix suffiront, mais je veux pouvoir les porter à huit cents en un trait de plume. Il faut que la France paie huit cents millions d'impôts, voilà ce que je lui dis du haut de mon trône, et elle me croira parce qu'elle m'a donné sa confiance, et que j'ai prouvé que je la méritais. Il faut varier les impôts pour qu'ils paraissent moins lourds. Mon royaume d'Italie paie cent dix millions d'impôts; c'est beaucoup, mais cette somme est en grande partie fournie par les impôts indirects. Les peuples conquis n'aiment pas notre domination parce que nous payons plus d'impôts directs et moins d'indirects que tous les autres. Nous ne pouvons pas espérer de licencier une partie considérable de nos armées à la paix; car entre les États,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

entre les Nations il n'y a pas de paix, il n'y a que des trêves. L'Angleterre nous fera la guerre tant que nous conserverons la Belgique. D'ailleurs nous courrions le risque d'être gagnés de vitesse. Les Allemands lèvent plus promptement que nous leurs armées; ils ont moins d'élan, mais plus d'obéissance. Pourquoi notre armée est-elle la meilleure de l'Europe? C'est non seulement parce qu'elle est la mieux composée, mais encore parce qu'elle est la mieux vêtue, la mieux nourrie[1]. Triste économie que celle que je ferais sur le ventre de mes enfants. Tout à l'heure, j'ai vaincu l'Europe, et j'ai ramené mon armée engraissée et ayant encore quatre campagnes dans le ventre. Il faut donc avant tout que nos armées soient maintenues sur le pied où elles existent, et se rappeler qu'à moi seul, j'ai trois fois plus de soldats que n'en avait Auguste. Je ne vis que dans la postérité, je travaille à fonder. Je veux établir un bon système d'administration. Un beau matin, j'en suis persuadé, on verra renaître l'Empire d'Occident, parce que les peuples fatigués se précipiteront sous le joug de la nation la mieux gouvernée. Au surplus, ajournons la discussion. Quant aux persécutions que suscitait aux voyageurs l'ancien droit de remuage, quoique je sois bien jeune, je me souviens d'avoir voyagé avant la Révolution avec trois ou quatre bouteilles dans mon cabriolet et jamais on ne m'arrêta pour me visiter. »

La séance fut levée.

« Ce discours de Napoléon, poursuit le comte Molé, fut plus long que je ne le rapporte, mais je réponds de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle j'ai recueilli,

1. Il omettait ici l'armée anglaise et n'entendait comparer la nôtre qu'à celles du continent. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à mesure qu'il parlait, ses idées les plus remarquables et les traits de son langage les plus caractéristiques. Si l'histoire était moins arrangée, si l'historien contemporain ou quasi contemporain visait moins à l'effet dramatique ou littéraire, il donnerait les discours de son héros tels qu'il les aurait entendus ou qu'on les lui aurait rapportés, et on verrait plus souvent de ces dissonances, de ces oppositions choquantes entre l'idée qu'on s'était faite d'un homme et les paroles échappées de sa bouche. Ici Napoléon avait parlé de Louis XVI, en disant qu'il était « imbécile » et qu'on l'avait « pendu ». A ses yeux, un roi qui s'était laissé détrôner était « imbécile », et aucune de ses qualités morales, à quelque degré d'élévation qu'elles fussent portées, ne méritait plus d'être mise en ligne de compte. Un roi détrôné, quel qu'il fût d'ailleurs, était l'objet de son dédain. Il savait mieux que personne quel avait été le supplice de l'infortuné monarque, mais ce mot « pendu », tombé de ses lèvres avec un laisser-aller et un mépris révoltants, s'adressait à ces régicides et à tous ces révolutionnaires du Conseil d'État, dont il voulait dissiper les ombrages[1], au moment où ils allaient attacher leur nom au rétablissement d'un vaste système d'impôts indirects, incompatible avec les souvenirs et les doctrines de la révolution. Il croyait qu'un esprit, ou, pour parler comme il pensait, un génie tel que le sien devait être rebelle à tous les prestiges, même à celui du malheur; qu'admirer, respecter, c'était dépendre, et que cette royauté elle-même, ce pouvoir souverain pour lesquels il exigeait de la multitude tant

1. Un tel langage sur le roi martyr remit soudain devant mes yeux le meurtre du duc d'Enghien. Ses hideuses paroles comme son crime étaient des gages qu'il donnait au parti révolutionnaire. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'hommages et de soumission, n'étaient encore pour lui qu'un sujet d'examen, d'analyse et il en parlait souvent comme le chimiste parle d'une substance qu'il décompose et recompose à son gré. »

Pendant les premiers mois qui suivirent sa nomination d'auditeur, M. Molé ne vit l'Empereur qu'au Conseil d'État. Les principales discussions portèrent sur les impôts indirects qu'il avait décidé de rétablir et l'organisation d'une université impériale, qui mettait toute l'éducation de la jeunesse dans la main du gouvernement.

A la séance suivante, l'Empereur, reprenant la question des octrois de Paris et des droits d'entrée sur la marée, interrogea les préfets de police et de la Seine, tous deux conseillers d'État hors section. Le premier était Dubois, le second Frochot. Une âpre rivalité existait entre eux. Dubois était pour le *statu quo*, qui mettait entre ses mains la nomination des « facteurs » préposés à la perception de sommes considérables. « Instrument aveugle du pouvoir absolu, il cherchait sa fortune dans la faveur du Maître, et ne songeait jamais à adoucir la rigueur ou la dureté des ordres ou des mesures qu'il exécutait par aucun de ces ménagements qui, loin d'être une infraction à son mandat, en eussent rendu l'exécution plus intelligente et plus facile. »

Frochot, ancien serviteur et admirateur de Mirabeau, imbu des principes politiques et économiques de 89, en soutenait encore les théories. Moins pratique que Dubois, il était aussi moins servile. Il était lié avec Regnault. Personne ne savait moins cacher que Napoléon, l'impression que les hommes faisaient sur lui et le degré d'estime ou de dédain qu'il avait pour eux. Il méprisait Dubois, et Frochot lui était parfai-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tement désagréable. Il conservait Dubois parce qu'il savait qu'il n'avait qu'un signe à faire pour lui faire exécuter n'importe quelle besogne, et ne se séparait pas de Frochot parce qu'il lui semblait un administrateur instruit et intègre, et qu'il ne voyait personne pour le remplacer.

Frochot proposait d'affermer la perception au profit de la ville de Paris, ce qui lui aurait procuré une plus forte somme que celle qui était perçue jusque là et le fermier se serait servi des facteurs. « Dubois persistant à défendre ses facteurs, l'Empereur s'écria : « Il y a un nombre déterminé de facteurs nommés par le Préfet de police, c'est donc un privilège. Pourquoi ne dirait-on pas aux facteurs, sans troubler l'ordre établi : payez votre privilège ? » C'était évidemment changer toutes les conditions imposées aux facteurs quand on les avait nommés, c'était briser leur existence, mais, écrit M. Molé : « Je m'empresse de le remarquer, Napoléon ne se faisait nul scrupule de porter atteinte à quelques intérêts acquis, ou même de violer les contrats, pour arriver au but qu'il poursuivait et dont il se préoccupait trop exclusivement, tant que durait l'ardeur de la poursuite. »

Des droits d'octroi pour Paris, on était passé aux droits d'entrée à la frontière. Prirent part à la discussion M. Collin, directeur des douanes, M. Réal, M. Bérenger et d'autres encore. L'Empereur ferma cette fastidieuse discussion pendant laquelle il n'avait laissé percer aucune trace de fatigue ou d'ennui. Un grand nombre de mains se levèrent pour adopter le projet, aucune ne se leva contre.

On reprit la loi des boissons. Tout avait été dit sur la matière. L'Empereur seul ne montrait aucune répugnance à continuer la discussion. Il voulait vaincre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses adversaires par la lassitude. L'archichancelier, « dont les traits exprimaient un ennui poussé jusqu'au désespoir », reproduisit les arguments des défenseurs du projet et implora la fin de la discussion « comme si sa conservation personnelle y était intéressée ». Il semblait que par une convention tacite, les opposants voulaient se dire qu'ils avaient résisté jusqu'aux dernières limites, et que l'Empereur voulait paraître n'avoir adopté un système d'impôt si impopulaire, qu'après avoir entendu les hommes les plus compétents et s'être convaincu que l'intérêt de la France et du Trésor ne lui avait pas permis d'hésiter.

Des boissons, on passait aux douanes, puis aux droits sur les tabacs. L'Empereur prenait part aux discussions et faisait évidemment son profit de ce qu'il entendait dire aux hommes les plus versés sur chaque sujet. Il sortait souvent du cadre de la question débattue et s'élevant à des considérations générales « travaillait constamment à familiariser ces révolutionnaires qui l'écoutaient, avec ses idées de pouvoir et de gouvernement, et à leur faire comprendre qu'en se rendant les instruments dociles et intelligents de ses desseins, les routes de la fortune et des honneurs s'ouvriraient devant eux ».

Au cours de la discussion sur la question des tabacs, on fit allusion aux entraves que le régime projeté apporterait aux droits de la propriété. Là-dessus l'Empereur s'écria : « Il en est de la liberté administrative, c'est-à-dire de celle que laisse l'administration, comme de celle qu'on a coutume d'appeler plus particulièrement la liberté civile, que protègent les tribunaux. Ces deux libertés cessent d'exister dès qu'elles sont sans limites ; sans limites, elles sont sans garanties. »

Ce fut dans les premiers jours de mars de cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

même année (1806) que Fourcroy lut son rapport sur l'Instruction publique. Napoléon lui avait à plusieurs reprises renvoyé son travail pour le modifier ou le refondre. Il voulait évidemment par là faire ressortir son insuffisance, et le diminuer dans l'opinion de tous ses collègues, avant de s'en séparer définitivement, comme il en avait depuis longtemps l'intention. Dans son rapport, Fourcroy proposait un plan d'éducation repoussé des hommes religieux et des esprits classiques, et tout à fait contraire aux vues de l'Empereur.

Le rapport terminé, l'Empereur prit la parole[1] :

« Avant de nous fixer sur la part à faire aux prêtres dans l'éducation, rendons-nous bien compte du rôle qu'ils ont joué dans le monde et qu'ils y joueront toujours. Il n'y a jamais eu que deux forces parmi les hommes, la force matérielle exercée par les soldats, la force morale exercée par les prêtres. Les Romains, auxquels il faut toujours revenir, n'avaient pas séparé la puissance civile de la puissance militaire. Constantin, le premier, se servit des prêtres pour établir cette séparation. Clovis n'a-t-il pas fondé sa monarchie par eux? Que dis-je? Depuis l'Empire romain toutes les monarchies se sont fondées de la même manière, en s'appuyant sur la même force, c'est-à-dire par les prêtres. Seule la monarchie prussienne, toute militaire, est sans puissance civile. Étant luthérienne, elle n'a pu se

1. Je me sers toujours ici des notes que je prenais au fur et à mesure qu'il parlait. Sa parole précipitée, brève, et empreinte du dépit qu'il ressentait de ce que l'expression ne venait pas assez vite m'obligeait à ne recueillir, et encore par abréviations, que les traits les plus saillants. Mais ayant avant tout la crainte de lui faire dire ce qu'il n'a pas dit ou d'altérer la physionomie de son langage, j'aime mieux m'attacher scrupuleusement à mes notes et donner en quelques lignes l'idée d'un discours assez long, complètement improvisé. (Note du comte Molé.)



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

servir des prêtres. En Autriche, au contraire, la puissance civile balance la puissance militaire par les prêtres. En France, vous le savez, les parlements donnant la main aux prêtres, et faisant alliance avec eux, formaient une puissance formidable, capable de tenir tête à la Cour, aux Seigneurs, en un mot aux gens d'épée. Combien de fois les prêtres et les moines n'ont-ils pas sauvé l'Europe de l'oppression des gens de guerre et du pouvoir militaire? Julien, pour échapper au pouvoir des évêques qui s'opposaient à sa puissance, se fit apostat. La Révolution a anéanti chez nous la puissance civile, il faut la recréer et nous ne pouvons nous servir des éléments qui seuls la constituaient autrefois. Le clergé a perdu ses richesses, il ne formera plus jamais un ordre dans l'État; la puissance civile ne peut se composer désormais que du corps qui aura la mission de former la jeunesse et de la magistrature chargée de rendre la justice et de faire exécuter les lois. Pour cela, il faut attirer dans ces deux carrières, par l'espérance d'une grande considération et d'une grande fortune. Le Sénat a déjà opéré ce grand bien. Beaucoup de gens entrent dans les fonctions publiques avec l'idée d'y arriver. Il faut combattre cette tendance de nos mœurs trop énervées, qui fait craindre le travail, l'effort, et jouir paisiblement de ce qu'on a, de ce qu'on est, sans chercher ni l'agrandissement ni la renommée. Cette disposition est universelle en Europe. On vit à la campagne, on demeure étranger aux destinées de son pays. J'ai vu en Autriche beaucoup d'hommes de mérite opiniâtrément décidés à vivre de cette manière. Je ne sais où cela nous conduira, mais quand les bons se retirent, les méchants s'enhardissent. Quant aux magistrats, j'attends le travail que j'ai demandé au grand Juge. Cet ordre aujourd'hui n'offre rien à l'espé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rance. Il faut que le juge qui travaille gagne beaucoup plus que celui qui ne fait rien. Je ne veux pas rétablir les épices; mais tout naturellement il faut qu'il ressorte du rôle qu'un juge en travaillant beaucoup puisse gagner vingt-cinq mille francs par an. Il y a en France vingt-sept Cours d'appel. Il faut que les places de premiers Présidents et de procureurs impériaux près de ces Cours, soient de très grandes places. »

Revenant brusquement de la magistrature à l'éducation publique, et en particulier à celle des filles, il ajouta :

« Quant aux femmes, il est très difficile de tracer un plan d'éducation pour elles. Elle doit se commencer et se poursuivre par les exemples qu'elles trouvent au foyer domestique. Rien ne peut remplacer une mère auprès de sa fille. Les jeunes filles ont le même but en entrant dans la vie, c'est le mariage, et l'éducation publique fait presque toujours de mauvaises femmes, des femmes frivoles, coquettes et légères. Pour en trouver des preuves, nous n'aurions pas bien loin à aller[1]. L'éducation commune, si bonne pour les hommes, si bonne à leur apprendre à se supporter mutuellement, et qui les prépare par la camaraderie à la grande vie, est une école de corruption pour les femmes. Les hommes sont faits pour le grand jour. Les femmes sont faites pour l'intimité de la famille et pour vivre dans leur intérieur. »

La séance fut levée.

1. Nous crûmes tous que ce trait de l'Empereur était lancé contre l'éducation et les élèves de Mme Campan. Hortense de Beauharnais, depuis reine de Hollande, les premières dames du palais de Joséphine sous le Consulat, en étaient pour la plupart sorties. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE IV

Organisation intérieure du Conseil d'État. — Portraits de l'architrésorier Lebrun et de l'archichancelier Cambacérès. — Les différents orateurs du Conseil d'État. — Portraits de Berlier, de Merlin de Douai, de Treilhard, de Regnault de Saint-Jean d'Angély. — Réflexions de M. Molé sur les hommes employés par Napoléon. — Discussion sur les sépultures. — Paroles de Napoléon sur la nécessité de la religion. — Paroles ironiques de Napoléon à l'adresse de Regnault de Saint-Jean d'Angély. — L'Empereur veut modifier les attributions du Conseil d'État pour éviter l'arbitraire. — Portrait de Napoléon orateur. — Les tribunaux spéciaux. — Opinion de M. Molé. — La loi sur l'enseignement. — Portrait de Jaubert. — Discours de Napoléon sur les ordres religieux. — Les Jésuites. — Discussion sur le sel. — Mot de Napoléon sur le secret du gouvernement.

M. Molé commençait à connaître son Conseil d'Etat, et à se familiariser non seulement avec les questions à l'étude, mais aussi avec les personnes. Il se met au courant des différentes branches de l'administration, perfectionne ses connaissances, mais en même temps observe les hommes et il ne résiste pas au plaisir, presque au besoin, de nous présenter les portraits de ceux qu'il rencontre sur sa route.

Dans l'absence de l'Empereur, la présidence revenait de droit à l'archichancelier Cambacérès, en l'absence de celui-ci, à l'architrésorier Lebrun. Pendant les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sept années que M. Molé siégea dans cette assemblée, l'architrésorier ne présida que trois ou quatre fois. « C'était, dit M. Molé, un beau vieillard bredouillant, n'aimant pas les affaires, et au fond plus littéraire que politique. Il avait fait en beau style, dans sa jeunesse, les discours et les proclamations que contresignait ou prononçait le chancelier Maupeou, et il avait fait une traduction du Tasse d'une rare élégance et qu'on lit toujours. »

Cambacérès était au contraire un homme d'affaires consommé, et un savant jurisconsulte. « Ancien conventionnel, il avait traversé la révolution, en ayant pour but principal de sa conduite d'y survivre. Au lieu de chercher sa sécurité dans l'obscurité, il s'était jeté tout au travers de la tempête, sans faire aucun effort pour la conjurer : n'ayant d'autre passion que de se conserver lui-même, il attendait que les circonstances l'indiquassent au parti qui l'emportait et qui entrait dans la période d'organisation; là son esprit judicieux, fertile en combinaisons variées, le faisait rechercher des hommes d'action embarrassés de leur victoire, et voulant donner à leur succès la sanction des lois. La rencontre d'un tel homme avait été pour l'Empereur une partie notable de sa fortune. Nul ne pouvait être plus propre à lui apprendre, sans s'en glorifier, les choses qu'il ignorait le plus. Nul ne pouvait employer plus de savoir et d'habileté à justifier par une forme légale les actes de sa toute-puissance, et à donner l'apparence du droit à ses plus violentes témérités. Quand il présidait, la discussion aboutissait bien vite. Il savait merveilleusement prévenir par un résumé clair et précis les objections qui auraient pu prolonger le débat. Les quatre présidents de section, entre lesquels il s'établissait toujours, savaient que la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

manière la plus sûre de lui plaire et de gagner sa faveur, était d'abréger la séance le plus possible. »

Chaque section du Conseil d'État avait des orateurs accrédités pour chaque matière. Pour les questions concernant le fisc c'était M. Defermon, président de la section des finances, assisté de Boulay de la Meurthe. A cette section appartenait également Bérenger, économiste de l'école anglaise, le seul ayant quelques idées saines sur le crédit, et qui n'osant attaquer l'arbitraire de l'Empereur dans les mesures fiscales se dédommageait en persiflant ses deux collègues.

Pour les questions de législation, c'était Berlier, régicide et républicain, qui avait voté contre l'Empire. « Sa voix doucereuse, dit M. Molé, son regard timide et incertain, son air impassible quoiqu'insinuant, lui donnaient le physique pour ainsi dire du Tartufe de Molière, quoique sa conduite et son langage le fissent ressembler plutôt à un rigide républicain. » A sa section appartenait également Merlin de Douai, l'auteur de la loi des suspects et de tant d'autres crimes législatifs. Voici le portrait qu'en fait le comte Molé :

« Il était l'objet d'une vive antipathie pour toute la jeunesse du Conseil d'État ; parmi elle plusieurs pouvaient lui attribuer la longue incarcération ou la mort révolutionnaire de leurs parents. Je ne crois pas qu'aucune figure ait jamais été la représentation aussi fidèle de l'homme auquel elle appartenait. Mince et svelte, ses reins allongés, sa marche timide et incertaine, rappelaient ces animaux féroces et poltrons qui rôdent la nuit pour surprendre dans son sommeil leur proie. Ses cheveux courts, frisés et poudrés, des bésicles qui semblaient lui servir encore plus à masquer son regard qu'à l'étendre, des lèvres minces comme celles d'un chat, de l'hyène, des animaux natu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rellement sanguinaires. Il s'effaçait, ne disait mot pendant toute une séance, restait surtout muet dès que le débat s'échauffait, ou que l'Empereur y faisait ce qu'on appelait de la réaction. Attentif cependant à tout ce qui se passait devant lui, épiant chaque mouvement, chaque geste de celui qui parlait, il frottait incessamment du pouce son autre main, comme si ce mouvement mécanique et assez dégoûtant, absorbait chez lui l'activité physique, de manière à rendre les forces de son esprit plus disponibles. L'Empereur, comme je crois l'avoir dit, l'interrogeait comme il eût ouvert son célèbre *répertoire* au mot sur lequel il voulait des éclaircissements. Quand Merlin parlait, les Treilhard, les Berlier, même Regnault écoutaient avec une curiosité et une déférence marquée, où l'auteur de la loi des suspects n'avait pas moins de part que le jurisconsulte érudit et savant. Je me suis toujours complu à étudier les figures, à observer les dehors de tous ces révolutionnaires émérites, casés et enrichis, dont je me trouvais entouré. Nul, je ne saurais assez le redire, ne m'a paru, autant que celui-ci, offrir le type du légiste subtil, sans pitié, étranger à toute sympathie humaine, et s'appliquant à revêtir des formes de la loi, de celles même de la justice, l'arbitraire le plus atroce et le plus meurtrier. »

Sans talent de parole, il était cependant le plus savant des jurisconsultes. L'Empereur le *feuilletait*, comme il aurait feuilleté le répertoire de jurisprudence, dont il était l'auteur. Celui que Napoléon goûtait le plus en ces matières était un ancien avocat, Treilhard. « Il avait naturellement l'esprit faux, tout aussi naturellement les sentiments révolutionnaires; envieux de toutes les supériorités sociales, le hasard seul l'avait empêché peut-être de se signaler par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des crimes qu'il n'eut pas l'occasion de commettre[1]. »

La section de l'Intérieur était présidée par Regnault de Saint-Jean d'Angély. Ayant joué un certain rôle en 1791, il avait passé le temps de la Terreur à se faire oublier. Ce qui le distinguait et le mettait au-dessus de tous les autres, c'était une merveilleuse facilité de compréhension et de parole. « Il savait se borner, même se taire, n'ennuyait jamais, quoiqu'il ne sortit guère de sa bouche un mot à retenir, une idée féconde, une pensée élevée. De mœurs assez corrompues, dépensant trop d'argent pour ne pas aimer un peu trop aussi à en recevoir ou à en gagner, il recherchait surtout les discussions où se plaçaient les idées générales, et où, comme celles de l'Instruction publique, il pouvait satisfaire son aversion pour les prêtres et la religion, dont il parlait avec le cynisme du XVIII^e^ siècle. »

En sa qualité de président de la section de l'Intérieur, c'était lui qui distribuait les affaires entre les auditeurs de cette section. Ayant une certaine antipathie pour M. Molé, il lui faisait une part petite et ingrate. Parfois il lui adressait bien quelques compliment « peu sincères » écrit M. Molé, mais il évitait de le mettre en évidence et ne le chargeait jamais d'un travail important. Cette antipathie provenait sans doute des sentiments religieux que M. Molé ne cherchait pas à dissimuler, et aussi de ce qu'il refusait d'assister aux parties de campagne qui se faisaient chez lui le dimanche.

Regnault de Saint-Jean d'Angély était doué d'une prodigieuse puissance de travail. L'Empereur lui envoyait une foule de questions et d'affaires de toutes espèces, à étudier et à examiner. Regnault travaillait

1. Il faut se rappeler que le père de M. Molé avait été une des victimes des tribunaux revolutionnaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jour et nuit sans pour cela « se refuser à aucun de ses grossiers penchants ». Quand une solution pouvait se trouver, il la trouvait tout de suite, sans que la réflexion ou la méditation n'y puissent rien ajouter. Aussi Napoléon le mettait-il au premier rang de ses instruments. « Quel dommage, me disait-il quelques années plus tard, écrit M. Molé, que Regnault aime tant l'argent et les plaisirs qu'il procure ! Ce serait un ministre de l'Intérieur, et jamais je n'en ai pu trouver un ! »

« En résumé, continue le comte Molé, je dirai du Conseil d'État et des membres de cette assemblée, ce qu'on a dit avec tant de vérité de nos grandes armées et des généraux qui les commandaient. Quand Napoléon était à la tête de ces dernières, elles devenaient irrésistibles, et les généraux sous ses ordres semblaient tous de grands capitaines. Était-il absent, ces armées avaient peine à se maintenir, et les lieutenants de Napoléon, commandant en chef, se divisaient, s'enviaient et ne faisaient plus rien. Cette longue table en fer à cheval du Conseil d'État, toute garnie d'hommes d'origine et d'opinions si différentes, dont pas un ne pouvait être cité comme un grand esprit, ni comme un talent supérieur, se transformait quand, au bout du fer à cheval, sur une estrade, on voyait apparaître le génie organisateur. Elle devenait alors sous sa main comme un clavier dont il tirait des sons et composait des accords, bien moins dus à l'instrument lui-même qu'à celui qui savait s'en servir.

« Je le dirais de tous ceux que Napoléon employa dans le civil ou dans l'armée; en les mettant à leur place, en leur demandant seulement ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils savaient, il doublait leur aptitude et leurs succès. Napoléon tombé, j'ai vu les mêmes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hommes employés sous la Restauration; ils ne justifiaient plus l'idée qu'ils m'avaient donnée d'eux. On pourrait souvent comparer les hommes à des zéros, dont le chiffre qui les précède fait toute la valeur. Otez Louis XIV et nul ne saurait dire ce qu'auraient été sans lui tant de grands capitaines, de grands magistrats, de grands écrivains, moins encouragés, moins appuyés, obligés de se faire eux-mêmes leur place. Napoléon de moins, nous avons vu ce qu'étaient ses lieutenants, ses conseillers d'État et tant d'autres, qui n'ont brillé que du reflet de sa gloire et de son génie. »

A la séance du 4 mars, au cours d'une discussion sur les sépultures, il fut question d'une réclamation formulée par l'entrepreneur des sépultures. Napoléon intervint. « Combien, dit-il, en coûte-t-il à un homme pour se faire enterrer? Je ne parle pas du riche, je ne m'en inquiète pas. Il se fait enterrer selon son gré avec pompe, simplicité, chrétiennement ou autrement. Mais le petit marchand, le rentier, l'ouvrier, le pauvre, que doit-il donner à l'entrepreneur, à la municipalité, aux prêtres? »

Regnault de Saint-Jean d'Angély ne manqua pas cette occasion de tomber sur les prêtres. Il les représenta comme exigeant de l'argent, même de ceux qui ne pouvaient payer les quatre planches de leur cercueil, et refusant leurs prières à ceux dont ils ne pouvaient rien tirer.

« Voulez-vous savoir la vérité, s'écria Napoléon, c'est que M. Regnault qui est philosophe, déteste les prêtres et voudrait bien nous faire croire qu'ils ressemblent tous à quelques-uns d'entre eux, indignes de ce nom, en bien petit nombre qu'il a rencontrés je ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sais où. Venons au vrai : les consolations de la religion pendant la vie, ses dernières prières après la mort, doivent appartenir à tout le monde. N'a pas lu l'Évangile celui qui l'oublie ou pense autrement. A ce propos, je rappellerai un abus bien plus véritable, un scandale qui se passe au grand jour, je veux parler de ces spectacles donnés sans cesse dans les églises, de ces messes en musique, auxquelles on n'assiste qu'en payant à la porte, où l'on entend les plus belles voix de l'Opéra accompagnées par l'orchestre[1]. Qu'il y ait quelques places meilleures, quelques sièges plus commodes loués aux personnes qui voudront les payer, j'y consens, mais il faut que le parterre soit gratis et à tout le monde. Quoi de plus infâme, de plus impolitique, de plus antisocial, de plus antichrétien que de rendre l'accès des églises difficile au peuple? C'est ne pas entendre le mystère de la religion. Ce mystère n'est pas celui de l'incarnation. Celui-là je ne le discute pas, pas plus que tous les dogmes. Mais je vois dans la religion tout le mystère de la société. Je soutiens qu'il y est tout entier et que, hors des préceptes et des doctrines de l'Évangile, il n'y a point de société qui puisse fleurir, ni de civilisation véritable. Qu'est-ce qui fait que le pauvre trouve tout simple que dix cheminées fument dans mon palais, tandis qu'il meurt de froid, que j'aie dix habits dans ma garde-robe, tandis qu'il va nu, que l'on serve sur ma table à chaque repas de quoi nourrir une famille pendant une semaine? C'est la religion, qui lui dit que dans une autre vie je serai son égal, que même il a plus de chance pour y être heureux que moi. Il faut

1. Il faisait allusion particulièrement aux messes de ce genre célébrées à Saint-Roch, et dont une avait eu lieu tout récemment. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donc que le pavé des églises soit à tout le monde, qu'il n'en coûte que peu au pauvre pour qu'on prie sur sa tombe. Je dis qu'il faut qu'il lui en coûte peu, car il faut bien se garder de l'humilier, en lui proposant de l'enterrer gratuitement. Conservons-lui précieusement ce qui lui reste de dignité. C'est le sentiment qui pendant sa vie l'a préservé du crime. »

On resta sans conclure, et la discussion tourna en conversation, comme il arrivait quand l'Empereur présidait.

On passa à d'autres sujets, et l'on lut un projet dont l'objet était de transformer, en certains cas, le Conseil d'État en Conseil des *dépêches* ou *parties*. Croyant plaire à l'Empereur, on donnait souvent les noms des anciennes institutions à des projets qui en différaient profondément. Parfois cela lui déplaisait, il ne dissimulait pas alors sa mauvaise humeur contre le flatteur maladroit, haussait les épaules et faisait remarquer la dissonance entre les dénominations anciennes et les nouvelles institutions.

« Ce projet ne signifie rien, dit l'Empereur avec impatience, voici quelles sont mes idées :

« Les dilapidateurs de la fortune publique et d'autres coupables de cette espèce échappent aux tribunaux, ou sont trop lentement atteints par eux. Qu'arrive-t-il? C'est que pour faire marcher la chose et procurer bonne et prompte justice, je suis obligé à des actes arbitraires qui paraissent tyranniques. Sous mon règne cela n'a d'inconvénient que de faire crier un moment, parce que je sais garder certaines mesures, ne pas abuser de ma puissance, ni surtout de la confiance que la nation a en moi. Mais on ne peut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

compter de même sur la modération de mes successeurs, et sur l'ascendant qu'ils sauront exercer sur ce peuple français qui n'obéit volontiers qu'au souverain dont il est fier, et auquel il croit la force de le faire rentrer dans l'ordre, s'il s'en écartait. Il faut une bonne institution qui rende inutile que mes successeurs aient les mêmes avantages que moi. Il faut clairement préciser les délits qui seront jugés et punis par le Conseil d'État, et les cas où il se constituera à cet effet tribunal civil ou correctionnel. Alors sans doute je n'y paraîtrai pas. En France, le souverain ne doit jamais juger; nous ne sommes plus au temps de saint Louis. Nos mœurs et nos idées s'y opposent. Je sais par expérience qu'il n'en est pas de même partout. En Égypte, je me faisais respecter en rendant moi-même la justice. Mais ici, il en serait tout autrement. Faisons donc une bonne institution, je vous le demande, qui me mette moins souvent dans le cas d'avoir recours à l'arbitraire, et que mes successeurs trouvent tout établie. Je sais que cela ne servira à rien sous un prince imbécile; mais rien ne servira alors, car je ne crois pas que ce pays puisse désormais se laisser gouverner par un prince imbécile. Il ne faut prévoir que ce qui est probable. Ce sont les princes médiocres qui sont de beaucoup les plus nombreux. Ceux-là peuvent très bien gouverner s'ils se trouvent à la tête d'une bonne machine de gouvernement. »

L'Empereur se tut et leva brusquement la séance.

« Je suis sûr, continue M. Molé, qu'aucun de ceux qui cherchent à se représenter cet homme extraordinaire ne se doute du peu de suite, je dirai même du désordre qui régnait dans cet esprit dont l'inépuisable verve était peut-être le trait le plus saillant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ceux qui avaient entendu quelques-unes de ces allocutions en public parlaient toujours de sa parole *saccadée*. Ce dernier mot allait bien mieux à sa pensée. Enfoncé dans le fauteuil où il présidait le Conseil d'État, recueilli, absorbé dans sa méditation au point d'oublier l'endroit où il était, et jusqu'à ceux qui l'écoutaient, son regard perdu et distrait, cette longue et petite tabatière en or, qu'il ouvrait continuellement et machinalement pour y prendre des pincées de tabac qu'il aspirait sans bruit, et dont la plus grande partie retombait sur les revers blancs de son uniforme, qui en restaient saupoudrés, enfin ce mouvement machinal de son bras pour remettre derrière lui au chambellan de service la dite tabatière qui lui revenait bientôt remplie, tout cela faisait si bien de lui l'homme méditant dans la solitude, que tous les yeux fixés sur sa figure l'observaient en silence, et qu'on évitait de faire du bruit, de peur de troubler un travail intérieur dont on attendait curieusement la fin et le produit.

« A mesure que sa pensée naissait, il la laissait sortir de sa bouche sans souci de la forme dont elle serait revêtue. Peu lui importait la question dont on s'occupait ; dédaigneux de toute règle, se plaçant plus haut que les convenances, il regardait comme le privilège de sa supériorité sur les autres hommes de penser tout haut et de laisser librement son cerveau produire, sa bouche proférer, en comptant sur l'attention et le respect avec lesquels ses moindres paroles seraient recueillies par des auditeurs, dont le plus éminent se sentait encore si inférieur à lui. Il n'avait nulle crainte de se mettre en contradiction avec lui-même ; ingénieux à trouver des raisons fines et plausibles à l'appui de toutes les opinions, il mettait moins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de prix à bien choisir entre elles qu'à prouver que son esprit faisait le tour de toutes les questions et qu'il n'y avait pas une seule idée qu'elles pussent suggérer, qui ne lui fût venue. Mais entraîné par la vivacité du débat, quelquefois même par la contradiction, car il la voulait d'ordinaire libre et complète, à soutenir le pour et le contre, le *contre* devenant une revanche pour ceux que le *pour* avait offensés, et si par exemple il attaquait les Jésuites, qu'il avait loués la veille, un regard satisfait et intelligent de M. Regnault lui annonçait que la philosophie comptait encore sur lui. Sa position dans le Conseil entre deux partis qui se haïssaient faisait ainsi pour lui de ce qui est une faute pour tout le monde, une tactique et une habileté. D'ailleurs ces deux partis, stupéfaits de le voir déployer tant de ressources et d'artifices pour les mettre d'accord au lieu de les briser, se persuadaient de plus en plus que s'il ne leur donnait pas toute satisfaction, il leur épargnerait toujours d'être livrés à leurs adversaires, ou humiliés devant eux. »

Dans la séance du 8 mars, le Conseil d'État eut à s'occuper d'un projet qui rendait les gendarmes justiciables des tribunaux spéciaux. L'Empereur combattit le projet.

« Les tribunaux spéciaux, dit-il, ont été créés pour punir des délits passagers, en particulier les faux dont nous étions inondés; les délits diminuent. Bientôt les tribunaux spéciaux seront inutiles. Ne prolongez pas leur existence en étendant leurs attributions. Mieux vaudrait rétablir tout simplement les jugements prévôtaux dont l'utilité, même la nécessité, pourrait être soutenue. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« En entendant ces paroles, écrit M. Molé, je me rappelais qu'il s'était servi d'une Commission militaire pour assassiner le dernier rejeton de cette branche la plus guerrière et la plus glorieuse de la maison de Bourbon. L'Empereur avait tort de ranger les commissions militaires parmi les tribunaux. Rien ne ressemble moins à un tribunal qu'une telle Commission, et rien de moins conforme aux règles ordinaires de la justice que les arrêts qu'elle rend. Il ne faut pas confondre la Commission militaire avec le Conseil de guerre. La première, à bien peu d'exceptions près, n'est qu'une création du plus fort pour satisfaire sa colère ou assouvir sa vengeance; l'autre est un tribunal spécial, quoique ordinaire, dont la loi a déterminé d'avance la composition pour juger des hommes et des délits spéciaux. Ce qui doit dominer avant tout aux yeux du militaire jugeant un militaire, c'est le maintien du principe d'obéissance sur lequel la constitution tout entière de l'armée repose. Mais lorsqu'il s'agit de prononcer sur d'autres personnes ou d'autres crimes et délits, le principe de l'obéissance passive corrompt l'esprit du juge et ne lui permet aucune indépendance à l'égard du pouvoir qui lui a conféré ses exceptionnelles fonctions. »

***

Le projet de loi sur l'enseignement fut repris dans la séance du 11 mars. Napoléon prit part à la discussion, et tint des propos nettement en contradiction avec ceux qu'il avait tenus dans une séance précédente. En lisant ce qui suit on se convaincra, écrit M. Molé, « de cette vérité, c'est qu'il n'a jamais eu la moitié de la suite et des plans qu'on lui suppose. Dominé par la



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

circonstance du moment, par un accident, ou ainsi qu'il me l'a dit plus d'une fois, par son humeur, sa santé et le sentiment de bien-être ou de malaise qu'elle lui causait, il parlait un langage tout opposé à celui qu'il avait tenu, méprisant toujours trop les hommes pour s'embarrasser de ces contradictions, devant lesquelles tout autre que lui aurait reculé ».

En venant ce jour-là au Conseil d'État, Napoléon était bien décidé à ruiner Fourcroy et à le rendre impossible, même aux yeux de ses amis, à la tête de l'Instruction publique.

Voici le récit que M. Molé nous fait de cette séance :

« Napoléon lui laissa lire son nouveau et troisième rapport. « Mon idée, s'écria-t-il, n'a donc pas encore été saisie? Me suis-je donc mal expliqué? » et ici chacun et Fourcroy lui-même lui criant : si! si! si! il la développa de nouveau et présenta en les abrégeant toutes les considérations dans lesquelles il était précédemment entré. Jaubert, qui se rappelait avec tout le Conseil l'éloge qu'il avait fait des congrégations, crut lui plaire en sortant de l'équivoque et perçant le nuage, il soutint avec confiance que l'éducation en France devait être remise à une congrégation religieuse. Il en donna même les meilleurs raisons.

« Jaubert, ami particulier de l'archichancelier, depuis gouverneur de la Banque de France, fut le plus bienveillant des égoïstes ; il était assez aimé de la jeunesse, qui se moquait cependant de sa belle figure qu'on prétendait ressembler à celle de Louis XV, de ses formes arrondies, de ses genoux pliants et de son regard attendri et caressant. Frisé à *l'oiseau royal*, ce qui devenait très rare, il n'était pas moins des petits dîners de Cambacérès que des grands. Sans talent vé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ritable, ni même une aptitude remarquable pour les affaires, il les entendait cependant, et aurait été dans tous les temps commode et agréable à un ministre ou à un prince, pour en faire un subordonné distingué entre les subordonnés.

« L'Empereur qui détestait qu'on le tînt pour lié par ses paroles, et qui ne souffrait jamais qu'on l'engageât plus vite qu'il ne voulait, prit aussitôt la thèse contraire. Il le fit toutefois en balançant les arguments pour et contre, mais avant tout il professa le respect de ce qu'il appelait l'esprit de son temps et des résultats d'une révolution qu'il voulait *terminer et non désavouer*. Après avoir analysé les avantages et les inconvénients des congrégations religieuses, rappelé le bien qu'elles avaient fait, les abus ou les excès où elles étaient tombées, il dit qu'il ne dépendait pas de lui, qu'il ne serait même pas au pouvoir de personne de les rétablir, que personne ne se faisait plus moine depuis que les vœux étaient interdits avant vingt et un ans.

« Encore quarante ans, s'écria-t-il, et sans secousse, tous les ordres religieux se seraient éteints. Pour établir aujourd'hui une congrégation nouvelle, ou même pour rétablir une de celles qui ont existé, il ne faudrait pas seulement les exemples et l'autorité d'un saint, il faudrait encore des hommes qui s'en laissassent toucher. Les moines, dans l'origine, ne se sont pas établis pour élever la jeunesse; ils avaient seulement pour but de fuir le monde et ses dangers, et d'appeler par leurs prières les bénédictions du ciel sur la terre. Le fanatisme fut le principe et le soutien des ordres religieux. Ils nous viennent du désert. Un homme d'un esprit exalté embrassait la solitude, il y

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pratiquait des austérités incroyables, et attirait par le spectacle de sa vie les habitants des pays voisins. Il sortait du cerveau de ce solitaire, qu'on l'appelle saint ou comme l'on voudra, il sortait une règle sous laquelle venaient se ranger des âmes que la foi ou le fanatisme embrasait. Les papes ont soutenu de toute leur puissance les moines; ils étaient leurs soldats. Moi qui suis un chef temporel, et qui n'ai à m'occuper que du bonheur des hommes sur la terre, surtout des meilleurs moyens de les faire vivre en société, ce qui devient de plus en plus difficile, je ne dois pas faire de vains efforts pour ressusciter des vertus inutiles et de convention, telles que la chasteté et bien d'autres encore. Quand on nous dit que les prêtres doivent garder le célibat, je le crois parce que notre mère l'Église l'a prononcé, et que nous devons le croire; mais puisqu'il n'existe plus de moines, il n'est pas dans mon intérêt, ni même en ma puissance de les rétablir. Je dois redouter un seul corps d'enseignement livré aux idées religieuses, et bien mieux dans la main de l'Église que dans la mienne. Si je voulais remettre l'éducation de la jeunesse aux ordres religieux, j'aimerais encore mieux qu'il y en eût plusieurs qui enseignassent, que s'il n'y en avait qu'un seul. »

« Dans ce discours, dont mes notes ne me fournissent pas la fin, que de fausses appréciations, que d'erreurs historiques, que de préjugés nés du temps, je dirai même que de préventions philosophiques et révolutionnaires dans cet esprit cependant si supérieur, et que la pratique du gouvernement, non moins que l'expérience, redressait tous les jours! Le respect professé pour le célibat des prêtres, parce que « notre sainte mère l'Église » l'avait ordonné, était plus que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

compensé par l'oraison funèbre des congrégations qui l'avait précédé. Les visages de l'assistance, de Jaubert en particulier, exprimaient cette approbation béate que les courtisans prodiguent aux moindres paroles du maître. Mais les philosophes tels que Regnault et Fourcroy laissaient voir une joie véritable du langage qu'ils venaient d'entendre. Sans être satisfaits, ils étaient au moins rassurés; ils cessaient de craindre une réaction religieuse qui aurait pu les atteindre même dans leur ambition et leur position dans le gouvernement. »

La séance suivante fut consacrée à la discussion sur les biens des communes, et à l'impôt sur le sel. Elle fut marquée par l'intervention de Napoléon sur ces deux questions.

Comme on cherchait à régler l'exercice du droit de propriété pour les communes :

« Les communes, dit-il, ne sont pas de véritables propriétaires. Il n'y a point de propriété sans le droit d'user et d'abuser; or les communes ne peuvent user de leurs biens sans que je les y autorise, et mon devoir est de les empêcher d'abuser. Ce sont des mineurs qui dissiperaient, s'endetteraient, si un tuteur aussi ferme qu'éclairé ne s'y opposait. »

Quant au sel, Defermon et Treilhard exprimèrent le regret qu'un impôt si onéreux pour le pauvre dans certaines régions de la France ait été repris. Napoléon s'écria :

« On dit dans les coteries que je veux rétablir la gabelle. Vous savez jusqu'à quel point c'est calomnier mes intentions. Je ne veux pas rétablir la gabelle, parce que je ne crois pas que ce soit utile. Si je le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

croyais utile et bon en soi, je serais bien assez hardi, pardieu ! pour le faire malgré les clabauderies, dussè-je être égorgé pour l'avoir fait. Je suis tantôt renard, tantôt lion. Tout le secret du gouvernement consiste à savoir quand il faut être l'un ou l'autre. »

« Ici malheureusement, continue M. Molé, les notes écrites à mesure que l'Empereur parlait m'abandonnent. Je suis obligé de recourir à des souvenirs autrement recueillis et restés profondément gravés dans ma mémoire. J'ai longuement raconté dans mes Mémoires[1] tout ce qui a trait à l'avènement de Fontanes comme grand maître de l'Université. C'est avec la finesse du renard qu'il avait préparé le parti philosophique à subir un tel choix, et convaincu les amis de Fourcroy lui-même de l'impossibilité de le laisser à la tête de l'Instruction publique.

« Mais que deviendront mes mémoires, si peu avancés? et qu'elle sera définitivement ma dernière volonté sur leur avenir? je ne saurais le dire. C'est en désespoir de les achever que j'ai voulu essayer de préserver de l'oubli mes rapports avec Napoléon. Je tiens aussi, je l'avoue, et même je tiens beaucoup, à ce que ceux qui viendront après moi et qui n'auront pas connu cet homme extraordinaire, lisent le jugement que j'ai porté de lui. Nul peut-être n'a été mieux placé, oserais-je l'ajouter, mieux doué que moi, pour l'apprécier avec pleine justesse. Des facultés comme les siennes étaient propres à exciter ma plus grande admiration, mais je suis trop sensible au vrai beau, ce beau où le bien et l'honnête sont étroitement unis à la grandeur, pour confondre ici l'homme avec les

1. Le comte Molé fait allusion ici à la partie de ses mémoires qui nous manque. (Voir l'avant-propos.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

facultés, et n'avoir pas constaté, lorsqu'il y avait lieu, combien l'esprit, dans cette nature singulière, savait se passer de l'âme et du cœur. Si j'avertis ici le lecteur de la fin de mes notes et des autres sources où je vais puiser mes souvenirs, c'est que je veux qu'il puisse me mesurer sa confiance, et juger de l'authenticité des faits que j'aurai affirmés. Je n'ai qu'une prétention, c'est d'être le plus exact et le plus sincère des narrateurs. Je suis né avec un amour peut-être excessif pour la vérité. Elle m'entraîne, et il peut m'arriver de la dire à mes propres dépens, lorsque pour moi, comme pour les autres, il eût mieux valu la taire. Ces précautions prises, je continue mon récit, et je marche vers mon but avec une entière sécurité. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE V

Affaire des Juifs d'Alsace. — Rapports du ministre de l'Intérieur et du grand Juge. — Le Président de la section de l'Intérieur invite M. Molé à faire des recherches sur les Juifs depuis la chute de Jérusalem. — M. Molé remet son travail à Regnault de Saint-Jean d'Angély. — Entretien avec ce dernier. — Piége que lui tend Regnault. — Portrait de Beugnot. — Opinion de celui-ci sur les Juifs. — Beugnot, rapporteur. — Discussion de l'affaire des Juifs au Conseil d'État en présence de l'Empereur. — Napoléon fait publier au *Moniteur* le travail de M. Molé. — Celui-ci est appelé auprès de Napoléon. — Les idées de l'Empereur sur la question. — Décret du 30 mai 1806. — Décret du mois de mars 1807 créant des maîtres des requêtes au Conseil d'État. — Erreur de M. Thiers relativement à cette mesure. — Jugement sur Thiers. — Les nouveaux maîtres des requêtes. — Erreur de M. Thiers au sujet de ces nominations. Rectification de M. Molé. — Portrait du baron de Fréville. — Comité du contentieux. — Première assemblée civile et politique. — Le grand Sanhédrin. — Explication du mot : ordre, dans les idées de l'Empereur. — M. Furtado. — Composition de l'Assemblée des Juifs. — Quelques mots de M. Molé sur lui-même. — Rapport des trois commissaires. — Napoléon détourné de cette affaire. — Manque de suite dans les idées de l'Empereur.

Vers cette époque, une affaire importante renvoyée à la section de l'Intérieur au Conseil d'État rappela par le plus grand des hasards l'attention de l'Empereur sur M. Molé. Le ministre de l'Intérieur et le grand Juge avaient fait séparément un rapport à l'Empereur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sur la triste situation des propriétaires des départements formés par les anciennes province d'Alsace et de Lorraine. Un grand nombre d'entre eux avaient été forcés d'emprunter aux juifs, très nombreux dans ces contrées, à des taux plus qu'usuraires, et pour libérer leurs personnes (la prison pour dettes, existait alors) d'hypothéquer leurs immeubles. La presque totalité du sol, disaient les deux ministres, allait passer aux mains des juifs. Le président de la section, « en distraction sans doute, écrit M. Molé, me donna à examiner les volumineux dossiers annexés aux deux rapports : « Vous devriez, me dit-il, faire quelques recherches sur l'état des juifs, depuis la chute de Jérusalem jusqu'à ce jour, dans le monde, et plus particulièrement en Europe et en France ».

Cette affaire le frappa; elle lui sembla une des plus considérables dont il avait eu à s'occuper jusque là et l'intéressa prodigieusement. « Je n'étais pas tout à fait neuf sur cette question, écrit-il, je savais et croyais ce que la religion nous enseigne sur la malédiction dont ce peuple est frappé. J'avais recherché plus d'une fois l'explication de leur étrange morale sur l'usure qu'ils pratiquaient envers les chrétiens, enfin je m'étais demandé, tout en poursuivant mes études sur cette matière, si les chrétiens et les gouvernements chrétiens n'avaient pas aussi des devoirs envers ces gens-là, et si le premier de ces devoirs n'était pas de chercher à les rendre plus honnêtes, à défaut de pouvoir les convertir. Toutes ces questions, qui avaient plus d'une fois occupé ma jeunesse, se présentaient à la fois à mon esprit, et je me réjouissais de l'occassion qui venait s'offrir de les examiner de nouveau et à un point de vue pratique. Je m'emparai donc avec joie de cette masse de papiers qui m'était confiée, je les mis dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ma voiture, et, dès le lendemain, j'en commençai le dépouillement. »

Il se rendit compte tout de suite que le mal dont se plaignaient les Alsaciens et les Lorrains était réel, et que la gravité n'en était nullement exagérée. Aucun des deux ministres n'en indiquait le remède. Napoléon avait annoté leurs rapports simplement de quelques mots, indiquant qu'il ne reculerait pas devant une mesure arbitraire, et n'hésiterait pas à réduire ou même à annuler les hypothèques.

Pour répondre au désir de M. Regnault, M. Molé va chercher à la Bibliothèque Impériale tous les livres qui lui paraissent susceptibles d'être consultés et se met assidument à l'œuvre. Il y travaille tout le jour, ne s'interrompant que pour prendres ses repas, et une partie de la nuit. Il fait une compilation fort étendue, « qui fut loin de valoir la peine qu'elle me coûta », écrit-il.

Il remet son travail à M. Regnault en lui disant que s'il voulait réunir la section, il lui exposerait son travail et les mesures à prendre pour parer au mal constaté et en prévenir le retour. M. Regnault trouva téméraire que M. Molé se permît d'avoir un avis, alors qu'il ne lui avait demandé que d'examiner la question. « Je convoquerai la section, et je lirai auparavant vos recherches sur l'état des juifs », lui répondit-il sèchement.

Deux jours après il lui demande quelles étaient ses vues sur le remède, et surtout sur les moyens à employer pour éviter le retour d'une situation semblable.

« Les juifs, lui répondit M. Molé, expient leur crime, j'en suis convaincu. Rien ne peut expliquer leur situation, même aux yeux de la raison, sans admettre la malédiction dont ils ont été frappés. Mais je ne crois

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas que nous devions nous rendre les exécuteurs de l'arrêt prononcé contre eux. Ils sont des hommes, et à ce titre nous avons, et les Gouvernements ont certains devoirs à remplir envers eux. Le premier, c'est de les initier à la pratique des vertus civiles et à une morale qui les fasse cesser d'être si nuisibles aux chrétiens au milieu desquels ils vivent, et dont la protection peut seule les dérober à la prévention, et souvent à la colère qu'ils excitent. — Oh! interrompit M Regnault, je ne puis adopter votre point de départ. Les juifs sont avilis par la longue oppression sous laquelle le préjugé chrétien les a fait gémir. Soumettez-les aux mêmes lois, accordez-leur les mêmes conditions qu'aux autres hommes, ne faites pas une exception, pour leur culte ni pour leurs croyances, à ce grand principe de la liberté de conscience, la plus précieuse des conquêtes de 89, et vous les verrez bientôt se relever de leur abaissement, et abandonner les fausses maximes à l'aide desquelles ils pratiquent l'usure, et qui n'ont été pour eux qu'un moyen de défense, une revanche ou, si vous voulez, une vengeance tirée de leurs oppresseurs. Au surplus, monsieur, vous pourrez exposer vos vues et les défendre devant la section de l'Intérieur, qui se réunira demain. »

M. Regnault ne laissait pas les auditeurs porter la parole devant les Conseillers d'État sur les affaires qu'il leur donnait à étudier. Les dossiers lui étaient remis avec une analyse raisonnée, et il les distribuait aux conseillers en les nommant rapporteurs devant la section et devant la réunion plénière du Conseil d'État. Il était évident que M. Regnault avait envie que M. Molé se fit mal voir de la section et du conseil par sa prétention de vouloir prendre la parole, lui simple auditeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je me présentai donc le lendemain, écrit-il, dans l'attitude la plus modeste et ne dis mot, jusqu'au moment où le président ayant annoncé que je m'étais livré sur l'état des juifs à des recherches curieuses, ajouta : « que j'avais aussi sur les moyens d'améliorer l'état moral des juifs des vues qui lui avaient paru très élevées, quoiqu'elles sortissent peut-être des limites où les ministres avaient pris soin de se renfermer dans leurs rapports et qu'il serait charmé que je les communiquasse à la section qui les apprécierait. » Le piège était trop clair pour y tomber. Je répliquai que M. Regnault donnait trop de consistance à une simple conversation que j'avais eue avec lui, que loin d'user de la permission qu'il semblait m'accorder, j'écouterais attentivement la discussion qui allait s'ouvrir et tâcherais d'en profiter ».

Pas un orateur n'admit la malédiction des juifs et son expiation. Tous, au contraire, se placèrent au point de vue de M. Regnault. Un de ceux qui frappèrent le plus M. Molé par son esprit sectaire était un homme qu'il rencontrait depuis peu à la section, et pour lequel il ressentait une répulsion instinctive. « Je lui trouvais de l'esprit, dit-il, et surtout de celui qu'on appelle argent comptant. Il racontait plaisamment, s'y complaisait, visait au trait et surtout à exciter le rire dont il ne manquait jamais de donner l'exemple. Sa mémoire était inépuisable, son répertoire d'anecdotes n'avait point de fin ; très souvent c'était aux dépens de sa propre dignité et de son caractère qu'il amusait ses collègues ; il se sacrifiait lui-même dans ses récits, jusqu'au point d'inspirer un dégoût visible à ces rudes et âpres révolutionnaires qui l'écoutaient et le prenaient pour un débris de l'ancien régime, quoiqu'il ne fût qu'un produit secondaire du XVIII^e^ siècle, et ancien membre de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Assemblée législative, imbu des principes de 89. Cet homme était M. Beugnot, et puisqu'il se présente ici sous ma plume, je ne puis me refuser à la tentation de tracer son portrait.

« Qu'on se figure un homme de six pieds environ, avec une tête énorme, des cheveux ras poudrés, à la peau rugueuse et luisante, avec des traits vus à la loupe. Ses gros yeux contenus à peine dans leur orbite auraient quelque chose de sauvage et de menaçant, si leur agitation perpétuelle, leur retraite instantanée devant d'autres yeux qui les fixaient n'avaient pleinement rassuré, en révélant au spectateur le caractère le plus craintif, tranchons le mot, le plus peureux. Son buste court, ses épaules arrondies étaient supportés par de vraies échasses, c'est-à-dire par des cuisses et des jambes singulièrement grêles, et tout ce long corps avait une flexibilité, une absence de tenue et de soutien qui le faisait ressembler moins à un géant qu'à un arlequin. »

M. Beugnot, dans son discours, représenta l'usure et toutes les pratiques des juifs comme la conséquence fatale des rigueurs avilissantes que le préjugé chrétien avait fait peser sur eux. De temps à autre, Regnault regardait M. Molé; il leva la séance après avoir nommé M. Beugnot rapporteur.

On était au mois d'avril ou de mai; l'Empereur habitait Saint-Cloud, et y réunissait le Conseil d'État. L'affaire des juifs était à l'ordre du jour, l'Empereur donna la parole à M. Beugnot.

« Celui-ci, rouge et tremblant, raconte M. Molé, commença ou plutôt répéta le discours qu'il avait prononcé à la section de l'Intérieur, tout en gardant plus de ménagements sur ce qu'il avait appelé le préjugé chrétien et en y mêlant des formes plus oratoires et une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

philanthropie plus ardente et surtout déclamatoire en faveur des juifs.

« Le visage de l'Empereur était curieux à observer. Il me fut démontré tout d'abord que l'orateur n'était ni un esprit qu'il goûtait, ni un homme dont il fît grand cas. Bientôt le sourire sardonique se plaça sur sa bouche; clignant des yeux et haussant légèrement les épaules, il lui adressa, quand il eut fini, quelques paroles nerveuses qui exprimaient son mépris pour ces fermes esprits qui accusaient le *préjugé chrétien*. Il affirma la malédiction sous le poids de laquelle les juifs expiaient leur forfait, et annonça l'intention de mettre un terme à leur usure et de *racheter*, ce fut son expression, les malheureux propriétaires de l'Alsace tombés dans leurs mains. Beugnot, abasourdi, rougissait jusqu'au coup de sang, balbutiait, quand Regnault, venant à son secours, dit à l'Empereur : « Sire, je vous assure que les rapports de vos deux ministres ont été l'objet de l'examen le plus approfondi de votre section de l'Intérieur, et de son savant rapporteur. L'auditeur même, auquel j'avais donné l'affaire à préparer, a fait sur ma demande des recherches sérieuses sur l'état des juifs. — Quel est-il? interrompit Napoléon. — M. Molé. — Est-il là? » dit-il, en parcourant avec salorgnette les embrasures des fenêtres où les auditeurs s'asseyaient. Je me levai au moment où sa lorgnette me rencontrait: « Avez-vous là votre travail? me dit-il. — Non, Sire, je l'ai remis à M. le président de la section de l'Intérieur ». Et s'adressant à M. Regnault : « Je veux que vous le donniez à M. et pour qu'il l'envoie demain au *Moniteur*. »

A ces mots, M. Molé se sentit « moins glorieux que confus », mais il se rendit compte que l'Empereur ne s'arrêterait pas là à son égard, et chercha

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à en tirer avantage pour la carrière qu'il avait embrassée.

Il alla le dimanche suivant à Saint-Cloud, et se mêla à la foule des généraux et des hauts fonctionnaires, qui se rangeaient sur le passage de l'Empereur allant à la messe. Napoléon l'aperçut et quand il revint de la messe, un chambellan vint lui dire d'attendre après la réception que Sa Majesté le fît appeler. Il attendit près de trois quarts d'heure, au bout desquels le même chambellan vint lui dire d'entrer dans la galerie.

« L'Empereur y était seul. C'était la seconde fois que je me trouvais en tête-à-tête avec lui; ce n'était plus celui qui venait de passer, il n'y avait qu'un instant, marchant d'un pas rapide, escorté par des princes étrangers, même des rois plus ou moins détrônés, enfin de grands dignitaires ou fonctionnaires français, perdant haleine à le suivre. Seul à seul, il ne songeait qu'à pénétrer celui qu'il voulait connaître, à le séduire ou à l'étonner. Surtout il savait, mieux qu'on ne l'a jamais su, varier ses formes, changer d'aspect, de regard, de physionomie, selon l'effet qu'il voulait produire. Ne voir en lui qu'un acteur, serait un dénigrement plein d'injustice, mais dire que ce surprenant esprit ne dédaignait rien de la mise en scène et de ce grand jeu de l'acteur qui, de Roscius à Talma, a prouvé sa puissance, ce serait seulement rester dans la vérité.

« Je m'aperçus tout de suite qu'il voulait rassurer ma jeunesse, et savoir jusqu'à quel point il pourrait s'en servir. Je voudrais pouvoir donner l'idée de ce qu'était en pareil cas la simplicité de son accueil, sa crainte évidente de troubler par sa présence celui qu'il voulait encourager à se montrer ou du moins à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se laisser voir. Il ne me regardait que par intervalles et presque à la dérobée, afin que je ne me sentisse pas soumis à son observation.

« Vous avez examiné, me dit-il, ces affaires des juifs? C'est grave. Je ne puis pas souffrir que tous les propriétaires d'Alsace et d'une partie de la Lorraine soient spoliés par l'usure, eux et leurs enfants. Ce serait une corne à mon front que de le tolérer davantage. Je dois la même protection à tous les Français et je ne puis regarder comme des Français ces juifs qui sucent le sang des véritables Français. Le moyen à employer est, je le sais, très difficile. Les légistes m'opposent le respect des engagements souscrits librement, quelles que soient les conséquences que ces engagements entrainent. Mais, moi, je ne vois que le résultat pratique, et si je ne faisais rien, ce résultat ici serait la spoliation d'une multitude de familles par des usuriers rapaces et sans pitié. Ce peuple juif, dont l'existence est si singulière, présente de grands problèmes à résoudre. Jusqu'à quel point des gouvernements éclairés et chrétiens pourraient-ils le relever quelque peu de son abaissement? Puisque vous avez fait des recherches sur eux, vous devez savoir que le mal vient surtout de cette compilation indigeste appelée le *Talmud*, et où se trouve, à côté de leurs véritables traditions bibliques, la morale la plus corrompue dès qu'il s'agit de leurs rapports avec les chrétiens? — Sire, interrompis-je, le Talmud, si je ne me trompe, est en effet une diffuse et volumineuse collection des commentaires de la loi fondamentale par des docteurs ou des rabbins de toutes les époques, et si quelques-uns montrent quelques lumières et quelque érudition véritable, un grand nombre est inspiré par la haine du



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

christianisme, et on y trouve les plus indignes raffinements sur l'art d'extorquer l'argent d'autrui et de s'enrichir des dépouilles de tout ce qui n'est pas juif. « — Oui, reprit l'Empereur, cela est vrai, mais aussi pourquoi le gouvernement qui surveille l'enseignement public, laisse-t-il en dehors de cette surveillance les écoles des juifs? Ne pourrait-on pas soumettre leurs rabbins à des examens, s'assurer qu'ils n'enseignent pas une morale que toutes les religions réprouvent et qui entretient leurs coreligionnaires dans la haine des chrétiens, en un mot épurer les rabbins dont on ferait, pour ainsi dire, un corps et une hiérarchie? Je ne prétends pas, dit-il en finissant, dérober à la malédiction dont elle est frappée cette race qui semble avoir été seule exceptée de la rédemption, mais je voudrais la mettre hors d'état de propager le mal qui ravage l'Alsace, et qu'un juif n'eût plus deux morales différentes, l'une dans ses rapports avec ses frères, l'autre dans ses rapports avec les chrétiens. »

« Je me permis ici de répondre, que cette malédiction que l'Empereur venait de rappeler, pourrait bien mettre un point d'arrêt à ses nobles vues sur l'amendement des juifs, que, dans mon opinion cependant, il y avait quelque chose à faire et quelque chose à obtenir. Alors il me fit le signe par lequel il congédiait.

« A en croire quelques-uns de ses chambellans et surtout son grand-maitre des cérémonies, j'aurais dû faire une retraite à reculons et mêler de fréquentes et profondes salutations à cette bizarre allure. Mais à peine le signe de tête était-il fait, qu'heureusement Napoléon tournait le dos et se précipitait dans son cabinet. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le 30 mai 1806 parut un décret[1], le Conseil d'État entendu, qui allait au secours des propriétaires de

1. Au palais de Saint-Cloud, le 30 mai 1806.

Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie :

Sur le compte qui nous a été rendu que, dans plusieurs départements septentrionaux de notre Empire, certains juifs n'exerçant d'autre profession que celle de l'usure, ont, par l'accumulation des intérêts les plus immodérés, mis beaucoup de cultivateurs de ces pays dans un état de grande détresse;

Nous avons pensé que nous devions venir au secours de ceux de nos sujets qu'une avidité injuste aurait réduits à ces fâcheuses extrémités.

Les circonstances nous ont fait en même temps connaître combien il était urgent de ramener parmi ceux qui professent la religion juive dans les pays soumis à notre obéissance, les sentiments de morale civile qui malheureusement ont été amortis chez un trop grand nombre d'entre eux par l'état d'abaissement dans lequel ils ont longtemps langui, état qu'il n'entre point dans nos intentions de maintenir ni de renouveler.

Pour l'accomplissement de ce dessein, nous avons résolu de réunir en une assemblée les premiers d'entre les juifs, et de leur faire communiquer nos intentions par des commissaires que nous nommerons à cet effet, et qui recueilleront en même temps leurs vœux sur les moyens qu'ils estiment les plus expédients pour rappeler parmi leurs frères l'exercice des arts et des professions utiles, afin de remplacer par une industrie honnête les ressources honteuses auxquelles beaucoup d'entre eux se livrent de père en fils depuis plusieurs siècles.

A ces causes,

Sur le rapport de notre grand Juge, ministre de la Justice, et de notre ministre de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Il est sursis pendant un an, à compter de la date du présent décret, à toutes exécutions de jugements ou contrats, autrement que par simples actes conservatoires, contre des cultivateurs ou négociants des départements de la Sarre, de la Roër, du Mont-Tonnerre, des Haut et Bas-Rhin, de Rhin-et-Moselle, de la Moselle et des Vosges, lorsque les titres contre ces cultivateurs auront été consentis par eux en faveur des juifs.

ART. 2. — Il sera formé au 15 juillet prochain dans notre bonne ville de Paris une Assemblée d'individus professant la religion juive et habitant le territoire français.

ART. 3. — Les membres de cette Assemblée seront au nombre porté au tableau ci-joint, pris dans les départements y dénommés, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Alsace, convoquait une assemblée des juifs à laquelle des questions devaient être adressées sur leur morale et où s'annonçait l'intention d'épurer cette morale en la réformant.

désignés par les préfets parmi les rabbins, les propriétaires et les autres juifs les plus distingués par leur probité et leurs lumières.

ART. 4. — Dans les autres départements de notre Empire, non portés audit tableau, et où il existerait des individus professant la religion juive, au nombre de cent et de moins de cinq cents, le préfet pourra désigner un député; pour cinq cents, et au-dessus, jusqu'à mille il pourra désigner deux députés, et ainsi de suite.

ART. 5. — Les députés désignés seront rendus à Paris avant le 15 juillet et feront connaître leur arrivée et leur demeure au Secrétariat de notre ministre de l'Intérieur, qui leur fera savoir le lieu, le jour et l'heure où l'Assemblée s'ouvrira.

ART. 6. — Notre ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution de notre présent décret.

*Signé :* NAPOLÉON.

TABLEAU PAR DÉPARTEMENTS DU NOMBRE DE JUIFS A ENVOYER A L'ASSEMBLÉE DES INDIVIDUS PROFESSANT LA RELIGION JUIVE DONT LA TENUE A ÉTÉ ORDONNÉE PAR SA MAJESTÉ

| Noms des départements. | Nombre de députés à envoyer. | Observations. |
|---|---|---|
| Haut-Rhin. . . . . | 12 | » |
| Bas-Rhin . . . . . | 15 | » |
| Mont-Tonnerre. . . . . | 9 | » |
| Rhin-et-Moselle . . . . | 4 | » |
| Sarre . . . . . | 1 | » |
| Roër . . . . . | 1 | » |
| Moselle . . . . . | 5 | » |
| Meurthe. . . . . | 7 | » |
| Vosges . . . . . | 7 | » |
| Gironde. . . . . | 2 | » |
| Basses-Pyrénées. . . . | 2 | » |
| Vaucluse . . . . . | 2 | » |
| Côte-d'Or. . . . . | 1 | » |
| Seine. . . . . | 6 | |
| | 74 | |

Certifié conforme,

*Le Ministre Secrétaire d'État,*

*Signé :* H. B. MARET.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dans le courant du mois de mars suivant, un décret impérial vint modifier profondément l'organisation du Conseil d'État par la création de maitres des requêtes.

« M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, écrit M. Molé, explique cette création d'une manière toute chimérique et lui donne des motifs auxquels l'Empereur n'avait pas songé. Il dit même, à cette occasion, du Conseil d'État et de ses attributions à toutes les périodes de son existence, des choses qui ne sont pas moins contraires à la vérité. L'esprit systématique de notre temps est un obstacle de plus à l'impartialité des écrivains. Il n'en est aucun, à la vérité, qui ait eu moins que M. Thiers de prétentions à cette qualité. Toujours passionné ou engoué, ayant un parti pris d'admirer ou de rabaisser, mobile, ardent, et prompt, il n'a consulté en faisant son ouvrage que des témoins ayant comme lui des partis pris. Mais voici qui est plus singulier : avant de terminer son ouvrage et pendant qu'il l'écrivait, on l'a vu changer deux ou trois fois de dispositions, de tendances et de passions. »

L'Empereur consulta Cambacérès sur cette institution, dont très probablement ce dernier lui avait donné l'idée. Cambacérès lui avait en effet plus d'une fois représenté qu'il y avait une lacune considérable dans l'organisation de la justice, celle d'une justice administrative, d'un tribunal spécial jugeant les contestations qui pourraient s'élever sur les traités passés entre l'État et les particuliers, et même les conflits entre les intérêts privés et les intérêts de l'État.

Les maitres des requêtes furent destinés à composer ce tribunal. Ils formèrent ce qu'on appela le comité du contentieux, présidé par le grand Juge. Ils furent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'abord au nombre de six, M. Molé, nommé maître des requêtes par décret du 11 juin 1806, en fit partie. Les cinq autres furent : MM. Portalis, Pasquier, Janet, Chadelas et Fréville.

« M. Thiers, écrit M. Molé, assure que nous étions tous très jeunes, et portant des noms qui rappelaient d'anciens ou de récents services rendus à la France. Le fait est que j'étais fort jeune (vingt-cinq ans). M. Pasquier, âgé de quarante ans, avait été conseiller au parlement de Paris, ce qui ne faisait pas de sa nomination un avancement exagéré. Portalis avait seulement quelques années de moins que lui. Chadelas était un vieil inspecteur aux revues, fort obscur, mais honnête homme, et propre à juger les marchés passés par le ministre de la Guerre. Janet était un petit avocat du Jura, processif et retors, parleur inépuisable, aussi diffus que fastidieux, et qui s'était fait une grosse fortune avec les biens des émigrés de sa province. Enfin le baron de Fréville, homme d'esprit maniéré et prétentieux, visant à l'élégance dans sa personne et ses habitudes, pointu, contourné, et complimenteur, capable cependant, honnête, le fond valant mieux chez lui que la forme. Sa fin l'a bien prouvé. Ses dernières années s'écoulèrent dans la piété la plus fervente; il y donnait une bonne partie de ses revenus aux pauvres, et en le disant ici, je révèle presque un secret. »

Quand les nouveaux maîtres des requêtes eurent prêté serment, le grand Juge Régnier, duc de Massa, les réunit pour arrêter un ordre de travail. On se réunissait une fois par semaine. Un nombre donné d'auditeurs étaient attachés à la commission, qui préparaient et complétaient les dossiers; cependant le grand Juge remettait quelquefois les affaires les plus importantes directement aux maîtres des requêtes pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en faire le rapport. Ceux-ci avaient voix consultatives aux réunions générales du Conseil d'État, ils pouvaient prendre la parole, mais leurs voix n'étaient comptées que dans les affaires qu'ils rapportaient. C'était très rare. Le titre de maître des requêtes les laissait assister et prendre part aux travaux de la section à laquelle ils appartenaient précédemment. Peu à peu leurs attributions s'étendirent et l'Empereur leur donna des commissions, parfois importantes.

La première affaire qui se présenta fut celle relative aux juifs dont il vient d'être parlé.

Un décret daté de Saint-Cloud, le 22 juillet 1806, instituait une commission de trois membres, chargés de l'application du décret du 30 mai. Furent nommés MM. Pasquier, Portalis et Molé.

« L'opinion publique, écrit ce dernier, autant du moins qu'elle pouvait se manifester, prit tellement le change sur les intentions de Napoléon et sur la mission qu'il nous donna que je suis obligé d'entrer ici dans quelques développements. Je crois superflu de rapporter article par article, les décrets qui définissaient les fonctions que nous aurions à remplir auprès des deux assemblées qui allaient se réunir. Les trois commissaires nommés étaient moi, président, M. Portalis et M. Pasquier.

« Des deux assemblées, la première civile et politique, toute composée de juifs français, devait examiner les causes qui avaient amené les spoliations exercées par leurs coreligionnaires en Alsace, rechercher dans le passé la source de laquelle était sorti ce conseil donné aux juifs ou plutôt le commandement qui leur était fait, au nom de leur religion, de faire l'usure avec les chrétiens et de les dépouiller par manœuvres souterraines de leur patrimoine, enfin l'assemblée devait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

indiquer les mesures, qui, dans son opinion, seraient les plus propres non seulement à réprimer le mal, mais à redresser des idées si fausses et tellement réprouvées par la morale et les lois de toutes les nations.

« La seconde assemblée qui devait s'appeler Grand Sanhédrin toute formée de rabbins appelés de tous les points du monde, devait extraire du Talmud tout ce qui s'y trouvait sur l'usure, épurer cette fastidieuse et énorme compilation, ou plutôt lui substituer un code de préceptes et de décisions émanées de cette assemblée, etqui deviendrait la loi à laquelle les juifs devraient se conformer, sous les peines qu'elle aurait déterminées. En même temps les rabbins de France auraient reçu du gouvernement impérial une organisation hiérarchique; ils eussent été obligés de dénoncer au préfet toute infraction à la loi nouvelle, lorsque par leurs conseils et leur influence il n'auraient pu les prévenir. Les rabbins auraient été salariés par l'État; l'État les aurait nommés et soumis à des examens, et surtout se réservait la surveillance des écoles juives et de l'enseignement qu'on y donnait à la jeunesse.

« Quant aux trois commissaires, ils devaient ouvrir en personne les deux assemblées, puis surveiller, diriger, officieusement plus encore qu'officiellement, leurs travaux, et lorsqu'elles les auraient achevés, les commissaires devaient en mettre les résultats sous les yeux de l'Empereur, dans un rapport qu'ils auraient terminé en proposant, sous forme de décret, toutes les mesures qu'ils auraient jugées les meilleures et atteignant le mieux le but marqué par l'Empereur.

« Au surplus, mon dessein n'étant pas dans ces souvenirs d'écrire l'histoire du temps, ni même des mémoires sur cette époque, je ne me suis étendu et ne m'étendrai encore sur cette affaire des juifs, que pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

y faire connaître les vues de Napoléon, moins chimériques qu'on ne l'a cru, mais toujours gouvernementales et tendant à faire rentrer dans l'ordre[1] tout ce qui s'en écartait. On trouvera soit dans les notes, soit à la suite de cet écrit, les instructions[2] qu'il avait dictées et qu'il me fit adresser par son ministre de l'Intérieur, M. de Champagny, ainsi que les questions que nous devions communiquer à l'assemblée des juifs.

« Cette assemblée nomma, sur notre invitation, un comité de neuf membres qu'elle choisit dans son sein pour préparer, de concert avec nous, ses travaux. Elle avait nommé pour son président M. Furtado, appartenant à la catégorie dite des juifs portugais Il était de Bordeaux et joignait à une belle figure et aux meilleures manières un esprit cultivé; il connaissait infiniment mieux les écrivains du XVIII^e^ siècle que le Talmud, et cherchait beaucoup plus la vérité dans Voltaire que dans aucun écrivain juif ou chrétien. Je dirai ici en passant que cette assemblée réunissait bon nombre d'hommes fort distingués, quelques-uns même juifs de bonne foi. Il s'y rencontrait aussi plusieurs

1. Ce mot d'*ordre* sans régime, sans adjectif est vague. Chacun l'emploie pour désigner le système politique ou social qui lui convient. L'ordre pour Napoléon était l'harmonie des détails et leur concours proportionné dans l'organisation de l'ensemble. Le *tout* une fois donné, chaque relation entre les choses et les personnes devait être calculée de manière à ce que l'ensemble, loin de rencontrer nulle part ni obstacle, ni résistance, pût rendre en protection à chaque détail, à chaque existence, à chaque intérêt, tout ce qu'il en recevrait lui-même de force, d'impulsion et de vie. L'ordre ainsi compris peut se retrouver théoriquement dans toutes les formes de gouvernement, monarchique unitaire, monarchique mixte, avec des pouvoirs qui se balancent et se contrôlent, enfin républicain, l'opportunité, l'appropriation de ces formes diverses de gouvernement aux mœurs, aux précédents, aux dispositions d'un peuple se jugent par la possibilité ou par l'impossibilité d'y introduire cet ordre, dont la première condition est la durée. (Note du comte Molé.)

2. Ces notes ont disparu, ainsi que les instructions auxquelles le comte Molé fait allusion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rabbins, dont quelques-uns étaient hommes d'esprit et de savoir. Je me rendais pour eux on ne peut plus accessible, et leur entretien était pour moi aussi instructif que curieux.

« Ce que je racontai de ces rabbins à l'Empereur ne fit que le confirmer dans l'idée d'agir sur eux, de leur donner une organisation hiérarchique, et il ne tarda pas à convoquer le Grand Sanhédrin. C'était de tous les coins du monde, y compris la Judée, que ces interprètes de la loi de Moïse étaient invités à se rendre à Paris, pour y former une assemblée qui pût avoir une autorité incontestée sur tous les débris épars du peuple hébreu. J'insiste auprès de mes lecteurs pour qu'ils prennent connaissance des questions et des instructions entièrement dictées par Napoléon. Elles lui prouveront, si je ne me trompe, que Napoléon en améliorant l'état moral des juifs, et en les préparant à la jouissance des droits civils et politiques, se proposait de faire à leur égard le contraire de ce qu'avait fait la révocation de l'édit de Nantes pour les protestants. Il voulut attirer en France cette race dispersée, cachant sur tous les points du globe sa richesse mal acquise, et il lui offrait la protection de nos lois sans autre condition que de renoncer à de honteuses industries, et surtout à l'usure envers les chrétiens. Ici, comme toujours, Napoléon n'était que politique. Je ne saurais affirmer s'il croyait ou non à la réprobation ineffaçable du peuple juif, enseignée par nos livres saints, mais ce que j'affirme, c'est qu'il eut grand soin dans cette affaire de ne rien dire, de ne rien faire qui pût froisser la fibre la plus intime et la plus délicate des vrais croyants, scrupule au reste qu'il faut attribuer encore à sa politique uniquement.

« L'assemblée laïque (si j'ose me servir de ce mot)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait fait aux douze questions de Napoléon les réponses les plus satisfaisantes. Sa composition ne m'avait pas laissé douter un instant de ce résultat. Il s'agissait maintenant de donner à ces réponses une autorité qui ne pût être contestée, d'en faire des décisions doctrinales émanant de la réunion des docteurs de la loi; enfin de s'assurer qu'aucun rabbin n'oserait les attaquer ou protester contre elles. Déjà nous avions obtenu qu'une assemblée qui comptait dans son sein l'élite des juifs de France flétrit et condamnât hautement, sans réserve et sans restriction les habitudes honteuses, les pratiques criminelles sur lesquelles le gouvernement avait appelé son attention, et qui avaient excité les plaintes d'un si grand nombre de Français. Pendant le délai nécessaire pour que les députés du Grand Sanhédrin arrivassent de toutes les parties du globe, les commissaires travaillaient de temps en temps avec une commission de neuf membres choisis par l'assemblée et dont nous avions provoqué la formation. Nous n'avions avec elle qu'à nous défendre de sa trop grande facilité à transiger sur tous les points les plus délicats des habitudes et même des croyances de leurs coreligionnaires. Il faut le dire ici, la tête n'entraînait pas le corps. Les juifs riches, cultivés, n'avaient plus du juif que le nom, qu'ils gardaient et auquel ils répondaient par point d'honneur; c'étaient des Français d'origine juive, et la plupart philosophes du XVIII^e^ siècle. Ce n'était pas le moindre de nos embarras que de les mettre d'accord avec les vrais juifs, surtout avec les rabbins qui se défiaient d'eux et les soupçonnaient de vouloir les livrer.

« Qu'on me permette un retour fugitif sur moi-même. On a toujours certainement sa même valeur intrinsèque, qu'on soit au premier rang ou au second,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mais il y a des natures qui n'ont tout leur jeu, toute leur aptitude qu'au premier, sans vouloir plus pour cela; je n'entends par là, bien loin, le premier de tous, mais j'entends le premier dès qu'on est plusieurs. J'ai toujours cru que, sans être au-dessus ni même au niveau de beaucoup d'autres, je savais mieux conduire que suivre, diriger que participer ou concourir. Napoléon m'a constamment paru me juger ainsi. Entre les trois commissaires, il m'avait mis sur la voie de prendre la première place; sans me nommer précisément président de la commission, des trois, il l'avait personnifiée en moi, et s'adressait toujours à elle dans ma personne. Sans lui demander aucune explication, je l'avais compris. De mes deux collègues, l'un, Portalis, se consolait en attribuant à mon nom la faveur dont je lui paraissais l'objet; le second, plein d'ambition et d'estime de lui-même, attendait sans se plaindre qu'il eût une occasion de se faire connaître au maître, et se voyait déjà conseiller d'État.

« Deux personnages considérables avaient pris quelque ombrage de ma position; c'étaient le président de la section de l'Intérieur, et le ministre de ce département. Lorsque l'assemblée eut terminé ses travaux, je crus devoir en rendre compte à l'Empereur dans un rapport à la suite duquel, parlant au nom de la commission, je lui proposais la convocation du Grand Sanhédrin, et traçais le programme de la tâche qu'il devait entreprendre. Je ne pouvais prétendre à aucun travail direct avec l'Empereur, j'aurais même fait une fausse démarche en lui demandant une audience particulière; heureusement je m'aperçus à temps de la faute que j'allais commettre, je brûlai mon rapport. Nous portâmes tous trois une exposition de nos travaux, avec les propositions qui en étaient la suite, au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ministre de l'Intérieur, pour qu'il les remit à l'Empereur.

« Mais déjà Napoléon s'était détourné de cette affaire. Une des grandes lacunes qui se soient rencontrées dans cet homme prodigieux, c'est le manque de suite. Sa première impression, trop vive et outrée, amenait presque constamment une réaction, je dirai même une déception; il ne trouvait plus que l'affaire dont il s'était engoué pût lui rendre en avantages ou en renommée ce qu'il en avait attendu. Dans cette question des juifs il avait produit son effet, il s'était manifesté aux juifs de toute la terre; les trois quarts de son but étaient atteints; le surplus, la portion pratique, il l'abandonnait à ses commissaires, à son conseil d'État, à son ministre, se réservant de les réformer et de les désavouer, s'ils s'écartaient de la route indiquée.

« D'ailleurs dans les instructions qu'il avait dictées, et dont j'ai recommandé la lecture, il avait tracé aux deux assemblées, ainsi qu'à ses trois commissaires, leur tâche dans des termes si précis et si formels, qu'il ne leur restait en quelque sorte qu'à revêtir de certaines formes les idées ou les dispositions qu'il avait indiquées.

« En résumé, les neuf déclarations du Grand Sanhédrin étaient calquées et copiées sur les instructions qu'on a pu lire. Il en était de même du projet de décret portant règlement sur le commerce des juifs, et qui les soumettait, dans leurs transactions avec les chrétiens, à des conditions qui préservaient à l'avenir ces derniers de l'indigne usure et des coupables industries dont ils avaient eu tant à souffrir. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE VI

M. Molé, préfet de la Côte-d'Or. — Il publie une nouvelle édition de ses *Essais de morale et de politique*. — Nommé conseiller d'Etat, il quitte Dijon. — Il est nommé directeur général des Ponts et Chaussées, officier de la Légion d'honneur. — La conspiration Malet.

M. Molé resta à peu près deux ans au Conseil d'État, temps qu'il mit à profit pour se mettre au courant des affaires et de l'administration. Mais Napoléon qui avait des vues sur lui, voulut qu'il vit les affaires de plus près, et le nomma préfet de la Côte-d'Or, par décret du 10 novembre 1807[1]. M. Molé était nommé d'emblée à la tête d'un des départements les plus importants, où il eut l'occasion d'exercer ses qualités d'administrateur.

Ce fut le 6 décembre 1807, qu'il fut installé comme préfet. Pour ce genre de solennité administrative, Napoléon avait ordonné un certain cérémonial, auquel devaient être convoqués tous les membres du Conseil de préfecture, les maires et adjoints de la ville, et les principaux magistrats. Il semblerait que M. Molé fût allé prendre possession de son poste avec une certaine désinvolture, sans se préoccuper des prescriptions impériales. Conseillers de préfecture, maires, magistrats furent laissés de côté. Ceci causa un certain émoi

1. Archives nationales.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au ministère de l'Intérieur, et lui attira des observations de la part du ministre Crétet, qui voulait probablement se couvrir de la colère éventuelle du maitre. M. Molé goûta peu ces observations et envoya sans doute une lettre de protestation, à en juger par la lette suivante du secrétaire général de Guérande[1] répondant au nom du Ministre :

« Je m'empresse, monsieur, de répondre à votre lettre du 26 jauvier. Je regrette beaucoup que les expressions de celle que je vous avais écrite au sujet de votre installation aient pu vous être désagréables. Mes observations ne s'appliquaient pas à vous, puisque l'autorité quand vous êtes arrivé n'était pas entre vos mains. Ce n'était pas vous qui aviez pu régler le cérémonial de l'acte par lequel on allait vous remettre ce dépôt. En vous rappelant les formalités qu'il convient de suivre en pareil cas, je voulais me conformer aux intentions souvent manifestées par l'Empereur. Elles ne devaient pas être inconnues à la Préfecture de la Côte-d'Or, puisque Sa Majesté, à l'occasion de l'installation du maire actuel de Dijon, m'a chargé expressément de les faire connaître à votre prédécesseur.

« Soyez, monsieur, bien persuadé que, loin d'être disposé à vous soupçonner de quelque erreur, je serai, en toute occasion, empressé de rendre justice à votre discernement ainsi qu'à votre zèle pour le service de Sa Majesté. Il peut arriver quelquefois qu'avec beaucoup de lumière et de prudence, un administrateur s'écarte en quelques points des formes indiquées par des lois ou consacrées par l'usage. Mon devoir est de les rappeler, mais ces observations ne sont point des

1. Archives nationales, lettre du 1er février 1808.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

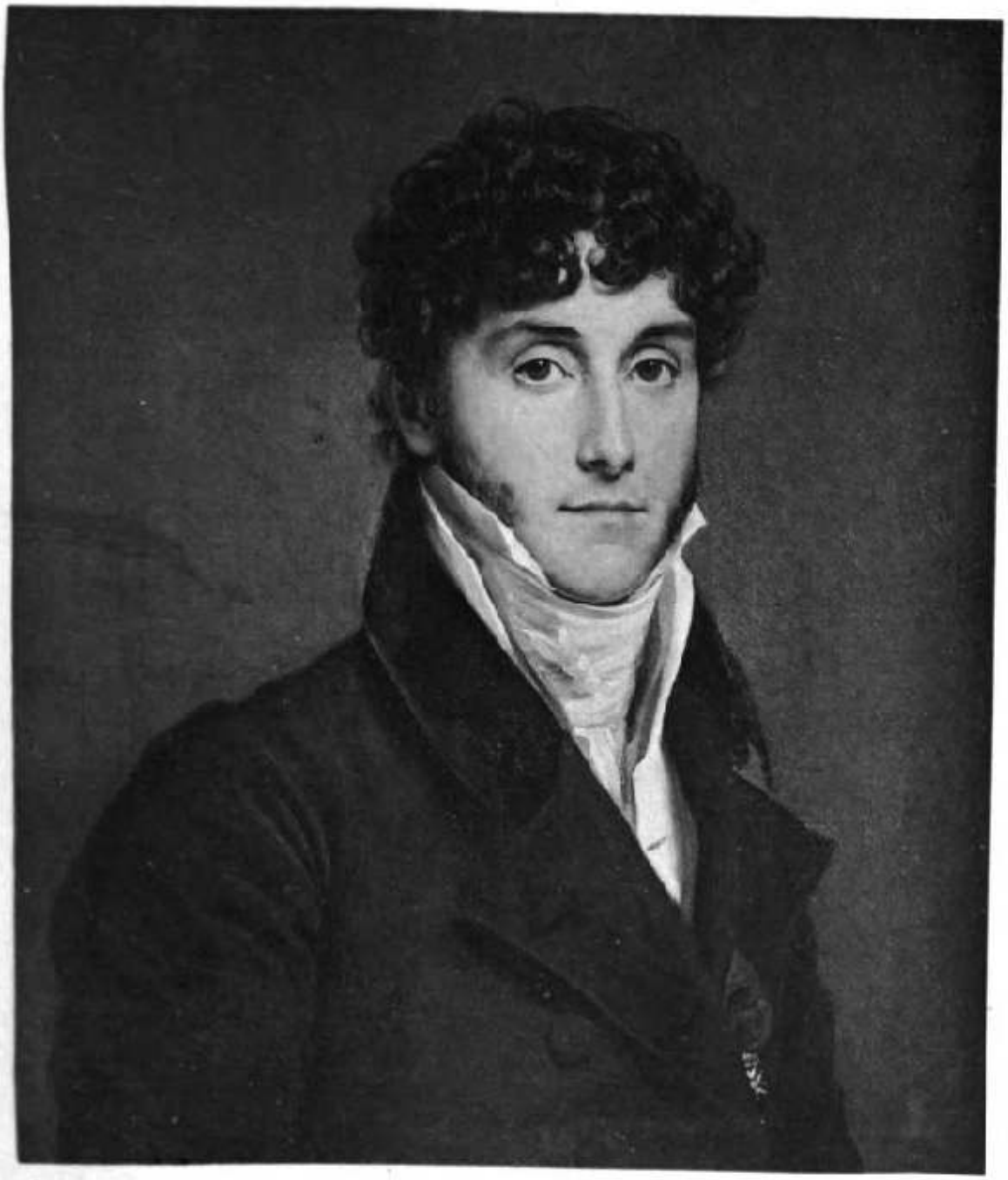

MATHIEU LOUIS COMTE MOLÉ (1812)
par GÉRARD

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

reproches et je suis bien convaincu que je n'aurai jamais occasion de vous en faire... »

M. Molé avait été nommé à Dijon à la place d'un sieur Riouffe, ancien révolutionnaire, qui déplaisait à Napoléon. Riouffe était nommé à Poitiers, ce qu'il considéra comme une disgrâce et refusa, en demandant un autre poste qui ne lui fut pas accordé.

Dans un département de cette importance, l'administration de M. Molé se montra ferme, sans les tracasseries qui avaient marqué celle de son prédécesseur. Il rendit en plus un certain éclat à la Préfecture de la Côte-d'Or, où l'ancienne société dijonnaise avait brillé avant la Révolution. Il rouvrit un salon, aidé de Mme Molé qui l'avait suivi, et ses réceptions intimes ou officielles laissèrent un souvenir qui subsista longtemps encore après son départ. M. Joubert, dont l'amitié suivait M. Molé, appelle en plaisantant, dans une de ses lettres, ce salon la Cour de Dijon, la cour de ce nouveau duc de Bourgogne.

Pendant son séjour à Dijon, M. Molé eut l'occasion de rendre à Stendhal un service dont celui-ci exprime sa reconnaissance dans plusieurs de ses lettres. Au cours de fouilles qu'il exécutait aux environs de Rome, il avait trouvé un buste de Tibère[1]. Il voulait laisser dans son testament ce buste à M. Molé, qu'il désigne sous le nom de M. Dijon... « Ce serait peut-être le moment, écrit-il longtemps après, de lui offrir le Tibère que je brûle de lui transférer. Je suis vraiment heureux d'avoir trouvé, dans le cruel empereur, un moyen non de m'acquitter, mais de témoigner ma reconnaissance. On vient chez moi trois ou quatre fois par mois,

1. Ce buste est conservé au château de Champlâtreux.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour voir les beaux yeux de Tibère. Il a une circonstance qu'on regarde comme unique, et qui intéresse les savants, d'ailleurs si insensibles au beau ; il y a indication de moustaches et de favoris naissants. »

M. Molé employa les moments de liberté que lui laissait l'administration de son département, à faire une nouvelle édition de ses *Essais de morale et de politique*, édition qui parut en 1809. Il y joignit une vie de Mathieu Molé, destinée d'abord à faire partie d'un travail historique qu'il méditait, mais auquel il renonça et dont il la détacha. « Au reste, écrit-il[1], la vie de Mathieu Molé offre peu de faits qui ne soient pas connus. Son auteur a vu brûler en 1793 des manuscrits héréditaires, où il aurait trouvé des matériaux précieux. Plusieurs renfermaient des discours et des lettres entières du premier Président, garde des sceaux... »

Absorbé par les affaires publiques, M. Molé avait renoncé aux occupations littéraires, mais il tint à honorer le souvenir de son aïeul, comme pour se mettre sous l'égide de son grand ancêtre à son entrée dans la vie publique. « Comme les anciens avant d'entreprendre un long voyage, dit-il, ne manquaient pas d'offrir un sacrifice aux dieux, de même l'auteur, en entrant dans sa nouvelle carrière, a voulu rendre cet hommage aux vertus qui doivent le guider[2]. »

En même temps qu'un hommage à son aïeul, la vie de Mathieu Molé est aussi un acte de piété filiale, une invocation en quelque sorte à son père martyr, un engagement vis-à-vis de lui de continuer les traditions séculaires, qui avaient fait la gloire et l'honneur de sa maison.

« Ici donc, dit-il à la fin de cet ouvrage, ici donc,

1. *Vie de Mathieu Molé*, par le comte Molé. Préface
2. *Vie de Mathieu Molé.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ô grand homme, je termine ton éloge avec ta vie... avec quel empressement n'ai-je pas recueilli les moindres particularités de ton histoire. Peut-être, hélas ! t'ai-je plus connu que celui de tes enfants à qui je dois le jour. Car ne crains pas, ô mon Père, que je t'oublie, lorsque ma faible main tente d'élever ce monument à l'honneur de notre nom. J'ai le droit de révéler l'excellence ignorée de ta vie. Tu fus juste parmi les justes ; et le crime en te prenant pour victime s'est montré équitable envers toi ! Si du séjour que tu habites, tes regards s'abaissent encore sur la terre, puisses-tu les reposer sur un fils digne de toi. Puissent tes regards le soutenir dans sa carrière, et quand il en atteindra le terme, lui voir rendre avec honneur le nom que tu lui as transmis ! »

***

La préfecture de la Côte-d'or ne devait être pour M. Molé qu'une transition, qu'un acheminement vers des fonctions plus importantes. Il était rappelé à Paris par un décret daté des Tuileries du 19 février 1809[1], qui le nommait Conseiller d'Etat, section de l'Intérieur, et quelques mois après il était appelé à prendre la direction générale des Ponts et Chaussées par décret daté du camp impérial de Fontainebleau du 2 octobre 1809[2]. Entre temps il avait reçu le titre de comte, par lettre patentes signées à Schœnbrünn le 29 septembre 1809 sur institution de majorat constitué par le château et une partie de la terre de Champlâtreux.

Trois ans à peine après son entrée dans les fonctions publiques, M. Molé se trouvait ainsi appelé à diriger une des branches les plus importantes de l'Empire.

1. Archives nationales.
2. Id.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le déclin du règne était proche, mais Napoléon, alors à l'apogée de son règne, était arrivé à une période de réalisation, et avide de joindre une autre gloire à la gloire des armes, rêvait de réaliser de vastes projets de voies de communications, de grands travaux et de constructions, destinés à développer les ressources du commerce, de l'agriculture ou de l'industrie. C'était à un jeune homme de vingt-huit ans qu'il confiait la lourde tâche de le comprendre, de le renseigner, et de mettre sur pied ses vastes conceptions, donnant par là le témoignage le plus complet de l'estime dans laquelle il tenait ses grandes qualités d'assimilation et de travail.

Sa situation nouvelle mettait M. Molé en rapports presque quotidiens avec Napoléon. Celui-ci, qui se complaisait en sa compagnie, et aimait à s'entretenir avec lui, l'emmenait souvent dans ses déplacements, et lorsque les circonstances ne lui permettaient pas de le prendre avec lui, il lui ordonnait de lui écrire pour « que la conversation continue ».

M. Molé était également reçu par l'impératrice Joséphine. « Un jour, écrit-il[1], je fus à Malmaison en visite. L'Impératrice raconta que l'Empereur avait voulu se faire faire un cours d'anatomie; il dit à Corvisart de lui apporter secrètement des portions de corps humain qu'il désagrégerait sous ses yeux. Il s'enfermait pour cela avant déjeuner dans son cabinet avec Corvisart. L'Impératrice l'ignorait, mais elle s'aperçut que l'Empereur était plus pâle qu'à son ordinaire, qu'il ne pouvait manger. Elle interrogea le maître d'hôtel qui, après lui avoir demandé le secret, lui révéla l'histoire du cours d'anatomie. Elle fit aussitôt venir Corvisart, lui fit connaître l'état de l'Empereur. Corvisart se refusa

1. 29 septembre 1809. Journal-manuscrit du comte Molé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à continuer la dissection et l'Empereur, ajouta l'Impératrice, finit par me remercier. »

En sa qualité de directeur des Ponts et Chaussées, M. Molé eut à parcourir la Belgique, les rives de l'Escaut, la Hollande. En 1811, il accompagna Napoléon qui se rendait à Anvers pour visiter les nouveaux bassins en construction, dont M. Molé avait fait adopter les plans, et qu'il était en train de faire exécuter. Il présida dans cette ville un conseil mixte d'officiers du génie et d'ingénieurs, où fut discutée et réglée la question de le défense de l'Escaut.

Anvers, ce « pistolet chargé au cœur de l'Angleterre », était une des conquêtes les plus précieuses de Napoléon. Sa lutte contre l'Europe n'était qu'une forme de sa lutte contre l'Angleterre, et le port d'Anvers, agrandi et fortifié, était dans son esprit la base indispensable d'où il pourrait, le moment venu, porter le coup définitif à la puissance anglaise. Il sut gré à M. Molé de la diligence avec laquelle il avait compris ses vues et activé leur exécution. Il lui en témoigna sa satisfaction en le nommant officier de la Légion d'honneur le 30 juin 1811.

M. Molé eut encore, en sa qualité de directeur des Ponts et Chaussées, à s'occuper d'importants travaux, comme on le verra plus loin, tels que les ponts de Bordeaux, de Saint-André de Cubzac sur la Dordogne, de la grotte des Échelles.

Le 23 octobre 1812[1], à neuf heures du matin, M. Molé était devant sa table occupé à travailler, lorsque son secrétaire entra tout tremblant dans la pièce :

— « On vient de m'apprendre, dit-il, une horrible nouvelle.

1. Conjuration Lahorie-Malet. Journal-manuscrit du comte Molé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

— Quoi donc!

— Je n'ose pas vous le dire.

— Parlez, vous m'effrayez.

— L'Empereur assassiné à Moscou.

— Cela n'est pas vrai, qui vous l'a dit?

— Un de vos employés qui a passé devant le Ministère de la Justice; un régiment y est en bataille, des groupes nombreux se désespèrent et demandent ce qu'on va devenir; le Ministre sortait de chez lui, l'employé l'a vu sautant dans sa voiture. »

N'ayant pas cru tout d'abord à l'exactitude de cette nouvelle, M. Molé réfléchit cependant que si le Ministre donnait lui-même l'alarme en faisant mettre les troupes sous les armes, et laissait se former à sa porte des groupes où se propageait le bruit de l'assassinat de l'Empereur, il ne pouvait plus y avoir de doute. Il se représenta aussitôt les suites incalculables de cette mort, l'Europe agitée de nouvelles convulsions dont on ne pouvait prévoir ni la suite ni la fin, la révolution qui allait recommencer, la France avec son armée éloignée d'elle à des centaines de lieues, et succombant sous la haine de tant de nations rivales ou humiliées par elle. La seconde pensée qui lui vint fut d'aller offrir ses services à l'archichancelier, convaincu que ce dernier allait sur-le-champ faire proclamer le roi de Rome.

Il fait « mettre ses chevaux », et part, assez crânement d'ailleurs, en habit de conseiller d'État. Dans la rue Saint-Dominique, il rencontre (Laborde)[1], et le prend dans sa voiture. Quel n'est pas son étonnement en l'entendant lui dire qu'il venait de quitter l'archichancelier, et que dans la nuit même on avait reçu les

1. Illisible dans le manuscrit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

meilleures nouvelles de l'Empereur, mais que le général Malet, détenu dans une maison de santé, s'était échappé, était allé à Vincennes, d'où il avait ramené la 10e cohorte de gardes nationaux, et leur avait lu une proclamation, où il annonçait la mort de l'Empereur, la renaissance de la liberté, et un prétendu sénatus-consulte portant organisation d'un gouvernement provisoire. De là, Malet s'était transporté à la prison de la Force, avec la 10e corhorte, en avait arraché les généraux Lahorie et Guidal, ses complices, puis de là s'était rendu chez le général Hulin, commandant la place, et lui avait cassé la tête d'un coup de pistolet ; de son côté Lahorie été allé arrêter le ministre de la Police et l'avait conduit à la Force ainsi que son chef de division Desmarets. D'autres conjurés avaient été enlever de la même manière le préfet de police.

L'archichancelier confirma tous ces détails. Parfaitement calme, il distribuait des gardes chez tous les hommes en place, ne voulant comme garde à sa propre porte que son invalide habituel. M. Molé trouva l'archichancelier en conférence avec le ministre de de l'Intérieur, le grand chancelier de la Légion d'honneur, et l'adjoint au ministre de la police, M. Réal, qui arrivait en même temps que lui. M. Réal, avait appris d'une manière bizarre ce qui se passait. A 7 heures 1/2 du matin, un domestique envoyé par lui et ayant sans doute oublié sa commission, demanda de sa part à l'archichancelier ce qu'il y avait de nouveau. L'archichancelier, un peu surpris de la légèreté du message, lui fit répondre qu'il ne savait pas de nouvelles, mais que M. Réal aurait pu s'en informer lui-même, puisqu'il en était si curieux. Réal suivit de peu son envoyé et l'explication fut courte et aisée. Sur son rapport, l'archichancelier donna l'ordre au ministre de la Guerre de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faire prendre les armes à la garde impériale, de doubler les postes de Saint-Cloud, et au maréchal Moncey de faire prendre les armes à la gendarmerie et de faire venir à Paris les brigades des départements environnants. Cent cinquante hommes furent envoyés à la Force pour délivrer le ministre, le préfet de police et Desmarets; Malet, Lahorie et Guidal étaient déjà arrêtés lorsqu'il sortit de chez l'archichancelier.

Comme M. Molé s'en allait, un de ses amis fit arrêter sa voiture; il venait de chez lui pour s'assurer qu'il n'était pas arrêté, et lui offrit un asile dans sa maison: « Croyez-moi, lui répondit M. Molé, si la révolution recommence, disputons le terrain, n'émigrons et ne nous cachons pas. »

Il se fit conduire alors chez le général Hulin, place Vendôme. Une partie de la garde de Paris était rangée sur la place, des groupes de distance en distance semblaient plutôt consternés qu'agités. M. Molé n'entra pas chez le général, on lui dit à sa porte qu'il était dans son lit, et que sa vie était en danger.

« Je me rendis ensuite à la préfecture de police, continue M. Molé; à la porte je vis du peuple, les figures étaient mauvaises, je vis sur plusieurs une sorte de ricanement menaçant, qui paraissait excité par les livrées de mes gens, et les armes qui étaient sur ma voiture. J'eus là tout à fait un souvenir de la révolution. Je trouvai Pasquier qui arrivait, je l'embrassai, je l'accablai de questions, et voici à peu près ce qu'il me raconta. A 7 heures du matin, il avait été réveillé par un vacarme qui croissait en avançant vers la porte de sa chambre. Un de ses gens était venu lui dire que l'Empereur était mort et qu'on venait l'arrêter par ordre du Sénat. Voyant sa porte sur le point d'être forcée, et ne doutant pas de la fausseté de la nouvelle,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il s'était précipité par un escalier dérobé vers la porte de son jardin, mais l'ayant trouvée fermée, les conjurés, qui l'avaient suivi, le bloquèrent dans l'escalier et s'emparèrent de sa personne. Ils le traitèrent alors avec assez d'égards, le laissèrent s'habiller, et permirent à sa femme, à sa sœur et à son beau-frère de rester avec lui pendant les trois quarts d'heure qu'il fut consigné dans sa chambre. M. Pasquier leur demanda à voir l'ordre en vertu duquel ils l'arrêtaient. Ils lui montrèrent un prétendu sénatus-consulte renfermant un assez grand nombre d'articles. Pasquier le parcourut et quelque temps après, le leur ayant encore demandé, il le tint et le garda, une seconde fois et assez longtemps pour le lire à loisir. Le sénatus-consulte prétendu était signé d'un certain nombre de sénateurs connus pour leurs opinions républicaines, et leurs dispositions opposantes au gouvernement. Parmi eux figuraient Siéyès, Garat, Destutt de Tracy, Lanjuinais ; la suppression des droits réunis, de la conscription, de la Garde Nationale, était prononcée. Les grands cordons de la Légion d'honneur et la Croix étaient supprimés, on conservait le simple ruban jusqu'à ce qu'on eût trouvé une couleur à consacrer à la liberté. Le pouvoir exécutif était provisoirement confié à une Commission composée de Siéyès, Moreau et Carnot. Une commission plus nombreuse était chargée de présenter un projet de Constitution ; ses principaux membres étaient Garat, Destutt de Tracy, Lanjuinais, M. Mathieu de Montmorency, Alexis de Noailles, Frochot, etc. M. de Pommereul commandait dans Paris ; Lahorie était ministre de la Police, Malet, ministre de la Guerre, tous les ministres et directeurs généraux devaient se démettre et remettre leurs portefeuilles à leurs secrétaires généraux. Le sénatus-consulte était accompagné d'une proclamation où l'on annonçait au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

peuple la naissance de la liberté, la fin de la tyrannie, et où on lui promettait la paix. Les conjurés appelaient à eux les mécontents de tous les partis ; ils promettaient au Pape de le renvoyer à Rome et ils l'invitaient à venir à Paris recevoir des hommages en expiation. Le chef de la cohorte, qui ne quitta pas M. Pasquier, lui fit remarquer que déjà il avait détaché sa croix et qu'il ne conservait que son ruban. Au bout de trois quarts d'heure, on le mit à la Force. Il apprit en arrivant que le duc de Rovigo y était au secret, et un moment après, il vit arriver Desmarets, qu'on y amenait à son tour. A neuf heures et demie, la scène change. Pasquier voit arriver cent cinquante hommes de la garde impériale, qui lui font ouvrir les portes ainsi qu'au ministre et à Desmarets, mais en rentrant chez lui, il trouva sa propre garde qui lui ferma le passage. Une haie de soldats rangés devant son escalier l'empêche de monter. Il appelle l'officier du poste, celui-ci s'avance et lui dit fièrement qu'il n'est plus préfet de police et qu'il ne le connait pas. Pasquier insiste. Un sergent dit qu'il faut le tuer. L'officier donne un signal et les soldats suivent le Préfet qui se retire, la baïonnette dans les reins. Son valet de chambre veut se mettre au devant de lui, il reçoit deux coups de baïonnette dans le mollet. Au bout du passage qui conduit à la Préfecture, M. Pasquier veut suivre le quai à droite, il est accueilli par un peloton de la même garde qui le couche en joue. Enfin il entre chez un apothicaire où il resta jusqu'à ce que l'adjudant commandant Laborde vînt le délivrer. M. Pasquier me parut fort calme pour un homme qui sort d'une épreuve aussi chaude. Il avait à ce qu'il paraît fort bien jugé sa position, car il avait dit à son beau-frère pendant qu'il était gardé à vue : « Ceci est un coup de main,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans six heures nous serons morts, ou ceux qui nous arrêtent en notre pouvoir. » Il me raconta comment le ministre de la Police avait été arrêté. Lahorie s'était transporté chez lui avec une forte partie de la cohorte. Le ministre était au lit. Entendant enfoncer à coups de barres de fer et de crosses de fusil les portes de ses appartements, que personne n'avait voulu ouvrir, il s'était précipité en chemise vers le bruit, et on l'avait saisi. Ayant voulu faire quelque résistance, il avait été traité assez rudement, on assure même qu'il y avait ordre de le tuer, mais que Lahorie, à qui il avait autrefois sauvé la vie, avait voulu lui rendre le même service. Arrivé sur le Pont-Neuf, il descendit du cabriolet où on le conduisait, et tenta de s'échapper, mais on le reprit, et il fut traîné plutôt que conduit à pied jusqu'aux portes de la prison. Un officier de la cohorte à qui il demanda s'il ne savait pas que c'était sur un ministre de l'Empereur qu'il osait porter la main, lui répondit : « Oui, je le sais, et je sais aussi qu'il n'y a plus d'empereur et qu'il faut que tu marches. »

« Comme je sortais de chez M. Pasquier, on vint lui dire que les diligences étaient arrêtées aux barrières par l'ordre des conjurés. Le commandant des pompiers vint aussi lui dire en ma présence comment il avait appris le complot à six heures du matin. Cet officier avait entendu des officiers de la cohorte dire en passant devant la caserne des pompiers : « Ceux-là sont encore des soldats de l'Empereur, mais nous fermerons bientôt cette boutique, et nous leur apprendrons qu'il n'y a plus ni empereur, ni roi de Rome. » Je passai le reste de ma journée à recueillir des renseignements sur cet inconcevable complot. Deux heures plus tard, Paris était bouleversé, et on ne peut calculer ce qui serait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

arrivé. Le peu d'activité des conspirateurs, surtout la nonchalance de Lahorie et la présence d'esprit de l'adjudant commandant Laborde firent tout échouer. Lahorie devait conduire le duc de Rovigo à la Force, tandis qu'au même moment Guidal arrêtait l'archichancelier et le ministre de la Guerre. Alors toute l'action du gouvernement était paralysée, il n'y avait plus une autorité de laquelle un ordre pût servir de point de ralliement. Au lieu de cela, Lahorie s'amusa à faire le ministre. Il sortit dans la voiture du duc de Rovigo pour aller je ne sais où, il fit venir les gens de la maison, leur promit de les garder s'il en était content, demanda le tailleur du ministre pour lui faire son costume. Pendant ce temps, les heures s'écoulaient et Guidal, au lieu d'arrêter l'archichancelier et le ministre de la Guerre, conduisait le duc de Rovigo à la Force. Se doutant que le complot était manqué, et surtout effrayé de voir que le peuple ne prenait nulle part, nul intérêt à ce qui se passait, Guidal, après avoir déposé son prisonnier, disparut. De son côté Malet, ayant rencontré Laborde, lui déclara qu'il était sous ses ordres et que lui, Malet, était ministre de la Guerre. Laborde, plein de présence d'esprit, lui fait sa soumission et l'invite à entrer à l'État-major, pour lui donner plus particulièrement ses instructions. Malet entra, la porte se referma, et Laborde le fait saisir. Il se transporte ensuite au Ministère, et s'empare de Lahorie qu'il trouve en train de signer des ordres d'arrestation à son bureau. Il se dirige ensuite à la préfecture de police, il y est arrêté à son tour par cette garde qui voulut ensuite attenter à la personne du Préfet de police. A force de jurer, de déclamer, Laborde en impose à cette troupe accoutumée à lui obéir, elle le laisse aller et une heure après le même Laborde revient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui faire remettre bas les armes et délivrer le Préfet de police.

« Le soir, je retournai chez M. Pasquier et j'y restai jusqu'à 11 heures. Il me montra le rapport qu'il adressait à l'Empereur sur la journée. Il était simple, succinct, véridique mais pas assez anecdotique, il manquait de couleur, il n'y justifiait pas assez la police, il y faisait peu de réflexions, encore moins de conjectures, sur l'origine de la conspiration, son but et ce qui serait arrivé si elle avait réussi. C'était trop le rapport que tout homme un peu bien informé aurait pu faire. L... (?)[1] vint, il fut curieux à entendre sur les trois conspirateurs, avec lesquels il avait servi à l'armée du Rhin. Guidal lui avait toujours paru un homme au-dessous du médiocre, Malet un fou, mais opiniâtre dans toutes ses résolutions. Quant à Lahorie il l'avait aimé, et il nous le peignit comme un des hommes les plus distingués qu'il eût connus. Pasquier nous dit qu'il l'avait vu le matin chez le ministre de la Police, il était attaché et paraissait abattu. En voyant Pasquier, il releva la tête et lui dit : « J'espère que du moins on ne vous a pas fait de mal. » On assure, mais je n'ai pu en acquérir la certitude, que quand il parut devant le ministre de la Police, il lui dit : « Je vous ai sauvé la vie ce matin, ainsi nous sommes quittes. » Cependant l'archichancelier assembla deux fois dans le jour les ministres, on arrêta toutes les mesures à prendre. Une commission militaire présidée par le général Dejean est saisie de l'affaire et doit juger les coupables.

« Le lendemain 24 je dînai chez l'archichancelier avec Réal ; il avait passé toute la nuit à interroger les

1. Illisible dans le manuscrit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trois généraux. Il nous dit que Malet soutenait avec audace qu'on avait appris la mort de l'Empereur, que le sénatus-consulte était véritable, et quand on lui demandait la minute, il répondait qu'il l'avait perdue. Lahorie était dans l'accablement, il protestait qu'il avait tout ignoré jusqu'au moment où il avait été délivré et alors il avait cru obéir à un ordre du Sénat. Guidal se défendit avec présence d'esprit, mais Réal ne nous cita de son interrogatoire rien de saillant. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE VII

**Nomination de M. Molé comme grand Juge, ministre de la Justice. — Le manuscrit intitulé : *Les Cent-Jours*. — Raisons qui le lui ont fait écrire. — Conversations avec l'Empereur en 1813. — Diminution des forces physiques de Napoléon. — Le but de l'Empereur. — Napoléon et les savants. — Mot de l'Empereur sur l'âge de faire la guerre. — Conseils des Ponts et Chaussées. — Les petites entrées. — Irritation de Napoléon contre les journaux anglais. — Causes de sa perte. — Scène violente entre le roi de Hollande et l'Empereur. — Napoléon songe à établir un Conseil de régence. — Revue des recrues, place du Carrousel. — Réflexions de M. Molé sur la carrière de Napoléon. — Infirmité du génie de Napoléon. — Changement des conditions de la lutte contre l'Europe. — Paroles de l'Empereur sur l'avenir. — Les dons volontaires. — Le Conseil de régence. — Réunion du Conseil privé. — Napoléon superstitieux. — Vides faits par la mort autour de lui. — Conversation du 13 juin 1813 avec Napoléon. — Pastoret. — Jugement de Napoléon sur l'impératrice Marie-Louise, Eugène de Beauharnais et Murat. — Empire de Napoléon sur lui-même. — L'Empereur a tué toutes les initiatives. — Lettre de Berthier à ce propos. — La noblesse. — Les hommes de la Révolution. — L'Empereur reparle de la régence. — Allusion à Talleyrand.**

Le comte Molé, qui par décret du 11 avril 1813, avait été nommé commandeur de l'ordre impérial de la Réunion, resta à la direction des Ponts et Chaussées jusqu'au milieu de cette même année 1813. Vers cette époque, le duc de Massa, grand Juge, dont la santé ne

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui permettait plus de remplir ses hautes fonctions, fut mis en congé pour trois semaines par décret daté du 13 juin 1813 et, par ce même décret, le comte Molé était chargé du portefeuille de la Justice pour la durée de ce congé[1].

Ce congé de trois semaines se prolongea pendant plusieurs mois, et le 20 novembre 1813[2] un décret daté des Tuileries, nommait le comte Molé grand Juge, ministre de la Justice, à titre définitif.

Ce fut pendant cette année 1813 qu'il eut le plus souvent l'occasion de se trouver en présence de Napoléon et d'avoir avec lui de nombreux entretiens. Voulant en conserver le souvenir, il interrompit la rédaction de ses mémoires qui n'étaient pas encore à l'année 1813, et consigna ces entrevues dans un écrit intitulé : *Les Cent-Jours*. Nous croyons devoir le reproduire à cette place[3], bien qu'il anticipe en certains passages sur la période de la vie de M. Molé à laquelle nous sommes arrivés[4].

« Je me sens saisi d'un amer découragement, écrit-il, quand je songe à ces mémoires, à cette histoire de ma vie, dont la composition a charmé ma jeunesse et plus d'une fois consolé mon âge mûr. Jamais ils ne seront achevés, le chiffre actuel de mes ans ne me permet pas de l'espérer; mais je voudrais au moins employer les moments qui me sont comptés, à confier au papier mes souvenirs sur des époques défigurées par des écrivains, pleins de talent et de bonnes intentions sans doute, mais qui se sont moins préoccupés

1. Archives nationales.
2. Id.
3. M. Gustave Bord a publié quelques fragments de ce manuscrit dans la *Revue de la Révolution*, numéros de janvier à avril 1888. Nous rétablissons ici le texte intégral.
4. Ce manuscrit est conservé au château de Champlâtreux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de l'exactitude du récit que des conséquences à en tirer au profit de leurs opinions ou de leurs vœux[1].

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Je remonterai au commencement de 1813 à des conversations que j'eus alors avec Napoléon, et qui, donnant l'idée de mes rapports avec lui, feront justement apprécier la disposition d'esprit où il me trouva au 20 mars 1815 et celle avec laquelle il m'aborda.

« Il se préparait alors à réparer le désastre de Moscou, et déployait une activité qui surpassait peut-être encore tout ce qu'il en avait montré jusque-là. On avait remarqué pendant sa campagne de 1812, que l'homme physique chez lui n'était plus le même, et que l'homme moral en était parfois déprimé. Deux de ses aides de camp, et surtout M. Daru, me dirent qu'en le comparant à lui-même, et se rappelant ce qu'ils l'avaient vu dans ses autres campagnes, ils ne purent s'empêcher de croire que déjà sa santé, l'état de ses forces et de son organisation devaient le faire renoncer à nier l'impossible, et à prouver qu'il n'y en avait pas pour lui. Quant à moi, je le déclare, il m'a donné plus qu'à personne peut-être le droit et le moyen de pénétrer dans les replis de sa vaste intelligence, et je n'y ai jamais aperçu la moindre préoccupation d'élever un édifice impérissable.

« Il ne m'a jamais semblé qu'il eût un autre but que de ramasser, durant sa course ardente et rapide sur la terre, plus de gloire, de grandeur, et de puissance qu'un homme n'en avait jamais recueilli depuis Alexandre le Grand jusqu'à lui. Je reçus bientôt de sa

1. Le passage supprimé ici est reproduit au chapitre IX pour suivre autant que possible l'ordre chronologique.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

propre bouche la confirmation des observations de M. Daru.

« Un soir du mois de janvier 1813, où je profitais de ces petites entrées qu'il me donnait presque toujours, j'étais dans le salon de l'Impératrice ; indépendamment des trois personnes que l'étiquette de leur rang avait appelées à former le simulacre d'une partie de whist avec cette princesse, j'aperçus, en entrant, l'Empereur qui causait vivement, entouré de Berthollet, Monge, Laplace et Lagrange ; les deux premiers avaient suivi l'expédition d'Égypte, et je fus frappé de la violence qu'ils avaient l'air de se faire à eux-mêmes en écoutant Napoléon. Ce dernier soutenait avec chaleur, je dirai même avec éloquence, l'authenticité de la Genèse, contre ces deux savants illustres qui, avant mon arrivée, avaient élevé quelque doute sur son authenticité. L'Empereur leur rappelait avec une précision merveilleuse jusqu'au moindre rocher et au moindre pli de terrain de la vallée[1]... où se trouve le rocher d'Hébron, d'où Moïse, le frappant de sa verge, fit sortir la source où s'abreuvèrent les Israélites.

« Rappelez-vous donc, leur dit-il, que j'ai parcouru cette vallée la Genèse à la main, et que je demeurai confondu en constatant la parfaite exactitude du livre hébreu. »

« Plus l'Empereur s'animait, plus ses contradicteurs s'intimidaient. Laplace, peut-être le plus incrédule, essayait d'aller au secours de ses amis, sans abandonner toutefois ses formes habituelles de courtisan et de flatteur. En s'extasiant sur la miraculeuse mémoire de l'Empereur, il essayait de mettre le texte

[1] Cette lacune existe dans le manuscrit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sacré en contradiction avec lui-même. Bientôt le combat cessa faute de combattants, et l'Empereur qui m'aperçut, se séparant du groupe, m'entraîna avec lui dans le billard toujours ouvert pendant ces petites soirées, et où il allait causer particulièrement.

« Ces savants, me dit-il, m'amusent toujours par la passion qu'ils mettent à dénigrer ce que nous appelons les livres saints et à discréditer leur authenticité. Vous savez que Monge et Berthollet étaient avec moi en Égypte; ils ont vu ce que j'ai vu; tout ce que vous venez de m'entendre leur dire est de la plus scrupuleuse exactitude. J'ai constamment lu la Genèse en parcourant les lieux qu'elle décrit, et ma surprise n'eut pas de bornes en constatant combien les lieux ressemblaient encore à la description que Moïse en a faite. »

« Tout en marchant et me parlant, mon interlocuteur donnait quelques signes de fatigue; il s'arrêta, et s'appuyant contre le billard, il poussait de la main les billes et semblait prêt à s'endormir involontairement. Il s'aperçut que je le remarquais :

« C'est singulier, dit-il, comme la constitution se modifie en avançant en âge, sans que pour cela les forces diminuent, ni la santé s'altère. Nos aptitudes changent, et nos projets doivent s'en ressentir. Autrefois je disais à Montesquiou (son grand chambellan) plusieurs fois dans la journée : Montesquiou, apportez-moi un verre de limonade; maintenant c'est une tasse de café, ou un verre de vin de Madère que je demande et dont je sens le besoin. Ah! croyez-moi, M. Molé, à partir de trente ans on commence à être moins propre à faire la guerre. Alexandre est mort avant de pressentir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le déclin. » Tirant sa montre : « Il est tard, rentrons chez l'Impératrice. »

« Je suivis ses pas et je me retirai.

« Napoléon se complaisait à exercer sa merveilleuse sagacité sur lui-même ; il se regardait comme une créature exceptionnelle et, à ce titre, il excitait sa propre curiosité. Je l'ai vu quelquefois plonger en lui-même ce scalpel dont sa main était incessamment armée, avec un calme, une impartialité qui flattait son orgueil.

« En ce moment, on le voyait gouverner, administrer, s'occuper des moindres détails, comme s'il n'eût conservé ni préoccupation, ni souvenir de l'anéantissement de cette belle armée ensevelie sous les glaces du Nord. Il ne perdait pas un moment pour s'en donner une autre avec laquelle il comptait bien relever sa fortune et prendre une revanche éclatante, dès que la saison le permettrait. En même temps il tenait des conseils privés où il organisait la régence, pour prévenir le renouvellement d'un coup de main comme celui de Malet. Les Conseils privés où se préparaient les sénatus-consultes, où s'examinaient, selon le gré de l'Empereur, les traités ou les mesures extraordinaires que les circonstances exigeaient, se composaient des grands dignitaires, des grands officiers du Sénat, des ministres, des présidents de section du Conseil d'État. Il ne voulait pas que la gravité de la situation parût rien changer à ses habitudes gouvernementales. Comme à l'ordinaire, l'Empereur réunit tous les mois de janvier et de février les conseils d'administration ayant pour objet les travaux publics et particulièrement ceux des ponts et chaussées, dont j'étais le directeur général. J'y mettais sous les yeux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de l'Empereur les *budgets raisonnés*, présentant le tableau des grands travaux entrepris, routes nouvelles, rectifications de routes anciennes, ponts, canaux, améliorations de la navigation dans nos rivièrs, entretien général des routes et du pavé de Paris. Ces budgets cartonnés en deux gros volumes se trouvent encore dans mes mains et sont curieux à relire aujourd'hui.

« Le ministre de l'Intérieur, comte de Montalivet, le président de la section de l'Intérieur comte Regnault de Saint-Jean d'Angély, le baron de Chabrol, ancien ingénieur et alors préfet de la Seine, formaient les membres de ce conseil. C'est dans celui du 7 janvier que je présentai à Napoléon les projets des ponts de Bordeaux, de Saint-André de Cubzac sur la Dordogne, celui du percement de la grotte des Échelles, projets que j'avais été préparer sur les lieux dans l'été précédent avec les ingénieurs chargés de leur exécution. Le ministre de l'Intérieur, qui avait rempli avant moi pendant plusieurs années les fonctions de directeur général des Ponts et Chaussées avec une grande activité et à la satisfaction de l'Empereur, représentait ces trois entreprises comme moins utiles que je ne le prétendais et devant entraîner des dépenses hors de toute proportion avec les avantages qu'on en recueillerait. Regnault, qui ne m'aimait pas, soutint le même avis que M. de Montalivet, et, après une longue discussion à laquelle l'inspecteur divisionnaire Deschamps, auteur du projet des deux ponts, prit part, Napoléon adopta toutes mes propositions.

« Je n'écris pas l'histoire de l'année 1813; je ne saurais le répéter trop souvent. Ce sont mes souvenirs tout personnels que retrace ma plume. Je voyais alors l'Empereur dans ces Conseils des ponts et chaussées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

où je jouais le rôle principal, je le voyais au Conseil d'État, qu'il présidait rarement, et enfin le soir après son dîner dans le salon de l'Impératrice, en vertu de ces petites entrées dont je vais donner l'explication.

« Les petites entrées n'existaient que pour Paris et Saint-Cloud, c'est-à-dire pour les résidences de longue haleine. Quand l'Empereur arrivait à Paris, de l'armée, de Saint-Cloud, ou quand il quittait Paris pour s'établir à Saint-Cloud, il dictait la liste des petites entrées. C'était pour ainsi dire la liste de ses *causeurs* pendant ses moments de loisir. La conversation et le spectacle, surtout la tragédie, ont été les seuls passe-temps que je lui aie connus. La chasse, comme il me l'a dit lui-même, ne lui plaisait que comme un exercice violent, dont sa santé avait besoin. C'était aussi une distraction essentiellement royale, qu'il voulait partager avec tous les rois de l'Europe. Conformément aux lois de l'étiquette, dont il était sévère observateur, les grands dignitaires étaient toujours portés en tête des petites entrées. Les trois ou quatre plus élevés, et par bonheur des moins causants, faisaient le whist de l'Impératrice; c'étaient l'archichancelier, l'architrésorier et quelques ministres. Le prince de Bénévent dédaignait un peu ces soirées, dont ses mauvaises jambes d'ailleurs l'écartaient à cause de la nécessité de s'y tenir debout. Les autres causeurs étaient des savants, tels que Laplace, Lagrange, Berthollet, Lacépède, Fontanes qui tenait alors dans les lettres le sceptre de la critique, et que sa manière d'écrire rendait l'oracle et le modèle du bon goût; enfin moi, le plus envié et sans doute le moins digne, et par là obligé d'user discrètement de la faveur qui m'était accordée.

« Le lendemain ou le surlendemain du Conseil d'administration, je retournai chez l'Impératrice; je

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

remarquai sur le visage de Napoléon des traces de mauvaise humeur, et de grande irritation. « Avez-vous lu, me dit le duc de Bassano, qui était à côté de moi, avez-vous lu les journaux anglais? Ils se surpassent en effronterie et en imposture. — Non, je n'ai aucun moyen de les lire, vous savez que le gouvernement est le seul à les recevoir. — Eh bien! lisez demain *le Moniteur*. »

« J'ai eu lieu de l'observer ailleurs, Napoléon n'a jamais compris le jeu des institutions anglaises, ni cru à l'indépendance où les journaux anglais étaient du gouvernement. Ceux-ci, il faut le reconnaître, redoublèrent alors d'audace et de mensonge. « Les journaux français, disaient-ils, parlaient *par ordre* des chasses de l'Empereur, des revues qu'il passait, de ses visites aux spectacles, enfin des conseils si fréquents qu'il présidait, tandis qu'en réalité, il était obligé de garder le lit ou la chambre à cause des soins qu'exigeait sa santé délabrée. »

« Je trouvai en effet dans *le Moniteur* un article de la dernière violence, et non moins injurieux pour les ministres anglais eux-mêmes que pour les journaux auxquels cet article répondait. Il avait été évidemment dicté par Napoléon, soit à Menneval, soit au duc de Bassano, ainsi que cela se passait toujours.

« L'Empereur, lisant les journaux qui abreuvaient d'ignominieux outrages lui et sa famille, me rappelait le lion de la fable, rugissant sous la piqûre du moucheron qu'il ne peut écarter de ses flancs. Rien, je le répète, ne pouvait lui persuader que les lois de l'Angleterre protégeaient la liberté de la presse jusque dans ses plus grands écarts, et que les ministres n'avaient aucun moyen de réprimer des excès dont ils étaient cependant obligés de convenir. Le dépit, que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui causait ce bras de mer qu'il ne pouvait franchir, entra pour beaucoup dans son entreprise du blocus continental, ou exclusion de l'Angleterre de tous les marchés du Continent. C'est pour fermer aux vaisseaux et aux marchandises de l'Angleterre les ports de la Russie, qu'il fit son expédition de Moscou, poussa à bout les peuples comme les rois, et finit par réduire au désespoir les Français, si fiers de son génie, de ses victoires et qui lui avaient obéi jusque-là comme au plus grand des hommes, qui eût paru sur la terre.

« Je n'ai jamais oublié la scène dont je fus témoin à l'époque où il pensait réunir la Hollande à la France J'étais allé un dimanche soir aux Tuileries. Le roi et la reine de Naples, le roi et la reine de Hollande, qui se trouvaient encore à Paris, avaient dîné avec lui. En m'approchant de la porte du salon où la famille impériale était rassemblée, je reconnus la voix tonnante de l'Empereur ; j'y entrai, et voici le spectacle qui frappa ma vue.

« Au milieu de mille bougies resplendissantes, de l'éclat des diamants et des parures, les hommes debout, en uniforme, formaient une haie dans les rangs de laquelle se promenait à grands pas Napoléon. Ses traits étaient gonflés et presque déplacés par la colère, sa marche brusque et saccadée. Son frère Louis s'efforçait de le suivre, malgré l'espèce de paralysie qui lui rendait la locomotion difficile. Je me plaçai à côté du roi de Naples qui portait le très brillant uniforme de ses gardes. « Rappelez-vous, disait Napoléon, au roi de Hollande, que vous êtes avant tout, par-dessus tout, prince français. Je ne vous ai mis sur le trône de Hollande, que pour y servir les intérêts de la France et pour me seconder dans tout ce que je fais pour elle. — Il fallait me le dire avant de m'appeler à cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

couronne, je ne vous l'ai pas demandée, loin de là ; je vous ai supplié de me laisser dans cette condition de prince français que je vous devais, et qui suffisait à mon ambition. Ce que vous exigez de moi maintenant, serait la ruine et le malheur d'une nation dont vous m'avez confié le sort, et que mon premier devoir aujourd'hui est de rendre heureuse. Je demeure assurément français de cœur, mais le jour où il me faudra sacrifier la Hollande à vos projets, j'aurai cessé de régner sur elle. »

« A ces dernières paroles, l'Empereur, de plus en plus courroucé, se mit à reprocher à ses frères et à ses sœurs leur ingratitude et leur prétention à ne plus dépendre de celui qui les avait tirés du néant. Le roi Joachim alors me poussa du coude, et me montrant Louis : « L'imbécile, me dit-il à l'oreille, si l'Empe-« reur me commandait de prendre une division de sa « garde pour jeter à la mer tous mes Napolitains, leur « affaire serait bientôt faite[1]. »

. . . . . .

. . . . . .

« L'Empereur avait conservé de la conspiration de Malet une impression profonde ; il ne pouvait oublier avec quelle promptitude plusieurs de ses principaux fonctionnaires avaient cru à sa mort et cédé la place à quelques aventuriers téméraires, obscurs et mécontents.

« Ceux de ses meilleurs serviteurs, qui dans la dernière campagne, avaient été frappés de la diminution de son activité et de ses forces, déclaraient que, depuis son retour aux Tuileries, depuis qu'il avait retrouvé le confort de sa vie ordinaire, et ces hommes, instru-

1. Sept lignes supprimées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ments de travail dont il savait si bien se servir, son génie organisateur et fécond en ressources avait recouvré toute son infatigable ardeur. On le voyait en effet multiplier les Conseils d'administration qu'il présidait, s'occuper nuit et jour de lever une nouvelle armée aussi nombreuse, sinon aussi aguerrie, que celle qu'il avait abandonnée dans cette effroyable retraite de Moscou, et en même temps travailler à constituer une régence, à laquelle il pourrait en sécurité confier le gouvernement pendant qu'il serait absent. Je ne saurais ramener mes regards sur cette époque, en évoquer le souvenir, sans dire ici, non de quelle manière je le juge aujourd'hui, mais bien comment je le jugeais lorsque j'en étais spectateur, et quelque peu acteur.

« L'Empereur venait de demander au Sénat une levée de trois cent cinquante mille hommes composée des réserves des dernières classes, y compris celle de l'année courante, 1813, et de toute la conscription de l'année suivante, 1814. C'était exiger de la France qu'elle envoyât sous les drapeaux le dernier de ses enfants. Le jour même où Regnault de Saint-Jean d'Angély annonçait au Sénat le nouveau et si douloureux sacrifice demandé à la nation, j'avais vu Napoléon passer en revue sur le Carrousel de longues files de conscrits, que *le Moniteur* appela le lendemain des « hommes superbes » et dont l'extrême jeunesse et la débile apparence avaient inspiré à la foule qui les entourait une profonde pitié. Je me promenai longtemps dans le jardin des Tuileries en réfléchissant sur ce que je venais de voir, et bientôt sur une situation qui devenait extrême, et dont l'issue redoutable ne pouvait longtemps se faire attendre.

« J'avais vu les commencements de cet homme, plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

extraordinaire encore qu'il n'était grand, je l'avais vu, en débutant, rassurer toutes les nations, celles même qu'il avait vaincues, en déployant sur les champs de bataille un génie et une volonté qui le firent regarder tout de suite comme doué et envoyé de la Providence, pour enchaîner l'esprit révolutionnaire, sinon pour le détruire sans retour. Après ses premières et admirables campagnes d'Italie, il avait été compléter en Egypte l'auréole et l'irrésistible prestige dont il avait besoin pour accomplir son œuvre finale et la plus difficile, celle de désarmer la révolution sans réagir contre elle, de flétrir ou de condamner les doctrines qui l'avaient faite, sans restaurer les lois morales et les respects que cette révolution avait anéantis. Maître de la France et de l'Europe par l'ascendant de ses victoires, il avait amené les anciens partis, tous les intérêts, ceux qui avaient souffert, ceux qui avaient frappé, les victimes et les bourreaux, à abdiquer entre ses mains. Les convictions les plus indestructibles, les sentiments les plus passionnés firent silence et s'ajournèrent jusqu'au moment où la main suprême retirerait de la terre le colosse qu'elle y avait chargé de l'accomplissement de ses desseins. L'ère de pacification intérieure, de réorganisation gouvernementale et sociale, avait commencé et fini avec le Consulat.

« C'est alors que les esprits clairvoyants s'aperçurent qu'une grande infirmité se cachait sous tant de dons si bien faits pour éblouir, celle de ne pas croire aux limites, aux bornes infranchissables de notre nature et de nos œuvres. Chose singulière, Napoléon, dont le bon sens était égal au génie, ne savait jamais discerner le point où s'arrêtait le possible.

« Plus je l'ai approché, plus je l'ai observé, et plus je suis demeuré convaincu que, toujours soumis à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'impression du moment, il ne songeait qu'à se satisfaire lui-même, à se grandir et s'agrandir sans terme et sans repos. S'irritant au moindre obstacle, sacrifiant tout à le surmonter, et se contentant de constater en toute rencontre que rien ne résistait à sa puissance ni à sa volonté, lorsqu'il fallait choisir entre le présent et l'avenir, il préférait le présent comme plus certain et plus soumis à son action. Il songeait bien moins, en un mot, à laisser après lui une *race*, une dynastie, qu'un nom qui n'eût point d'égal et une gloire qui ne pût être surpassée.

« Plus excessive encore que chimérique, sa politique envers l'Espagne et envers le chef de la catholicité, avait montré qu'aucune immoralité, aucun abus de la force ne lui coûtait pour arriver à son but. Mais ce fut surtout son expédition de Russie et son idée de blocus continental qui démontrèrent à tous les regards, même aux regards des plus anciens compagnons de ses travaux, que la mort seule pouvait mettre un terme à ses entreprises et un frein à son ambition.

« L'impossible, me dit-il un jour, est un mot dont la signification est toute relative ; chaque homme a son *impossible*, selon qu'il peut plus ou moins. L'impossible, ajouta-t-il en souriant, est le fantôme des timides et le refuge des poltrons. Dans la bouche du pouvoir ce mot, croyez-le, n'est qu'une déclaration d'impuissance. »

« C'est avec cette confiance illimitée dans son bras et dans son génie que, promenant chez tous les peuples les douleurs et les humiliations de la conquête, il les réduisit au désespoir non moins que les rois, et changea, sans s'en douter peut-être, les conditions de la lutte qui ensanglantait l'Europe depuis 1791. Depuis 1791, les rois et les aristocraties coalisés s'étaient efforcés d'arrê-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ter le torrent révolutionnaire et l'expansion des principes politiques et philosophiques, dont les écrivains du XVIII^e^ siècle s'étaient fait un levier plus puissant que celui d'Archimède pour arracher les sociétés humaines de leurs antiques fondements. Pendant les neuf années qui s'écoulèrent jusqu'au 18 brumaire, les armées républicaines tantôt victorieuses, tantôt vaincues, ne purent que soutenir la lutte sans la terminer, et au dedans, la France, toujours courbée sous la tyrannie sanguinaire des plus hideux démagogues, n'attendait que l'apparition d'une épée, d'un héros cent fois couronné par la victoire, pour se jeter dans ses bras et le supplier de substituer un pouvoir absolu, éclairé, à l'effroyable anarchie dans laquelle elle gémissait. Bonaparte l'avait bien compris et tout en répondant à l'attente de la nation, il exigea qu'elle se reposât sur lui de ses destinées, et le laissât disposer de toutes ses forces et de ses ressources, pour l'accomplissement de ses vastes desseins. A ce moment, le but du combat acharné avec l'Europe se trouva changé.

« L'Angleterre et les rois du continent, au lieu d'avoir à se défendre contre l'invasion des idées révolutionnaires, se trouvèrent en présence de l'ambition d'un seul homme, et cet homme, le plus grand capitaine des temps anciens et modernes, disposait souverainement de cette France à laquelle il venait de rendre son repos, sa civilisation et son orgueil. Pendant les treize années qui s'écoulèrent depuis l'avènement du Premier Consul jusqu'à l'époque (1813) sur laquelle je rassemble ici mes souvenirs, Napoléon avait prouvé à tous les peuples, qu'ils ne pouvaient échapper à la triste condition de peuple conquis qu'en se réfugiant sous son sceptre et en implorant, comme une grâce, de faire partie de son empire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Le désastre de Moscou avait rendu l'espoir à ses adversaires. Bientôt les rois comprirent qu'ils pourraient le terrasser en tournant contre lui, sinon les idées révolutionnaires, du moins ces passions d'innovations et de réformes d'où était sortie la Révolution française et qui fermentaient depuis si longtemps dans les classes moyennes et éclairées de toutes les monarchies. Voyant qu'il leur serait plus facile de transiger avec les idées qu'ils avaient si longtemps redoutées, que de résister aux armées de Napoléon, et à son insatiable ambition, eux-mêmes non seulement tolérèrent, mais encore encouragèrent ces idées, et permirent aux hommes d'État, à des publicistes renommés, de présider à la formation des sociétés secrètes, de ces affiliations connues sous le nom *des amis de la vérité et de la nature, de la jeune Allemagne*, etc., etc., qui se recrutaient jusque dans les armées. Aveuglés par le désespoir ou entraînés par le désir de se venger, ils voyaient avec joie officiers et soldats se jeter dans les sociétés secrètes, et croyaient qu'ils se battraient d'autant mieux, en ajoutant à leur bravoure éprouvée le fanatisme des opinions libérales et démocratiques.

« Je ne le dis pas après coup ; tout ce que je pense aujourd'hui de cette alliance des peuples et des rois, se confondait dans un seul et même effort contre un ennemi commun ; cet échange de drapeaux, pour ainsi dire, qui plaçait du côté de Napoléon le drapeau de l'autorité, du principe monarchique, et du côté des rois légitimes le drapeau libéral sur lequel était écrit : *affranchissement de tous les peuples*, me fit croire et penser en 1812 et en 1813, tout ce que je crois et pense encore quarante années plus tard. La Révolution de 1789, les idées et les principes du XVIII^e^ siècle, qui avaient bouleversé la France et transformé son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

état social, reprenaient leur cours, et le moment n'était pas loin, où on verrait s'accomplir cette prophétie sortie de la bouche de Napoléon, dans une de ses conversations avec moi :

« Après moi la révolution, ou plutôt les idées qui l'ont faite, reprendront leur œuvre avec une nouvelle force. Ce sera comme un livre dont on reprendra la lecture à la page où on l'avait laissée. Alors si des mains habiles ne creusent un lit au torrent, et n'endiguent pas son cours, il inondera au loin ses rives et les couvrira de déplorables et immenses débris.[1] »

« Pendant que Napoléon voyait grossir autour de lui l'orage, que la défection du corps prussien commandé par le général York, la froideur de l'Autriche, jointe au sentiment universel de l'Europe, semblaient lui annoncer l'effort d'une réaction suprême de la part

1. Je citai ces paroles de Napoléon à la tribune de la Chambre des Pairs en 1822, mais je supprimai celles qu'il avait ajoutées.

« Ces doctrines, me dit-il, ce qu'on appelle les principes de 1789, seront à jamais une arme menaçante à l'usage des mécontents, des ambitieux et des idéologues de tous les temps. Il n'y a que deux manières de conjurer le danger : il faut, ou détourner ailleurs l'attention des esprits et barrer nettement le chemin aux pamphlets, aux journaux, même aux livres. Que si l'on n'est assez fort ou assez habile pour faire cela, il faut se résigner à transiger avec ces prétendues institutions, ces théories d'une séduction indestructible, en un mot essayer de vivre avec elles. C'est, croyez-le, M. Molé, ce qui arrivera quand je n'y serai plus, on essaiera, peut-être même avec quelque apparence de succès, mais cela ne durera pas; nous sommes une nation née pour la gloire, que dis-je! pour toutes les gloires, depuis celle de Corneille, de Bossuet jusqu'à celle de Condé ou de Turenne, mais les gouvernements, si mal appelés pondérés, ne seront jamais pour nous que la ligne la plus courte pour arriver à l'anarchie. L'ancien régime est impossible à rétablir; j'ai donné à la France une ère de gloire, rien que de gloire, en élevant ses armes à une hauteur inconnue des temps modernes; je ne prévois plus pour elle sur mon tombeau que du bas Empire ou de nouvelles luttes avec l'Europe, où elle succombera. » Napoléon me tenait ce langage après la bataille de Leipzig. Je n'ai pas changé en mot ici à ses paroles; je les avais jetées sur le papier en le quittant. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des peuples et des rois qu'il avait vaincus et opprimés, il affectait de multiplier ses Conseils des ponts et chaussées, et de s'y occuper de travaux tels que le pont de Hambourg, la route de Hambourg à Wesel, le canal de la mer Baltique au Rhin, comme pour témoigner de sa sécurité sur l'avenir de ses conquêtes les plus lointaines. De toutes parts des adresses en grande partie provoquées, lui étaient présentées par les villes, les corporations, les branches d'industries, etc., et elles se terminaient presque toutes par des dons volontaires et l'offre de sacrifices de toute nature. Le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, jusqu'aux moindres employés de mon administration et de mes bureaux, auxquels j'avais laissé toute leur indépendance, suivirent le mouvement général et me chargèrent d'offrir à l'Empereur, les ingénieurs, vingt chevaux équipés; les employés de mes bureaux, trois chevaux, etc. Le Conseil municipal de Paris, se distinguant entre tous, leva aux frais de la ville, un régiment de cavalerie de cinq cents hommes. Le langage de son adresse était aussi chaleureux que celui de tous les autres, et au bas se lisaient les signatures Bricoigne, d'Aligre, Barthelemy, Lamoignon, etc., c'est-à-dire d'hommes au fond de leur cœur légitimistes, comme Lamoignon, mon oncle et depuis mon beau-frère, émigré, blessé à Quiberon. A cette époque, je l'affirme, la chute du colosse n'était pas seulement prévue, mais encore par beaucoup souhaitée comme le seul moyen de mettre un terme aux mortelles inimitiés de l'Europe, et à l'isolement où la France allait se trouver au milieu de toutes les nations.

« Il faut le reconnaître, les Français n'ont jamais abandonné leur gouvernement ou leur roi, quelque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

opinion qu'ils en eussent, lorsqu'il était en lutte avec l'étranger. On nous a vu renverser pour les griefs les plus imaginaires un trône, une famille, que quatorze siècles avaient consacrés ; mais si au plus fort de nos crises révolutionnaires, le souverain menacé eût eu querelle avec l'étranger, factieux et mécontents se seraient ajournés, et tous auraient fait face contre l'ennemi commun. Ici, quoi qu'en aient pu dire tant d'histoires faites après coup et toujours pour le besoin d'une cause actuelle que l'historien voulait soutenir, la nation française était convaincue que la cause de Napoléon n'était plus la sienne, que l'ambition sans bornes et les fautes sans nombre de celui qui l'avait délivré de l'anarchie, l'autorisaient à se séparer de lui ; et cependant nul ne le trahit, pas plus les légitimistes rendus à l'espérance que les révolutionnaires qui ne l'avaient jamais perdue.

« Une des plus grandes préoccupations de l'Empereur était, dans ce moment, de constituer, sous forme d'une régence, un gouvernement assez fort pour mettre Paris pendant son absence à l'abri d'un coup de main, d'une conjuration comme celle de Malet et de Lahorie.

« Le 6 février, la loi organique de la régence fut annoncée au Sénat par l'archichancelier Cambacérès qui en était le président. Regnault de Saint-Jean d'Angély, que Napoléon choisissait constamment en pareille circonstance, lut un exposé des motifs plein de lieux communs, de néologismes, de phrases prétentieuses et à effet. Le Sénat nomma sur-le-champ une commission pour examiner le projet ; le lendemain, Pastoret fit le rapport, et le Sénat adopta à l'unanimité le sénatus-consulte portant organisation de la régence. Il était divisé en dix-neuf titres. Dans le



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

premier, la régence était donnée à la mère de l'Empereur mineur; à défaut de la mère, à un prince du sang; à défaut de prince du sang, au premier en rang des grands dignitaires de l'État. Tout prince français monté sur un trône étranger était exclu. Le titre II conférait à l'Empereur le droit de disposer de la régence par testament. Le titre III déterminait l'étendue du pouvoir de la régence et sa durée; le titre IV composait le conseil de la régence du premier prince du sang, de tous les princes du sang oncles de l'Empereur et des grands dignitaires de l'Empire. Il réservait à l'Empereur la faculté d'ajouter au conseil de régence autant de membres qu'il lui plairait. La régente ou le régent ne pouvaient écarter du conseil aucun de ces membres. Suivaient les attributions du conseil. Les titres V, VI, VII, VIII, IX et X étaient relatifs à la garde de l'Empereur mineur, au serment de la régente et du régent, à l'administration du domaine impérial, au cas d'absence de l'Empereur ou du régent, enfin au sacre et au couronnement de l'Impératrice et à celui du prince impérial de Rome.

« Deux jours après, je fus étonné d'être appelé au conseil privé. L'Empereur réunissait, quand il le voulait, un conseil privé pour délibérer sur des circonstances extraordinaires ou sur quelque grand intérêt de l'État. Ces conseils étaient composés des ministres à portefeuille, des ministres d'État présidant le Conseil d'État, des grands dignitaires de la Couronne, des grands officiers du Sénat et, par exception, de simples conseillers d'État. C'est à ce dernier titre que je pouvais en faire partie. Ce conseil fut composé de l'archichancelier d'empire Cambacérès, du vice-grand-électeur prince de Bénévent (Talleyrand); du grand juge Massa; du ministre des Finances, duc de Gaëte; du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ministre des Relations extérieures, duc de Bassano; du ministre de l'Intérieur, comte de Montalivet et du comte Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur; du comte de Laplace, trésorier du Sénat; du ministre d'État, président de la section de l'Intérieur, comte Regnault de Saint-Jean d'Angély; du comte Molé, Conseiller d'État à vie, directeur général des Ponts et Chaussées; du maréchal duc de Conégliano, colonel général de la gendarmerie, et du duc d'Elchingen, maréchal Ney, colonel général des dragons.

« Lecture fut donnée dans ce conseil de la loi organique de la régence. J'ai malheureusement négligé de garder aucune note de ce qui s'y passa. Mon souvenir est que Napoléon, tout en s'y montrant calme et confiant dans la campagne qu'il allait entreprendre, laissa échapper sur les vicissitudes de la guerre et les infidélités de la fortune, des paroles qui trahissaient son attitude imperturbable et qu'assombrirent encore les physionomies pleines d'anxiété de ceux qui l'écoutaient, et dont plusieurs présentaient déjà l'aspect de courtisans douteux et refroidis.

« Le surlendemain il voulut présider encore le Conseil d'État, se multipliant en quelque sorte, passant en revue, pour ainsi dire, tout le haut personnel de son gouvernement pour réchauffer son zèle, raffermir son courage et lui inspirer sur l'avenir la confiance qu'il voulait donner à lui-même. Nul homme n'a vécu autant que lui sous l'empire des théories qu'il s'était faites. Il n'admettait aucune borne au pouvoir d'une grande âme sur elle-même. Lorsqu'il était parvenu à épuiser la prévoyance et les ressources de son génie dans la préparation d'un dessein, il se refusait à douter du succès, en se rappelant qu'une pleine confiance dans l'action était le plus sûr moyen de l'obtenir. Toutefois,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

si je l'ai bien connu, une seule chose pouvait troubler tout d'un coup ce gouvernement de lui-même. Me croirait-on si je le dis? Je n'ai point de preuves; c'est mon impression seulement que je livre aux lecteurs. Un pressentiment, le moindre petit fait dont il tirait une augure, faiblesse qu'il se justifiait à lui-même en se disant que César, le grand Frédéric et tant d'autres n'en étaient pas exempts, pouvait tout d'un coup troubler sa vue et lui ôter son élan.

« Il avait dépassé depuis longtemps l'âge auquel il m'avait dit qu'on devenait moins propre à la guerre. Si ses facultés morales étaient dans toute leur force, et cela ne pouvait être mis en doute, son tempérament était changé presque autant que la situation. *L'homme* à proprement parler, l'homme physiologique dans Napoléon, en 1813, ne ressemblait pas plus à celui des campagnes d'Italie en 1796 et 1797, que la position de l'Empereur, vainqueur de l'Europe et pour la première fois trahi par la fortune, ne ressemblait à celle du jeune général qui croyait l'avoir enchaînée. Autour de lui que de vides la mort avait-elle faits! Le plus ancien, le plus fidèle, le plus dévoué de ses compagnons, Duroc, avait été remplacé par le général Bertrand; Lannes, comme Duroc et comme tant d'autres, était dans la tombe. Il complétait le nombre de ses aides de camp par de jeunes officiers supérieurs, préférant quelquefois ceux qui avaient leur fortune à faire, d'une réputation sans tache et qui annonçaient autant de bravoure que de talents, à ceux qui, rassasiés de récompense et couverts d'honorables blessures, voulaient enfin jouir du prix de tant de fatigues et de glorieux travaux. C'était un curieux spectacle que ce déclin commençant d'une puissance qui, après avoir tenu longtemps l'univers dans la crainte, laissait entre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voir le moment où, comme toutes les choses de ce monde, elle pourait cesser d'exister. La sécurité, qu'en général il montrait, était moins jouée que ceux qui ne l'ont pas connue seraient tentés de le croire. Cette faculté surprenante qu'il avait de disposer de son attention tournait ici à son profit. Il se disait qu'il devait avant tout réserver son énergie et la liberté de sa pensée; en conséquence, jamais il ne laissait cette dernière vacante. Dans les courts instants qu'il donnait au loisir dans le salon de l'Impératrice, il cherchait pour lui-même quelque détente et s'abandonnait à la conversation, surtout s'il rencontrait un causeur qui ne lui inspirât pas de défiance et dont il ne crût pas que sa fin fût déjà prévue. Ce causeur, je dois le dire, il parut penser plus d'une fois qu'il le trouvait en moi.

« Le samedi soir 13 février, j'allai chez l'Impératrice. Dès qu'il m'aperçut, Napoléon quitta le groupe qui l'entourait et me fit signe de la main de le suivre dans le billard. C'était l'annonce d'un entretien de longue durée.

« Avez-vous lu *le Moniteur* de ce matin? me dit-il. (Il contenait la loi de la régence.)

« — Oui, Sire, et j'y ai vu le sénatus-consulte de la régence. Votre Majesté a voulu préserver la France d'une surprise, d'un coup de main comme celui de Malet, pendant qu'elle serait à la tête de ses armées. Le public s'attendait depuis longtemps à voir paraître cette loi importante.

« Napoléon. — Tout cela est bien peu de chose. Croyez que je ne me fais pas d'illusion. Si j'écris un testament, certainement après moi il sera cassé. Le sénatus-consulte sera-t-il plus respecté?

« — Sire, le sénatus-consulte ne rencontrera d'abord

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aucun obstacle. En apprenant votre mort, les partis stupéfaits auront besoin de se recueillir, de mesurer leurs forces et de s'entendre pour arriver à une transaction qui les satisfasse. Tout dépendra de la promptitude et de l'énergie avec lesquelles le gouvernement de la régence saura profiter de ce premier moment d'hésitation.

« NAPOLÉON, *avec un sourire et un geste qui décelait une profonde tristesse.* — Bah! il faut que le roi de Rome ait vingt ans et soit un homme distingué, tout le reste n'est rien. » Et tout de suite : « Comment est le discours de Regnault au Sénat? Je ne l'ai pas lu.

« — Sire, il m'a semblé au-dessous du sujet et de ce qu'il fait ordinairement.

« NAPOLÉON, *avec humeur.* — On ne devrait pas publier les discours des orateurs du Conseil d'État chargés de développer les motifs d'un sénatus-consulte. Ils parlent au nom du gouvernement, et ce qu'ils disent a trop de poids; c'est ainsi qu'on me fait parler et dire des sottises. On croit que j'ai dicté leurs discours, ou du moins que j'en ai pris connaissance. Qu'on publie celui du rapporteur de la Commission du Sénat, il n'y a pas d'inconvénient. Ce rapporteur n'est que l'organe de ses collègues. Au reste, le discours de Pastoret, que j'ai parcouru, m'a paru bien [1].

« — Sire, il vaut mieux que l'autre. Il y a au moins une certaine érudition habilement appliquée.

« NAPOLÉON. — Il parait que c'est un homme de mérite que Pastoret.

« — Oui, Sire, c'est un homme fort savant en matière

1. Il était peu vraisemblable que l'Empereur eût parcouru ou lu le rapport de Pastoret sans avoir jeté les yeux sur le rapport de Regnault. Il voulait évidemment savoir ce que j'avais pensé ou entendu dire de l'un ou l'autre discours, et le peu de succès de celui de Regnault l'avait impatienté et porté à le désavouer. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de jurisprudence et d'histoire. Ma jeunesse a profité plus d'une fois de ses entretiens. Je vais souvent chez Mme Pastoret, dont la société, il faut que je l'avoue à Votre Majesté, m'attire beaucoup plus que celle de son mari. Elle est moins savante, mais plus spirituelle et beaucoup plus aimable que lui.

« NAPOLÉON. — Je la connais peu, et ce que vous m'en dites me le fait regretter. Pastoret a fait un ouvrage, est-il bon?

« — Le titre de cet ouvrage, Sire, suffirait pour le juger sous plus d'un rapport. Il s'appelle *les Trois législateurs* et considère ainsi Zoroastre, Mahomet et Jésus-Christ. Le titre choquait mes convictions, mais je connaissais trop l'auteur pour ne pas en essayer la lecture. Il m'a paru trop ennuyeux pour être dangereux, et apprenant peu de choses malgré l'érudition qu'il affecte.

« NAPOLÉON, *riant gaiement.* — Je suis tenté de vous croire sur ce livre; la figure de Pastoret ne me plaît pas.

« — L'Empereur sait-il ce que Mirabeau en disait?

« NAPOLÉON. — Non.

« — Il y a dans cette figure, disait-il, un mélange de tigre et de veau, mais heureusement le veau domine.

« NAPOLÉON, *riant aux éclats.* — Oh! certainement, le veau domine. Quant au tigre, je n'en vois pas. J'ai rencontré en Russie un fils Pastoret, qui est auditeur. Il m'a paru un jeune homme d'espérance. Il a une physionomie et un ton de candeur qui m'ont plu.

« — Le jeune homme a été attaché à mon administration. Sa mère me l'avait recommandé et je lui porte de l'intérêt. »

« Après un court silence, Napoléon reprit : « Ce que cette régence a de bon, c'est qu'elle est conforme à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

toutes nos traditions et à tous nos souvenirs historiques. Elle sera confiée à une Impératrice d'un sang qui a été déjà placé sur le trône de France, et digne en tout d'exercer un si grand pouvoir. Car il ne faut pas qu'on s'y trompe, l'Impératrice est une femme d'un esprit excellent, et qui peut devenir capable de manier les plus grands intérêts, de diriger les plus grandes affaires. Elle a du caractère de son aïeule Anne d'Autriche. Elle soutiendra jusqu'au bout la résolution qu'elle aura prise, et le ministre qui la lui aura fait prendre. Sans qu'il y paraisse, elle voit tout, elle sait tout, elle observe tout. En arrivant ici, sa position était très difficile. L'ancienne noblesse, le faubourg Saint-Germain en attendaient trop; les hommes de la Révolution se croyaient perdus, ou du moins s'attendaient à être abreuvés d'humiliations. Elle a contenu ou tenu à distance les uns, tranquillisé les autres, ne montrant à aucun de préférences ou de préventions. Il ne faut pas craindre pour cela qu'elle ne sache pas qui on est ou ce qu'on vaut. Elle n'ignore pas que tel a voté la mort de Louis XVI, ou quelle est la naissance, l'illustration de chacun. Elle s'est dit d'abord qu'elle devait m'imiter en tout. Vous la voyez traiter chaque personnage qui l'approche, non selon ses antécédents, mais en raison du rang ou des fonctions dont je l'ai revêtu. Elle se conduit ainsi, je vous jure, sans que je lui en dise un mot. Moi-même, je suis étonné quelquefois de la trouver si bien au fait et au courant des choses et des hommes, et je me demande qui a pu l'instruire.

« — Ce que je puis dire à Votre Majesté, c'est que, pendant ses absences, l'Impératrice est toujours la même, suivant avec constance le plan de conduite qu'elle s'est tracé. Il est surprenant que si jeune et dans une position si délicate, elle n'ait pas commis une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faute. La classe supérieure de la société et le bas peuple ont salué son arrivée en France avec empressement, mais la classe intermédiaire a craint qu'elle ne rendît trop d'influence à la noblesse.

« NAPOLÉON. — Vous avez raison, les deux classes que vous signalez sont celles qui ont le plus applaudi à mon mariage. Il faut pourtant excepter de la classe inférieure une portion assez nombreuse dans Paris et particulièrement redoutable, celle que j'appelle les *tricoteuses*, qui détestent l'Impératrice en se rappelant les outrages qu'elles ont prodigués à la malheureuse Marie-Antoinette. Tant que j'y serai, cette lie ne bougera pas, parce qu'elle a appris à me connaître au 13 vendémiaire et qu'elle me sait toujours prêt, si je la prends en faute, à l'écraser.

« — Sire, rien ne bouge en votre présence, et nul n'ose ; mais quand vous n'y êtes pas, vous ne l'avez que trop appris, tout est prêt à recommencer.

« NAPOLÉON. — Je le sais, et j'en tiens grand compte. On est et on sera plus hardi depuis le désastre de Moscou. Il faudra bien cependant faire encore une campagne et avoir raison de ces vilains Russes, en les forçant à regagner leurs frontières et à ne plus songer à en sortir.

« — Ne vous le dissimulez pas, Sire; pour la première fois on ne vous verra pas partir sans une profonde tristesse et beaucoup d'inquiétudes. On vous croit nécessaire à la tête de vos armées, mais on craint que vous ne sachiez pas à quel point vous l'êtes ici.

« NAPOLÉON, *de l'air d'un homme qui pense tout haut et qui se livre avec confiance à celui qui l'écoute.* — Que voulez-vous, mon cher, au fond je n'ai personne à mettre à ma place nulle part, ni à l'armée, ni ici. Sans doute, je serais trop heureux si je pouvais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faire la guerre par mes généraux. Mais je les ai trop accoutumés à ne savoir qu'obéir; il n'y en a pas un qui puisse commander aux autres, et tous ils ne savent obéir qu'à moi. Peut-être qu'un jour le vice-roi (Eugène de Beauharnais) arrivera à pouvoir commander. Il s'est bien conduit dans cette campagne et peut encore se former. Le roi de Naples en est incapable, il m'a perdu mon armée[1], car j'avais encore une armée, quand je l'ai quitté, et je n'en ai plus. Pendant que j'étais là, on murmurait, mais on obéissait. Après mon départ, Murat a perdu la tête, il n'a plus su en imposer à personne, l'indiscipline est arrivée à son comble; douze millions ont été pillés dans la caisse de l'armée à Wilna par mes troupes, et il n'a plus été possible de tirer parti du soldat. Le roi de Naples, quand il entend siffler les balles, quand il voit matériellement le danger a douze pieds de haut, mais quand, au lieu de voir le danger, il l'imagine, il devient plus craintif qu'une femme grosse, il n'a aucun courage moral; cela vient de ce qu'il n'a pas d'esprit. Le danger qu'il ne voit pas l'effraie, parce qu'il lui donne la forme d'un fantôme, et ne sait pas le réduire à sa juste valeur. Au lieu de cela, prenez un homme d'esprit, il aura ce courage moral qui permet de calculer avec discernement toutes les chances, et par compensation il ne pourra entendre siffler les balles et encore moins gronder le canon sans ressentir une véritable terreur. Pauvre nature humaine! toujours incomplète. Combien de fautes on est obligé de punir, et qui ne tiennent qu'aux habitudes de la vie ou à l'organisation de celui qui les commet! Le vice-roi est moins brillant que le roi

1. La situation de l'armée était plus que compromise quand Napoléon la quitta.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Naples, il a moins de prestige sur le champ de bataille ; ce n'est point Ajax, le type de l'homme de guerre en action. A parler vrai, c'est un homme médiocre, quoiqu'il y ait en lui plus de proportions, d'ensemble et d'harmonie, c'est un tout complet. Croiriez-vous que le roi de Naples n'écrit jamais à ses enfants sans mouiller son papier de grosses larmes? Les impressions sont plus fortes que lui ; au lieu de les dominer, il en est bouleversé. Aussi, dans cette terrible retraite, il était plongé dans l'abattement. Au surplus, il m'a fallu ma longue habitude d'empire sur moi-même pour ne pas laisser voir d'émotion. La veille, j'étais encore le vainqueur du monde, commandant la plus nombreuse et la plus belle armée des temps modernes; le lendemain, plus rien de tout cela! Je crois, poursuivit-il, je crois avoir montré un calme, je dirai même conservé une gaieté inaltérable, et je ne pense pas qu'aucun de ceux qui m'ont vu alors puisse me démentir. Ne croyez pas cependant que je n'aie pas le cœur sensible comme les autres hommes. Je suis même un assez bon homme. Mais dès ma plus grande jeunesse, je me suis appliqué à rendre muette cette corde qui chez moi ne rend plus aucun son. On viendrait me dire, au moment où je livre une bataille, que ma maîtresse, pour laquelle je perds la tête, rend le dernier soupir, que je n'en serais pas ému. Ma douleur cependant serait aussi forte que si je m'y livrais ; mais je commencerais par lui fermer mon âme, et après la bataille, je pleurerais ma maîtresse, si j'en avais le temps. Sans ce travail sur moi-même, croyez-vous que j'aurais fait tout ce que j'ai fait? Les heures volent, et dans ma position, en perdant un moment, je pouvais tout perdre, même ce que j'avais acquis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — Sire, comme vous l'avez dit une fois, vous avez voulu faire de vous un être tout politique, en préservant votre âme de tout ce qui subjugue ou préoccupe les hommes.

« NAPOLÉON. — En quittant mon armée, je prévoyais tout ce qui est arrivé, mais j'ai senti qu'il n'y avait pas à balancer, et qu'il fallait revenir à Paris au plus vite, si je voulais encore une fois en imposer à l'Europe, et lui dire de choisir entre la guerre et la paix. Mes généraux eux-mêmes l'ont compris ; quand je les réunis en Conseil de guerre, ils me dirent tous : allez-vous en, vous n'avez plus rien à faire ici, c'est en France que vous êtes nécessaire. Ils montrèrent dans cette circonstance un esprit véritablement monarchique. Si je n'avais été que général d'armée, je passais l'hiver à Moscou et je pouvais m'y maintenir; mais, dans ma position, je ne pouvais laisser couper mes communications avec la France. On y eût été six mois sans recevoir de mes nouvelles, et qu'y serait-il arrivé pendant ce temps?

« — Sire, il est impossible de le dire. L'affaire de Malet a prouvé à Votre Majesté quelles pouvaient être en son absence les suites d'un coup de main. Notre société réduite en poussière, c'est-à-dire à l'état d'individualités, ne résiste plus. Point d'institutions, de mœurs publiques qui nous protègent; plus de classes, d'unités collectives, d'agrégations d'intérêts. Chacun est tellement habitué à recevoir de vous l'inspiration et le mouvement, que personne dans le péril n'ose se sauver lui-même et prendre l'initiative en présence du danger.

« NAPOLÉON. — Oui, c'est un malheur; Berthier m'écrivait dernièrement : « Je ne sais plus que faire, je doute de moi-même quand vous n'y êtes pas. Il y a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quinze ans que je ne pense pas et que je suis accoutumé à recevoir de vous toutes mes idées. »

« — Il n'y a personne, Sire, dans le civil comme dans le militaire, qui ne puisse en dire autant. Est-il croyable que le 23 octobre et les jours qui suivirent, pas un grand corps de l'État n'ait élevé la voix et donné le signal à l'opinion publique? On sut tout de suite que le bruit de votre mort était mensonger, et chacun attendit que vous fassiez connaître ce qu'il y avait à faire, et ce que l'on devait dire.

« NAPOLÉON. — Sans doute, nous sommes une monarchie de huit jours. L'instinct, les habitudes monarchiques nous manquent. Cette société, que vous peignez si bien en disant que la révolution l'a réduite en poussière, ne sait que craindre et obéir. Si elle pouvait soutenir, elle pourrait aussi résister, et deviendrait ingouvernable. L'histoire de Frochot est frappante[1]. Personne ne s'est indigné de sa conduite, il a même laissé des regrets; tout le monde le plaint, même le Conseil d'État, tout en le condamnant. La postérité ne saura jamais combien il était difficile de faire une monarchie avec les éléments que j'avais entre les mains. Cette nation est devenue essentiellement irreligieuse.

« — Sire, elle tient cependant à sa religion, et vous en auriez la preuve si...

« NAPOLÉON, *vivement*. — Vous ne m'entendez pas; je ne dis pas qu'elle soit sans religion, je dis qu'elle est irréligieuse, c'est-à-dire qu'il n'y a plus rien de sacré pour elle, qu'elle déchire ou soulève tous les voiles, qu'elle ne vénère, ne respecte plus rien. D'un

1. Frochot, conseiller d'État, comte et chevalier de l'Empire, était préfet de la Seine en 1812. Il avait cru à la mort de l'Empereur et n'avait rien fait pour prévenir la conspiration de Malet. Il fut destitué par Napoléon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

autre côté, j'ai dû et je dois encore me servir des hommes de la révolution, parce qu'ils ont pour eux l'opinion du peuple et même celle de l'armée. Le peuple et l'armée, deux générations tout entières n'ont vu qu'eux au pouvoir, aux affaires, enfin ne connaissent qu'eux.

« — Votre Majesté a élevé aux emplois un grand nombre d'hommes étrangers à la révolution, ou qui avaient été ses victimes, je dirai même qu'elle s'est adressée quelquefois à la naissance et n'a jamais eu lieu de s'en repentir.

« Napoléon. — Je le reconnais, mais n'a-t-il pas fallu pour cela recourir à la contrainte? N'a-t-il pas fallu, pour ainsi dire, traîner les anciens nobles aux emplois? Et de bonne foi, je vous le demande, combien d'entre eux sont propres aux affaires aujourd'hui?

« — Sire, n'en ont-ils pas été repoussés depuis vingt-cinq ans? Ce n'est pas dans la prison ou dans l'exil, qu'on les apprend.

« Napoléon. — Je ne dis pas le contraire; mais, pour une raison ou pour une autre, il y en a très peu que je puisse employer aujourd'hui, et moi je n'ai pas le temps d'attendre. Il faut que je marche, que j'agisse, que j'avance. Il me faut des yeux, des bras, des jambes, et je ne puis me servir de ceux qui n'en ont pas. Il y aura leurs enfants, mais il faut qu'ils se forment, c'est un élément pour l'avenir.

« — Votre Majesté a dû être satisfaite des jeunes gens de cette classe, qui se trouvent en grand nombre dans ses armées?

« Napoléon. — Ils sont non seulement braves, mais bons sujets, bien élevés et pleins d'honneur. L'armée leur rend justice et ils reprendront leur place dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'État. Ney, qui assurément n'aime pas les nobles, ne tarissait pas d'éloges sur un jeune Montesquieu[1], parent du grand chambellan.

« — Sire, c'est mon cousin germain par ma femme.

« NAPOLÉON. — Il a montré un sang-froid, une tête pendant la retraite, et surtout à la Bérézina, qui donne de lui les plus grandes espérances. Mais revenons à Frochot. Comment vous l'êtes-vous expliqué?

« — Sire, un homme bien né, un esprit véritablement monarchique ne se serait pas conduit comme lui. Ses intentions, je crois, n'eussent pas été plus innocentes, mais il aurait compris l'honneur et la fidélité au serment.

« NAPOLÉON, *après un silence.* — Sans doute, Frochot ne péchait pas par l'esprit; il en avait beaucoup, je crois même qu'il m'était attaché. Mais il manquait de cette noblesse de sentiments qui conseille mieux que l'esprit dans les circonstances difficiles. C'était toujours un commis, avec les sentiments d'un commis, ancien secrétaire de Mirabeau, et, au fond, n'aimant pas la monarchie.

« — Sire, il n'y croyait pas à la monarchie; la preuve c'est que la pensée du roi de Rome ne lui est pas venue. Il a vu l'Empereur mort, et il s'est mis en observation devant la révolution qui venait le surprendre et s'opérait sous ses yeux; sa faute est partie de son esprit bien plutôt que de son cœur. Je crois qu'il était sincèrement attaché à votre personne. Il n'y a qu'une circonstance qui me paraisse inexplicable, c'est qu'un homme, qu'il appelle son ami de trente ans, lui ait appris la nouvelle de votre mort sous cette forme : *Fuit imperator*.

1. L'Empereur estropiait souvent les noms propres et disait ici Montesquieu à la place de Montesquiou. (Note du comte Mole.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« NAPOLÉON. — Ce mot m'a plus frappé que tout le reste, quand je lus les pièces de la conspiration à Moscou. Je me dis à moi-même : voilà un homme qui ne m'aime pas.

« — Sire, cet homme était cependant comblé de vos bienfaits. Il tenait de Votre Majesté sa grande existence et sa grande fortune ; mais l'expérience apprend tous les jours que les hommes sortis de la révolution et nourris de ses principes, placés entre leur opinion politique et leurs intérêts, sont capables de préférer le succès de leur opinion à leurs intérêts.

« NAPOLÉON. — Vous voulez dire le contraire.

« — Non, Sire, je veux dire qu'autour de vous, plus d'un personnage chargé de titres, de cordons, de richesses, sacrifierait volontiers tous ces avantages au triomphe de ses idées politiques. Ils ne feront jamais rien contre vous, parce qu'ils se croient engagés, par leur serment et par vos bienfaits, envers votre personne ; mais, cette personne de moins, ils repousseront une forme de gouvernement qu'ils détestent et reviendront à celle qu'ils croient toujours la meilleure.

« NAPOLÉON. — Cela peut être vrai pour quelques fanatiques. Au reste, les hommes de la révolution vieillissent, il faut aller au jour le jour, et pourvoir aux besoins du moment. Pendant mon absence, l'archichancelier, quoique investi de la confiance universelle, n'était pas assez au-dessus des premiers personnages de l'État pour leur en imposer. Il n'aurait pu exiler, faire arrêter un grand dignitaire, un grand officier de la couronne[1]. L'Impératrice, bien conseillée, le fera. Elle est trop jeune pour gouverner

1. J'ai toujours cru que l'Empereur ici pensait au prince de Bénévent. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par elle-même ; l'archichancelier continuera de gouverner de fait, et elle prêtera à son gouvernement l'autorité de son nom. Il faut, en outre, qu'un homme considéré dans l'armée, comme Berthier, reste à Paris, et y commande.

« — Sire, il faut encore que Votre Majesté y revienne le plus tôt qu'elle pourra.

« NAPOLÉON, *souriant et tirant sa montre*. — Allons, assez causé ; il est tard, je vais me coucher. »



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE VIII

**Suite et fin du manuscrit : *les Cent-Jours*. — Réflexions de M. Molé sur l'état d'irritation de l'Empereur. — Séance du Corps législatif du 14 février 1813. — Attitude des assistants. — Discours de l'Empereur. — Le Concordat. — Fausses violences attribuées à Napoléon. — Digression sur le roman historique. — Exposé de la situation de l'Empire par M. de Montalivet. — M. Molé est mandé à Trianon et chargé de présenter le budjet au Corps législatif. — Son embarras. — L'Empereur lui dicte quelques notes devant servir de texte à son discours. — Discours de M. Molé au Corps législatif, le 14 mars. — Sa surprise et sa colère en le lisant dans *le Moniteur*, complètement dénaturé. — Laborie. — Crise universelle traversée par la civilisation européenne et faiblesse de la royauté en Europe. — Tendance générale des esprits. — Napoléon effrayé de l'avenir réservé à l'Europe. — Fausses allégations de la famille Bonaparte. — Clôture de la session du Corps législatif. — Lecture de l'adresse par le comte de Montesquiou, grand Chambellan. — Portrait du grand Chambellan. — Discours de l'Empereur. — Réflexions de M. Molé. — M. Molé est mandé de nouveau près de l'Empereur. — Conversation avec Napoléon : mécontentement des grands corps de l'État, méthode de l'Empereur pour faire accepter les mesures impopulaires, une brèche à sa gloire, le bon esprit de la nation. — Vues de l'Empereur sur la paix possible. — Les Bourbons, les d'Orléans. — Napoléon cherche une aristocratie. — Cambacérès. — Jugement de Napoléon sur Talleyrand.**

« Rentré chez moi, je me précipitai sur ma plume, je me sentais comme le devoir de consacrer le souve-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nir, même le texte de ces entretiens qui, peut-être plus que tout le reste, serviront à faire connaître Napoléon, le vrai Napoléon, à ceux qui viendront après moi. J'écrivais encore à trois heures du matin. Mes bougies finissaient, je me mis au lit, non pour dormir, mais bien pour réfléchir. Je remarquai que l'Empereur, qui devait le lendemain ouvrir le Corps législatif, ne m'en avait pas dit un mot. J'étais impatient de savoir si je retrouverais dans son discours les préoccupations et les idées qui fermentaient dans son esprit en causant avec moi. Depuis que la fortune avait commencé à lui être infidèle, Napoléon savait bien moins tirer parti des ressources qu'elle lui laissait, que profiter avec hardiesse et habileté de ses faveurs.

« A partir de cette époque et jusqu'à la fin de sa vie, on le verra s'irriter, se ruer en quelque sorte contre les obstacles qu'elle lui oppose, au lieu de la ramener par sa prudence et de la fléchir en lui montrant qu'il pourrait se passer d'elle. Il n'y a que sur le champ de bataille qu'on le verra grandir jusqu'à son abdication.

« J'assistai le lendemain, 14 février, avec le Conseil d'Etat dont j'étais membre, à cette séance mémorable. Je ne crains pas de l'affirmer, je n'étais pas le seul des assistants qui prévoyaient le dénouement prochain de ce grand drame, mais, je le déclare, Napoléon, depuis ses premières campagnes d'Italie, avait été l'objet de ma constante admiration, admiration dans laquelle il entrait plus de surprise que d'entraînement, parce qu'aucune de ces vertus généreuses ou de ces qualités du cœur, qui seules auraient pu séduire et charmer ma jeunesse, ne se rencontrent dans le héros. Toutefois, je ne fais point difficulté de l'ajouter, j'étais touché et même flatté de la manière dont il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

m'avait toujours traité. Non seulement il me laissait voir le plaisir qu'il avait à causer avec moi, mais ce qui m'était bien plus sensible, il semblait prendre soin de me dérober les mauvais côtés de sa nature et de me persuader qu'il était plus moral et meilleur que la politique et les circonstances ne lui avaient permis de le montrer.

« Quand je le vis entrer dans la salle, suivi et entouré des princes de sa famille et de toutes ces grandes existences qu'il avait faites, officiers de sa couronne, dignitaires de l'Empire, et monter les degrés du trône au milieu de tous ces sénateurs, de ces législateurs, et conseillers d'État qui l'applaudissaient et le fixaient des yeux, mais dont la physionomie témoignait cent fois plus d'inquiétude et de tristesse que la sienne, je me sentis profondément ému. Ce que j'éprouvais pour lui était moins de la sympathie que ce recueillement religieux que cause le spectacle des grandes infortunes, de ces chutes destinées à prouver aux hommes qu'ils ne sont que les instruments de la Providence, et que le jour où le plus grand d'entre eux tombe, cette foule, qui lui obéissait, le juge et se souvient bien moins de sa gloire que du mal qu'il lui a fait.

« Napoléon succombait sous les conséquences des trois plus grandes fautes que son ambition lui ait fait commettre, et dont un peu d'honnêteté politique aurait suffi pour le préserver. Je l'observerai en passant, j'ai bien lu l'histoire, j'ai consacré toutes les forces de mon esprit à étudier la marche des événements de mon temps, et je le dis, non pour ceux qui me liront quand je ne serai plus, mais parce que j'en suis profondément convaincu : on peut avoir immensément d'esprit sans honnêteté; mais aucune des ressources

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de l'esprit ne saurait remplacer, même pour le succès, cette portion du vrai dont la conséquence logique et forcée est la pratique de l'honnêteté.

« Aujourd'hui Napoléon se trouvait en face d'ennemis terribles et nouveaux, dont il avait trop méconnu le nombre et la puissance. Ce n'étaient plus les Anglais, les Russes, les Autrichiens, les Prussiens, les Espagnols coalisés contre lui, c'étaient les hommes de tous les pays que le sentiment de l'injustice et de l'oppression révolte au point d'y préférer la mort; c'était l'universalité des cœurs où la foi religieuse vivait encore dans toute sa force, et enfin tous ceux qui n'acceptent pas volontiers l'attitude résignée de ces peuples conquis, qui ne gardent de leur antique existence qu'un nom dont il ne se souviennent plus sans rougir.

« Son discours ne fut qu'un long et malheureux effort pour persuader ce dont il ne croyait rien, et apaiser des ressentiments dont il reconnaissait trop tard l'irrésistible force. Ainsi, il représentait le désert, dont l'incendie de quatre mille villages, de cinquante villes et enfin celui de Moscou avait entouré l'armée française, comme l'œuvre des Tartares se vengeant de leurs anciens vainqueurs, et ses affaires, sa position comme florissantes et prospères jusqu'au moment où les rigueurs d'un hiver prématuré vinrent menacer son armée d'une catastrophe. Ainsi il annonçait la fin de ses démêlés avec le Pape au moyen d'un Concordat qu'il avait été en personne[1] faire signer au Pape captif à

1. Le 28 janvier, *le Moniteur* avait annoncé que le 19 l'Empereur avait été, accompagné de l'Impératrice, chasser à Grosbois chez le prince de Wagram. Cette annonce si tardive fut remarquée, et l'on sut bientot que Napoléon et Marie-Louise s'étaient rendus à Fontainebleau où était le Pape gardé par la gendarmerie, et entouré de cardinaux italiens et français qui n'avaient cessé de lui prodiguer les témoignages de leur vénération et de leur dévouement. On a vu que l'Empereur ne m'avait pas dit un mot du Concorda ni de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Fontainebleau, sans comprendre qu'une semblable expédition serait un grief de plus pour tous les croyants et pour les autres une violence odieuse[1].

course à Fontainebleau dans ma conversation avec lui du 13 février. Jamais il n'avait abordé avec moi ses rapports avec Rome; il connaissait mon opinion en ces matières. En général, il évitait de blesser les opinions sincères, surtout celles des hommes qu'il voulait conserver. (Note du comte Molé.)

1. Tout en parlant ici comme je le fais de la conduite aussi impolitique qu'odieuse de Napoléon envers un vieillard, que ses vertus non moins que le caractère sacré rendaient l'objet d'une vénération et d'un intérêt universels, je ne puis m'empêcher de repousser de nouveau les fables inventées par les détracteurs de Napoléon à l'occasion de l'entrevue et des conférences de Fontainebleau. Lorsque je reçus M. de Vigny à l'Académie française, j'eus occasion de désavouer le récit qu'il en avait fait dans l'un de ses romans historiques. Napoléon était incapable des brutalités qu'il lui prête, et il ne pouvait oublier à ce point le parti que sa politique avait su tirer de l'autorité du Pape, les résistances qu'il avait neutralisées en donnant satisfaction aux sentiments catholiques, et ce n'est pas au moment où, sous la pression de ses revers, il sentait la nécessité de réparer tout ce que ses fautes envers Rome avait de réparable, qu'il aurait joint à l'oppression et à la captivité du Saint Père des procédés dont l'être le plus grossier dans l'ivresse aurait été seul capable. Ai-je besoin d'ajouter que M. de Vigny, qui parle en témoin oculaire, n'avait pu puiser tant de détails que dans son imagination.

Walter Scott, par l'immense succès de ses romans historiques, a porté de nos jours à la vérité et à l'histoire un coup dont elles auront de la peine à se relever. Avec la puissance de son talent, je dirai presque de son génie, il a si bien imité le vrai, tout en l'altérant, il a fait du vraisemblable différant si peu du vrai que ceux-là mêmes qui comprennent le mieux l'importance de conserver à l'histoire, ces archives des peuples, toute son exactitude et son intégrité, à moitié séduits eux-mêmes ou intimidés par la généralité du succès, se sont abstenus de protester en temps utile. Ma voix sans autorité s'est plus d'une fois élevée, et je saisis l'occasion de me satisfaire moi-même en déposant dans cette note une opinion qui prend sa source dans mon culte passionné pour la vérité. L'école du roman historique une fois fondée, les disciples ont été nombreux; le succès était facile et offrait des chances profitables et certaines à la médiocrité. Les gens du monde prirent au pied de la lettre tout ce qu'ils trouvèrent dans des ouvrages comme la *Conspiration de Cinq-Mars* ou l'*Histoire des Girondins*. L'effet prit la place de la vérité; plus les tableaux étaient frappants, chargés de couleurs, plus le drame avait de pathétique, en un mot d'effet, et moins le lecteur fut tenté de vérifier l'exactitude du récit ou des caractères dont il avait été si profondément ému. Que ferait de plus la vérité? vous dit-on. En seriez-vous plus ému? Vous ferait-elle verser plus de larmes? Ressentiriez-vous plus d'admiration,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Enfin il se louait de la fidélité des provinces conquises, qu'il savait si près de lui échapper, et il déclarait qu'une dynastie napoléonienne ne cesserait jamais de régner en Espagne. Il protestait en finissant de son sincère désir de faire la paix, tout en affirmant toutes les prétentions qui la rendaient impossible. Enfin il retombait dans son thème favori, que dans aucun siècle l'agriculture et l'industrie n'avaient été en France à un plus haut degré de prospérité, et que la guerre, loin de nuire à l'accroissement de la population, l'avait favorisé.

« Trois jours après, M. de Montalivet, ministre de l'Intérieur, portait à la tribune l'exposé de la situation de l'Empire. C'était le commentaire du discours impérial. Il justifiait, par des chiffres à l'appui et des données statistiques, si à la mode à cette époque, tout ce que l'Empereur avait dit de l'accroissement de la population et des progrès de notre agriculture et de notre industrie. Napoléon alors habitait le palais de Trianon, ainsi qu'il avait coutume de le faire pendant la semaine sainte, et quelquefois toute la quinzaine de Pâques[1].

plus d'indignation, quelquefois même trouveriez-vous de meilleures leçons? Ainsi donc, arrière, vous disent les maîtres d'école, arrière les arides études! Quelques lectures nous fournissent le canevas, c'est au talent et à l'imagination de le broder; les lecteurs charmés se multiplieront, le succès sera complet. Que voulez-vous de plus? (Note du comte Molé.)

1. Durant le temps saint et pendant les quinze jours où l'église admet les fidèles à acquitter le devoir pascal, il se dérobait aux regards, ne pouvant se décider à rompre avec les philosophes jusqu'au point d'agir comme s'il croyait, et ne voulant pas davantage blesser le clergé ou scandaliser les croyants en vivant au grand jour, et chacun pouvant s'assurer que la religion pour lui n'était que la politique. Toutefois, je le répèterai encore ici, la question au fond de son âme restait toujours à l'examen. J'oserai affirmer qu'il n'avait la conscience intime ni de croire, ni de ne pas croire. Il détournait ses regards de ces hauts intérêts, qu'il n'aurait pu prendre sérieusement à cœur sans se sentir gêné dans son ambition et sa politique. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il n'y recevait presque personne; ses ministres, pour s'y rendre, attendaient qu'il les appelât, et il ne les appelait qu'individuellement. Je fus très étonné de recevoir une lettre du chambellan de service qui m'annonçait que l'Empereur m'attendait le soir à huit heures. Je le trouvai non, comme c'était l'usage, dans le salon de l'Impératrice, mais dans le cabinet où il travaillait. « Monsieur Molé, me dit-il, je veux vous charger de présenter le budget au Corps législatif. N'allez pas me répondre que vous n'êtes pas financier; vous êtes homme d'esprit, et je me souviens de vous avoir déjà dit qu'il serait très possible que vous fussiez un bon ministre de la Guerre. L'esprit rend propre à tout. Quand il est véritable, franc de pied, il apprend bien vite la partie technique de chaque chose. Croyez-moi, chacun retrouve partout sa mesure. Celui dont l'intelligence est rapide, pénétrante, qui aime le travail, et qui a l'instinct organisateur peut être pour moi un bon et utile ministre; je supplée à tout ce qui lui manque d'ailleurs. Les circonstances sont graves; c'est un discours politique que vous aurez à faire. Placez-vous à mon bureau et écrivez les quelques lignes que je vais vous dicter. Je ne prétends pas vous astreindre à répéter mot pour mot ce que vous allez écrire; ce sont des textes que je veux vous fournir et que vous commenterez ensuite comme vous l'entendrez. »

« Je connaissais l'Empereur, et je ne pouvais me méprendre sur la situation qu'il me créait. Parler de sa position à la tribune, comme il l'avait fait lui-même, le justifier de préférer l'abîme au moindre sacrifice de son ambition, c'est à quoi, assurément, j'étais bien décidé à ne prêter ni ma voix, ni ma plume, ni mon nom. D'un autre côté, lui refuser pour la première

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fois mon concours lorsqu'il était menacé de la colère du ciel et de la vengence des hommes, lui donner lieu de me ranger parmi ceux qui ne l'avaient servi que pour satisfaire leur ambition personnelle, moi qu'il avait toujours traité avec tant d'égards et d'estime, c'est à quoi je répugnais également, et j'éprouvais, je le confesse, une sorte d'angoisse en prévoyant que mes rapports avec lui allaient devenir, jusqu'à la catastrophe, aussi pénibles que délicats.

« A peine étais-je assis devant son bureau et avais-je pris en main la plume que Napoléon, se promenant à pas précipités, se mit à me dicter de sa voix la plus saccadée. C'était une avalanche de paroles et d'idées dont j'avais bien de la peine à saisir quelques-unes au passage. « Je vais trop vite, peut-être? » s'interrompit-il. « Il m'est impossible de vous suivre, Sire, je dois vous l'avouer. — Oh! cela ne m'étonne pas, il n'y a que Menneval et Maret qui sachent écrire aussi vite que je parle; je vais aller plus doucement. » Mais après quelques mots qui n'étaient dits que vite, ce fut la même rapidité et pour moi la même impossibilité de recueillir, je ne dirai pas seulement toutes ses paroles, mais encore quelquefois d'en bien comprendre le sens. L'incorrection était grande, elle m'obligeait à rédiger plus tard; je me bornai donc aux traits les plus marquants, à ceux qui me traçaient la marche, le but, l'économie du discours.

« Il le voulait en effet moins financier que politique, faisant comprendre au Corps législatif qu'il se passerait de lui, s'il hésitait à donner au pays le signal des derniers sacrifices pour rappeler la victoire sous ses aigles et conserver le dernier village de ses conquêtes. Ce qu'il voulait enfin, et je ne le compris que trop bien, c'est que la France ne se reconnût pas un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

autre intérêt que le sien, et qu'elle s'élançât, avec lui et à sa suite, dans le gouffre où il aimait mieux périr que transiger.

« J'avais pris le parti de me donner l'apparence d'écrire aussi vite qu'il parlait. Au bout d'une demi-heure, il s'arrêta, fatigué et me dit : « En voilà assez; vous connaissez maintenant toute ma pensée; emportez ces notes et sachez vous en servir. » Il ne me congédiait pas et semblait attendre de moi quelque chose. Il eût voulu, je crois, que je lui proposasse de venir lui lire mon discours avant de le prononcer. J'étais bien décidé à n'en rien faire. C'eût été me placer dans l'alternative de céder ou de rompre. Céder était impossible; rompre m'eût été pénible et m'aurait semblé ingénéreux. Je revins à Paris et fis de tristes réflexions pendant ma route; elles me conduisirent toutes à penser que Napoléon parcourait tous les degrés de son déclin, et arrivait à sa chute aussi absolu, aussi inflexible que dans les jours de sa toute-puissance.

« En résumé, cependant, je devais parler en son nom, et faire pressentir au corps législatif que ses moindres représentations seraient prises pour une résistance factieuse et pourraient devenir l'occasion de sa fin. Je me mis au travail et restai plus que mécontent de ce que j'avais fait. La tâche à laquelle je n'avais pu me soustraire n'était pas seulement difficile; il était impossible que l'Empereur et le Corps législatif fussent en même temps contents de moi. Le premier demandait au pays de périr, pour ainsi dire, avec lui, en ne mettant pas de bornes à ses sacrifices, et menaçait de détruire jusqu'à ses simulacres d'institutions, tels que le Corps législatif, le Sénat, s'ils faisaient entendre une plainte ou montraient une velléité d'in-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dépendance. Le second, où le mécontentement faisait tous les jours de rapides progrès, m'écouterait avec d'autant plus de prévention que j'étais représenté à ses yeux, comme devant à mon aveugle admiration pour Napoléon et à ma soumission à ses volontés d'être arrivé si jeune aux premiers rangs de l'État[1].

« Le 11 mars, l'ordre du jour du Corps législatif annonçait la présentation du budget par les conseillers comte Molé, Bégouen (du Havre) et baron Louis. Je me rendis avec mes collègues à l'ouverture de la séance. Il régnait autour de nous et sur tous les visages un sentiment profond de tristesse et d'inquiétude. J'aurais voulu pour beaucoup, et je crois qu'il eût mieux valu dans la circonstance, que ce fût le baron Louis qui portât la parole. Il jouissait d'une réputation incontestée parmi les financiers. Libéral de 89, anglomane, ses opinions n'avaient pas changé. L'Empereur avait peu de goût pour lui, et ses manières brusques, quelquefois brutales, écartaient de lui tout soupçon de complaisance et de flatterie. Quand je descendis de la tribune, les figures ne me parurent pas moins sombres qu'en y montant.

« Le lendemain je me hâtai d'ouvrir *le Moniteur* pour y relire mon discours. Quelle fut ma surprise, je dirai même ma colère, en trouvant tout autre chose que ce que j'avais dit et écrit. Mon étonnement et mes soupçons redoublèrent en y reconnaissant plusieurs

1. Ces entrées particulières dont j'ai parlé et que me donnait toujours Napoléon, ces conversations si prolongées qu'on m'y voyait avoir avec lui, avaient excité une jalousie incroyable de la part de mes collègues du Conseil d'État, et de ces savants illustres que l'Empereur délaissait souvent dans le salon de l'Impératrice pour s'entretenir avec moi. J'appris alors, et bien jeune encore, à quelle implacable envie doit s'attendre à être en butte le jeune homme trop favorisé par les circonstances et qui a grandi autrement que par le *labor improbus*. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des phrases qui m'avaient été dictées à Trianon, et même avec les incorrections singulières que j'y avais remarquées. Je réfléchis à ce que j'avais à faire; devais-je aller me plaindre tout droit à l'Empereur? Cela eût été, me sembla-t-il, maladroit et surtout trop innocent; le coup partait de lui, c'était clair, mais il feindrait d'être blessé de mes soupçons et me renverrait avec courroux au *Moniteur* pour m'éclaircir de ce qui s'était passé à l'impression. Je me contentai donc d'envoyer un homme habile[1], intrigant même, et propre à une semblable mission, au bureau de ce journal, et surtout au secrétaire d'État, où le duc de Bassano gouvernait la feuille officielle qui n'était que l'instrument docile et le dépositaire de toutes les volontés de l'Empereur. J'appris d'abord ce que j'avais ignoré jusque-là : c'est que mon droit incontesté, comme celui de tous les orateurs dont les colonnes du *Journal Officiel* devaient reproduire les discours, était de corriger moi-même les épreuves et de m'assurer ainsi de l'impression. Ce qui me blessait le plus, c'est que l'Empereur ou le duc de Bassano en son nom ne m'eussent pas appelé pour discuter avec moi les changements désirés. Me changer mon lan-

1. C'était Laborie, dont j'ai tant parlé dans mes *Mémoires*. Le duc de Bassano disposait de lui aussi bien que moi et Laborie, ni fidèle, ni traître, nous servait également tous deux, cherchant à obtenir notre faveur en nous livrant les secrets qu'il avait pu surprendre; mais intelligent et délié, bon sans dévouement, il trouvait moyen de nuire le moins possible à ceux dont il gagnait la confiance. Il m'apprit que l'Empereur s'était fait apporter par le duc de Bassano la première épreuve de mon discours, et qu'il y avait rétabli lui-même les lambeaux de cette informe dictée que j'avais rapportée de Trianon. Bassano lui avait dit (Laborie prétendait le tenir de sa bouche) : « M. Molé est susceptible, il ne sera pas content. — Bah! avait répliqué Napoléon, on ne peut porter la parole en mon nom si l'on ne se soumet d'avance à mes corrections; d'ailleurs s'il s'en plaint, je le verrai, car je ne voudrais pas qu'il restât mécontent. » (Note du comte Molé.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gage, m'attribuer des paroles dont j'avais laissé voir ma désapprobation, c'était me traiter de la manière, il est vrai, dont Napoléon était accoutumé à traiter les hommes, mais à laquelle il avait semblé jusque-là qu'il avait fait pour moi une exception. Pendant le cours de ses prospérités, je lui aurais envoyé le lendemain ma démission, mais, je l'avouerai, je m'étais sous certains rapports, attaché à cet homme extraordinaire qui avait accordé à ma jeunesse tant de témoignages d'estime et de confiance et qui paraissait avoir pour moi, pour mon esprit, un goût qui me flattait plus que tout le reste. Je pris donc mon parti de dissimuler. Il était trop évident que je ne pouvais plus consciencieusement consentir à lui servir d'organe. En public et jusqu'à sa chute, il voudrait toujours soutenir et défendre tout son passé, y compris les fautes pour lesquelles il était en train de succomber. Je devais donc laisser à ses orateurs habituels, aux Regnault, aux Defermon, le soin de porter la parole en son nom. Mais jusqu'au bout, je lui serais fidèles, et ne le laisserais jamais m'accuser de l'avoir abandonné dès qu'il avait été malheureux.

« Oserai-je le dire? La position imminente de l'homme prodigieux dont je prévoyais depuis longtemps la chute, n'était à mes yeux qu'un incident dans cette crise quasi universelle que subissait la civilisation européenne, et dont le point de départ se trouvait dans les livres et les doctrines du XVIII^e^ siècle, ou si l'on veut être plus exact encore, dans la réforme de Luther qui, en proclamant le dogme subversif de tous les autres dogmes, celui de la souveraineté de la raison humaine, frappa de doute et infirma tout ce qui avait été cru jusque-là. L'anarchie, qui n'est que l'absence de toute autorité obéie, et le désordre qui doit en résulter

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avaient été un moment comprimés par l'épée d'un conquérant tenue par une main de génie, mais si la force intelligente semblait la maîtresse du monde, son règne devait passer, renfermé qu'il était dans les limites de la vie d'un homme, et les véritables principes sur lesquels l'ordre moral, politique et social repose, n'étaient ni réhabilités dans les cœurs, ni arborés sur aucun drapeau. Les rois et les cours, il est vrai, n'avaient plus présenté les mêmes scandales qu'au XVIII^e^ siècle. Ce n'avait plus été un Louis XV affrontant la pudeur publique et laissant les philosophes justifier la corruption et les désordres dont sa vie offrait les exemples; ce n'avait plus été un Frédéric dit le Grand, montrant le matérialisme sur le trône, et humiliant la gloire des armes jusqu'à mendier les éloges de Voltaire ou de d'Alembert: mais les rois et leurs armées toujours vaincus, la royauté taxée, non sans raison, d'incapacité, de faiblesse, avilie même, comme elle l'était en ce moment par le procès en adultère, intenté avec tant de cynisme à la princesse de Galles par l'héritier du trône d'Angleterre, ne laissaient aucune espérance de voir la vérité et la justice présider à la destinée des Empires et protéger tous les droits. La France, il faut bien le reconnaître, n'avait jamais cru à la durée d'un état de choses, fondé par la force, conservé par la contrainte et justifié par la gloire. En soutenant jusqu'au bout et par tant de sacrifices celui qui avait élevé son nom si haut et dont elle prévoyait la fin, la France ne fit que se respecter elle-même et rester fidèle à sa propre grandeur.

« C'était un curieux spectacle que celui d'une grande nation entrant tout entière dans un rôle, affectant dans son langage officiel un dévouement à son chef, une confiance dans le présent et l'avenir,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que chacun désavouait ensuite au sein de sa famille, et remplaçait par les malédictions dont retentissaient alors nos foyers domestiques. Nul n'échappait en ce moment, qu'on le sache bien, à cette double tendance des esprits, à ce pessimisme ou à ces sombres pronostics marchant de front avec la soumission et la flatterie, depuis ces maréchaux gorgés, pour ainsi dire, de fortune et de gloire, jusqu'à ces vétérans de 92 et de 93, devenus riches et presque sages, couverts de décorations et de titres, et même des amis de jeunesse de Napoléon, comme Lavalette, que je voyais tous les jours et qui semblait mettre à cette époque tout son amour-propre (et il en avait beaucoup) à laisser voir dans un petit cercle d'hommes politiques et de femmes du monde, dont je faisais partie, que son attachement pour l'Empereur ne faussait pas sa prévoyance, et ne lui causait aucune illusion.

« Il faut bien qu'on le sache, tous les hommes qui prétendaient à l'esprit et à passer pour en avoir beaucoup se piquaient généralement de prédire la chute du colosse. On ne conservait de doutes que sur le sort de la France. Pourrait-elle lui survivre, ou son unité disparaîtrait-elle avec lui? Déjà les conséquences de la grande faute des rois se faisaient sentir; les sociétés secrètes, que dans leur désespoir ils avaient encouragées, dirigeaient et enflammaient les esprits dans toute l'Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Italie. Personne n'était plus effrayé que Napoléon lui-même de l'avenir préparé à l'Europe, je dirai même à la civilisation chrétienne par des hommes monarchiques à courte vue et dont la destinée serait d'avoir cent fois plus exécuté qu'entrepris.

« La famille de Napoléon, ses frères (les Mémoires de Joseph l'ont assez prouvé) ont voulu aussitôt après

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sa chute le représenter aux libéraux de toute l'Europe et aux révolutionnaires de France en particulier, comme ayant été contraint, pour ainsi dire, au despotisme par la lutte qu'il eut à soutenir contre tous les rois et toutes les aristocraties coalisés, et voulant, aussitôt qu'il aurait surmonté toutes les résistances, donner les institutions les plus libérales à toute la nation. Cette race, si ambitieuse et au fond sans aucun principe, avait bien compris qu'elle devait se placer à la tête de tous les réformateurs, même les plus insensés, pour se ménager quelques chances de retour. Mais, quoi qu'elle en ait pu dire, le génie de Napoléon, son naturel l'éloignaient de tout partage de l'autorité ; l'unité était à ses yeux la condition indispensable de tout gouvernement fort; toute puissance contestée, limitée, contenue, était à ses yeux condamnée à l'hésitation et privée de ces illuminations soudaines auxquelles il avait dû lui-même d'opérer des miracles, et aussi de cette promptitude d'exécution, de cette rapidité de coup d'œil qui avaient été pour lui les éléments principaux du succès. Au moment que je raconte, à cette époque où sa fortune pâlissait, savez-vous où sa pensée allait chercher du remède, de quelle faiblesse il s'accusait, et les conditions de stabilité qu'il voulait se donner pour l'avenir? Il se reprochait d'avoir laissé au Corps législatif trop de liberté et d'ingérence dans les affaires, en même temps que sa composition était trop démocratique, et au Sénat trop d'importance. Cela ressortait évidemment de ce qu'il m'avait dicté à Trianon et chargé de faire entendre aux législateurs, comme pour les préparer à mourir. Pendant les quinze années qui venaient de s'écouler, il avait *défait*, pour ainsi parler, la révolution pièce à pièce, en mettant toute son habileté à ne



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas faire un pas vers la contre-révolution. Aujourd'hui, il voulait, si la victoire lui redevenait fidèle, ne laisser ni aux institutions, ni à la pensée même aucune ombre de liberté ou d'action, pas plus pour l'avertir que pour lui résister.

« Il s'était hâté de clore la session du Corps législatif aussitôt après le vote du budget, et il devait recevoir sur son trône l'adresse que les législateurs étaient dans l'usage de lui présenter avant de se disperser, et qui prenait dans les circonstances une assez grande importance. Le président devait la rédiger et la lui lire à la tête d'une grande députation tirée au sort, et à laquelle ne manquaient pas de se joindre presque tous les membres de l'assemblée. Selon que l'Empereur était plus ou moins content de l'adresse à laquelle il venait de répondre, il descendait du trône et circulait parmi les députés en adressant la parole à plusieurs d'entre eux.

« Le grand Chambellan, le comte de Montesquiou, avait été porté par ses collègues sur la liste des candidats pour la présidence, et l'Empereur s'était empressé de le nommer. Avec le caractère et les opinions connues du grand Chambellan, c'était prouver ce qu'il entendait faire désormais de cette assemblée. M. de Montesquiou était de l'une des grandes familles de l'ancienne noblesse, fils aîné du marquis de Montesquiou, un moment général de la République, et qui, en 1792, avait émigré en Suisse pour sauver sa tête [1].

. . . . . .

. . . . . .

homme d'esprit d'ailleurs, ayant en politique les opinions de la minorité de la noblesse dans la Consti-

1. Deux lignes supprimées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tuante. Il était rentré sous le Directoire, et je le rencontrais souvent alors dans le salon de Mme Pastoret. Silencieux, calculé, et non sans morgue, il attirait mon attention par des manières et un langage où la dignité, la sobriété et les convenances l'emportaient sur l'agrément. Il parlait peu et semblait toujours attendre l'occasion de frapper ses auditeurs. Je croyais voir en lui un débris de l'ancien régime, non des plus marquants, mais des plus caractérisés[1].

« Le grand Chambellan, son fils, appelé avant la Révolution le baron de Montesquiou, avait reçu de Napoléon son titre de comte ; de chambellan zélé, il était devenu grand Chambellan dévoué. Sa femme était gouvernante du roi de Rome. Comblé de faveurs de toute espèce, ayant un peu de la hauteur de son père, sans esprit mais de mœurs et d'habitudes aristocratiques, il était aux yeux de Napoléon, le modèle de l'homme de cour, moins la bonne grâce et la séduction. Le grand Chambellan avait une juste horreur pour les crimes de la Révolution. Il en avait souffert dans sa personne et dans sa famille et[2] . . . . . .

. . . . . .

il s'associait de son cœur aux idées de Napoléon. On l'accusait de flatter son maître, et il ne faisait que le servir et le seconder avec conviction.

« Son discours fut tout ce qu'il devait être.

« ... les divers peuples, dit-il, de ce vaste empire,

1. Quoique cet écrit ne soit pas la continuation ou un fragment de mes *Mémoires*, quoique je l'aie entrepris en désespoir de n'avoir pas le temps de continuer et d'achever ces derniers, quoique ces pages aient pour but principalement, ainsi que je l'ai déjà dit, de sauver de l'oubli mes rapports et plusieurs de mes entretiens avec l'homme le plus extraordinaire de tous les âges, on me pardonnera, je persiste à le croire, de peindre, chemin faisant, ceux des personnages que j'ai le plus connus. (Note du comte Molé.)

2. Deux lignes supprimées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

naguère divisés de mœurs et d'intérêts, rivalisent aujourd'hui de fidélité, de zèle et de dévouement pour Votre Majesté. Repoussant jusqu'à l'idée d'une paix qui pourrait flétrir l'honneur national, aucuns sacrifices ne leur coûteront pour maintenir l'intégrité de notre territoire, etc... » Il passait ensuite à la ritournelle obligée sur les progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et finissait à peu près ainsi : « Tranquilles sur le présent, nous ne redoutons plus pour l'avenir ces minorités turbulentes où le partage de l'autorité et l'incertitude de ses droits ramenaient comme à des époques déterminées la crainte des troubles civils... Ainsi se rétablit et s'améliore ce gouvernement tutélaire, si cher à nos aïeux. »

« Il était impossible d'entrer plus franchement dans la fiction et de mieux donner la réplique à celui qui prenait à tâche de nier impudemment l'évidence du péril, l'imminence de la défection des peuples conquis, aussi bien que de ses alliés, et affectait d'autant plus d'orgueil, de confiance et de sérénité, qu'il se sentait plus ébranlé.

« L'Empereur répondit : « ..... Les Français ont entièrement justifié l'opinion que j'ai toujours eue d'eux. Dans peu d'années, la constitution de mon Empire, ce grand œuvre, sera entièrement terminée, et tout ce qui existe, consolidé. Je ne veux que soustraire cet Empire aux lois de l'Angleterre... dans aucune négociation, ajouta-t-il d'une voix de tonnerre, son intégrité ne sera mise en question. Aussitôt que les soins de la guerre nous laisseront un moment de loisir, nous vous rappellerons dans cette capitale, ainsi que les notables de notre Empire, pour assister au couronnement de l'Impératrice et du Roi de Rome,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

notre très cher fils. La pensée de cette grande solennité à la fois religieuse et politique, émeut mon cœur. J'en presserai l'époque pour satisfaire aux désirs de la France. »

« Il n'y a que celui qui peut tout, et devant qui tous tremblent, qui puisse aussi hardiment affirmer ainsi en public que le contraire de ce que chacun voit, sait, sent, est la vraie vérité. Il n'y avait pas un individu en France qui ne crût, à l'heure où Napoléon prononçait son discours, que tous les pays réunis à son empire ne fussent sur le point de le trahir ou de lui échapper, pas un qui ne le crût lui-même sur le penchant de sa ruine, et que sa femme et son fils ne fussent plus près de l'exil que des splendeurs de leur couronnement. Mais le lion blessé était encore craint, nul n'aurait encore osé répondre aux paroles de Napoléon par un sourire d'incrédulité. La France entière, stupéfaite et attristée, tournait ses regards vers ces huit cent mille étrangers, prenant sur elle une revanche vengeresse, et ne savait ce qu'elle devait redouter davantage, de la défense désespérée à laquelle la conviait Napoléon, ou de l'humiliante clémence que lui promettaient déjà ceux qu'elle avait vaincus, et que son empereur avait tant abreuvés d'outrages et de douleurs.

« J'étais demeuré froissé, même irrité du tour qui m'avait été joué dans *le Moniteur*. Napoléon faisait bon marché du respect de soi-même chez les hommes sur lesquels il croyait pouvoir compter. Jusque là, il m'avait témoigné plus d'égards qu'à aucun autre, il ménageait en moi une susceptibilité qu'il avait remarquée, et qui lui avait fait dire : « Dans ces familles de magistrature, on tient d'autant plus à bonneur de ne rien endurer, que la main qui vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

atteint est plus puissante et plus élevée. » J'étais rentré pour la première fois aux Tuileries, pour assister à la réception du Corps législatif. Il me sembla que ses membres m'accueillaient avec froideur, et il me parut que l'Empereur, circulant dans leurs rangs, usait beaucoup de ces séductions, de cette sorte de coquetterie auxquelles il excellait. J'avais cessé de profiter de ce droit si envié de me présenter le soir dans le salon de l'Impératrice, mais comme conseiller d'Etat, directeur général des Ponts et Chaussées, j'avais le devoir de me rendre quelquefois au lever de l'Empereur. J'y fus cinq jours après l'adresse, le 29 mars; c'était la première fois qu'il me voyait depuis que mon discours prétendu avait paru dans *le Moniteur*. Le lever avait eu lieu plus tard que de coutume. Napoléon semblait pressé et préoccupé. M'apercevant : « Les travaux vont-ils recommencer? » me dit-il. Puis il passa outre, dit un mot à un autre, et nous congédia.

« Rentré chez moi, je m'étais mis à déjeuner avec ma famille, quand un officier d'ordonnance entra et me dit : « Monsieur le Comte, l'Empereur vous demande. » Je fis remettre mes chevaux précipitamment. Je savais que l'Empereur n'attendait jamais. Le seul peut-être sur la terre, il n'a jamais laissé une minute de sa vie sans emploi. Jamais il n'a connu cette évaporation insensible du temps qui n'est pas sans charme, mais qui fait avorter tant de dons précieux. S'il dormait, c'est qu'il s'en reconnaissait le besoin, et que le sommeil renouvelait ses forces, dont ultérieurement il allait se servir. Je sautai donc dans ma voiture aussitôt qu'elle put me recevoir, mais en me disant, qu'en m'attendant il aurait fait quelque chose qu'il n'interromprait pas pour me recevoir, et qu'alors

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

j'attendrais peut-être indéfiniment. Loin de là, je fus introduit à mon arrivée. Au moment où le chambellan de service ouvrit la porte du cabinet, j'aperçus l'Empereur qui regardait par sa fenêtre avec la figure la plus éclaircie et ce demi-sourire bienveillant que je n'ai vu qu'à lui.

« — Eh ! Monsieur Molé, me dit-il, avec cet accent de badinage qu'il prenait quelquefois avec moins de naturel que de calcul, je ne vous ai pas vu depuis que vous avez harangué les législateurs. Avez-vous été content d'eux?

« — Sire, plus assurément qu'ils ne l'ont été de moi. Je leur parlais du budget dans des circonstances fort graves, et par conséquent je n'avais rien à leur dire ou à leur apprendre qui pût leur être agréable. »

« Napoléon avait évidemment pour parti pris de ne pas admettre que j'eusse à me plaindre, et il reprit du ton le plus calme, et le plus doux :

« — J'entends, vous avez raison, ils n'ont pas été satisfaits de votre discours. Et pourquoi cela? ajouta-t-il de l'air le plus naïf.

« — Sire, surtout parce qu'ils ont cru voir dans une phrase l'annonce de leur suppression. L'Empereur sait du reste que le Corps législatif se compose d'hommes qui tiennent beaucoup à la position qui leur est faite, surtout à leur traitement. Ils avaient cru d'abord que cette phrase ne pouvait venir que de l'Empereur lui-même. Mais quand ils ont vu Votre Majesté les accueillir, il y a peu de jours, avec tant de bonté, les ajourner pour ainsi dire, à l'époque où la fin de la guerre permettrait de songer au couronnement de l'Impératrice et du Roi de Rome, ils n'ont plus douté que la phrase n'exprimât mon opinion personnelle, et la froideur avec laquelle ils m'avaient écouté s'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

changée presque en colère. C'était, du moins, l'expression de leurs physionomies l'autre jour aux Tuileries, et c'est en prévoyant que les choses se passeraient ainsi, que je m'étais décidé à affronter leur mécontentement en venant assister à la réception que l'Empereur leur ferait. »

Napoléon avait pris l'air sévère à ces mots : et c'est en prévoyant que les choses se passeraient ainsi, etc... « Mais, reprit-il d'un ton qui témoignait plus d'embarras que de courroux, mais cependant, je ne vous ai jamais désavoué. Au contraire, dans ma réponse à l'adresse, j'ai répété tout ce que vous aviez dit. J'ignore si la police s'est mêlée à tout cela et si elle a fait quelque chose pour calmer leurs craintes ; quant à moi, je n'ai jamais changé de langage, et j'ai toujours tenu le même que vous.

« — Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après l'audience de congé qu'ils ont reçue de Votre Majesté, ils sont partis contents.

« — J'avais mes raisons pour les bien traiter, ils avaient fait tout ce que j'avais voulu, il était juste et politique qu'ils partissent contents de moi.

« — Néanmoins, Sire, il ne faut pas s'y tromper, ils partent pleins d'inquiétude, et ce sentiment est partagé par tous les corps de l'État.

« — Comment ? Est-ce qu'on a peur ? Craint-on les suites de la guerre ?

« — Sire, il est trop vrai, cette inquiétude-là est en ce moment celle de toute la France, mais ce n'est pas de ce genre d'inquiétude, dont je voulais parler à Votre Majesté. Tous les corps de l'État se croient menacés par les changements que vous méditez, et que depuis quelque temps votre langage ou celui des orateurs qui portaient la parole en votre nom, leur ont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fait pressentir. Le Sénat, le Conseil d'État, le Corps législatif, la Cour de cassation, sont en doute sur leur existence, et se demandent si la modification ou le changement des institutions ne porteront pas une atteinte profonde à leur existence ou à leurs intérêts. »

« L'Empereur écoutait en sifflant, et se promenant, faisant effort pour dissimuler sa préoccupation et l'impatience que je lui causais.

« — Oui, dit-il, je savais cela. Au reste, telle a toujours été ma méthode. L'appréhension prolongée a cela de bon que, quand le coup éclate, on le trouve bien au-dessous de ce qu'on avait craint, et on accepte presque comme un bienfait ce qu'on n'aurait pu endurer quelques mois plus tôt sans murmure. Au reste, je me suis exprimé hautement sur les membres actuels de ces autorités; ils n'ont rien à craindre, et quoi que je fasse, tous les avantages dont ils jouissent leur seront conservés pendant leur vie. Quant au Corps législatif, cet assemblage de médiocrités, d'hommes obscurs et besogneux, il faudra bien le renouveler, si je le conserve.

« — Sire, il ne faut pas toutefois oublier que Votre Majesté, quand elle ira bientôt prendre le commandement de ses armées, laissera derrière elle tous ces hauts fonctionnaires de l'État, troublés, mécontents.

« — Que voulez-vous qu'ils fassent ? Ne me croient-ils pas nécessaire ? N'ont-ils pas également peur[1] de la République et des Bourbons ? Au lieu qu'ils ne redouteraient pas une minorité qui leur permettrait de reprendre leur ascendant, de conserver, de fortifier toutes ces institutions qui leur profitent; une minorité

1. Toutes ces conversations sont textuelles ; c'est ce qui explique le retour fréquent des mêmes expressions, comme le mot *peur* dans la bouche de Napoléon. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

enfin qui rendrait à chacun l'espérance de faire triompher ses opinions, de jouer un rôle, de ressaisir surtout une importance individuelle qu'avec moi nul ne peut atteindre. Je sais très bien que ces hommes que je laisse bavarder aujourd'hui au Conseil d'État et ailleurs, mais que je fais taire quand je veux, prendraient alors toute licence et seraient trop heureux de jouer un rôle. Je le demande cependant, n'est-ce pas un grand bien que cette régence, qui fait que ma mort aurait un lendemain? Tous les partis, croyez-le, se rallieraient autour d'elle, dans la crainte de la République ou des Bourbons.

« — Sire, sous tous ces rapports la régence peut offrir des garanties ; elle crée un avenir, mais si elle affermit la dynastie, si elle assure le repos de l'État, elle rend Votre Majesté moins nécessaire ; on craindra d'autant moins la catastrophe qui terminerait ses jours. La nation elle-même, saturée de gloire, mais lasse de la guerre comme elle l'était de l'anarchie au 18 Brumaire, la nation qui, au lieu d'opinions, n'a plus qu'un désir et un besoin, ceux de la paix au dehors et du repos au dedans, accepterait franchement la régence qui lui donnerait l'un et l'autre ; car il faut que Votre Majesté le sache, le gouvernement qui existerait ferait la paix à tout prix, parce qu'il ne pourrait se passer d'elle.

« — Le gouvernement, reprit vivement l'Empereur, le gouvernement qui existerait alors, quel qu'il fût, les Bourbons ou la République, consentirait à ce qu'on rendit à la France ses anciennes frontières, une telle paix serait moins honteuse et par conséquent plus acceptable pour lui que pour moi. Je me dois à ma gloire. Si je la sacrifie, je ne suis plus rien. C'est d'elle que je tiens tous mes droits. Je n'irai pas de moi-même y faire une tache. La postérité me jugera, et cette nation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

si lasse de la guerre, si avide de la paix, si je la lui procurais, cette paix, à des conditions dont j'eusse personnellement à rougir, me retirerait bientôt toute sa confiance ; vous verriez le prestige qui m'environne se détruire, tout ascendant m'échapper, et les Français qui m'ont tant admiré, peut-être tant craint, se moquer de moi plus qu'ils ne l'ont fait d'aucun de leurs gouvernements. Je tiens la couronne de la nation et de mon épée ; je la porte sur ma tête, mais je suis et je serai toujours prêt à la rendre plutôt que de la laisser avilir. Le désastre que je viens d'éprouver en Russie est terrible, je ne me le dissimule pas. C'est même une brèche à ma gloire, mais il aura servi à l'affermissement de ma dynastie. Je le compare à une tempête qui secoue violemment l'arbre jusque dans ses racines, et qui le laisse plus fortement rivé au sol, dont elle n'a pu l'arracher. »

« Un seul moment l'Empereur me parut ému jusqu'à la souffrance, c'est lorsqu'il prononça ces mots : « C'est une brèche à ma gloire. »

« — Non, m'écriai-je, Sire, votre gloire n'en sera pas altérée. Elle aurait été incomplète, si elle n'avait passé par l'épreuve des revers. La postérité n'aurait pas eu la mesure de votre grande âme, si elle ne l'avait pas vue dans le malheur.

« — Au reste, poursuivit-il, la nation a montré un excellent esprit ; elle a murmuré, mais elle a fait avec une résignation admirable les sacrifices qui lui étaient commandés. Trois cent cinquante mille hommes et cent mille chevaux ont été levés en moins de trois mois. Aucun État moderne n'a montré de telles ressources, n'a fait de tels efforts. La France est si riche qu'elle n'en sera pas épuisée, et qu'elle ferait bien plus encore si son territoire était menacé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — Il est certain, Sire, que la nation vient de fournir des preuves multiples de votre irrésistible ascendant sur elle. L'opinion était contraire à la guerre qui vient d'amener tant de malheurs. Le commun des hommes reste étranger aux calculs d'un haute politique ; il ne pouvait comprendre que la guerre contre la Russie servit de terminaison à un vaste plan ayant pour but la grandeur et la prospérité de la France, en fermant à l'Angleterre le continent si elle se refusait à faire la paix. Les Français, en masse se sont écriés : « Qu'allons-nous faire en Russie? » C'est ce qui fait que de toutes les guerres entreprises par Votre Majesté, celle-ci pouvait le moins se passer de succès.

« — C'est vrai, ce que vous dites est juste ; aussi ne puis-je assez répéter que j'ai été content de la nation. Je la connais, je sais ce qu'elle dit de moi, qu'elle me redoute plus qu'elle ne m'aime, qu'à la nouvelle de ma mort, elle se croirait d'abord soulagée. Mais croyez-moi, cela vaut mieux que si elle m'aimait sans me craindre. Le peuple français, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, a toujours été le peuple qui a eu le plus besoin d'être gouverné, et par conséquent de craindre ceux qui le gouvernent. Il aime la guerre et les souverains qui la font. Je veux faire la paix moins encore à cause du dégoût où l'on est de la guerre, que parce qu'il y a trop longtemps que le sang coule et qu'il est temps de l'arrêter. Mais je le ferai sans laisser entamer le territoire de mon empire ; je ne cèderai pas même les villes hanséatiques; je suis sans aucune inquiétude sur la campagne qui va s'ouvrir, et les événements qui s'ensuivront. Si j'en avais, je vous le dirais. Mais je suis sûr de battre les Russes, ils n'ont pas d'infanterie. La défection de la Prusse me donnera des moyens de compensation. Il est heureux qu'elle se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

soit tournée contre moi; je placerai sur l'Oder les bornes de mon empire, là où elles devaient être placées un jour, et je pourrai offrir à mes ennemis et à mes alliés, des compensations honorables et suffisantes.

« — Sire, vous pouvez seul avoir le secret de vos forces, mais il ne faut pas vous le dissimuler, votre sécurité est loin d'être partagée universellement. Bien des gens voient déjà les Russes sur le Rhin; chaque journée, des nouvelles alarmantes sont mises en circulation; tantôt c'est le second ban que vous allez demander, tantôt c'est l'Autriche qui se déclare contre vous, et ces rumeurs, protégées pour ainsi dire par l'inquiétude générale, se propagent et se répètent de bouche en bouche sans que votre police puisse l'empêcher.

« — Le bruit de la levée du second ban a répandu une tristesse salutaire et qui fera supporter avec plus de résignation la nouvelle levée sur le premier ban, que la déclaration de la Prusse va me forcer à demander. Quant à l'Autriche, je ne pense pas que jamais elle se déclare contre moi, et sa conduite prouve bien que le meilleur acte de ma politique a été mon mariage. Peut-être avez-vous entendu dire que les Bourbons remuent, mais vous ne devinerez jamais comment je l'ai découvert. Figurez-vous que l'Autriche, ayant appris avant moi que le comte de Lille avait fait une proclamation qui montrait de nouvelles espérances, en a pris beaucoup plus d'alarme que je ne l'aurais fait, et a fait demander, par son envoyé à Kalisch auprès de l'Empereur de Russie, s'il avouait cette proclamation et ce qu'elle signifiait. Alexandre s'est empressé de rassurer l'Autriche, en désavouant la proclamation et en déclarant que personne ne méprisait plus que lui les Bourbons et n'était moins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

disposé à ressusciter leur cause. Il a ajouté que d'ailleurs il n'avait aucune haine personnelle contre l'empereur Napoléon, que j'avais voulu injustement lui faire la guerre, et qu'il serait toujours prêt à faire la paix à de certaines conditions. Ici, à Paris, ce sont les Defermon, les anciens conventionnels, les révolutionnaires enfin, qui m'ont donné l'éveil. Ainsi à l'intérieur, ce sont les Jacobins; à l'extérieur c'est l'Autriche, qui me servent de sentinelles avancées contre les Bourbons. » (L'Empereur riait presque aux éclats en me disant cela.)

« — Sire, répliquai-je froidement, j'ignorais entièrement cette proclamation. J'avais seulement entendu dire hier que le comte de Lille était mort, ce qui me paraissait un malheur pour sa cause, puisque sa mort faisait passer les droits qu'il se croyait à la couronne au prince le plus impopulaire et peut-être le plus arriéré de sa famille.

« — Comment, s'écria l'Empereur, vous ne saviez rien de tout ce que je viens de vous dire? Il paraît cependant qu'il y a en ce moment un petit mouvement d'opinion en faveur des Bourbons. On pense à eux. Les révolutionnaires en ont été alarmés et ils sont venus m'avertir que le Faubourg Saint-Germain remuait.

« — Qu'il remue, Sire, c'est impossible, qu'il parle, c'est probable. Il faut s'attendre que, pendant longtemps encore, le gouvernement établi en France n'éprouvera pas un revers, ne sera pas mis en échec, sans que les Bourbons et leurs partisans ne reprennent quelque espérance.

« — Eh! sans doute, il n'y a pas longtemps que les Stuarts ont abandonné la partie. Au reste leur proclamation est maladroite; elle doit faire croire à l'archichancelier lui-même qu'il serait pendu à leur retour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Elle est bien du comte de Lille. On y reconnaît son style d'homme de lettres, plein d'antithèses et de rhétorique. Il s'adresse particulièrement à la noblesse qui m'environne; il promet à chacun de le confirmer dans ses prérogatives et ses emplois. Mais pour la première fois il ne garantit pas la validité des ventes des biens nationaux; il dit seulement qu'il n'a pas à s'en occuper. En Angleterre le parti de l'opposition a pris aussi de l'ombrage de cette pièce. Il a demandé en plein parlement aux ministres s'ils la connaissaient, et les ministres l'ont désavouée en déclarant qu'elle avait été publiée à leur insu, et qu'ils ne penseraient jamais, quels que fussent les événements, à donner pour objet ou pour résultat à la guerre le rétablissement de la Maison de Bourbon. L'archichancelier et Talleyrand, à qui j'ai montré la proclamation, l'ont trouvée maladroite. J'avais envie de la faire mettre dans le *Moniteur*, avec les débats du Parlement d'Angleterre, mais ils ont pensé, et j'ai fini par penser avec eux, qu'il valait mieux n'en pas parler.

« — Sire, j'aurais partagé cet avis.

« — Comment n'aviez-vous pas entendu parler de tout cela?

« — Sire, je l'ai déjà dit à Votre Majesté, le bruit de la mort du comte de Lille était seul arrivé jusqu'à moi.

« — Il est vrai que ce bruit a couru aussi. C'était encore une manière pour les Bourbons de se rappeler à l'attention publique et de pressentir le souvenir qu'on leur conservait. Au reste, je ne puis croire que la proclamation elle-même, si elle eût été plus connue, eût fait une grande sensation. Trop d'intérêts en France s'opposent au retour de ces princes ».

« Puis se recueillant davantage : « Il n'y aurait qu'un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'Orléans... ; mais je ne le crains pas. Le duc d'Orléans a des principes qui lui feraient refuser une couronne qu'il regarderait comme usurpée. Quant à tous les autres, ils ne peuvent être rappelés par aucun parti. En résumé, la nation ne rappellera, n'acceptera jamais un membre de cette dynastie dont elle a égorgé le chef, mais elle pourrait, dans sa lassitude, se le laisser imposer. La barrière la plus forte à opposer à leur rétablissement, aussi bien qu'à celui de la république, serait une bonne aristocratie, fortement constituée et vraiment intéressée au maintien de la dynastie nouvelle. Mais où en prendre les éléments ? Il est toujours à craindre que les anciens nobles ne regrettent au fond de leur âme leurs anciens rois. D'ailleurs les nouveaux nobles manquent de foi en eux-mêmes et haïssent les anciens. N'ont-ils pas aussi des familles qu'il est impossible d'anoblir ? Combien de colonels sont frères de femmes de chambre ?

« — Sire, vous savez qu'un de vos conseillers d'État a un frère balayeur des boues dans Paris. »

« Avec un profond sentiment de tristesse : « Allez, mon cher, ma tâche n'est pas facile. Le temps est un ingrédient auquel je ne puis suppléer. Je ne puis avancer que lentement vers le but ; c'est encore le plus sûr moyen de l'atteindre. Dans vingt ans, je pourrai songer à faire des institutions. En attendant, il faut aller au plus pressé. La régence pourvoira aux besoins du moment, c'est-à-dire aux périls que pourrait faire courir mon absence.

« — Sire, il sera en effet d'une grande importance que Votre Majesté laisse le gouvernement à l'Impératrice pendant qu'elle n'y sera pas.

« — Oui, sûrement je le lui laisserai. Je veux qu'elle préside le Sénat, le Conseil d'État. Je laisse auprès

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'elle l'archichancelier, qui a la confiance de tout le monde.

« — Et qui la mérite; c'est un homme d'affaires consommé, vieilli dans nos orages, plein d'expérience et de modération.

« — Ajoutez à moi dévoué. Vient ensuite Talleyrand, ennemi naturel de la république et des Bourbons. Son intérêt me garantit sa fidélité, bien plus que son caractère.

« — C'est un homme de beaucoup d'esprit, de beaucoup de ressources, et qui jouerait un grand rôle après vous, parce qu'on croirait que seul il pourrait négocier la paix.

« — Sa réputation est due en partie au hasard qui, plus que son mérite, lui a fait négocier et signer plusieurs traités de paix. Je vous jure que je ne pourrais pas dire avec vérité que j'en aie tiré un grand secours, ni qu'il m'ait fourni de ces expédients qui prouvent un esprit vraiment inventif, et qui révèlent une profonde habileté, et je ne pense même pas qu'il soit, comme vous le disiez, un homme de beaucoup d'esprit, surtout d'un grand esprit: il n'y a qu'à regarder sa vie. Il était par sa naissance et par son état, un des premiers personnages de la noblesse et du clergé, et il a contribué de tout son pouvoir à leur chute. Revenu d'Amérique après la Terreur, il a achevé de s'avilir en s'attachant publiquement à une vieille fille sans esprit. J'ai voulu, malgré lui, lors du Concordat, le tirer de cette ordure en demandant pour lui au Pape le chapeau de cardinal, et j'ai été tout près de l'obtenir. Eh bien! il n'a jamais voulu me laisser faire, et il a, malgré moi, épousé, au scandale de l'Europe entière, sa honteuse maîtresse[1] dont il ne pouvait même espé-

1. Il s'agit ici de M^me^ Grand, que Talleyrand épousa en effet. Mais



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rer qu'elle lui donnerait des enfants. Il est certainement, et personne ne l'ignore, l'homme du monde qui ait le plus volé[1], et il n'a pas le sou, et je suis obligé de le soutenir sur ma cassette et de payer ses dettes encore en ce moment.

« — Au moins l'Empereur m'accordera-t-il que sa conversation est pleine d'agrément, de coquetterie, et de charme.

« — Oh ! c'est son triomphe, et il le sait bien, mais, après lui, quels seraient, à votre avis, les autres hommes influents, si je n'y étais plus?

« Après un court silence et en me regardant : « Fouché? C'est encore un homme que le nom d'un Bourbon fait pâlir, et qui est à jamais brouillé avec la république. Enfin peut-être Regnault, à cause de son talent?

« — M. Regnault, Sire, est dans son véritable cadre au Conseil d'État. Dans des circonstances aussi graves, les hommes tels que lui n'ont pas de rôle et ne peuvent rien. »

« L'Empereur paraissait fatigué. « En voilà assez, me dit-il, séparons-nous. Je vous reverrai bientôt. »

« Cette conversation avait duré plus d'une heure. »

Ici s'arrête le manuscrit.

d'après d'autres écrits historiques, Talleyrand ne l'aurait épousée que contraint et forcé par Napoléon. On voit que la relation du comte Molé est toute différente.

1. Le mot volé, employé par Napoléon, est sans doute une exagération due à la violence de son ressentiment contre Talleyrand.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE IX

**Faux bruits mis en circulation sur le compte de M. Molé. — Le duc de Vicence. — Confiance de l'Empereur en ces deux hommes d'État. — Discours de l'Empereur à la réception du Corps législatif, le 1er janvier 1814. — Le comte Molé accompagne l'impératrice Marie-Louise à Blois et rentre à Paris après la chute de l'Empereur. — Accueil enthousiaste fait à Louis XVIII à son retour, par la population. — Vie retirée du comte Molé après la première Restauration. — Le retour de l'île d'Elbe. — Conversation de M. Molé avec Cambacérès. — L'Empereur, dès son retour, fait appeler le comte Molé et lui offre successivement les Affaires étrangères, le ministère de l'Intérieur. — Le comte Molé reprend la direction générale des Ponts et Chaussées. — Adresse du Conseil d'État. — M. Molé refuse de la signer. — Il s'en explique avec Napoléon. — Son intervention en faveur de Pasquier.**

L'année 1813 se continuait, aussi néfaste pour Napoléon que l'année 1812. Après Moscou, ce fut Leipsick. Cette bataille perdue, l'Empereur revint à Paris une seconde fois sans armée. Les défections latentes depuis la campagne de Russie s'affirmaient, d'autres n'attendaient que la certitude du dénouement pour se déclarer. Le Corps législatif lui-même, quelqu'asservi qu'il eût été jusque là et malgré la peur que lui inspirait encore un pouvoir déjà chancelant, osa une ombre de résistance, de bien courte durée d'ailleurs, aux demandes d'argent et d'hommes de Napoléon. La rapide carrière

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de M. Molé lui avait suscité de nombreux ennemis et avait fait beaucoup de jaloux. Ceux-ci, dans le but de lui nuire quand la chute de l'Empereur serait devenue un fait acquis, firent courir le bruit que dans un conseil de cabinet dont on parla beaucoup alors, M. Molé avait proposé de sévir contre ces opposants, à la tête desquels s'étaient placés MM. de Flaugergues, Lainé, de Biran. M. Molé le nie formellement. Ce n'était ni dans ses habitudes, ni dans son caractère, d'attaquer par derrière des hommes avec lesquels il entretenait des relations correctes, et souvent cordiales. « Ni la proposition », écrit-il, ni la menace de semblable mesure ne sortit d'aucune bouche, pas même de celle de Napoléon. »

En même temps qu'il nommait le comte Molé grand Juge, Napoléon avait placé le duc de Vicence à la tête du ministère des Relations extérieures. Au milieu des défections chaque jour plus nombreuses, ces deux hommes d'État demeurèrent inébranlablement fidèles à l'homme qui les avait appelés, et bien que prévoyant l'inévitable catastrophe, ils continuèrent à le servir avec le même dévouement. Après sa défaite de Leipsick, Napoléon, toujours confiant dans son étoile, voulait continuer la lutte, et projetait encore de reculer jusqu'à l'Oder les limites de son Empire. MM. Molé et de Vicence ne craignirent pas de lui donner plusieurs fois le conseil de s'arrêter dans ses conquêtes, de renoncer à ses projets de domination, et de faire pendant qu'il en était temps encore, une paix honorable, qui eût pu laisser à la France plus même que ses frontières naturelles. Bien que n'écoutant pas leurs avis, lui qui n'avait jamais admis la moindre critique, il les laissait cependant avec bienveillance lui exposer leurs vues, et dans les circonstances graves qu'il tra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

versait alors, il se tournait naturellement vers eux, sachant qu'il pouvait compter autant sur leur attachement que sur leurs lumières.

Le sourd mécontentement contre Napoléon, la crainte des périls entrevus, auxquels la folle politique de l'Empereur menait la France, créa un mouvement d'opinion qui réclamait une constitution plus large, permettant de contrôler la politique impériale et de brider les ambitions irréalisables, presque folles de Napoléon. Le Corps législatif s'en fit l'interprète, à la fin de 1813, et nomma une commission qui rédigea un rapport jetant les bases d'une constitution, et énumérant les abus à réformer. Le rapport fut remis à l'Empereur, qui en fut fort irrité. A la réception du Corps législatif, le 1er janvier suivant, il ne lui cacha pas son mécontentement.

« L'Empereur, écrit M. Molé[1], reçut le Corps législatif. Debout au milieu d'eux, il leur parla d'abondance dans les termes suivants :

« Eh bien, Messieurs, vous avez cru que vous alliez sauver la France. Je la plains si elle n'a que vous pour sauveurs. Les onze douzièmes sont de bons Français, je le sais, mais il suffit d'une poignée de factieux pour égarer une assemblée, et l'entrainer vers un but qu'elle n'avait pas prévu. La Révolution aurait dû vous l'apprendre, mais l'expérience glisse sur les hommes, et ne les éclaire ni ne les corrige. Où sont maintenant les imprudents auteurs de cette Révolution? Ils sont morts sur l'échafaud. Que M. Lainé me dise où sont Vergniaud, et tous les députés de la Gironde? Ils sont morts de la même manière. Si je vous eusse laissé faire, vous auriez recommencé tout ce que nous avons vu.

1. *Journal.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La guillotine aurait encore ensanglanté nos places publiques; avez-vous cru faire de moi un autre Louis XVI? Savez-vous qu'elle a été la faute de Louis XVI, celle qui l'a perdu? Elle a été d'avoir accepté la constitution de 1791. Le jour où la nation voudra une constitution avec laquelle je ne croirai pas pouvoir gouverner, je lui rendrai la couronne. J'aime mieux faire partie du peuple souverain que de rester sur un trône avili et sans puissance. Vous séparez dans votre rapport le trône de la nation, c'est le même langage qu'en 1789. Apprenez que le trône sans la nation n'est rien que quatre morceaux de bois couverts d'un morceau de velours. La nation est dans le trône, le trône est dans la nation, ou sans cela il n'y a pas de monarchie. Vous vous dites les représentants du peuple, vous ne l'êtes pas, le peuple, les assemblées primaires ne vous ont point choisis, il n'y a de représentants en France que moi. Cinq millions de votants m'ont porté successivement au Consulat, au Consulat à vie, à l'Empire. S'il y a une autorité ou un individu en France qui puisse en dire autant, qu'il se présente, il pourra rivaliser avec moi. Je ne tiens pas la couronne de mes pères, mais de la volonté de la nation qui me l'a donnée. Vous osez dans votre rapport me reprocher mon adversité, vous en parlez presque avec ironie. L'adversité ne m'a jamais abattu, je l'ai portée noblement et jamais je ne prouverai plus mon dévouement au peuple français, que je ne l'ai fait en consentant à vivre après la bataille de Leipzig. J'ai cru qu'en vous réunissant autour de moi j'offrirais encore à mes ennemis le spectacle imposant d'une grande nation unie pour se défendre. J'ai cru que vous comprendriez la situation de mon âme, et que vous me consoleriez. Je me suis trompé, vous n'avez cherché qu'à aggraver

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ma position. Je fais de grands sacrifices au repos de mes sujets, je leur immole mon ambition personnelle, et les souvenirs de ma gloire, mais rien ne me coûte quand il s'agit de leur bonheur. La France vous devra la perte de plus d'une province, l'ennemi, se fiant sur nos divisions intérieures, se rendra plus difficile sur les conditions de la paix, et si ce peuple si mobile est jamais tenté de me le reprocher, je vous citerai à son tribunal, car vous aurez plus influé sur les négociations qu'une bataille perdue dans les plaines de Champagne. Vous parlez de constitution, d'abus à réformer, quand l'ennemi est sur notre territoire, et que nos frères vous appellent à leur défense. C'est quand je revenais heureux et triomphant qu'il eût été noble et peut-être juste de me tenir ce langage. La postérité vous jugera, je garde le rapport de votre commission, et si dans vos départements vous cherchez à égarer l'opinion sur votre conduite, je vous traduirai au tribunal de la nation en publiant dans *le Moniteur* votre rapport avec des notes. Je n'ai pas refusé d'entendre vos plaintes, je vous ai fait dire de les comprendre toutes dans un cahier de doléances délibérées en comité secret. J'avais vérifié les faits et chargé des conseillers d'État d'en chercher avec vous le remède. Mais cela ne pouvait vous satisfaire. Ce n'était pas le bien public que vous cherchiez, mais le bruit et la popularité. Quelques-uns comme M. Lainé cachaient peut-être des vues plus profondes et plus coupables. On vous prouvera qu'il avait des correspondances avec l'Angleterre et qu'il était chauffé par M. Desèze à Paris. Au reste avant trois mois j'aurai fait la paix, les ennemis seront chassés hors de notre territoire, ou je serai mort. »

La violence de ces paroles montre à quel point Napo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

léon qui avait si longtemps su se dominer, ne pouvait plus désormais rester maître de lui. Comme irrité ou affolé par les obstacles qui barrent sa route, il fonce sur eux sans penser un instant qu'il va s'y briser. Le portrait fait de lui par M. Molé est bien exact. L'Empereur ne connaît rien d'impossible, il croit pouvoir renverser toutes les barrières, et perd toute notion des limites de la puissance humaine. Ce n'est que sur les champs de bataille qu'il reprendra possession de lui-même, et retrouvera, dans sa campagne de France, les plus belles inspirations de son génie.

La nuit où Napoléon partit de Paris pour aller prendre le commandement de son armée, M. Molé eut avec lui aux Tuileries un long entretien. Il resta jusqu'à deux heures du matin en tête à tête avec l'Empereur, et ne le quitta qu'au moment où il monta en voiture.

La relation de cette conversation, si jamais M. Molé l'a confiée au papier, nous manque malheureusement. On en a beaucoup parlé, mais les divers récits qu'on en a faits ne peuvent être que controuvés. Comme il est dit en effet dans la notice à laquelle nous nous sommes déjà reportés[1], jamais que nous sachions cet homme d'État n'en a rien communiqué.

L'effort suprême devait être inutile, et malgré les ressources d'une stratégie qui restera un modèle, Napoléon ne put arrêter la marche des alliés sur Paris.

Le gouvernement dut quitter la capitale. L'impératrice Marie-Louise, avec le Conseil de régence et les hauts dignitaires de l'Empire, partit pour Blois. M. Molé l'y suivit. Alors que les défections se multipliaient

1. Voir page 39.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devant la catastrophe imminente et certaine, il tint à honneur de demeurer à son poste, suivant en cela ses traditions ancestrales de fidélité à la parole donnée.

M. Molé resta auprès de l'Impératrice jusqu'au dernier moment, et ne revint à Paris qu'après que l'Empereur l'eut relevé de son serment, afin qu'il pût, disait la lettre de Napoléon, « rendre de nouveaux services à sa patrie ».

Revenu à Paris, le comte Molé se vit frappé de l'espèce de réprobation qui pesa en 1814 sur tous ceux qui avaient rempli de hautes fonctions sous le régime qui finissait. Il vécut à l'écart pendant toute la durée de la première Restauration, assistant du fond de sa retraite aux difficultés et aux erreurs parfois du gouvernement de Louis XVIII qui, acclamé à son retour, allait voir sa popularité diminuer, grâce aux exagérations des ultras, et surtout aux attaques des partisans de l'Empereur.

« L'année 1814, écrit le comte Molé[1], avait montré l'impuissance où était le trône restauré, de maîtriser, de contenir les passions, toutes les forces coalisées pour le renverser. Mais entre les machines de guerre inventées par toutes les oppositions, la plus terrible fut de présenter la maison de Bourbon, proscrite ou oubliée par la France, comme ramenée et imposée à cette même France par huit cent mille baïonnettes étrangères.

« Assurément, si Napoléon n'eût pas été vaincu par ces baïonnettes, les Bourbons ne seraient pas revenus. Mais le mensonge, le grossier mensonge est dans le mot imposé. Mon témoignage ne saurait être suspect ; j'étais de cette jeunesse qui n'avait connu les Bour-

1 Voir note page 129.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bons que dans l'histoire, et qui, tout en détestant les crimes dont ces princes avaient été victimes et la révolution qui les avait renversés, regardait leur retour comme impossible.

« Eh bien! je le déclare ici sans la moindre hésitation, devant Dieu et sur l'honneur, je demeurai confondu quand à mon retour de Blois où j'avais dû suivre l'Impératrice Marie-Louise, je pus constater avec quelle sincérité, quelle universalité, quel chaleureux enthousiasme toutes les classes de la population parisienne avaient acclamé, et acclamaient encore Louis XVIII et sa famille. On eût dit que tous les yeux s'étaient désillés à la fois, que tous les cœurs avaient été atteints en même temps d'une seule et irrésistible émotion. Carnot lui-même dans son fameux mémoire écrit pendant son exil après les Cent-jours, et où il ose faire l'apologie du meurtre de Louis XVI, reconnait que la Restauration avait été accueillie avec un sentiment d'enthousiasme unanime. »

Du fond de sa petite île, Napoléon suivait attentivement les événements qui se déroulaient en France, espérant et attendant une occasion favorable à son retour. Cette occasion se présenta bientôt.

Le 6 mars 1815, on apprend par le télégraphe que l'Empereur est débarqué à Cannes[1]. Les ministres et les princes se rassurent follement ou s'alarment sans mesure. Le temps se perd en consultations, on ne prend que des dispositions fausses ou insuffisantes. On persuade au Roi qu'il n'y a de salut que dans les Chambres, et ces dernières s'emparent du gouvernement. Elles demandent le renvoi des ministres aussitôt que la crise sera passée. Elles veulent pour chancelier

1. Retour de l'Ile d'Elbe, comte Molé, *Journal*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Lanjuinais et on leur offre Cambacérès. Pour l'intérieur on balance entre d'Argenson, Chateaubriand et Benjamin Constant; on conserve Clarke et Louis. Pendant toutes ces hésitations, Napoléon continue sa marche triomphale à travers la France; dans la nuit du 19 au 20, le Roi part avec les princes et les ministres, le 20 au soir l'Empereur arrive aux Tuileries.

Dans la matinée, le comte Molé était allé chez Cambacérès, et avait eu un entretien avec lui :

« — Eh bien! Monsieur, voilà encore de grands événements, lui dit Cambacérès.

« — Oui, Monseigneur, et peut-être Votre Altesse en sait-elle plus que moi sur ce qui les a préparés.

« — Non, je vous jure; comme je vous l'ai dit souvent, je n'aspire qu'à finir ma vie dans le repos, et jamais on ne me verra rien faire qui puisse le troubler. Le duc de Rovigo vient de me demander mes ordres; je n'en ai point à donner, l'Empereur ne m'a rien fait dire, c'est à vous, Messieurs les Ministres, à vous emparer du gouvernement pendant l'interrègne si vous le jugez convenable, mais un grand dignitaire comme moi n'a rien à faire.

« — Je ne me regarde pas comme ministre de l'Empereur, à moins qu'il me renomme, et c'est le désir d'entretenir Votre Altesse de ma position qui m'amène surtout chez elle. Elle peut se rappeler ce que je lui ai dit à Blois, il y a un an. La révolution et surtout les derniers événements ont tant pesé sur moi que je me sens vieux et me trouve usé avant le temps. L'Empereur connaît mon dévouement, mais je n'ai plus assez de forces pour rentrer dans la carrière. Veuillez, Monseigneur, m'aider à lui faire agréer que je me retire, jamais vous ne m'aurez donné un témoignage plus sensible de bonté et d'amitié.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — Mon cher, je suis très fâché de vous voir dans ces sentiments, je vous regarde comme destiné à jouer ici le premier rôle. Du moment où vous avez été ministre de l'Empereur, vous avez dû songer que vous brûliez vos vaisseaux. L'Empereur vous aime, il estime vos talents, surtout votre judiciaire, il a confiance en vous, vous ne pouvez songer à vous retirer.

« — Monseigneur, c'est un parti pris, je suis sans ambition, ma santé est détruite, de grâce secondez mon projet, jamais vous ne me rendrez un plus grand service.

« — Écoutez, mon cher, vous connaissez ma franchise, je vous promets de rendre à l'Empereur un compte fidèle de notre conversation, mais s'il me demande mon avis, je lui dirai qu'il doit vous retenir. Votre retraite produirait un mauvais effet, d'ailleurs vous pouvez être plus utile qu'aucun autre pour la confiance que l'Empereur vous accorde, et je dirai même l'ascendant que vous avez sur son esprit. Il y a des vérités que vous seul pouvez lui dire, et des choses que vous seul pouvez empêcher. »

Divers personnages vinrent successivement trouver Cambacérès, et interrompirent l'entretien. Quand ils furent partis, le comte Molé reprit son discours et renouvela ses instances. Il ne put obtenir d'autre réponse, et se retira. A huit heures du soir il envoya à Cambacérès la lettre qu'il écrivait à l'Empereur pour le supplier de lui permettre de se retirer. Il priait Cambacérès de la remettre à Napoléon, et insistait encore sur leur conversation du matin.

« A onze heures et demie, poursuit le comte Molé, comme j'allais me mettre au lit, ma porte s'ouvre, un homme entre et me dit que l'Empereur me demande sur-le-champ. Je m'habille à la hâte, et vais aux Tuile-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ries. Je traverse à pied la cour toute pleine de bivouacs, le silence de la nuit n'était troublé que par les chansons ou les cris de « Vive l'Empereur » des soldats qui ne dormaient pas. Je trouvai dans un premier salon MM. de Vertillac, Daru, Montalivet en qui je remarquai beaucoup de tristesse. Il vint à moi, me demanda si l'Empereur m'avait fait appeler, et sur ma réponse affirmative, me dit d'entrer dans le deuxième salon. J'y trouvai tous les nouveaux ministres qui attendaient le moment de prêter leurs serments. L'archichancelier causait avec Régnier. Je m'approchai de lui. « Eh bien ! Monseigneur, avez-vous remis ma lettre ? — Oui, monsieur », me répondit-il d'un ton sec. Régnier s'éloigna, je pris sa place : « Et qu'a dit l'Empereur? »

« — Le voici, dit l'archichancelier. L'Empereur m'a dit : « Je veux me hâter de nommer mes ministres. Commençons par le grand Juge, il ne peut y avoir de difficultés, c'est Molé. — Si fait, ai-je répondu, il y a au contraire beaucoup de difficultés, Molé ne veut pas et voici la lettre qu'il m'a prié de vous remettre. Il était déjà venu ce matin m'exposer ses raisons, il dit qu'il est malade, fatigué, qu'il veut rester tranquille. — Bah ! reprit l'Empereur, il est trop jeune pour se reposer, il n'a jamais aimé ce ministère de la Justice, il faut que vous vous en chargiez, et je lui en donnerai un autre. » Ainsi, vous me valez d'être affublé de ce portefeuille, moi qui n'en puis plus, qui venais le dire, qui n'aspire qu'à me reposer et qui certes en avais plus besoin que vous. »

« Alors on m'appelle et j'entre chez l'Empereur.

« Il me tendit la main avec bonté, et m'embrassa. J'étais ému.

« — Sire, quel bonheur inespéré, comment je vous revois !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — Vous ne m'attendiez plus, n'est-ce pas?

« — Sire, il n'y a que Votre Majesté pour opérer de tels prodiges. Voilà certainement la page la plus brillante de son histoire.

« — Je n'ai eu qu'à me montrer pour réussir, ils ont fait tant de fautes, tellement indisposé la nation et l'armée, que toutes les troupes envoyées contre moi se sont rangées pour moi et que si je l'avais voulu je serais arrivé à Paris suivi de 30 000 paysans armés. Ne croyez pas au prétendu complot, s'il y en avait un, il n'était pas pour moi, je vous donne ma parole que je suis venu ici sans autre assurance de succès que ma confiance dans les dispositions de la nation et l'ascendant de mon nom. Du reste, je n'entretenais aucune intelligence. Quelle idée vous êtes-vous formée du caractère du Roi?

« — Sire, dans tout ce qu'il a fait, il a donné lieu de le croire bon, juste et ne manquerait ni de finesse ni de courage.

« — Oui, c'est Louis XVI avec moins de franchise et plus d'esprit, mais comment avait-il choisi de tels ministres? Comment a-t-il laissé commettre tant de fautes à cette poignée de grands seigneurs revenus avec lui? Rien ne m'a plus étonné, en revenant en France, que cette haine des prêtres et de la noblesse que je retrouve aussi universelle et aussi violente qu'au commencement de la révolution.

« Si je n'étais pas revenu, la noblesse eût fini par être massacrée. Je viens la sauver encore une fois. Mais parlons de vous, vous n'avez donc pas voulu être grand Juge?

« — Sire, un ministère est maintenant un fardeau au-dessus de mes forces. Les derniers événements m'ont tellement affecté, que ma santé est presque dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

truite et que je suis incapable de tout travail soutenu.

« — En effet, vous êtes changé, je vous trouve tous changés, il n'y a que moi de nous tous de bien portant.

« — Sire, c'est que vous nous êtes aussi supérieur au physique qu'au moral.

« — Vous sentez-vous capable d'une grande et importante besogne que j'ai envie de vous confier?

« — Laquelle, Sire?

« — J'ai envie de vous faire ministre des Affaires étrangères.

« — Je représenterai à Votre Majesté que je ne me suis jamais destiné à cette carrière, que je ne suis nullement connu des étrangers, ma nomination sera une énigme aux yeux de l'Europe. Les circonstances semblent exiger au contraire que Votre Majesté présente aux puissances un homme connu de tous les Cabinets.

« — Eh bien, moi je crois que vous seriez un très bon choix, vous portez un beau nom, vous savez causer et faire causer, vous avez des connaissances très variées, j'ai été souvent frappé de votre correspondance. Vous êtes, je vous assure, particulièrement propre à ce poste-là.

« — Sire, je vous jure que je ne le pense pas, et vous ne tarderiez pas à vous repentir de m'avoir choisi. L'État de vos relations avec l'Europe ne vous permet pas de prendre pour ministre un homme qui aurait à faire son apprentissage.

« — Je vous aiderai, nous ferons ce ministère ensemble. D'ailleurs, passons en revue ceux auxquels je pourrais penser aussi, et voyons ce qu'ils ont de plus que vous. Otto n'a pas d'esprit, Laforest est trop

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

corrompu, Caulaincourt manque de vue, de connaissances.

« — Sire, il a été ambassadeur, on le croit partisan sincère de la paix. Votre Majesté ne peut faire un choix plus politique dans ce moment.

« — Il a des inconvénients, il est grand écuyer et il ne faut pas ainsi cumuler les dignités et les places. C'est une chose terrible que cette pénurie de sujets propres aux grandes places. J'ai remis Fouché à la police, pensez-vous que ce soit un bon choix?

« — Sire, je pense qu'aucun autre ne convenait autant à la place et à la circonstance.

« — Croyez-vous à un parti d'Orléans?

« — Sire, il pourrait y en avoir un si le duc d'Orléans s'y prêtait, mais c'est ce qu'il ne fera pas.

« — Le duc de Rovigo était trop déconsidéré, la justice va très bien à Cambacérès, surtout dans le premier moment. Davoust est un peu dur, mais je n'en avais point d'autre; pour l'intérieur je ne sais qui mettre, il paraît qu'il est impossible de reprendre Montalivet.

« — Il est certain que l'opinion le repousse.

« — Régnier est trop corrompu, et surtout il en a trop la réputation.

« — Peut-être M. Daru?

« — C'est un parleur, d'ailleurs il faut le réserver pour le matériel de la guerre qu'il entend si bien. Allons, commencez par prendre les Affaires étrangères, et nous chercherons ensuite un ministre de l'Intérieur.

« — Sire, si toutes les raisons que j'ai données à Votre Majesté ne lui paraissent pas suffisantes, qu'elle me permette de reprodnire la meilleure de toutes, le mauvais état de ma santé, j'ai besoin de m'en occuper

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

presque exclusivement, je compte aller aux eaux dès que la saison en sera venue; si le repos et le régime me rendent mes forces, je viendrai les offrir à Votre Majesté.

« — Le ministère dont il s'agit est de tous le moins fatigant, il se fait en causeries, il ne faut que faire parler et savoir se taire, il ne vous empêchera pas d'aller aux eaux, vous n'aurez qu'à emmener trois commis avec vous, et vos courriers feront le reste. Croyez-vous à un parti de la République?

« — Oui, Sire, et je crois même ce parti très puissant, il s'est grossi depuis quelque temps de tous les mécontents qu'ont fait les Bourbons, de cette classe intermédiaire devenue si puissante, et que les maladresses et les dédains de la noblesse a de nouveau révoltée.

« — Nous recommençons la Révolution. On ne peut se figurer tout le mal que ces malheureux princes ont fait sans s'en douter à la France. Ils ont remis en question tout ce qui était décidé, je retrouve tous les partis, toutes les haines renouvelées, ils ont rendu aux idées libérales, aux idées du commencement de la révolution, toute la force qu'elles avaient perdue. Aussi ai-je annoncé en débarquant que j'allais donner une constitution plus libérale que la charte des Bourbons, et sur laquelle avant tout la nation sera consultée. Vous connaissez mon décret qui convoque les assemblées du champ de Mai?

« — Oui, Sire.

« — Trente mille personnes seront réunies (en riant) : c'est-il beau? et il en sera ce qu'il pourra. J'ai voulu aussi, avant que d'arriver, me débarrasser des chambres, des émigrés, pour qu'une fois ici je n'eusse plus qu'à oublier. Eh bien, Molé, êtes-vous décidé?



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — Sire plus j'y réfléchis, et plus je me trouve incapable de répondre en ce moment à vos vues sur moi.

« — Allons, je veux bien ne pas nommer ce soir le ministre des Affaires étrangères et je veux que vous ayez encore la nuit pour y penser, revenez demain matin.

« — A quelle heure, Sire?

« — Quand vous voudrez, je ne sortirai pas. »

« L'Empereur m'ouvrit lui-même la porte, et je me retrouvai au milieu des ministres qui me regardaient comme leur collègue. L'archichancelier me demanda si j'avais préféré les Affaires étrangères ou l'intérieur.

« — Ni l'un, ni l'autre, Monseigneur ».

« Il resta confondu.

« Comme je m'en allais, Fouché me rappela : « Où allez-vous donc, ne savez-vous pas que nous allons tous prêter serment? — Je n'ai pas de serment à prêter ce soir, l'Empereur m'a dit de revenir demain et je vais me coucher. — L'Empereur vous a dit de revenir demain pour travailler apparemment avec lui, mais je vous dis que nous allons tous prêter serment, demandez plutôt à Maret. — Je vous répète que cela ne peut me concerner, et je vais me coucher ». Je vis tous les ministres me regarder avec surprise, et je sortis.

« Le lendemain à midi, je retournai chez l'Empereur, j'eus de la peine à traverser la foule qui remplissait ses appartements; je parvins, après une longue attente, à lui faire savoir que j'étais là. Il me fit aussitôt appeler. Il était dans son cabinet avec la princesse Hortense.

« Eh bien? avez-vous fait vos réflexions?

« — Oui, Sire, et elles m'ont confirmé dans l'opinion que je ne pouvais mieux reconnaître la haute

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

marque de confiance que veut me donner Votre Majesté qu'en ne l'acceptant pas.

« — Allons, reprit-il d'un air froid et contrarié, comme vous voudrez. »

Il fit deux pas en s'éloignant, puis revenant vers moi :

« — Et l'Intérieur?

« — Sire, l'Intérieur serait un fardeau encore plus pesant et par conséquent moins proportionné encore à mes forces.

« — Bah! vous êtes un paresseux ».

Il me donna un petit soufflet avec amitié. Puis d'une voix plus froide :

« — Voulez-vous retourner aux Ponts et Chaussées, je ne les ai pas encore donnés.

« — Volontiers, Sire, j'ai tant d'habitude de cette branche d'administration que je pourrais la diriger sans beaucoup de travail.

« — Oh! voyez si cela vous convient, je ne force personne.

« — Sire, j'accepte les Ponts et Chaussées.

« — Eh bien! c'est fait », et il me congédia.

« Quelques jours après, je voulus faire acte de présence au Conseil d'État. J'entrai selon ma coutume avant la séance à la section de l'Intérieur. J'y trouvai réunis en commission sous la présidence de Régnier Defermon, Andréossy, Boulay de la Meurthe, Jaubert, Quinette, Daru et Thibaudeau rapporteur. On discutait la fameuse déclaration du Conseil dont jusque-là je n'avais pas entendu parler. Je montai dans la salle du Conseil. Maret vint au-devant de moi. « Je suis bien aise, me dit-il, de vous voir ici. Vous savez quel objet important nous réunit, nous avons besoin du concours de vos lumières.

« — N'est-ce que la rédaction, répondis-je, ou la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

déclaration elle-même sur laquelle nous sommes appelés à discuter ?

« — La déclaration est indispensable, il est impossible d'avoir deux opinions sur ce sujet, mais les bons esprits tels que le vôtre doivent être consultés sur la rédaction et d'autant plus que nous allons tous signer individuellement. »

« Chauvelin survint, il me prit à part : « Vous savez ce qui nous réunit ici, nous serons tous pendus si les autres reviennent. » Chauvelin suait de peur et se pleurait déjà. Je le quittai pour causer avec Petit. « Cette déclaration, me dit ce dernier, est un acte au moins inutile ; c'est ainsi que comme membre d'un corps on est entraîné à des démarches contraires à son sentiment. Vous devriez prendre la parole pour la combattre. — Nous verrons », repris-je.

« J'avais entendu lire à la section une partie de la déclaration et j'y avais remarqué des principes opposés à ceux que j'avais professés toute ma vie. J'étais décidé à ne pas la signer et à bien me garder de prendre aucune part à la discussion, de peur de donner prétexte à ce qu'on m'en attribuât la rédaction. Je feignis d'aller retrouver la commission et je descendis avec l'intention de ne pas remonter. Au bas de l'escalier je rencontrai Locré. « Où allez-vous? » me dit-il, « j'ai failli vous écrire pour vous prévenir de l'objet de la séance, nous avons besoin de vous pour cette rédaction ».

« Je laissai dire Locré et remontai avec lui ; forcé de prendre place, je m'assis entre Maret et Pommereul ; Thibaudeau lut la déclaration. Quand il fut à la moitié, je pris froidement mon chapeau, me levai, et je partis. Je sentis que tous les regards me suivaient et je compris tout l'effet qu'allait produire ma sortie.

« Le soir je reçus un billet de Locré qui m'invitait à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

venir signer le lendemain à la section de l'Intérieur la déclaration qui devait être présentée à midi à l'Empereur. Je répondis que je ne pouvais me rendre à la section. Le lendemain dimanche à quatre heures, un commis de Locré vint m'apporter la déclaration à signer ; je lui fis dire chez mon portier que je ne pouvais le recevoir et j'écrivis à l'Empereur la lettre suivante[1].... Le soir Pasquier m'apprit que d'Hauterive, Chauvelin, De.... (?) avaient fait comme moi. Le lundi vers trois heures, je vis arriver chez moi Locré lui-même en grand costume. « Que faites-vous? me dit-il en entrant, vous vous perdez : apprenez ce qui se passe, gardez-moi le secret et faites vos réflexions. D... (?) m'a dit de lui écrire officiellement que vous aviez refusé de signer et qu'il mettrait ma lettre sous les yeux de l'Empreur. — L'Empereur sait tout, répondis-je, je lui ai exposé par écrit mes raisons, je le connais trop bien, j'en suis trop bien connu pour en rien redouter. D'ailleurs, je compte me présenter à lui demain au lever. — Oh! reprit Locré, dès que vous vous êtes expliqué avec l'Empereur tout est dit, et je vais en instruire D... (?) »

« Le soir, Régnier m'écrivait qu'il avait eu à mon sujet avec l'Empereur une conversation dont il était pressant que je connusse les résultats. Je courus chez lui. « On veut vous perdre, me dit-il, on vous a dénoncé à l'Empereur comme ayant refusé de signer la déclaration, votre sortie subite du Conseil lorsqu'on la lisait lui a été présentée comme une désapprobation éclatante; cependant l'Empereur a reçu de vous une lettre qu'il ne m'a pas montrée, mais dont il m'a paru content. Les raisons que vous

1. Cette lettre nous manque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui donnez dans son intérêt même et celui de son fils l'ont frappé. J'ai achevé de le rassurer sur vos sentiments. « Croyez-vous, m'a-t-il dit, qu'il refuserait de me prêter de nouveau serment? — Vous sentez bien, répliquai-je, que si je ne voulais pas être fidèle à l'Empereur et lui en faire le serment, je n'aurais pas accepté la place de Conseiller d'État. — C'est ce que j'ai dit, reprit Régnier. Puis se jetant à mon col et les larmes aux yeux : « Allons, mon cher Molé, signez la déclaration et demain matin, à son lever, portez cette bonne nouvelle à l'Empereur. — Si je signais actuellement, l'Empereur m'en estimerait moins, les raisons qui m'ont empêché de le faire ne sont pas de nature à changer, au reste j'irai demain au lever m'en expliquer avec l'Empereur. » Régnier insista outre mesure : « L'Empereur ne vous le demandera pas, ajouta-t-il, mais vous êtes sûr que vous lui feriez grand plaisir. »

« Le lendemain je fus au lever; un double motif m'y conduisait, je venais me défendre et y défendre Pasquier, qui avait été exilé à quarante lieues de Paris. Je demandai à l'Empereur à lui parler en particulier, il me l'accorda.

« — Eh bien, me dit-il en souriant, vous avez donc fait le revêche?

« — Sire, vous avez lu mes raisons; il y a dans la déclaration des principes dignes de 1793, elle commence par : *toute souveraineté réside dans le peuple.* Avec ce principe, le peuple peut changer de gouvernement et de monarque tous les jours, il donne et retire à son gré la couronne, il pourra la refuser à votre fils. Encore s'il y avait « émane », on pourrait dire qu'en déléguant à jamais à un homme et à sa race la souveraineté, il aliène le droit de la lui retirer,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mais « réside » ne laisse pas de bornes à l'instabilité des institutions et du trône.

« — Votre observation est très juste et j'en suis frappé, mais pourquoi ne l'avez-vous pas faite au Conseil lors de la discussion?

« — Au Conseil, Sire, j'y ai peur.

« — Comment, vous y avez peur? Qu'est-ce que cela veut dire?

« — Sire, j'y ai peur parce que j'y vois la révolution menaçante, prête à vomir encore sur la France la terreur et les proscriptions, j'y vois, prêts à recommencer et à renouveler nos longs malheurs, les hommes qui ont fait la loi des suspects et ceux qui proposèrent la déportation des nobles. Je ne m'y sens pas de force pour lutter avec de pareils hommes et je ne songe qu'à m'en faire oublier.

« — Il faut bien se servir des Jacobins dans ce moment pour combattre le danger le plus pressant; mais soyez tranquille, je suis là pour les arrêter, ils ne me feront pas aller plus loin que je ne voudrai. Vous verrez que vous ne craindrez plus de parler au Conseil d'État, lorsque je le présiderai. »

« La conversation se prolongea sur ce ton et sur ce sujet. Je voulus hasarder quelques mots sur les décrets d'exil et de séquestre qui avaient paru la veille. Il ne me laissa pas achever.

« — Ne voyez-vous pas, me dit-il, que ces mesures protègent ceux-là mêmes qu'elles paraissent frapper? Elles effrayent, elle contiennent des hommes prêts à se compromettre, et elles m'épargnent des actes peut-être plus légaux, mais bien plus rigoureux.

« — Sire, vous y avez compris un homme pour lequel j'invoque particulièrement votre justice et votre bonté, c'est M. Pasquier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — M. Pasquier, que lui arrive-t-il donc?

« — Mais, Sire, il est exilé à 40 lieues de Paris.

« — Est-ce donc un si grand malheur que de s'éloigner pendant quelque temps de Paris? S'il a une campagne aux environs, il peut y aller.

« — M. Pasquier ne regrette pas seulement de quitter Paris, Sire, il se plaint d'une rigueur qu'il n'a en rien méritée.

« — Ah! par exemple, comment pouvez-vous dire cela? M. Pasquier m'a trahi.

« — Sire, M. Pasquier ne vous a point trahi, la démarche qu'il fit comme préfet de police lui fut inspirée par le désir de sauver la ville de Paris. Les circonstances étaient si fortes qu'il serait difficile de dire ce qu'il aurait dû faire. Elles étaient bien de celles dont Votre Majesté a si bien dit dans sa proclamation datée de Lyon *qu'il est des circonstances au-dessus de l'organisation humaine*.

« — Je vous entends, vous voulez me rappeler que j'ai promis de tout oublier, mais remarquez que je n'ai parlé et pu parler que de ce qui s'est fait depuis mon absence. Mon abdication a délié tous les Français envers moi, et il serait aussi injuste qu'odieux de les punir de ce qu'ils ont fait depuis, mais M. Pasquier n'est pas dans ce cas, je combattais encore à la tête de mon armée lorsque, trahissant ma confiance, il donna, dans Paris, le signal de la défection par une lettre au gouvernement provisoire, où il se prononçait en faveur de la déchéance et pour le rétablissement des Bourbons. Ne pourrais-je pas aujourd'hui le traduire en jugement et quel est le tribunal qui ne le condamnerait pas? »

« J'essayai encore d'excuser la démarche de Pasquier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — Ecoutez, reprit l'Empereur, il est d'autant plus coupable, qu'avant de le faire Préfet de police je lui fis envisager l'étendue des obligations qu'il contracterait. J'étais à Fontainebleau, je le fis venir, c'était un dimanche et je lui demandai : « Si un Bourbon rentrait en France, l'arrêteriez-vous? — Oui, » répondit-il sans hésiter. Alors je le nommai préfet de police.

« — Eh bien, Sire, sans chercher davantage à justifier la lettre de M. Pasquier, souffrez que je m'adresse à votre bonté pour moi, et que je vous demande à titre de faveur personnelle de révoquer son exil. J'offre de lui servir de caution.

« — Quoi, vous voulez cautionner un homme qui m'a trahi!

« — Oui, Sire, parce que je suis sûr qu'il n'a pas cru vous trahir, et je réponds sur ma tête que s'il le promet, jamais vous ne le trouverez non seulement dans aucune intrigue, mais dans aucun caquet.

« — Allons, cela est impossible, je puis être obligé d'aller à l'armée d'un moment à l'autre, et pendant que je me battrai, je ne puis laisser dans Paris, des gens que leur conduite passée m'a démontrés capables de conspirer contre moi. »

« Je rapportai à Pasquier tout ce qui le concernait dans cette conversation, j'étais curieux de savoir ce qu'il dirait de l'aventure de Fontainebleau. « L'Empereur n'a manqué à la vérité, me dit-il, qu'en mettant dans sa bouche ce qu'il me fit dire par l'archichancelier dans la grande galerie, lorsque l'archichancelier me fit appeler. « M. Pasquier, me dit-il, l'Empereur vient de me parler de vous avec estime, je crois qu'il vous destine à d'importantes fonctions, mais il faut auparavant que vous me répondiez sincèrement à une question. Dans le cas où un Bourbon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mettrait le pied sur le sol français, vous sentiriez-vous capable de le faire arrêter ? — Je le ferais, répondis-je, si c'était le devoir de ma place. — Dans ce cas, reprit Cambacérès, l'Empereur vous nomme préfet de police. — Monseigneur, repris-je, je tâcherai de me rendre digne de la confiance de l'Empereur. Tel fut mot pour mot, ajouta Pasquier, l'entretien que j'eus à Fontainebleau avec l'archichancelier. »

Le 17 mai suivant, le comte Molé eut encore avec l'Empereur, à l'Elysée, une entrevue qui devait être la dernière. Napoléon était sombre, abattu, calme pourtant. Cette conversation suprême[1] fut longue, et porta sur la crise que traversait l'empire et la France, sur les Jacobins, la noblesse, l'armée et le partage possible de la France.

Ils ne devaient plus se revoir.

1. Nous n'en possédons pas la relation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE X

Le comte Molé quitte Paris pour faire une cure à Plombières. — Il y reçoit sa nomination de Pair par l'Empereur. — Il décide de ne pas siéger. — Il apprend au château du Marais la nouvelle de Waterloo et rentre précipitamment à Paris. — Aspect tranquille de la ville. — Formation d'un comité d'action pour hâter le retour de Louis XVIII. — M. Molé offre de se présenter à la Chambre haute et d'y proposer la déchéance, puis de faire voter par le Conseil municipal de Paris une adresse demandant le retour du Roi. — Entrevue avec Fouché. — Détails sur la seconde abdication de Napoléon. — Le double jeu de Fouché. — Indifférence de la majorité de la population parisienne. — Manifestation des fédérés devant l'Élysée et attitude de Napoléon. — Attitude de la Chambre des représentants. — Les partis qui la composaient. — Manuel. — Nomination de la Commission de gouvernement et des plénipotentiaires chargés de traiter d'un armistice et de la paix. — Efforts du comte Molé pour rappeler le Roi et arrêter la marche des alliés. — Missions donnés par le Comité à Vitrolles, Pasquier et le général de Girardin. — Le comte Molé porte à l'Hôtel de Ville son projet d'adresse. — Le préfet Bondy. — Impression produite sur le Conseil municipal. — Anecdote sur Richard-Lenoir. — Echec des plénipotentiaires envoyés par Fouché. — Intrigues de ce dernier. — Capitulation de la Vendée. — Départ de Napoléon pour Rochefort. — Adresse de la Chambre des représentants. — Rôle de Manuel. — Capitulation de Paris. — Patriotique conduite du prince d'Eckmühl. — Un conseil de guerre déclare la résistance impossible. — La nouvelle de la capitulation arrive au Conseil municipal.

La santé ébranlée du comte Molé l'obligea peu après à quitter Paris, et le 30 mai, il partit pour Plombières.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Angoissé par les malheurs qu'il prévoyait pour son pays, au lieu du repos qu'il escomptait, il n'y trouva que la solitude et l'ennui. Pendant son séjour, il reçut de l'Empereur sa nomination de Pair, mais sentant qu'il ne saurait faire prévaloir auprès de Napoléon ses idées de modération, il résolut de ne pas aller prendre possession de son siège et écrivit à Cambacérès qu'il ne pouvait revenir. Il avait considéré comme une folie la tentative du 20 mars, il prévoyait que le retour de Napoléon allait attirer sur la France de nouvelles catastrophes, et les événements lui avaient démontré que le retour des Bourbons avait été en 1814 la seule solution pouvant assurer le salut du pays. Tout était remis en question et, pour la seconde fois, il comprenait que le retour de Louis XVIII pouvait seul encore sauver la France. Aussi, dès qu'il apprit que l'Empereur était parti rejoindre son armée en Belgique, il n'eut plus qu'un désir, rentrer à Paris et y servir le Roi.

Son attitude politique pendant les Cent-Jours, ne fut pas comprise par tout le monde, et le mit en butte aux critiques les plus acerbes, aux attaques les plus violentes. Il en ressentit profondément l'injustice. Aussi, interrompit-il la rédaction commencée de ses Mémoires, pour en venir plus tôt à l'époque des Cent-Jours et de la deuxième Restauration, et expliquer sa conduite[1].

« Je ne sais quel pressentiment, écrit-il, me porte à précipiter ma course. Je ne crois pas avoir le temps, tout en poursuivant mes mémoires, de les conduire à leur fin. Je me hâte d'arriver à une époque qui importe

1. *Mémoires du comte Molé* (1815-1818). Les pages qui suivent jusqu'à la fin de ce volume sont empruntées à cette partie des *Mémoires*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la réputation que je laisserai après moi. Mes amis ou mes enfants ont le droit d'exiger le compte de ma conduite pendant les Cent-Jours.

. . . . . .

. . . . . .

« Cet ouvrage n'a d'autre but que de me faire connaitre. J'ai trouvé du charme à l'écrire, il m'aura été tantôt d'un grand secours, tantôt de beaucoup de consolation. Ce n'est ni un vain orgueil, ni une vanité puérile qui me l'ont fait entreprendre. Il ne faut y chercher ni un livre, ni un auteur, c'est l'écrit le plus sincère qui ait vu le jour. (Mon histoire pendant les Cent-jours en remontant au moment où l'on apprit le débarquement à Cannes.) »

M. Molé se décide à partir de Plombières, après un séjour de douze jours. Ses amis lui écrivaient de différer son retour, lui représentant qu'il lui serait impossible de ne pas siéger à la Chambre des pairs, mais qu'en siégeant, il courrait les plus grands dangers, en sa qualité de pair nommé par l'Empereur. On parlait en effet déjà ouvertement dans Paris, de représailles contre ceux qui avaient servi Napoléon après son retour de l'île d'Elbe. D'un autre côté, en ne siégeant pas, il s'exposait à la fureur des partisans de l'Empereur. Il partit néanmoins, mais décidé, quoi qu'il pût lui arriver, à ne pas mettre les pieds à la Chambre des pairs. Il ne resta que huit jours à Paris, et se rendit auprès de M^me^ de la Briche, sa belle-mère, au château du Marais où il retrouva la comtesse Molé et ses deux jeunes filles, et où vinrent le rejoindre Pasquier et Barante. Il ne comptait y rester que peu de temps et avait décidé de partir pour Vichy, où il attendrait les événements.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ses paquets étaient faits[1], sa voiture chargée, et il devait partir à cinq heures du matin; il quittait à regret « cette douce retraite du Marais », et s'éloignait avec peine du théâtre des événements pour suivre les conseils de ses amis, lorsque la veille de son départ, le 19 juin à 10 heures du soir, un billet d'une main inconnue lui apprit que Napoléon était à Paris et son armée détruite. « On parle, ajoutait le billet, d'empoisonnement, de mort, le peuple est dans l'attente et dans la consternation, mais il se tait. » Ces nouvelles venaient d'un voisin qui les lui adressait par un paysan.

Aussitôt il envoie chercher des chevaux de poste, qu'on attelle à la calèche de Pasquier; il y monte avec lui et Barante, et à cinq heures du matin il arrive à Paris.

« Comment peindre ce que j'éprouvai, écrit-il, en voyant le calme et le silence qui régnaient dans les rues, ce pavillon tricolore flottant encore sur les Tuileries, enfin ce Palais de l'Elysée où veillait cette vieille garde, et où se réfugiaient honteusement tant de gloires flétries, de grandeurs éclipsées! Nous arrivions si troublés et si émus, que nous avions peine à concevoir la tranquillité et le profond repos qui nous environnaient. Chez moi, tout le monde dormait si bien, que je réveillai tout le quartier et faillis enfoncer ma porte avant de me faire entendre.

« Je cours chez mon beau-frère et chez Germain, que je trouvai au lit, et qui me racontèrent ce qui s'était passé. « L'armée, me dirent-ils, est tellement désorganisée que rien ne peut arrêter ou même retarder la marche des alliés. Bonaparte ne pense nulle-

1. *Mémoires du comte Molé* (1815-1818).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment à se tuer, au contraire il paraît fort attaché à la vie, il hésite entre plusieurs partis. On croit qu'il voulait user du pouvoir que la Constitution lui donne pour dissoudre les Chambres et établir sa dictature, mais il a reculé devant les conséquences d'une telle entreprise. Les députés et les généraux négocient avec lui pour obtenir qu'il abdique en faveur de son fils ; enfin un parti dans la Chambre voudrait faire prononcer sa déchéance et rappeler le Roi, mais ce parti à chaque instant plus faible ou plus timide ne paraît pas devoir l'emporter. Du reste Paris est tranquille. »

« A midi je reviens chez Pasquier où nous étions convenus de nous retrouver. Chacun apportait ce qu'il avait recueilli. Chacun aussi pensait un peu à soi, la joie brillait sur tous les visages. Pasquier se voyait déjà élevé au ministère, objet des vœux et de l'ambition de sa vie entière. Barante, dédaignant cette fois les préfectures, se croyait appelé à tout. Tournon se contentait de la préfecture de la Seine et de moins encore, pourvu qu'on lui permît de rentrer dans la carrière et qu'on levât l'espèce d'interdiction dont la réaction l'avait frappée en 1814. Pressé de se faire des titres qu'il pût présenter à la cause qui allait triompher, Tournon se donnait un mouvement incroyable. De moitié avec Barante, il rédigea un petit pamphlet qu'il fit répandre dans tous les quartiers. En le voyant agir, je m'étonnais intérieurement du peu de gravité et d'élévation de son esprit. Je l'admirais de pouvoir parler avec autant de légèreté et de dédain de celui qu'il avait servi avec un peu plus de soumission que n'en exige même le dévouement[1]. . . . . .

1. Quatre lignes supprimées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

« J'avais détesté, au 20 mars, son entreprise parce qu'elle ne pouvait attirer que des malheurs sur la France. Français avant tout, j'aurais voulu aujourd'hui qu'on prononçât sa déchéance, et qu'il fût envoyé au delà des mers, mais rien ne m'aurait fait insulter cette haute infortune pour arrêter la marche des étrangers, ni perdre le souvenir d'une gloire, que celui même qui l'avait acquise semblait avoir oubliée.

« Becquey, Royer-Collard, le général de Girardin se réunirent à nous et nous formâmes ainsi une espèce de comité dont Pasquier était le centre. On se distribua les rôles : Royer avait des intelligences avec la cour de Gand et le faubourg Saint-Germain, Girardin parmi les généraux et l'armée, Barante avec les libéraux et plusieurs députés. Pasquier s'entendait avec Vitrolles, agent du Roi et surtout de Monsieur, que Fouché avait fait sortir de prison et qui se tenait caché rue Royale. Enfin je m'étais chargé de Fouché lui-même, que je voyais à toute heure, et avec lequel ma qualité de membre du Conseil municipal me donnait des relations que je pouvais multiplier à mon gré.

« Ma situation ne manquait pas que d'être très délicate. Je m'en ouvris à Pasquier et à Royer. Nommé Pair par Napoléon, et quoique je n'eusse jamais siégé, je leur offris de paraître tout à coup dans la Chambre haute pour y proposer la déchéance. C'était l'avis de Tournon, mais Pasquier, Royer et Barante s'y opposèrent même dans mon intérêt. « Croyez-moi, me dit Royer-Collard, les royalistes ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vous sauront aucun gré de votre courage, ils ne verront en vous qu'un Pair de Bonaparte, et ne vous pardonneront pas d'en avoir exercé une seule fois les fonctions, même pour contribuer, au péril de votre vie, à leur retour. »

« Une autre idée me vint, ce fut de renouveler la fameuse démarche faite par le Conseil municipal en 1814. Tout le comité m'y encouragea, et je rédigeai à la hâte un projet d'adresse, qu'il me chargea de communiquer à Vitrolles et surtout à Fouché.

« Je connaissais trop ce dernier pour ne pas prévoir toutes les résistances qu'il apporterait à l'exécution de mon dessein. Il voulait ne rien brusquer, ménager sa popularité dans tous les partis, sortir des nuages et se déclarer le plus tard possible, afin qu'aux yeux des révolutionnaires il parût céder à une nécessité inévitable, et que le Roi se crût redevable à lui seul de sa couronne et de son retour.

« Je trouvai dans l'antichambre de Fouché, Flahaut et Labédoyère qui demandaient à le voir, d'un air furieux. Un huissier tremblant leur assure que le ministre n'y était pas. « Traître, s'écrie Labédoyère d'une voix de tonnerre, il se cache, il me craint, mais je saurai le trouver. »

« — Que faites-vous ici? me dit Flahaut.

« — Ce que vous faites, je viens voir le duc d'Otrante.

« — Est-ce que nous ne vous verrons pas à la Chambre des pairs?

« — Non. »

« Tous deux me lancèrent des regards menaçants qui ne m'inspirèrent, je l'avoue, que de la pitié en pensant à leur avenir.

« Je retournai le soir chez Fouché, et je lui déroulai mon projet. L'adresse adoptée par le Conseil municipal



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devait être apportée à la Chambre des représentants. « Voulez-vous donc tout perdre, et vous perdre? » me dit-il. « Si, contre notre attente, le Conseil municipal vote l'adresse, la Chambre des représentants ne vous en laissera pas même achever la lecture, peut-être périrez-vous à sa barre, et le mouvement que vous exciterez fera prendre aux partis qui dominent dans Paris et dans l'armée des engagements sur lesquels il deviendra ensuite impossible de les faire revenir. Laissez-moi faire, ne brusquez rien, et comptez sur moi pour vous avertir quand il sera temps d'agir. » Mon entretien avec Fouché se prolongea. En résultat, je vis que je n'en obtiendrais rien, qu'au besoin il me désavouerait, et que dans un cas extrême nous l'aurions pour adversaire plutôt que pour appui.

« Mais c'est à l'Élysée que se préparait en ce moment l'événement le plus important. Tous les détails relatifs à cette seconde abdication de Bonaparte m'ont été fournis par Cambacérès lui-même, qui a bien voulu me les donner, écrits de sa main.

« Le mardi 24 juin on avait appris à Paris les désastres de Waterloo. Vers neuf heures du soir, Joseph convoqua les ministres pour leur donner lecture de la lettre que l'Empereur lui avait écrite. Elle ne parlait ni des causes qui avaient déterminé la perte de la bataille, ni des suites qu'elle pouvait avoir. Bonaparte y annonçait seulement qu'il partait pour Paris. L'assemblée garda longtemps un morne silence; on ne le rompit enfin que pour dire des riens, et, comme si chacun eût craint de communiquer l'impression qu'il avait reçue, on se sépara sans rien résoudre, et l'on s'ajourna au lendemain huit heures du matin.

« Cambacérès resta seul auprès des deux frères

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Lucien et Joseph ; il ne leur déguisa pas l'imminence du danger.

« Ceux-ci en parurent pénétrés, et Lucien ajouta que l'Empereur ne devait pas compter sur des dispositions bienveillantes, ni secourables, de la part de la Chambre des représentants.

« Bonaparte arriva dans la nuit, et devança ainsi l'heure indiquée pour la deuxième réunion. Joseph courut à sa rencontre, et bientôt après, les Princes et ministres furent introduits dans le premier salon où Bonaparte les attendait. Il affectait une tranquillité que tion visage démentait. Après quelques propos inter rompus et sans objet, on se rangea autour d'une table entièrement dégarnie.

« Tout peut se réparer, dit-il alors, avec de l'argent, et des hommes. Si l'on m'en donne, je réponds de sauver la France... Que pensez-vous du Corps législasf? Il y a bien les Jacobins... »

« Personne ne répondit. Fouché et Davoust commencèrent quelques observations insignifiantes, qui furent interrompues par l'arrivée du duc de Bassano.

« Maret, lui dit Bonaparte, nous donnez-vous quelques nouvelles ?

« — Non, Sire, je sais qu'il y a de l'inquiétude et de l'agitation ; il est bon que Votre Majesté en soit informée.

« — Nous ne sommes donc pas une nation, reprit Bonaparte, si la perte d'une bataille nous jette dans le découragement? »

« Toutes les fois qu'on manifestait des craintes, ou :iesqu'on insistait sur la comparaison des forces all tavec l'épuisement où se trouvait la France, il répétai- « Nous ne sommes pas une nation, ou sommes-nous une nation? »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Le préfet de police Réal succéda à Maret. Il dit qu'il ne fallait compter ni sur la Chambre ni sur la garde nationale. Son discours fit impression même sur l'Empereur. La discussion s'animait lorsqu'on annonça les ministres d'État Merlin et Defermon. Ils sortaient de la Chambre qu'ils dirent être en feu. « Attendons-nous, ajouta Defermon, à de grandes résolutions, à moins qu'on ne prenne sans délai l'initiative : notre collègue Regnault qui est resté dans la Chambre viendra tout à l'heure rendre à Votre Majesté un compte plus détaillé et plus positif de ce qu'il peut y avoir à espérer ou à craindre. »

« En effet Regnault et Boulay arrivèrent ; le premier fit entendre que si la Chambre consentait à voter les levées d'hommes et d'argent, elle voudrait en surveiller l'emploi ; que rien n'annonçait en elle l'intention de changer la forme du Gouvernement, et de rappeler la dynastie royale ; mais que le besoin et que le désir de la paix pourraient l'égarer et l'entraîner à des résolutions dangereuses ; qu'il serait peut-être bon que l'Empereur s'y transportât de suite, et qu'on profitât de l'impression que ferait sa présence pour emporter un décret dont il fallait préparer les bases. Il fut aisé de voir que cette proposition déplaisait à Bonaparte ; aussi fut-elle généralement combattue.

« Regnault se réduisit à insister sur ce que les ministres se rendissent à la Chambre, et donnassent les renseignements qui leur seraient demandés. On discutait cette nouvelle proposition, lorsque Flaugergues et un autre député se présentèrent. Bonaparte passa avec eux dans le jardin, et y resta longtemps ; à son retour il était rêveur et embarrassé.

« La discussion se prolongea pendant plus de deux heures. Bonaparte se retirait souvent dans son cabinet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ou dans le jardin, tantôt seul, tantôt avec Joseph ou quelqu'un de ses ministres. Quand il était absent, il régnait plus de liberté ou de suite dans la délibération ; enfin l'assemblée reconnut unanimement que l'existence politique de l'Empereur nuirait au succès des négociations avec les puissances étrangères, ce qui servirait de prétexte à la Chambre pour se porter à des partis violents et favoriserait l'ambition de certains députés qui voulaient s'emparer du Gouvernement.

« Napoléon, s'étant remis en séance, s'exprima alors en ces termes :

« Si vous croyez qu'une nouvelle abdication puisse sauver la France, je ne serai point éloigné de prendre ce parti, je saurai encore une fois descendre du Trône, mais il faut savoir ce que veut le peuple français, ce qui lui convient, ce qui conviendra aux puissances, et ne pas s'engager dans de fausses démarches, soit par crainte, soit pour tout autre motif. La Régence sera-t-elle féconde? Croyez-vous que les Jacobins ne saisiront pas cette circonstance pour reprendre l'autorité, sous le nom de république? Ignorez-vous qu'il y a en France un parti peu nombreux, mais qui peut s'accroître, parti qui ne veut ni de la république, ni de moi, ni de Louis XVIII? Ce parti-là, je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, a peut-être des appuis dans le gouvernement actuel. Que chacun de vous s'explique librement et nous verrons. »

« Napoléon, en désignant ainsi, sans le nommer, le parti d'Orléans, avait laissé percer sa crainte la plus vive.

« Il recueillit les voix en commençant par son frère Joseph, qui opina si brièvement et si bas qu'on ne put l'entendre ; on comprit seulement qu'il s'en remettait à la sagesse de l'Empereur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Lucien, dans un discours étudié et préparé d'avance, établit :

« 1° que l'Empereur devait abdiquer.

« 2° que son abdication ne pouvait être qu'en faveur de son fils, et par conséquent conditionnelle.

« Il conclut en insinuant adroitement que sans se départir du sénatus-consulte qui confiait à l'Impératrice la Régence, il fallait pourvoir aux besoins du moment, par l'établissement du Gouvernement provisoire, qui prendrait fin aussitôt que Marie-Louise et son fils seraient de retour. L'ambition secrète de Lucien était d'être chef de ce gouvernement.

« Cambacérès opina pour l'abdication pure et simple.

« C'est ainsi que Napoléon fut amené à abdiquer une seconde fois. Il ne s'y détermina que dans la crainte d'être déposé, et en conservant l'espérance d'être rappelé par le peuple et par l'armée.

« Seul parmi ses entours, Lucien avait prévu, dès l'origine, cette seconde abdication ; il ne s'était fait aucune illusion sur l'entreprise de son frère, et avait jugé avec une grande sagacité qu'il ne pourrait se soutenir. C'est même ce qui le détermina à s'en rapprocher, soit pour lui succéder, soit pour gouverner l'État pendant la minorité de son fils. Les manières populaires qu'il affectait, l'empressement de ses amis à le faire nommer député, son désir de présider la Chambre, ne laissaient pas de doute sur ses projets.

« Cependant Paris, l'armée et les Chambres présentaient un singulier spectable et bien propre à égarer le pronostic des plus habiles sur notre avenir. En voyant l'armée frémir de rage et demander à grands cris de combattre, les fédérés et presque tout le peuple jurer de périr ou de brûler Paris plutôt que de rece-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voir un Bourbon, on pouvait croire difficile et même impossible de faire rentrer le Roi dans sa capitale.

« Mais le duc d'Otrante était trop expérimenté pour ne pas apprécier ces apparences à leur juste valeur. S'il pouvait prolonger l'attente et l'hésitation des différents partis pendant quelques jours, son but était atteint; l'armée russe arrivait et, réunie aux Anglais et aux Prussiens, rendait toute défense impossible; alors il se tournait vers les adversaires de la légitimité :

« Subissons puisqu'il le faut, leur disait-il, ce joug inévitable, mais négocions et faisons nos conditions pour qu'il soit moins pesant; la première des conditions pour qu'il soit moins pesant, c'est que Louis XVIII ait pour ministre celui qui vota la mort de son frère, et que je sois dans son conseil pour représenter et défendre tous vos intérêts. »

« En même temps, il disait aux royalistes : « Vous êtes menacés de voir Paris réduit en cendres, vos familles massacrées, vos propriétés détruites; moi seul ai pu suspendre et puis détourner encore les coups prêts à vous frapper, mais aidez-moi car le pouvoir m'échappe ; donnez, prodiguez des garanties qui rassurent tous ceux qui vous craignent et qui vous repoussent ; faites que je sois ministre du Roi. »

« Les hommes nouveaux démêlèrent bien vite l'artifice d'un tel langage, et s'indignèrent contre celui qui osait le leur tenir. Les royalistes, crédules, consentaient à tout et proclamaient le duc d'Otrante sauveur de la monarchie. Quant à ceux qui revenaient avec le Roi, ils rapportaient toutes leurs illusions.

« L'armée française, réunie et réorganisée sous les murs de Paris, pleurait Napoléon et sa gloire; les soldats se répandaient en imprécations et injures

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

contre un monarque et des princes qui n'avaient su trouver d'appui que dans les baïonnettes étrangères; sentant d'ailleurs tout ce que ce monarque et ces princes avaient à leur reprocher, ils se croyaient irréconciliables avec eux; toutes les humiliations, qu'ils avaient reçues en 1814, n'étaient rien, pensèrent-ils, en comparaison de celles qui les menaçaient. La mort leur paraissait préférable au sort inévitable qui leur était réservé.

« Les fédérés, c'est-à-dire la dernière classe du peuple, mise en mouvement par quelques meneurs, fraternisaient avec l'armée, et augmentaient sa colère et sa confiance par l'idée que la nation partageait ses sentiments.

« La classe intermédiaire seule et tout entière paraissait calme et même impassible; le bon sens et la circonspection y dominent comme chez tous les hommes habituellement livrés au calcul de l'intérêt. Les révolutions s'opèrent par ceux qui n'ont rien à perdre ou par ceux qui n'ont plus rien à gagner. Les boutiques étaient ouvertes, les spectacles et les promenades étaient fréquentés, les bourgeois n'avaient d'autre crainte, que celle du pillage dont les menaçaient les vociférations des fédérés et des soldats.

« A mesure que les alliés avançaient, que la crise approchait, les fonds publics montaient; le crédit renaissait à l'ombre d'un gouvernement qui n'existait pas encore. Personne n'avait de doute sur l'issue, on ne pouvait en conserver que sur la nature de la crise et sur sa durée. La masse des habitants, jugeant donc son intervention inutile, laissait marcher les événements et spéculait déjà sur l'avenir. L'agitation était concentrée entre ceux qui attendaient tout ou redoutaient tout du nouvel ordre de choses qu'on prévoyait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Autour de l'Élysée, des Chambres et sur les quais, on voyait des groupes hideux où des orateurs populaires déclamaient contre la noblesse et les Bourbons. J'aimais à me mêler parmi ces groupes, et j'y portais le souvenir des groupes et des orateurs de 1793 ; toutes ces scènes se ressemblent, c'est toujours le même langage adressé aux mêmes passions. Je ne m'étonne plus aujourd'hui, si en lisant autrefois l'histoire de la révolution d'Angleterre j'ai cru souvent lire l'histoire de la nôtre.

« Je rentrais ordinairement le soir par les Champs-Elysées et l'avenue de Marigny. En suivant les murs du jardin de l'Élysée, mon cœur se serrait, je le confesse, ou plutôt je m'en vante, en pensant à ce qui devait se passer dans l'âme de celui que renfermait ce palais. Depuis qu'il était revenu en usurpateur dans sa patrie, traînant à sa suite toutes les passions qu'il avait autrefois enchaînées, tous les maux qu'il avait guéris, il n'y a rien que je n'eusse fait, je le déclare, pour en débarrasser la France. Mais, tout en le combattant, tout en détestant son retour, je ne pouvais le haïr. Je n'en avais reçu aucun bienfait, mais tant de témoignages de confiance et d'estime! D'ailleurs, comme on l'a vu dans ce mémoire, tout en le jugeant, je l'avais admiré, et je ne sais plus haïr ce que j'ai admiré une fois. Assez d'autres, sans moi, ont prouvé qu'ils avaient cette faculté et ce courage.

« Toujours intrépide, quoique toujours attaché à la vie, il se promenait quelquefois dans les rues sans garde, et se laissait entourer par la foule. Sa présence excitait de vives acclamations. Fouché craignait beaucoup ces sortes d'apparitions et l'émotion qu'elles procuraient, et lui enjoignit impérieusement d'y mettre fin. Qu'on juge de ce que devait éprouver ce maître

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du monde en recevant de Fouché l'ordre de rentrer chez lui ! Toutefois l'histoire remarquera qu'aucun royaliste n'a attenté à ses jours, lorsque cela était si facile ; ce phénomène peut s'expliquer de diverses manières. D'abord rien ne repousse autant le poignard que l'admiration ou la crainte, et ce sont les deux sentiments qu'il avait le plus profondément inspirés. Ensuite on ne risque sa vie que pour les biens qui ne peuvent s'obtenir à un moindre prix, et il n'y avait pas un royaliste qui ne regardât le triomphe de sa cause comme inévitable et assuré.

« Loin de chercher à apercevoir Bonaparte, j'évitais toutes les occasions de porter sur lui mes regards.

« Un soir pourtant, dans cette même avenue de Marigny, je me trouvai entraîné par la foule, et j'assistai au plus triste spectacle. Il était sur la terrasse en uniforme, le comte de Montesquiou et le comte de Beauvau, derrière lui, en habit de chambellans. Des charbonniers, des forts de la Halle, lui parlaient familièrement, le suppliaient, lui conseillaient de reprendre la couronne ; il leur répondait du geste et de la voix, leur montrait son cœur, se baissait pour leur donner sa main, tandis que ses chambellans et ses écuyers jetaient de l'argent à cette multitude qu'ils enflammaient encore par leurs discours. Moi seul, peut-être, dans cet instant, avais la mesure de la violence qu'il se faisait pour caresser cette populace que je lui avais vu traiter avec tant d'autorité, de hauteur et pour laquelle il avait une naturelle aversion. Fouché, instruit de ce qui se passait, envoya de fortes patrouilles ; Bonaparte, dès qu'il les eut aperçues, se retira.

« En rentrant chez moi, j'appris que Thibaudeau y était venu faire une scène semblable à celle que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

j'avais vu Labédoyère faire chez Fouché; en même temps celui-ci me fit prévenir que les bonapartistes me regardaient comme un traître, parlaient de me faire un mauvais parti; je n'en fus pas effrayé, et je n'y eus aucun mérite; les événements marchaient si vite, qu'on n'osait plus se venger, et qu'il devenait chaque jour plus pressant pour chacun de penser à soi.

« Les Chambres gardaient toujours la même attitude; celle des représentants, quoiqu'en dise aujourd'hui l'esprit de parti, marquera dans cette époque. Les éléments les plus divers la composaient : toutes les passions, les opinions, les intérêts, et même les crimes de la Révolution s'y trouvaient représentés. Les hommes les plus odieux de la Convention : Barrère, Cambon, reparurent à la tribune; à la vérité leur langage était bien changé, on eût dit qu'ils ne songeaient qu'à se réhabiliter en professant l'amour des institutions les plus éprouvées et les principes les plus sagement libéraux. Tandis que ces révolutionnaires convertis demandaient dans tous leurs discours le gouvernement de l'Angleterre, les bonapartistes, couverts d'or et de cordons, tels que Regnault, Defermon, Boulay, Merlin, proposaient les mesures les plus violentes et poussaient à la dictature.

« Les uns et les autres s'entendaient cependant sur un seul point : l'exclusion des Bourbons, ou au moins de la branche régnante. Tout souverain, pourvu qu'il ne fût pas légitime, leur était bon.

« Le premier acte important de cette législature fut de charger une Commission de reviser toutes nos constitutions, y compris l'acte additionnel. Détermination remarquable, qui justifiait bien ce que j'avais dit souvent à Napoléon. C'est qu'en opposant les inté-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rêts aux doctrines, il avait séduit toutes les consciences, sans convertir ni satisfaire un seul esprit. Du moment où on cessa de le craindre et d'espérer une part dans ses immenses bienfaits, les opinions reparurent et le siècle en quelque sorte reprit son cours ; on ne voulait plus d'une constitution toute faite, délibérée entre un souverain et ses ministres ; on en voulait une, prise à la source, dans le consentement des peuples et conformément à leurs vœux et à leurs lumières. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Bonaparte fit en 1815, la même faute que le Roi en 1814. En politique, il n'y a rien de pire que d'adopter des principes sans en tirer les conséquences. Tôt ou tard, on vous les oppose, et, dans un temps aussi éclairé que le nôtre, les gouvernements périssent, quand les peuples cessent de croire à leur bonne foi.

« La nouvelle de Waterloo et du retour de Bonaparte avait répandu dans la Chambre un effroi dont elle ne tarda pas à se remettre. Son premier mouvement fut de songer à se défendre contre Bonaparte lui-même, à qui son frère Lucien et quelques courtisans conseillaient de la dissoudre. Elle se mit en permanence, et déclara coupable de haute trahison quiconque attenterait à son existence. Enfin le 23 juin, après bien des hésitations, Bonaparte écrivit aux Chambres qu'il abdiquait en faveur de son fils, et leur demandait d'organiser sur-le-champ la Régence.

« Aussitôt trois partis se formèrent. Le plus nombreux et, sans les étrangers, le plus fort, voulait en effet pour roi Napoléon II. Un autre voulait le duc d'Orléans ou le prince d'Orange ; le plus faible et le plus timide aurait voulu rappeler le Roi.

« On retrouve cette division dans tous les débats de la Chambre, où les trois partis ne manquèrent jamais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de manifester leur existence. Les bonapartistes, jouissant de leur reste et ayant le pressentiment de leur fin, ne engageaient aucune mesure, et demandaient avec fureur qu'on se liât par des serments et des engagements irrévocables. Les orléanistes eussent été plus hardis et plus nombreux, s'ils avaient compté davantage sur le duc d'Orléans qui, comme Boulay le dit un jour à la tribune, laissait douter s'il accepterait la couronne. Quant aux partisans de Louis XVIII, opprimés et peu nombreux, ils étaient obligés de dissimuler leur véritable vœu, et de déguiser avec beaucoup d'art leurs efforts.

« Au milieu de cette lutte, un seul orateur se fit remarquer par son talent; ce fut Manuel, jeune avocat dauphinois, agent dévoué de Fouché. Ses discours étaient en quelque sorte le miroir fidèle de la conduite de ce dernier, et répétaient toute sa tactique. Ménageant tous les partis, ne parlant que de principes, d'institutions, d'indépendance et de patrie, Manuel arrivait à la fin de toutes les discussions pour calmer les esprits et obtenir qu'on ne s'égorgeât pas.

« Cependant les trois partis se comptèrent lorsqu'on nomma la Commission du gouvernement. Notre Comité, qui ne laissait pas que d'avoir des intelligences dans les Chambres, portait Fouché, Caulaincourt, Lanjuinais, Mac Donald et Lafayette.

« Pour comprendre ces choix, il faut savoir que nous ne pouvions en espérer de meilleurs. Mac Donald était tout à fait à nous, Fouché était inévitable, et ne voulait, après tout, que subir la Restauration; il disposait de Caulaincourt, qui n'inspirait pas d'ombrage aux bonapartistes et n'avait d'autre désir que de se justifier de la mort du duc d'Enghien, en se réconciliant avec les Bourbons; Lanjuinais, homme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de courage sans caractère, eût cédé tout en croyant qu'il résistait, et nous avions la sottise de penser que l'expérience avait instruit Lafayette. Mais les bonapartistes l'emportèrent, et choisirent Carnot, Fouché, Caulaincourt, Grenier et Quinette, c'est-à-dire trois meurtriers de Louis XVI et celui présumé du duc d'Enghien.

« J'étais chez Fouché, avec Royer-Collard que je lui présentais, lorsqu'on lui apprit qu'il venait d'être élu avec Carnot. Son étonnement fut extrême. Carnot était le collègue qu'il redoutait le plus, et qui pouvait le plus contrarier ses projets. Rien ne peut se comparer à la légèreté, à l'inconséquence, je dirai presque la frivolité, avec laquelle il gouvernait ces grands intérêts. Ses amis les plus dévoués lui reprochèrent devant moi d'avoir tenu ce jour-là dans ses mains, et sans en profiter, le destin de la France; il pouvait, en effet, diriger le choix des Chambres, et composer à son gré la Commission du gouvernement. Au lieu de cela, il se fia dédaigneusement à son crédit, et crut qu'il lui suffisait d'avoir laissé deviner ses désirs. Néanmoins, de beaucoup le plus habile, il se trouva dominer dans la Commission du gouvernement. On en peut juger par le choix des plénipotentiaires envoyés aux souverains pour traiter de la Paix, et au duc de Wellington pour obtenir un armistice.

« Les premiers furent Lafayette, Sébastiani, d'Argenson, Laforest; les seconds Andréossy, Boissy d'Anglas, Valence, Flaugergues et la Besnadière. On n'y voyait pas un partisan du Roi; en tout, pas un homme qui ne fût dans la disposition de défendre le terrain pied à pied, c'est-à-dire de demander aux souverains étrangers, d'abord le roi de Rome; s'il ne pouvait l'obtenir, un prince étranger, puis le duc d'Orléans,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et enfin Louis XVIII avec des conditions et une constitution qu'on imposerait.

« Nous avions fait sonder Mac-Donald et Oudinot; plusieurs généraux tels que Villatte et Claparède nous proposaient d'agir, si ces deux maréchaux voulaient se montrer. Mais ceux-ci refusèrent, et continuèrent de se tenir à l'écart. Ce que l'on ne croira pas, c'est que le Roi et ses ministres ne donnèrent pas un signe de vie à ceux qui travaillaient pour eux dans Paris. Pas un seul exemplaire des proclamations de Cateau-Cambrésis et de Cambrai n'y pénétra. Pas un émissaire, pas une instruction, pas une lettre, ne vint guider les efforts et soutenir le courage de tant de gens prêts à se dévouer. C'est ainsi que cette cause a toujours été servie.

« Le moment pressait. Il n'y avait plus une minute à perdre pour rappeler le Roi, si on voulait arrêter la marche des étrangers. Nous nous décidâmes à tenter un dernier effort pour entraîner Fouché et faire la loi aux Chambres, en nous servant de l'armée elle-même et du Conseil. Il fut convenu que Vitrolles aurait les pouvoirs du Roi ; que Girardin irait avec Pasquier trouver le général Grouchy à Soissons, pour lui représenter qu'en se déclarant pour le Roi avec son corps d'armée, il sauvait la France et ferait oublier sa conduite envers le duc d'Angoulême dans le Midi. En même temps je devais présenter mon adresse au Conseil municipal et l'apporter ensuite à la Chambre des représentants.

« Rien de tout cela ne réussit. Vitrolles fut repoussé par le prince d'Eckmühl, qui lui demanda s'il le prenait pour un traître, et le menaça de le faire arrêter. Girardin et Pasquier nous donnèrent la comédie, avant de se mettre en route.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Girardin soutenait que Pasquier connaissant beaucoup Grouchy produirait bien plus d'effet sur lui en arrivant seul, Pasquier répondait qu'un général tel que Girardin pouvait seul réussir dans une mission de cette espèce, et que l'arrivée de lui, Pasquier, au quartier général de Grouchy, donnerait l'éveil à tous les esprits. Le fait est que ni l'un ni l'autre ne se souciait de la commission. Pour trancher le différend, on les fit partir ensemble, mais ils ne purent passer et nous les vîmes revenir, dès le soir, n'ayant fait que bien dîner et jouer au billard à Ermenonville pendant toute la journée.

« Quant à moi, je poussai tout au bout l'aventure sans obtenir plus de succès. Je déclarai à Fouché qu'il n'y avait plus à reculer et que j'allais faire ma proposition au Conseil municipal ; les événements marchaient trop vite, le dénouement était trop évident et trop prochain, pour qu'il osât cette fois m'en détourner.

« Faites, me dit-il, mais vous ne réussirez pas. »

« Avant de me rendre à l'Hôtel de Ville, je voulus me concerter avec les membres du Conseil sur lesquels je croyais pouvoir compter. Je m'adressai d'abord à Tourolles. Ce pur des purs, chez qui cependant la prudence l'emportait encore sur la pureté, n'avait osé donner sa démission au 20 mars, mais il s'était abstenu de paraître au Conseil depuis cette époque. J'en obtins, pour toute réponse, qu'il comptait plus sur quinze cent mille étrangers pour ramener le Roi, que sur le Conseil municipal, et qu'il n'y reviendrait qu'avec les membres que Bonaparte avait destitués.

« Je me rabattis sur M. d'Aligre, mais à mesure que je lui faisais connaître mon projet, je le voyais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pâlir, rougir, changer de visage; il semblait qu'il se sentit déjà compromis pour m'avoir écouté.

« — Mon cher collègue, me dit-il, d'une voix émue, je n'ai point remarqué dans la révolution qu'on se fût jamais repenti de s'être abstenu. Je pars pour la campagne, ne dites pas, je vous prie, que vous m'avez vu. »

« Je tournai le dos à cet insigne poltron, et le laissai planté sur ses pieds, me parlant encore dans la rue.

« Je courus chez le préfet Bondy. Ecoutez, lui dis-je, je vous ai toujours connu pour un galant homme, et un bon Français, il ne s'agit pas de savoir quelle forme de gouvernement ou quel souverain recevra la France, cette question est jugée Il s'agit de savoir si Louis XVIII sera rappelé par ses sujets ou imposé par les baïonnettes étrangères, si nous aurons la honte et le malheur de recevoir encore une fois la loi de l'Europe, ou si, notre Roi à notre tête, nous ne ferons pas tous nos efforts pour conserver au moins les apparences de l'indépendance et nous soustraire en partie aux suites d'une seconde invasion. Réfléchissez-y bien, M. de Bondy, avant de me répondre ne consultez que votre patriotisme, et la droiture de votre cœur ! Je ne vous parle pas de votre intérêt, il serait au-dessous de vous de le faire entrer ici en ligne de compte. Voilà un projet d'adresse que j'ai rédigé et qu'en sortant de votre cabinet je veux présenter au Conseil municipal, lisez-le et dites-moi si je peux compter sur vous pour me seconder.

« Bondy m'avait écouté attentivement; je voyais sur son visage tout ce qui se passait dans son âme. Il hésitait entre la voix de la Patrie et la fidélité à ses serments; il avait voué à Bonaparte un attachement que les mauvais traitements qu'il avait reçus en 1814 avaient encore augmenté. Il me rendit, après l'avoir



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lu, le projet d'adresse, puis appuyant ses mains sur son front :

« — Monsieur Molé, me dit-il, je sens la force de vos raisons et j'y cède, quoiqu'il m'en coûte, mais de grâce, sacrifiez-moi la forme, permettez que je rédige une adresse qu'un fidèle serviteur de l'Empereur puisse signer. Rappelons le Roi, mais dans des termes qui indiquent que nous ne faisons que céder à la nécessité.

« — Alors mon but est manqué, lui répliquai-je; que craignez-vous? Décidés à rappeler le Roi, ne vaut-il pas mieux le faire de bonne grâce, volontairement, qu'y paraitre contraints? N'est-ce pas à la fois noble, plus utile, et plus conforme à l'intérêt général et aux intérêts particuliers? »

Bondy ne discutait plus que sur quelques expressions, je tins bon. « Allons, me dit-il, en me serrant la main, vous le voulez, partons; vous serez content de moi, mais nous échouerons. »

« Nous nous rendons, précédés d'un huissier, dans la salle du conseil : ses membres, à l'exception de Tourolles et de d'Aligre, attendaient la communication que je devais leur faire. Le Préfet se place dans son fauteuil et annonce, en peu de mots, qu'il regarde ma proposition comme le seul moyen d'épargner une foule de maux à la Patrie. Je pris la parole et après avoir fait le tableau de la situation de Paris et de la France, je lus le projet d'adresse suivant :

### ADRESSE AU CONSEIL MUNICIPAL

« Dans les graves circonstances et le danger imminent qui menace la Capitale, le Conseil municipal de Paris s'empresse de déposer dans le sein du Gouver-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nement et des Chambres ses alarmes et ses vœux. Pourquoi ces préparatifs de défense? Pourquoi ces apprêts pour une lutte dont l'issue ne saurait être douteuse? Peut-on exposer la première ville de France à des désastres dont, si la querelle se prolonge, rien ne pourrait la préserver? Des plénipotentiaires, dit-on, sont partis pour arrêter les armées étrangères et ces plénipotentiaires seront-ils écoutés? L'autorité qui les envoie sera-t-elle reconnue? Ne voyons-nous pas les ambassadeurs de tous les Rois de l'Europe réunis encore autour de celui qu'ils n'ont pas cessé de reconnaître pour celui de la France?

« Le Conseil municipal ne craint pas de le dire, les Français eux-mêmes reconnaissent ce souverain pour celui qui règne et doit régner sur eux. Déjà les départements le proclament, déjà l'opinion, longtemps comprimée, prend de toutes parts un libre essor. Paris serait-il le dernier à suivre ce mouvement unanime? ou le devoir de ses magistrats n'est-il pas de prendre l'initiative de prévenir le vœu de tous, afin d'en régler l'expression et d'assurer le maintien de l'ordre, en calmant l'imagination et satisfaisant tous les cœurs. Les Français rendus à leur Père et à eux-mêmes, les souverains conjurés s'arrêteront, n'en doutons pas. Déjà ils auraient suspendu leur marche, si l'on se fût hâté davantage d'atteindre le but de toutes les espérances et vers lequel se tournent tous les regards

« Le Conseil municipal devait à sa conscience, à Paris et à ses habitants, cette profession des sentiments qui l'animent. Il attend du Gouvernement et des Chambres l'autorisation de la publier. »

« Comment peindre les visages qui composaient mon auditoire? Les plus royalistes et les plus braves bais-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

saient les yeux ; tous les autres les portaient sur moi avec fureur. Richard-Lenoir, riche manufacturier du Faubourg Saint-Marceau, et le Santerre de cette époque, dit entre ses dents, qu'il fallait me répondre en me jetant par la fenêtre. Les doux noms de perfide et de traître circulaient autour de moi : Bondy soutint alors mollement ma démarche, mais défendit ma personne, et je suis quelquefois tenté de croire qu'il la sauva. Il était fort aimé des bonapartistes, qui ne pouvaient élever un doute sur sa bonne foi.

« En pareil cas, rien n'est si dangereux que de céder trop tôt le terrain et de précipiter sa retraite. Je restai donc à causer familièrement avec les plus enragés. J'eus l'air d'entrer dans leurs raisons, je leur déduisais tout en douceur les miennes, mais je ne les ébranlai pas. Mais je m'attachais à Richard-Lenoir en particulier.

« Dans le moment où il proposait à voix basse de me faire arrêter : « Mon voisin, lui dis-je, y a-t-il longtemps que vous n'êtes passé devant Champlâtreux. Comment vont vos manufactures de Chantilly ? » Richard, qui ne se doutait pas que je le connusse, sourit à cette apostrophe ; il se met à me parler de mon château, il attaque les changements que j'ai faits à l'arrivée qui y conduit ; je les défends, je lui riposte en louant le bien qu'il fait autour de moi : le voilà qui s'épanouit peu à peu et finit par confier son secret.

« — Comment voulez-vous, me dit-il, que je ne préfère pas l'Empereur au Roi ? En 1813, il m'empêcha de faire banqueroute en me faisant prêter cinq cent mille francs et le Roi a falli me ruiner par le droit qu'il mit sur les cotons en 1814. »

« Cette anecdote est curieuse. Le secret de Richard est celui de la plupart des hommes. Ce Richard était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un drôle vraiment dangereux ; Bonaparte l'avait nommé chef de la légion du faubourg Saint-Marceau, et quinze cents de ses ouvriers formaient l'élite, c'est-à-dire la lie, des fédérés.

« Je fus heureux de sortir de l'Hôtel de Ville sain et sauf, et je sortis faisant ma retraite, comme on le voit, en assez bon ordre.

« Je rendis compte au comité de ce qui s'était passé ; Pasquier en fit autant de sa mission, qu'il avait remplie plus gaiement.

« Quand j'allai chez Fouché, « je vous l'avais bien dit, » s'écria-t-il en me frappant sur l'épaule. Fidèle au plan qu'il s'était tracé, Fouché écrivit au duc de Wellington pour arrêter sa marche, jusqu'à ce que les Chambres eussent mis la dernière main au pacte social que le souverain appelé à gouverner la France serait obliger de signer. Cette lettre demeura sans réponse et les commissaires envoyés tant au duc qu'aux souverains ne furent pas même reçus. En même temps, Fouché adressa des agents secrets à Talleyrand et au prince de Metternich, avec lesquels il n'avait pas cessé de correspondre pendant les Cent-Jours. Plus le dénouement approchait, plus il cherchait à se rendre agréable aux royalistes. Il donait des passeports à tous ceux qui voulaient aller à la rencontre du Roi.

« Personne n'est plus sous l'empire de ses relations intimes, et ne juge plus mal de l'aptitude et de la capacité des autres que Fouché ; c'est son seul trait de ressemblance avec Talleyrand. Il était alors assez engoué du frère de ce dernier, Archambaud de Périgord, devenu duc de Talleyrand, et de Bruno de Boisgelin ; l'un et l'autre lui avaient été donnés par ses amies la princesse de Vaudemont et la duchesse de Fleury, qu'on appelait depuis son divorce du nom de M^me^ Aimée de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Coigny. Cette dernière avait beaucoup d'esprit[1]. . .

. . . . . .

Je me divertissais souvent du constraste des mœurs du révolutionnaire Fouché avec les façons de ces deux fats de l'ancienne cour. Ce qu'il y a de curieux c'est que le révolutionnaire se travaillait pour imiter leur gentillesse et je laisse à penser le succès de ses efforts! Il me semblait voir une vigoureuse panthère toute affublée de dentelles et de pompons.

[2] . . . . . .

. . . . . .

Fouché imagina dans son engouement de se servir d'Archambaud comme Noé de la colombe; il le chargea de porter à Talleyrand et au Roi la branche d'olivier, avec ses offres de services. Je rencontrai Archambaud comme il allait partir. Il vint à moi en me disant qu'il ne laisserait pas ignorer au Roi tout ce que j'avais fait pour hâter son retour.

« Tandis que toutes ces choses se passaient, *le Moniteur* publiait la soumission de la Vendée. Le Roi allait rentrer dans Paris, lorsqu'on y lut ce traité ou plutôt cette capitulation par laquelle les d'Andigné, les Suzannet, les d'Autichant, les La Rochejaquelein se soumettaient à Bonaparte, reconnaissaient son autorité, et stipulaient même, par un article exprès, l'admission aux emplois des Vendéens qui voudraient le servir. Cette Vendée qui avait eu tant de peine à reprendre les armes à la voix du duc de Bourbon, en eut plus encore à les porter longtemps et elle céda, quelques jours trop tôt pour sa gloire, aux forces que lui opposèrent les généraux Lamarque et Travot.

« Napoléon observait les événements du fond de sa

1. Une ligne supprimée.
2. Deux lignes supprimées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

retraite de Malmaison, prêt à profiter de toutes les chances qu'ils pourraient lui offrir.

« Quelques journaux rapportèrent ses adieux à ses soldats :

« Quoique absent, leur disait-il, je suivrai vos démarches, aucun corps ne remportera un avantage sur l'ennemi, sans que je lui tienne compte de sa bravoure. On nous a calomniés, vous et moi; encore quelques efforts et la coalisation est dissoute. Napoléon vous reconnaîtra aux coups que vous allez porter. »

« Officiers et soldats s'arrachaient ces lignes. Maret, Regnault, Boulay, les généraux se rendaient la nuit à Malmaison ; les intrigues se pressaient et la fermentation allait croissant. Je le dis à Fouché, qui dans cette circonstance me parut manquer complètement de résolution et d'audace. Ses propres jours étaient menacés, il le savait et n'osait rien entreprendre, ni faire ce qu'il fallait pour les mettre en sûreté. Carnot l'avait appelé traître en pleine commission, Caulaincourt commençait à prévoir qu'il serait sa dupe, enfin les généraux parlaient hautement de le tuer. A force d'importunités et d'instances, on obtint de lui le seul remède à tout cela : l'éloignement de Napoléon, qu'il fit partir pour Rochefort sous la conduite du général Becker.

« Il ne restait plus qu'à décider l'armée à capituler, et ce n'était pas le plus facile. La tribune des Chambres retentissait toujours de louanges pour elle, d'injures pour les Bourbons. Des députés parcouraient les rangs des soldats en leur disant qu'ils étaient les soutiens de l'honneur national, les sauveurs et la dernière espérance de la patrie.

« Il faut l'avouer, les actes de cette Chambre et les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

discours de la plupart de ses orateurs respiraient un véritable patriotisme.

« A la veille d'être dissoute par les légions de l'Europe coalisée, cette Chambre protestait avec calme, mais sans force, contre les violences qui allaient être faites à la Nation, et en appelait à l'incorruptible avenir. On s'efforce aujourd'hui de la couvrir de mépris ou d'anathèmes, mais il ne se fera pas une révolution en France sans qu'on lui élève des statues ; elle demeurera condamnée sans doute, tant que le dogme de la légitimité prévaudra, mais le jour où la doctrine des droits des peuples l'emportera, elle deviendra l'objet d'un culte.

« C'est dans son adresse aux Français, rédigée par Manuel, que se trouve consignée sa mémorable protestation.

« Nous ne saurions avouer, disait-elle, pour chef légitime de l'État, celui qui en montant sur le trône refuserait de reconnaître les droits de la Nation, et de les consacrer par un pacte solennel. Si la force des armes parvenait à nous imposer momentanément un maître, si les destins d'une grande nation devaient encore être livrés aux caprices et à l'arbitraire d'un petit nombre de privilégiés, alors, cédant à la force, la Chambre des représentants protestera à la face du monde entier des droits de la nation française opprimée. Elle en appelle, dès à présent, à la justice et à la raison de tous les peuples civilisés. »

« Le nom de Napoléon n'était pas prononcé dans cette adresse, ce qui excita de vives réclamations de tous ses partisans. Manuel mit un art et un talent remarquables à leur répondre. Comme son maître

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Fouché, il voulait évidemment imposer à Louis XVIII des conditions et une constitution que les Chambres auraient dictées. Toutefois ici, pourtant, il fut contraint de quitter le masque, et, à son grand regret, il ne put éviter de se compromettre. Accusé hautement de dissimulation, de détours, il vit que s'il ne s'expliquait pas, il allait perdre sa popularité et son crédit. « Faut-il, s'écria-t-il alors, dire ma pensée tout entière? Je veux le bonheur des Français, mais je ne crois pas que ce bonheur puisse exister, si le règne de Louis XVIII recommence. »

« Ce fut par ces paroles que Manuel se brouilla avec le parti des Bourbons, qui, jusque là, fondait sur lui ses espérances. Il a voulu les expliquer depuis; on a eu la sottise de ne pas prendre ses explications pour valables. Doué d'une figure et d'un organe agréables, dans la force de l'âge et du talent, Manuel pourra devenir un ennemi incommode, et il n'y avait rien de si facile que d'en faire un auxiliaire utile. C'est toujours la même faute, cette même manie de pureté, qui fait qu'au lieu de grossir ses rangs on les éclaircit.

« Cependant le canon se faisait entendre de toutes parts, l'armée, adossée aux murailles de Paris, n'attendait que le signal pour s'élancer sur les lignes des assiégeants; tous les jours, un plus grand nombre de gardes nationales venaient la joindre, pour vaincre ou périr avec elle. La haine de l'étranger donnait une même âme à tout ce qui savait manier l'épée. A toute heure, le combat pouvait commencer et avoir pour issue le pillage et l'incendie de la capitale

« Jamais Paris n'avait couru un aussi grand danger, et dans mon opinion, c'est au prince d'Eckmühl qu'il doit d'y avoir échappé. Cet homme si dur, si haï par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tout où il a commandé, aime vraiment sa patrie, et a un genre de conscience qu'il ne trahit jamais. Il vit le sort réservé à Paris, à la France, et qu'une première victoire ne ferait qu'aggraver tout en le retardant.

« Il leur refusa cette victoire lorsqu'elle ne pouvait lui échapper. Il avait sous son commandement cent ou cent vingt mille hommes d'une ardeur portée jusqu'à la rage, parfaitement commandés, pourvus d'une artillerie et d'un matériel immenses. Blücher, ainsi que me l'a raconté le duc de Wellington lui-même, par une précipitation inexcusable, ayant fait passer la Seine à son armée, sans attendre les Anglais destinés à appuyer son mouvement, se trouva ainsi compromis devant des forces bien supérieures aux siennes. « C'en était fait de l'armée prussienne, m'ajouta Wellington, si Davoust l'eût attaquée. » Davoust le vit, Davoust le sut et pourtant s'arrêta.

« Effrayé néanmoins de la responsabilité qui pesait sur lui, il réunit un conseil de cinquante officiers généraux, où la question de la défense de Paris fut agitée. Quarante-huit pensèrent qu'on ne pouvait le défendre. Tous ces généraux, la rage dans le cœur, prévirent donc qu'il fallait capituler et s'y résignèrent. En remettant leur épée dans le fourreau, ils faisaient un sacrifice bien au-dessus du sacrifice de leur vie. Ils le firent à la Patrie, et non pas à la fortune, car loin de songer à se réconcilier avec la cause qui allait triompher, ils publiaient en même temps cette fameuse lettre, où ils protestaient avec tant de violence contre le retour des Bourbons.

« Plusieurs, et Davoust lui-même, ne tardèrent pas à se repentir de l'avoir signée, prétendirent que leur signature avait été prise, mais ils ne le persuadèrent pas et tombèrent en disgrâce après le retour du Roi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« C'est dans la nuit du 3 juillet que Davoust capitula. Je la passai tout entière au Conseil municipal dans de vives anxiétés, car si la négociation se rompait, il fallait s'attendre à une épouvantable catastrophe. A deux heures du matin, le maréchal Masséna, commandant en chef la garde nationale, le général Durosnel, qui la commandait en second, vinrent, accompagnés de l'adjudant Tourton, nous annoncer que tout était conclu et signé. La douleur et l'abattement se peignirent sur le visage de Durosnel; sur celui de Tourton on ne voyait que le contentement d'un sot qui se croit important. Masséna nous dit qu'il avait trop vécu, puisque sa vieillesse était réservée à capituler pour la première fois dans Paris. Sa tristesse pourtant était moins profonde que celle de Durosnel, il y avait dans son maintien et ses discours des insinuations qui trahissaient la pensée de l'avenir.

« Le Conseil reçut les communications qui lui étaient faites avec un religieux recueillement. Dans un moment il n'y avait ni Bourbonniens, ni Bonapartistes, on ne se sentait que Français. Chacun se retira en silence, Tourton me ramena chez moi à quatre heures du matin. Les étrangers ne sentirent que trop les chances qu'ils avaient courues, ils furent effrayés de la résistance que les débris de Waterloo et l'élan du patriotisme pouvaient leur opposer encore. Dès lors le licenciement de l'armée devint inévitable : ils se promirent d'épuiser et d'humilier la France, s'ils ne la partageaient pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE XI

**Dissolution du Comité. — Rôle de Talleyrand et de Fouché. — Leur méfiance vis-à-vis l'un de l'autre. — Une intervention de La Fayette. — Proclamation de Cambrai. — La Chambre des représentants publie une déclaration des droits des Français. — Le comte Molé accompagne le duc d'Otrante à Saint-Cloud chez Blücher et à Neuilly chez Wellington. — Leur réception à Saint-Cloud. — Entrevue avec Wellington à Neuilly. — Conversation du comte Molé avec Talleyrand. — Conférence entre Talleyrand, Fouché, Wellington et Pozzo. — Naïveté de Wellington. — Retour de Louis XVIII à Paris. — Impression d'inquiétude créée par Fouché. — Formation du ministère Talleyrand. — Portraits de Talleyrand, de Fouché, de l'abbé Louis, du maréchal Gouvion Saint-Cyr, de Pasquier.**

« Désormais notre comité devenait sans objet. Il avait eu plus de zèle, il faut l'avouer, que d'influence. Quant à moi, je me voyais appelé, si je le voulais, à en exercer beaucoup. Pasquier allait être ministre, et il ne faisait rien sans me consulter. Fouché cherchait à m'attirer, et M. de Talleyrand me portait les dispositions les plus favorables.

« Une fois la capitulation signée, les communications avec le Roi s'établirent plutôt par la force des choses que par le savoir-faire. D'aucuns de ceux qui l'entouraient nous vîmes arriver successivement de Gand un neveu de Royer-Collard et M. Guizot. Ce der-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nier nous apprit tout ce dont nous désirions être instruits.

« M. de Talleyrand, après avoir été renvoyé vingt-trois heures, était resté maître du terrain en l'emportant sur les princes. A son tour, il avait chassé M. de Blacas, et dirigeait tout. Du reste, il ignorait la véritable situation de Paris et de la France. Quoique les concessions ne lui coûtent guère, il montrait de la répugnance à laisser entre Fouché au Conseil; du reste, il me désignait comme un des hommes dont il voulait le plus se servir, et paraissait décidé à donner à Pasquier les Sceaux. Chateaubriand avait quitté le patronnage de M. de Blacas pour celui de M. de Talleyrand: mais en voyant qu'il ne le ferait pas ministre, il s'était jeté dans le parti de Monsieur et prêchait la réaction.

« Quant aux émigrés sortis avec le Roi, ils revenaient moins corrigés et plus insensés que jamais. La longue épreuve de 1814 et la terrible leçon du 20 mars étaient encore perdues. Rien, à la vérité, n'égare autant des esprits prévenus, que l'expérience mal comprise. Les émigrés étaient convaincus que Bonaparte n'aurait jamais réussi au 20 mars, si on les eût laissés faire en 1814, c'est-à-dire si, au lieu de composer avec la révolution, on eût réagi franchement contre elle. Leurs amis et leurs familles restées à Paris étaient dans une disposition toute contraire; ceux-ci avaient vu les choses de si près, qu'ils n'avaient pu s'y méprendre; ils étaient si découragés, qu'ils allaient presque trop loin dans les concessions qu'ils offraient. L'arrivée des émigrés ne tarda pas, comme on le verra, à leur rendre l'espérance, et, avec elle, leurs illusions et leur folie. Mais d'abord ils se divisèrent sur Fouché. Les émigrés, pour cette fois seulement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'accord avec le Roi, repoussaient l'idée de l'appeler au ministère et par une autre bizarrerie, Monsieur, avec tout ce qui était resté en France, soutenait qu'il n'y avait pas une autre voie de salut.

« Pour parvenir à son but, Fouché environnait le Roi et les princes de terreur; de toutes parts, il les faisait assaillir d'avis sinistres et déclarait qu'il n'osait répondre de leur vie dans Paris, tandis qu'il entretenait sous main les espérances des bonapartistes et leur audace, afin de se rendre de plus en plus inévitable et nécessaire.

« Il me montra la lettre qu'il adressait au Roi en résignant les fonctions de chef du gouvernement provisoire; elle était adroite, quoique arrogante et pleine de leçons si hautaines, qu'elle pouvait se prendre pour des menaces. Je trouvai chez lui le pauvre Caulaincourt, qui commençait à s'apercevoir du rôle de dupe qu'il avait joué. Son cabinet ne désemplissait pas, on y voyait se succéder les royalistes et les bonapartistes, Vitrolles et Barrère, les vainqueurs et les vaincus; il offrait des passeports à ces derniers, des lettres de recommandation pour l'étranger, et tâchait ainsi de se débarrasser de ceux qui pouvaient le gêner.

« — Que dites-vous de ce vieil imbécile? me demanda-t-il au moment où La Fayette nous quittait. En connaissez-vous un plus niais? Savez-vous ce qu'il vient me demander? De respecter la liberté de la représentation nationale jusqu'à ce que les étrangers viennent en fermer la porte. Vous pensez bien que je leur épargnerai ce soin et qu'avant de les laisser entrer avec le Roi, je renverrai messieurs les Représentants raisonner principes chacun chez soi. Pour celui-là, continua-t-il, en voyant entrer Benjamin Constant, c'est une autre affaire, il a du talent et de l'esprit,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mais il s'en sert comme les cordonniers font des souliers pour tous les pieds. »

« Fouché me parut surtout préoccupé de sa position vis-à-vis de M. de Talleyrand. Il semblait douter de la sincérité des promesses qu'il en avait reçues, et de son intention de l'appeler au ministère. Toutes les fois qu'il le nommait, il supprimait le Monsieur, disait Talleyrand, ou ce coquin de Talleyrand avec un naturel, une négligence, un badinage, qui supposaient une bien longue habitude de complicité ou de mépris.

« Le *Moniteur* avait publié deux proclamations du Roi : l'une datée de Cateau-Cambrésis le 25 juin et contresignée duc de Feltre; l'autre datée de Cambrai le 28, et contresignée Talleyrand. Les tons de ces deux pièces étaient bien différents; la première courte et menaçante, propre à aliéner tous les esprits; la seconde, habile et peut-être trop humble, renfermait des promesses, depuis trop peu remplies. Fasse le Ciel qu'on ne les oppose à celui qui les a faites ou plutôt à ses successeurs!

« L'expérience, disait-il, ne sera pas perdue, je veux tout ce qui peut sauver la France. Je prétends ajouter à la Charte toutes les garanties qui peuvent en assurer le bienfait. L'unité du ministère est la plus forte que je puisse obtenir; j'entends qu'elle existe et que la marche franche et assurée de mon conseil garantisse tous les intérêts, calme toutes les inquiétudes. C'est parmi tous les Français que j'aimerais à choisir ceux qui doivent approcher de ma personne et de ma famille. Je pardonne tout ce qui s'est passé depuis le jour où j'ai quitté Lille, jusqu'à celui de mon entrée dans Cambrai. Je n'excepte du pardon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que les auteurs de cette trame horrible; ils seront désignés par les deux Chambres à la vengeance des lois. »

« Quels effets ont suivi ces promesses? l'unité du ministère n'a pas existé un seul instant, la marche timide et hésitante du Conseil a alarmé tous les intérêts; les places de cour chez le Roi et chez les princes ont été réservées aux émigrés et à leurs familles et le caprice de Talleyrand et de Fouché a composé des listes de proscription, au lieu de laisser les Chambres appeler, si elles le voulaient, sur les vrais coupables, le glaive des lois.

« Grâce au duc d'Otrante, les représentants poursuivirent jusqu'au dernier moment leurs travaux; ils trouvèrent leur projet de constitution, et publièrent une déclaration des droits des Français. Cette dernière pièce, dont Garat était l'auteur, renfermait l'exposition des principes du gouvernement représentatif tel qu'il existait en Angleterre. Tout ce qu'on lui demande se trouve à peu près dans la Charte, si ce n'est l'abolition de toute noblesse héréditaire autre que la pairie, et l'acceptation par le peuple du pacte constitutionnel qu'auraient librement délivré ses représentants.

« Rien ne m'a prouvé davantage à quel point les esprits étaient mûris, et combien la révolution tendait à sa fin, comme de voir ces principes devenir l'Évangile de ceux-là mêmes qui les proscrivaient en 1795. Il était curieux que Barrère, Cambon, Garat soutinssent en 1815 les doctrines défendues par Lally, Clermont-Tonnerre, Mounier en 1789. Un député, nommé Gamon, alla même jusqu'à proposer de reprendre la Constitution de 1791. Un des articles re-



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

marquables de cette constitution éphémère de 1815 rendait même chaque Pairie héréditaire avec une dotation d'un revenu de 30.000 francs. Toutes fonctions salariées autres que celles de ministre, ambassadeur et officier de terre et de mer étaient incompatibles avec la dignité de Pair : étrange leçon donnée par la Chambre des représentants aux auteurs de la Charte, qui avaient assurément traité la Pairie comme des gens qui n'en voulaient pas.

« Le Roi était à cinq lieues de Paris, attendant que Fouché lui permît de rentrer; la cocarde était ce qui retenait encore. Fouché demandait avec instance que les trois couleurs fussent conservées; l'armée, la garde nationale, et, il faut l'avouer, l'immense majorité le voulaient. Le Roi répondait qu'aujourd'hui le pavillon tricolore était devenu le signe de la révolte. Cette question partageait les meilleurs esprits. J'inclinai, je le confesse, pour l'avis général. Si un Bourbon pouvait porter de bon cœur et de bonne foi cette cocarde, la France me paraissait sauvée, la révolution terminée, le grand problème résolu.

« J'allais chez le duc d'Otrante pour lui en parler, lorsque je le trouvai partant pour visiter Blücher à Saint-Cloud, et Wellington à Neuilly. Il savait que je connaissais ce dernier, il ne l'avait jamais vu et me poussa de l'accompagner. L'entrevue promettait d'être mémorable. Je n'hésitai pas.

« Nous montions en voiture, suivi de son secrétaire Fabry, lorsque, apercevant de Valence sur le perron, il lui proposa de se mettre de la partie. Ceux qui ont bien connu Fouché le reconnaîtront ici. Il se préparait à un des actes les plus importants de sa vie, à une conférence qui allait décider de l'avenir de la France et du sien propre, et il se donnait par occasion,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par laisser aller, pour confident un brouillon bavard et indiscret tel que Valence. Peut-être eut-il un motif secret, celui de le rendre témoin de ses efforts pour défendre les vaincus.

« Nous cheminâmes longtemps à travers les lignes prussiennes. A chaque instant, il fallait s'arrêter et décliner son nom. Valence, qui sortait de bien dîner, était en verve et ne cessait de déclamer contre les Bourbons. Fouché ne le contredisait pas et ne répondait que ce qu'il fallait pour lui donner lieu de poursuivre. Le secrétaire Fabry, stylé par son maître, ne parlait que de patrie, d'institutions, de liberté. Le langage de Valence me prouva que son parti n'espérait aucune composition favorable et croyait n'avoir plus rien à ménager.

« Le jour tombait quand nous arrivâmes à Saint-Cloud. Le duc d'Otrante se fit annoncer pompeusement « le Président du gouvernement français », ce qui produisit peu d'effet sur les officiers prussiens ; ils nous regardèrent d'un air curieux et un peu moqueur. Nous traversâmes les appartements de l'Impératrice Marie-Louise ; sa chambre à coucher et son lit de gaze parsemée d'abeilles étaient occupés par le vieux Blücher. Arrivés là, on nous ferme la porte, en nous disant qu'il venait de s'endormir. Son chef d'état-major Gneisnau nous reçut dans un riche boudoir, debout à côté d'une table sur laquelle il y avait du pain, du vin et un morceau de fromage. Il ne proposa pas à Fouché de s'asseoir, et répondit froidement à ses compliments. Nous nous retirâmes promptement et nous dirigeâmes vers Neuilly, où une scène autrement importante et variée allait s'ouvrir.

« Wellington habitait la jolie maison de Murat. Au lieu du fracas et du luxe qui environnaient le général

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prussien, ici régnait la simplicité et le silence; rien au dehors n'annonçait la résidence du vainqueur de Waterloo. Nous errâmes longtemps dans l'obscurité, sans rencontrer un officier ou un soldat pour nous en indiquer l'entrée. Nous pénétrâmes dans une petite antichambre, où un aide de camp nous reçut, puis ouvrant la porte de la pièce voisine, il nous annonça sans autre préliminaire. Ce fut pour moi comme un coup de théâtre; je m'attendais à trouver Wellington seul ou entouré de ses généraux, et j'aperçus derrière lui le prince de Talleyrand, Pozzo di Borgo, le comte de Goltz, Beurnonville et d'autres personnages moins importants.

« Le duc vint au-devant de Fouché en lui tendant la main avec une expression bienveillante; il me salua de la même manière. Talleyrand fut d'abord de glace pour le duc d'Otrante. Wellington emmena ce dernier dans un coin du salon. De son côté Talleyrand me tint à l'écart, et j'eus avec lui la conversation suivante, que, dans la crainte de l'oublier, j'écrivis dès que je fus rentré chez moi.

« — Eh bien, Monsieur Molé, que pensez-vous de la situation présente? Tout ce que je vois, tout ce que j'apprends me prouve que nous en jugions mal de loin, cependant notre proclamation de Cambrai vous aura prouvé que je l'avais devinée en partie; le roi s'y engage à compléter la Charte, à donner à la nation, dans toute leur plénitude, les institutions et l'exercice des droits qu'elle réclame. Mais où faudra-t-il s'arrêter? A l'égard des hommes, quelle sera la borne de la rigueur et de l'indulgence? Oserons-nous davantage qu'en avril 1814, ou pouvons-nous moins?

« — Ne vous y trompez pas, interrompis-je, au mois d'avril 1814, comme aujourd'hui, la France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

n'aspirait qu'au repos, elle détestait Bonaparte à cause de son ambition et des calamités qu'il avait attirées sur elle. La première erreur, comme la première faute de cette époque, fut de croire que cette haine pour Bonaparte venait de l'usage absolu qu'il faisait du pouvoir. La nation ne tient tant aux institutions libérales que pour protéger et défendre les intérêts que la révolution a créés; elles s'en passait sous Bonaparte parce qu'elle ne craignait rien pour ses intérêts; elles les exige sous un Bourbon, parce qu'elle croit ses intérêts incessamment menacés. Rassurez-la et le problème est résolu, mais ne perdez jamais de vue que les nouveaux intérêts et les hommes nouveaux disposent seuls de la force et de l'habileté en France; dans ce Midi même où l'on vous dit qu'ils ne forment pas la majorité numérique, soyez bien sûr qu'ils conservent la prépondérance relative. Là où les hommes nouveaux ne sont pas les plus nombreux, ils sont toujours les plus entreprenants, les plus habiles et les plus forts; il faut les avoir pour soi ou périr.

« — La lutte, reprit Talleyrand, est entre ce qui est légitime, et ce qui ne l'est pas. L'Europe entière y était comprise. Pour l'Europe la lutte est terminée et la légitimité a gagné sa cause au Congrès de Vienne et dans les champs de Waterloo. Pour la France, la lutte dure encore, et ne peut cesser, j'en conviens, qu'en rassurant les intérêts illégitimes, mais ne peut-on y parvenir qu'en se servant des hommes les plus odieux de la révolution, de ceux que la clémence du Roi avait épargnés en 1814 et qui ont voulu le détrôner cette année?

« — Si tous les intérêts d'origine illegitime, répondis-je, avaient espéré que le Roi et sa famille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voulussent franchement les légitimer, il y a longtemps que Louis XVIII serait remonté sur le trône de ses pères. La révolution eût été trop heureuse d'obtenir de lui cette espèce de consécration qu'elle ne pouvait attendre d'un pouvoir usurpé. Elle eût fait aisément le sacrifice de ses auteurs et des hommes souillés de crimes. Elle eût consenti à s'épurer pour que la morale elle-même vînt protéger ses résultats. Je n'ai jamais compris comment, en 1814, vous vous crûtes obligés d'être moins délicats que Bonaparte dans le choix des hommes que vous employiez ; pourquoi vous laissâtes dans la Chambre des pairs ces obscurs sénateurs, vil rebut de sa faveur? pourquoi vous rendîtes à Carnot une place qu'il lui avait ôtée? Pourquoi vous réintégrâtes dans leurs grades des généraux couverts de crimes, tels que Lecourbe ou Fournier? La nation reçut avec une tristesse mêlée d'inquiétude ces concessions qui lui faisaient soupçonner votre bonne foi. Elle voyait en même temps appelés aux fonctions administratives et judiciaires des hommes dont elle ignorait jusqu'à l'existence et aux noms. Partout, les émigrés ou leurs amis restés en France obtenaient la préférence, tous les emplois, toutes les faveurs ; cette décoration de la Légion d'honneur, symbole de tant de gloire et récompense de tant de blessures, fut prodiguée comme pour l'avilir ; on retira, à ceux qui l'avaient gagnée au prix de leurs travaux ou de leur sang, la pension destinée à nourrir leur vieillesse, et la Croix de Saint-Louis semblait seule honorée. Enfin les dégoûts dont on abreuvait les acquéreurs de biens nationaux, leur exclusion de la maison militaire du Roi et de toutes les places, achevèrent de soulever les esprits ; les amours-propres, les vanités s'irritèrent, plus encore que les intérêts ne furent alarmés. Les choses en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vinrent au point qu'il n'était plus possible de calmer les uns, ni de rassurer les autres. Bonaparte en débarquant n'a fait que profiter de cette situation qu'il n'avait pas préparée, de cette conspiration sans conspirateurs de toute la France nouvelle pour un changement quelconque. »

« La physionomie de Talleyrand, en m'écoutant, était remarquable, la réflexion s'y peint toujours sous la forme de l'accablement, ses lèvres entr'ouvertes et pendantes, ses yeux fixes et éteints, le relâchement de tous ses membres, le glissement de toute sa personne, lui donnaient l'air d'être écrasé sous le poids des pensées que je lui suggérais.

« — Et l'armée, continua-t-il, en soupirant, faudra-t-il la reprendre comme l'année dernière, et comme si elle n'avait pas trahi?

« — L'année dernière, répliquai-je, on a fait tout ce qu'il fallait pour aliéner l'esprit de l'armée et la rendre irréconciliable avec la cause des Bourbons. On crut s'acquitter envers elle en accablant les maréchaux de grâces et de faveurs. Or, les maréchaux ne sont rien pour elle, à moins qu'ils ne la commandent. Pour elle, les intérêts sont tout, les opinions ne sont rien; elle sera toujours pour le parti qui paye et qui récompense le mieux. Gardez-vous donc de revenir au système des réformes et des demi-soldes. En arrivant, il faut licencier tous les corps, ils s'y attendent, et dès le lendemain, les réorganiser en se servant des mêmes éléments autrement distribués et répartis. Dans le militaire et dans le civil, vous ne devez exclure et proscrire que les fauteurs du 20 mars, s'il y en a. Ceux qui ont seulement subi l'empire des circonstances, ceux qui n'ont fait que défendre et servir leur patrie pendant l'interrègne, n'imaginent pas que vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ayez rien à leur reprocher; laissez-leur, croyez-moi, leur innocence, autrement vous auriez à pardonner aux quatre cinquièmes de la France, et vous savez qu'en politique, il ne faut jamais compter sur ceux auxquels on pardonne. Trois choses ont désolé l'armée en 1814; la formation de la maison militaire du Roi, le changement de cocarde, et les grades et décorations distribués à des individus qu'elle ne connaissait pas. C'est surtout chez elle qu'on trouve cette haine invétérée de la noblesse.

« — Il est un dernier point, me dit alors M. de Talleyrand, sur lequel je veux vous consulter : c'est sur les changements à faire à la Charte. Doivent-ils précéder ou suivre le retour du Roi? Les soumettrons-nous aux Chambres et à l'acceptation de la Nation?

« — L'opinion, répondis-je, ne s'est prononcée sur aucun point aussi fortement; elle demande impérieusement que des modifications soient faites à la Charte, et que la Charte modifiée soit soumise à l'acceptation de la nation; mais c'est ici qu'on ne saurait procéder avec trop de circonspection et de prudence. On se perdrait également en refusant tout et en accordant tout. Il ne faut pas s'exagérer cette puissance de l'opinion toujours si menaçante en France; elle n'est redoutable que pour ceux qui refusent de la reconnaître ou qui s'en laissent entièrement gouverner. Ce qui plairait le plus généralement, sans doute, serait que le Roi livrât la Charte à l'examen d'une assemblée nationale ou des deux Chambres. Or, je ne crains pas de le prédire, si le Roi le faisait, son trône serait encore une fois ébranlé; les éléments révolutionnaires rentreraient alors dans une fermentation nouvelle, cette fièvre de spéculation, qui affecte depuis si longtemps les cerveaux, se reproduirait dans toute sa force; les partis,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les factions, les ambitions, les prétentions reprendraient toute leur ardeur avec toutes leurs espérances. Le Roi a donné la Charte, il faut qu'il la modifie et la présente ensuite, avec les changements qu'il y aura faits, à l'acceptation individuelle des Français. Jamais, vous le verrez, les registres de cette espèce ouverts tant de fois pendant la révolution, n'auront renfermé un pareil nombre de signatures, jamais consentement n'aura été plus unanime, surtout si l'on profite du premier moment et de l'élan causé par le retour du Roi. Quant aux additions et changements à faire à la Charte, les plus indiqués sont : l'unité des Ministères, dont elle ne parle pas, et qu'elle aurait dû assurer par des dispositions formelles, la responsabilité des Ministres qu'elle a mal définie et insuffisamment garantie, l'initiative et la proposition des lois qu'elle réserve au Roi et qui devraient appartenir aux Chambres dans l'intérêt même de la prérogative royale, l'hérédité et la constitution de la Pairie pour laquelle elle n'a rien fait, la publicité des séances des Pairs, enfin l'augmentation du nombre des députés et un bon système d'élection.

« — Allons, me dit Talleyrand en me serrant la main, nous verrons tout cela. Je mettais un grand prix à vous entendre avant de voir Fouché. Je vais le rejoindre, mais dites-moi ce que vous pensez de lui.

« — Qu'il veut être ministre du Roi et se le faire pardonner de tous les partis.

« — Eh bien, reprit Talleyrand, en définitif il le sera, mais je veux qu'il en doute, et lui tenir la dragée haute, pour qu'il reçoive nos conditions, et ne prétende pas nous imposer les siennes. Avant que nous nous séparions, je vous dirai encore un mot. »

« En me quittant, Talleyrand alla trouver Fouché et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'entretint bas avec lui pendant quelques instants ; à mesure qu'ils parlaient l'un et l'autre, leurs manières devenaient plus libres et leurs physionomies se déridaient. Ils appelèrent le duc de Wellington en tiers comme pour le rendre dépositaire ou témoin des ouvertures, des promesses qu'ils s'étaient faites ; puis ils se réunirent au rang des assistants.

« On s'assit et alors commença une conférence dont Talleyrand, Fouché, le duc de Wellington et Pozzo furent les principaux ou plutôt les seuls interlocuteurs. Cette conférence faisait évidemment suite à ce qui venait de se passer entre Talleyrand, le duc d'Otrante et le duc de Wellington. Ce dernier parla beaucoup, et avec chaleur, de la nécessité de punir, en arrivant, les vrais coupables.

« — Ce serait la première fois, s'écria-t-il, qu'un trône aurait été renversé et relevé, un Roi trahi, chassé et rétabli, sans qu'un seul châtiment satisfasse aux droits de la justice et effraye ceux qui seraient tentés de se porter aux mêmes attentats. »

« Fouché défendit avec obstination les fauteurs présumés du 20 mars eux-mêmes, tels que Ney, soutenant qu'il était de l'intérêt de Louis XVIII et de sa politique de tout pardonner. Aux arguments du duc de Wellington, il composait ce babil révolutionnaire qui lui est particulier, il parlait de la révolution du 20 mars comme d'une espièglerie, d'un tour d'écolier, qu'on ne pouvait trop tôt ni trop complètement oublier. Il savait mieux que personne ce qu'il en fallait penser ; sa mauvaise foi était évidente. Aussi tout ce qu'il en disait n'avait-il pas pour objet de persuader personne, mais bien de conserver la confiance de son parti.

« Je m'amusai de la simplicité du duc de Wel-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lington qui disputait avec véhémence, sans se douter des vues secrètes de son interlocuteur. Talleyrand, qui trouvait en lui-même de quoi les comprendre, soutenait le duc de Wellington dans la discussion, mais nonchalamment, pour la forme, comme un homme qui savait très bien ce que Fouché voulait, et par où cela finirait. Toute la question se réduisait à savoir si le duc d'Otrante, pour être ministre du Roi, consentirait à se brouiller avec son parti, et à concourir aux actes de rigueur qu'on lui demanderait. Or il était clair qu'il disputerait le plus possible sur chacun de ses actes, qu'il voulait passer pour contraint à ceux qu'il ne pouvait éviter d'exécuter, enfin qu'il espérait, sous le Roi comme sous Bonaparte, sauver sa popularité du naufrage, en persuadant qu'il empêchait bien plus de mal qu'il n'en exécutait.

« Pendant tout ceci Valence rongeait son frein, et de temps en temps laissait échapper quelques expressions de fureur. Beurnonville essaya quelques phrases, mais il est rare qu'il en achève aucune. Il parvint pourtant à faire comprendre que son avis était de fusiller ou déporter la moitié de l'armée et de la France. Pozzo parla avec esprit, comme il lui appartenait ; il montra cette modération sans faiblesse que donnent la prévoyance et une grande sagacité.

« On se leva sans rien conclure.

« Talleyrand me prit encore à part. « Vous n'avez pas parlé ? me dit-il.

« — Non, sans doute, répliquai-je, mon rôle était d'écouter et je n'avais garde d'en sortir ; mais si vous voulez savoir ce que je pense, le voici : nul doute que les événements qui ont accompagné et suivi le 20 mars ne supposent l'existence d'un grand nombre de coupables, mais ne laissez pas refroidir l'opinion. Si vous

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voulez punir en différant, les moindres rigueurs seront odieuses; restreignez autant que possible le nombre des criminels, qu'ils soient tous jugés par contumace avant huit jours et bénissez le Ciel si vous n'en pouvez saisir un seul. Quant à ceux qu'on ne pourrait ni ne voudrait condamner, et qu'on croirait trop dangereux de laisser en France, que l'Europe, avant de poser les armes, les bannisse, si elle le veut, de son sein Encore une fois que tout cela soit fait avant huit jours, et réservez ensuite toute votre force et votre sérénité contre ceux qui réveilleraient un seul souvenir du passé et tenteraient dans un sens ou dans l'autre de réagir.

« Pozzo vint nous interrompre et nous nous séparâmes. Je rapportai à Paris un article pour le *Journal des Débats*, dicté par Talleyrand, où l'on annonçait de nouvelles élections, la conservation des Chambres et où l'on indiquait les principaux changements projetés à la Charte.

« Notre route cette fois fut silencieuse. Personne ne dormit pourtant dans notre voiture, chacun rêvait à à tout ce qu'il venait d'entendre, et surtout à sa propre position. Valence, moins près de son dîner, envisageait la sienne avec plus de tristesse que de colère; Fouché paraissait agité; il n'était pas jusqu'au secrétaire Fabry qui ne spéculât aussi sur les destinées de son maître.

« Le lendemain 8 juillet, une proclamation de la Commission de gouvernement annonça qu'elle avait cessé ses fonctions, que les Chambres étaient dissoutes et que le Roi ferait son entrée le 9 dans Paris. Je trouvai chez Fouché Alexandre de Boisgelin, chef de la légion de la garde nationale, qui venait de fermer les portes de la Chambre des représentants. Les plus

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ardents d'entre eux protestèrent contre cette violence, et se réunirent chez M. de La Fayette pour continuer leurs délibérations.

« Enfin le 9 juillet le Roi revint à Paris, tellement inquiet, grâce à Fouché, de la manière dont il y serait reçu, qu'il laissa ignorer jusqu'au dernier moment l'heure et la route qu'il avait choisies. Le Conseil municipal lui-même ne fut pas mis dans la confidence. La députation de ce conseil, dont je faisais partie, erra d'une barrière à l'autre, et s'arrêta par bonheur à celle où Louis XVIII entra.

« Fouché lui avait fait dire que les cocardes blanches de sa suite, et les acclamations des gardes du corps exciteraient des scènes dont on ne pouvait calculer les suites. Au lieu de cela, des enfants qui retrouvent un père chéri font éclater moins de transports et de joie que toute cette population accourue n'en témoigna à la vue de son souverain. Jésus-Christ ne fut pas mieux reçu dans Jérusalem que le Roi le fut dans Paris. On saluait en lui la paix, le retour de l'ordre, la fin des orages ; on ne sentait que le bonheur présent, les regards ne se tournaient pas encore vers l'avenir.

« Dès le lendemain cependant, l'inquiétude s'insinua dans les esprits et leur disposition changea. Mais cette première journée de la restauration des Bourbons présenta le plus beau comme le plus singulier spectacle. On eût dit que depuis la veille, tous les habitants de Paris avaient été renouvelés.

« Où étaient ces fédérés, cette populace menaçante ? Qu'était devenue cette garde nationale, cette bourgeoisie si hostile aux Bourbons ? Un seul cri, un seul sentiment sortait de toutes les bouches : « Vive le Roi ! » répétait-on avec ivresse, « Vive à jamais notre père, notre bon Roi. »

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Le conseil municipal fit sa harangue à la barrière, le préfet réintégré, Chabrol, portait la parole. Le Roi répondit avec sensibilité et convenance, puis, en m'apercevant, il m'adressa un signe de bienveillance. Il triomphait de voir combien Fouché s'était ou l'avait trompé, et commençait à le croire moins nécessaire. Les princes et les émigrés prirent une confiance sans bornes. Non seulement, dès ce moment, ils se jurèrent la perte du duc d'Otrante, mais encore celle de Talleyrand et de tous ceux qui s'opposeraient à la réaction. Il est certain qu'il y avait dans ce qui se passait sous leurs yeux, de quoi égarer le jugement des plus pénétrants. Tout pliait devant la crainte des étrangers, tous les mécontentements se taisaient devant la crainte de fournir un prétexte au partage de la France. Paris et l'opinion publique n'étaient pas changés; le mouvement et les témoignages seuls avaient changé de côté. Ceux qui se taisaient la veille sans même qu'il parût trop leur en coûter, parlaient maintenant et ne criaient que trop haut. Au contraire, ceux qui s'exprimaient avec tant de violence, gardaient un silence morne et menaçant.

« Les étrangers ne ménageaient pas même les formes, et prodiguaient les humiliations. Il en résultait une tristesse générale, et une impopularité naissante pour le Roi et pour les princes.

« Tous les fonctionnaires publics, tous les officiers de la garde nationale en activité au 20 mars, furent rétablis dans leurs fonctions. Dessoles, qui avait aussi retrouvé le commandement de la garde nationale, lui fit reprendre sans difficulté la cocarde blanche. Mais l'acte important de cette époque, l'acte par lequel Talleyrand croyait avoir fondé l'éternité de sa puissance, fut l'ordonnance qui composait le gouver-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nement du Conseil des ministres et du conseil privé ; les princes étaient exclus du premier et relégués au second. C'était là le coup d'État. Mais Talleyrand, comme épuisé par l'effort qu'il avait fait pour le porter, abandonna son conseil privé presque aussitôt qu'il l'eut créé, et n'oublia que d'en nommer les membres et d'en déterminer les fonctions. Il se fit donner la présidence du Conseil des ministres avec le département des affaires étrangères. Louis eut les finances, Pasquier la justice, Fouché la police, Jaucourt la marine, et le maréchal Gouvion Saint-Cyr la guerre. Talleyrand différa de nommer à l'Intérieur. Il fut tenté de me choisir, mais il ne l'osa pas. Le duc de Richelieu apprit par *le Moniteur*, en passant à Troyes, qu'il l'avait fait ministre de la maison du Roi, et refusa, quelque insistance qu'on pût lui faire. Son refus ne déplut pas au Roi, qui l'aurait vu à regret rentrer dans un ministère composé par les circonstances, et qu'il était déjà décidé à renvoyer dès qu'il l'oserait. M. de Talleyrand sentit, dès ce moment, que M. de Richelieu était tenu en réserve pour devenir un jour son successeur, et lui voua toute la haine dont il est capable.

« Telle fut la composition de ce ministère, dont l'existence eut si peu de durée, et qui a laissé un souvenir si peu glorieux. Il pouvait sauver la France et l'on se demande, au moment où j'écris, s'il ne l'a point perdue? Personne mieux que moi ne peut raconter son histoire. Sur les affaires publiques, seulement, Talleyrand m'admettait à la plus intime confidence, et Pasquier ne faisait rien sans me consulter. Mais avant d'entamer le récit des fautes que nous n'avons pas encore cessé d'expier, j'essaierai de tracer le portrait de ceux qui les commirent. Talleyrand et Fouché se

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trouvent déjà peints par leurs actions dans ces Mémoires, mais l'obligation m'est imposée, ce me semble, de réunir tant de traits épars et de conserver leur physionomie à ces deux personnages si fameux.

« Aucun homme n'a été jugé si diversement, avec plus d'exagération ou d'injustice que le prince de Talleyrand. Ceux qui ne font que le rencontrer le redoutent; ceux qui le connaissent, l'approchent, ou en dépendent, ont tous du goût pour lui; il a plus de familiers que d'amis, et ces familiers sont souvent ses complices. Le public, qui le juge sur la grandeur des événements auxquels il a attaché son nom, lui a fait une réputation colossale.

« La vie de M. de Talleyrand est écrite sur son visage : son teint est blafard, ses chairs mortes et pendantes, son regard arrogant avec des yeux éteints, sa bouche, la seule peut-être de cette espèce, sa bouche exprime à la fois la débauche, la satiété et le dédain. Quand il s'avance sur ses jambes bizarrement difformes, sur ses jambes qu'il traine après lui plutôt qu'elles ne le portent, on croit voir un de ces monstres de la fable, moitié homme, moitié serpent. Il garde un silence obstiné toutes les fois qu'il n'est pas certain d'obtenir l'effet qu'il voudrait produire, mais dès qu'il se croit assuré de plaire et de réussir, ses manières deviennent pleines de grâce et d'enjouement, sans cesser d'être nobles et de bon goût. Il y a en lui du grand seigneur, de la femme, de l'abbé et du chat; l'abbé et le grand seigneur dominent.

« Son intimité est pleine de charmes, quoiqu'on ne se sente jamais à l'aise avec lui; il conte et il badine avec une grâce inimitable, il dénigre et il déjoue avec un art profond; son persiflage est ingénieux, sa plaisanterie fine et piquante, mais s'il veut la rendre

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vigoureuse et amère, il est brutal et grossier. Il ne discute guère, à moins qu'il ne soit excité par la colère ou l'intérêt. N'ayant ni conviction, ni principes ni instruction profonde, il n'a le moyen, ni l'envie de rien soutenir. Les opinions comme les circonstances n'étant pour lui que des moyens de succès ou des occasions de s'enrichir, il les considère sous ce rapport indigne, à mesure qu'elles se renouvellent. C'est ainsi que la corruption de son âme a favorisé sa paresse, en le dispensant de toute méditation, de toute étude sérieuse, en un mot de toutes les opérations de l'intelligence qui ont la recherche de la vérité pour objet. Son esprit ressemble assez à ces corps auxquels la percussion ne fait rendre aucun son ; les idées des autres lui entrent comme le grain s'enfonce dans la boue ; elles s'y ensevelissent et n'y germent pas. Son goût est moins sûr que délicat, sa critique est féconde et tout auteur doit s'estimer heureux de le consulter sur son ouvrage. La couleur de son teint, la nature de ses mouvements lui donnent de fortes analogies avec les animaux à sang froid ; aussi recherche-t-il tout ce qui excite, le vin de madère, le scandale, le piment, le gros jeu. On dirait qu'il est blasé et qu'il commence par où l'on finit. Élévation, bonté, amour, tendresse sont des mots qu'il comprend et qu'il place à merveille, quoiqu'il n'eût jamais rien ressenti de ce qu'ils expriment.

« Il n'aime que lui, encore ne doit-il pas être content de son cœur. Après avoir épousé sous Napoléon la plus belle et la plus bête des femmes entretenues, à cinquante ans, il s'en est séparé pour devenir publiquement l'amant d'une très jeune femme [1]. . . . qu ne put dans un âge si tendre se défendre contre ses

1. Trois mots supprimés.



Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

séductions. Enivré de son succès, mais plein de coquetterie pour sa jeune maîtresse, il affichait d'en être gouverné.

« Au reste, nul ne se prévient aussi vite, ne s'engoue aussi facilement, aussi follement que M. de Talleyrand, nul n'est plus mauvais juge du mérite des autres. Il n'est point d'objet ou de personnes sur lesquels il n'ait ou non des préventions favorables. Comme tous les hommes, et plus que tous les hommes peut-être, il offre des contradictions et des disparates. Il passe, avec raison, pour le plus fin des hommes, et il y en a peu de plus aisé à duper; il a dans l'esprit de la flexibilité, de l'adresse, il ment avec assurance, il plie et se redresse à propos. Tout cela en fait un négociateur très habile, le rend propre à tromper les autres, mais rien, dans tout cela, ne s'oppose à ce qu'il soit trompé à son tour. Le fait est que, dans sa vie publique ou privée, il n'évita jamais un piége qu'on lui tendait. Tantôt réservé et circonspect, tantôt entraîné par son humeur, par ses paroles, même indiscret, je l'ai entendu pendant sa disgrâce, et en présence de tous ses gens, appeler Bonaparte un lâche, la queue de Robespierre, et sous le Roi, après son renvoi du ministère, plaisanter sur ce monarque, en pleine table, de la manière la plus sanglante. Il ne sait pas plus retenir un bon mot, un trait qui satisfait sa colère, que garder un secret qui l'amuse, ou qu'il est tenté de confier. Enfin lorsqu'il passait pour ne pouvoir rien écrire, je le voyais écrire de sa propre main des mémoires où il fait preuve d'un rare talent; quant à parler en public, il m'a prouvé plusieurs fois au conseil d'État qu'il en était absolument incapable. Interrogé par Napoléon, il répondait par monosyllabes, et encore ils lui coûtaient.

« Son immoralité surpasse tout ce qu'on en a dit.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chez lui, l'habitude du vice a tellement étouffé l'instinct naturel qu'il en est venu à préférer tout simplement le mal au bien. Rien ne le rebute, rien ne lui coûte, rien ne lui répugne pour accroître ensuite ses immenses richesses. Loin pourtant d'être avare, il dépense son argent comme son esprit, sans compter et sans but. Il vit noblement et se laisse voler par négligence. Après avoir donné sa matinée à cette sorte de canaille qui l'entoure, le soir sa maison se remplit d'étrangers et de nationaux du plus haut rang, et il devient le modèle du plus beau savoir-vivre.

« En affaires il sait être sérieux, mais jamais grave. Sans confiance dans sa fortune ou dans ses forces, incapable de méditations prolongées et d'un travail opiniâtre, il n'a aucune des qualités de l'homme d'État.

« En un mot sa physionomie morale s'explique parfaitement par sa vie. Il semble que son âme ait conservé l'empreinte de tous les modes d'existence par lesquels il a passé. Ainsi on trouve en lui le grand seigneur mêlé au révolutionnaire, du roué de la régence avec de l'abbé de Cour, de la délicatesse et de l'ordure, de l'ami de Lauzun, du camarade de Montrond, du complaisant de Barras, de l'esclave de Bonaparte, et du ministre d'un Bourbon.

« Tel était le chef de ce nouveau ministère, désagréable au Roi et aux princes dont il avait déserté la cause, un des premiers, au commencement de la révolution, en horreur aux prêtres et aux dévots, suspect aux intérêts nouveaux qu'il avait plus qu'abandonnés en 1814, détesté des révolutionnaires et des bonapartistes, dont il avait livré plusieurs.

« La situation de Fouché était bien différente ; Talleyrand avait pour lui non seulement la renommée

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'une grande habileté, mais encore les services qu'il avait rendus au Roi en 1814, au congrès de Vienne en 1815. Fouché passait bien aussi pour très habile, mais quels étaient ces services? et il n'avait pour le soutenir ni sa naissance, ni sa famille. Ceux-là mêmes qui le portaient au ministère se désolaient d'en être réduits à une nécessité aussi déplorable. Cependant il avait su se rendre nécessaire aux deux partis. Les royalistes craignaient d'être massacrés s'il ne veillait pas sur leurs ennemis; les révolutionnaires lui demandaient de les défendre des progrès de la réaction. Ce qui n'empêchait pas les premiers de le regarder comme un scélérat digne des derniers supplices, et les seconds comme un traître dont ils feraient justice, le jour où ils pourraient s'en passer.

« Si Talleyrand est le plus révolutionnaire des hommes comme il faut, Fouché est le plus comme il faut des révolutionnaires. Une grande aisance, et une certaine hauteur dans le commandement, une familiarité qui ne va jamais jusqu'à se faire craindre, une légèreté, une étourderie qu'il porte dans les affaires et même dans le crime, le feraient prendre pour un grand seigneur, si l'on ne trouvait aussi en lui des habitudes bourgeoises, une gaieté sans délicatesse, et surtout l'absence de ce tact, de ce sentiment des convenances, que les gens de condition trouvent dans leur berceau.

« Toute sa personne témoigne des passions qui ont agité sa vie ; sa taille est haute, ses membres grêles, sa fibre sèche, ses mouvements très prompts, sa physionomie ardente, ses traits fins, ses yeux éraillés et perçants, ses cheveux ceux d'un albinos; je ne sais quoi de féroce, d'élégant et d'agile le fait ressembler à une panthère.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Lorsqu'on le voit de plus près, on s'étonne pourtant qu'il ait pu être cruel. Bon mari, père très tendre, bon ami, surtout bon camarade, ni vindicatif, ni haineux, on ne sait comment expliquer les excès qui ont souillé sa carrière. Il est vrai que son âme est bouillante, ses premiers mouvements impétueux et violents, son imagination active et mobile, mais s'il n'y a pas de mauvaises actions qu'il ne puisse commettre, il peut aussi en faire de bonnes, et même y trouver de la satisfaction.

« Sa vie se divise en deux parties ; dans la première, il eut pour but de se faire jour et de parvenir, dans la seconde de se faire pardonner et de se maintenir. Comme homme d'État, son égoïsme a toujours borné son horizon ; ne travaillant que pour lui, son regard ne plonge pas assez dans l'avenir ; toujours prêt à composer avec tout ce qui le menace, depuis longtemps, il ne demande à la fortune que de lui conserver ce qu'il en a reçu. C'est ainsi que sous Louis XVIII, il aspirait au ministère comme au seul moyen d'échapper à l'exil et à la proscription. Du reste indiscret, paresseux, babillard et menteur, incapable de concevoir un plan, plus incapable encore de l'exécuter, ayant bien plus de décision que de courage, de jactance que d'audace, il faut le mettre en première ligne parmi ceux qui feront dire de notre siècle que les hommes y furent fort au-dessous des événements et qu'ils ont toujours plus exécuté qu'entrepris.

« Après Fouché, venait dans le ministère par ordre d'importance, Louis, d'abord prêtre et conseiller au parlement, puis émigré, conseiller d'État sous Napoléon, et ministre des Finances au retour du Roi. M. de Talleyrand et l'abbé de Montesquiou portaient aux nues ses talents en finance. Il avait habité longtemps l'Angle-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

terre et en avait rapporté sur le crédit des nations des doctrines encore peu répandues sur le continent. « Rien que l'Angleterre, toute l'Angleterre », telle était sa maxime et il n'avait que des injures à répondre quand on lui faisait une objection. Esprit prévenu et borné, caractère dur et violent, la contradiction l'irrite d'autant plus qu'il n'ose exposer ses doctrines à l'épreuve d'une discussion franche. Jamais il n'écoute, il suit son idée, il la développe ou plutôt il la reproduit jusqu'à satiété, en renforçant de plus en plus sa voix, sous des formes de plus en plus tranchantes, jusqu'à ce qu'il arrive à jurer, seule circonstance où l'on puisse dire qu'il sache parler français.

« On se doute bien qu'avec de tels caractères l'abbé Louis était propre à traiter avec les hommes. Aussi a-t-il le don de s'en faire détester. Lié de tout temps avec le duc d'Otrante, il l'admirait comme homme d'État, et disait que le chef-d'œuvre de la politique et le triomphe de la philosophie étaient de voir un régicide ministre d'un Bourbon. On ne comprend pas ce qui porta l'abbé Louis à émigrer, car il avait toutes les passions, les allures et les formes, et le langage du révolutionnaire idéal.

« Il n'y aurait pas eu de meilleur ministre que le maréchal Gouvion Saint-Cyr sans sa profonde paresse et son incroyable opiniâtreté. Il était, à mon avis, le seul membre de ce ministère qui eût une connaissance suffisante de son département et qui réunît toutes les conditions pour le bien diriger.

« Enfin, venait Pasquier,[1] . . . . . .
. . . . . .
La nature ne l'avait point fait pour d'aussi grandes

1. Deux lignes supprimées.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aventures, et nul ne les lui aurait prédites, excepté lui[1] . . . . . .

. . . . . .

« Toutefois il doit à son extrême confiance en lui-même un avantage bien précieux, c'est de paraître à toute heure tout ce qu'il vaut. A la tribune comme dans un salon, il parle avec facilité et assurance, mais sans élégance, précision ni correction. Son ignorance des règles du langage le rend incapable d'écrire, bien qu'il ait dit un jour en ma présence que s'il se mêlait d'écrire, il aurait toute la pompe et l'harmonie de Buffon. Il est rare d'être aussi dépourvu que lui d'imagination et de chaleur; son âme semble partager la sécheresse de sa personne; l'une et l'autre manquent de chairs, de charnières et d'étoffe, mais sa facilité, sa disponibilité sont admirables. Il saisit vite, conçoit aisément, s'empare avec dextérité de l'idée qu'on lui présente, se l'approprie et soutient intrépidement qu'elle lui appartient. C'est par ce côté qu'il est propre aux fonctions éminentes; il fait travailler, surveille, dirige et répand autour de lui le mouvement. Actif et paresseux, il fait travailler plus qu'il ne travaille, et travaille plus qu'il ne s'applique. Il a renoncé successivement à toutes les intimités de sa jeunesse; il n'a de liaisons que celles qui lui sont données par sa position[2]. . . . . .

« J'allais l'accuser d'égoïsme, il n'a que de la personnalité, je ne l'ai vu servir pour servir, obliger pour obliger personne. Il semble même qu'il ait quelque répugnance à faire plaisir, quand il oblige.

« Les royalistes le virent arriver au ministère avec appréhension; ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir

1. Douze lignes supprimées.
2. Une ligne supprimée.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fait la police dans Paris sous Bonaparte; il n'inspirait pas plus de confiance aux adversaires de la Restauration. Totalement effacé d'ailleurs par Talleyrand et Fouché, il tirait toute son importance de son aptitude aux affaires que personne ne surpassait dans ce ministère, car Jaucourt n'était pas plus homme d'affaires qu'homme d'État, et Talleyrand ne l'avait placé à la marine que pour avoir dans le cabinet quelqu'un à lui, ou qui du moins ne le gênât pas.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE XII

**Raisons qui poussent le comte Molé à reprendre part aux affaires. — Decazes. — La toilette de Talleyrand. — Contraste de la vie privée de Fouché avec celle de Talleyrand. — Les soirées de Talleyrand. — Situation difficile du ministère. — Fausse politique de Talleyrand. — Manque d'homogénéité de son ministère. — Nominations de préfets. — Destitutions maladroites. — Circulaire aux préfets. — Dissolution de la Chambre de 1814. — Les collèges électoraux. — Le comte Molé critique les modifications apportées à leur composition. — Sainte-Hélène. — Jugement sur la carrière de Napoléon.**

En 1814, au premier retour des Bourbons, le comte Molé avait été, comme on l'a vu, non seulement tenu à l'écart des affaires, mais aussi frappé d'une sorte d'ostracisme par la société nouvelle venue à la suite de Louis XVIII. Au retour de l'île d'Elbe, il n'avait pas voulu s'associer à une entreprise qu'il considérait comme néfaste à son pays, et il n'avait accepté un poste, secondaire d'ailleurs, que pour ne pas paraître, en le refusant, abandonner l'homme qu'il avait servi aux heures de prospérité. En 1815, il avait travaillé au retour du Roi, sans arrière-pensée, simplement dans la conviction où il était que le rétablissement de la légitimité pouvait seule empêcher le démembrement ou le partage de la France.

Sans ambition, quoi qu'on en ait dit, il ne tenait

Digitized by Google
Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

nullement à prendre une nouvelle part à l'exercice du pouvoir. Son penchant naturel à la méditation, son goût pour l'indépendance, contre lesquels il avait réagi dans sa jeunesse en demandant à Napoléon de le nommer au Conseil d'État, reprenaient le dessus, et une certaine lassitude l'engageait aussi à se retirer de la vie publique.

Sa mauvaise santé était une autre raison pour lui d'aspirer au repos. Il l'avait alléguée pour refuser les postes importants que lui avait offerts Napoléon en 1815, et son refus était justifié. Conséquences des privations de toutes sortes subies pendant la révolution, de cruelles souffrances, « maux qui ne permettent ni de vivre ni de mourir », le harcelaient sans cesse. Pendant un de ses séjours à Vichy, il remit par écrit au docteur Lucas qui le soignait, l'histoire de sa santé depuis sa plus tendre enfance, et mettant au bout les uns des autres les jours qu'il avait passés sans souffrir, il constata qu'on n'aurait pu parvenir à en composer un mois entier.

« Toutes les affections maladives qui avaient tourmenté mes plus belles années, dit-il, me causaient une langueur, une tristesse qui me portaient à fuir le monde, et encore plus les embarras.

« Déjà je sentais la jeunesse se retirer de moi. Mes forces diminuaient, mon caractère devenait plus sombre, le cercle de mes goûts et de mes jouissances se resserrait. »

« Si je le dis et si je le répète, écrit-il ailleurs, ce n'est pas pour le seul plaisir de me plaindre, c'est pour que ceux qui me jugeront le sachent et ne l'oublient pas, car une telle santé explique bien des choses, même de celles qu'elle n'excuse pas. Celui qui l'a reçue du ciel peut appeler en mourant sa femme,

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses enfants, ses serviteurs, ses amis et même ses ennemis et leur adresser ces paroles : Vous qui n'avez pas toujours souffert, plaignez-moi, pardonnez-moi et ne me condamnez pas. »

Néanmoins il rentra dans la politique.

Il se rendit compte en effet que c'était le seul moyen pour lui de sortir de cette sorte de suspicion jalouse qu'il devait à sa rapide carrière sous Napoléon, et de l'isolement dont il avait tant souffert en 1814.

« Quant à moi, dit-il, ma position ne me laissait qu'un regret, celui de ne pouvoir sortir de l'espèce de proscription où l'on m'avait enveloppé en 1814, sans rentrer dans la carrière politique. Mais il était dans ma destinée d'être d'autant plus engagé dans les affaires que j'avais moins de goût pour elles, et toujours plus taxé d'ambition à mesure que je le méritais moins. »

D'autres causes encore le ramenèrent à la vie publique.

Des amitiés et des relations brisées par des divergences d'opinion, une affection, qui lui était chère, rompue à la suite des événements qui se déroulaient, avaient laissé un grand vide dans sa vie. Par certains passages de ses mémoires, qui ne trouveraient pas leur place ici, on peut juger, au développement et à l'importance qu'il leur donne, de l'amertume qu'il en ressentit. Car ce n'est pas seulement pour faire connaître et expliquer sa vie publique qu'il écrivit ses souvenirs, ce fut aussi pour se montrer tel qu'il était ou tel qu'il se voyait et pour prendre à témoin ceux qui le liraient plus tard, de ses souffrances et de ses luttes.

« Toutefois, écrivait-il au début de ses Mémoires, il faut que je l'avoue, un motif bien plus puissant sur

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moi entraîne ma plume et me fait écrire dès aujourd'hui cette portion de mon histoire. Je suis pressé du besoin de confier au papier des chagrins dont on pourrait rougir à mon âge, et qui pourtant me conduisent au tombeau.

« Lecteurs, je m'humilie. Je tiens moins à la pitié qu'à l'estime. Si l'on ne s'intéresse pas à mes souffrances, qu'on me tienne compte au moins de ma parfaite ingénuité. »

« Mon âme toujours prompte à s'élancer au-devant des maux qui la menacent, dit-il plus loin, demeurait accablée de l'isolement qu'elle prévoyait. Toutes les sources auxquelles j'étais accoutumé de puiser furent tout à coup taries, tout motif d'intérêt avait disparu pour moi, je ne trouvais nulle part une raison suffisante de prendre la peine de vivre. J'eus besoin de toute la force de mes principes et de tout l'effort de ma raison pour sortir de cet état. Je reconnus que la solitude m'était contraire, que l'étude, la méditation, et la rêverie me seraient également mauvaises. Ce n'est pas ce qui est noble et élevé qui guérit les plaies du cœur; des occupations positives, obligées, sont le seul remède contre cette sorte d'amertume, et il n'y a de distractions pour l'homme vraiment malheureux, que celles qui sont imposées par le devoir. »

Pour se créer une diversion, pour combler le vide creusé dans son existence et lutter contre cette nostalgie et ce découragement qui envahissaient son âme, il résolut de revenir à la politique, et aussitôt après la formation du ministère Talleyrand, il accepta la direction des Ponts et Chaussées.

« Je me jetai donc dans les affaires, » continue-t-il, je donnai toutes mes facultés et tout mon temps à des choses et à des hommes pour lesquels je n'avais

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ressenti ni goût ni estime. Que le lecteur daigne se le rappeler, ce n'était pas ainsi que, pendant six années, je venais d'être livré aux plus hauts intérêts de la politique et de l'administration. Chaque soir, alors, en quittant les affaires et en déposant le fardeau, je ne retombais que sur moi-même. Mon esprit fatigué savait où se reposer, mon âme où se retremper, je bravai les travaux, les ennuis, les contrariétés, l'injustice en me disant que ce n'était point là qu'était ma véritable vie, là que j'avais placé mon bonheur; les souvenirs étaient déchirants; il fallut me raidir contre leur pénétrante douceur et faire usage d'un prodigieux effort sur moi.

« Au reste je n'étais que trop demandé par les affaires. Pasquier, qui réunissait par intérim le portefeuille de l'Intérieur à celui de la Justice, ne cessait de me consulter; il portait d'assez bonne grâce ce nouveau fardeau. C'est un de ses talents de ne jamais paraître ni accablé ni surchargé. Il s'en tirait, il est vrai, en ne faisant ni l'un ni l'autre ministère, mais il causait de l'illusion à tous ceux qui ne le voyaient pas de près. A l'intérieur je lui avais fait prendre Barante pour secrétaire-général et il avait mis Guizot à la Justice. Barante et Guizot faisaient sa besogne. Pour être juste, il faut reconnaître qu'il remaniait utilement la leur. Tous deux lui étaient fort supérieurs par les connaissances positives, mais il avait sur eux l'avantage du jugement et d'un certain tact dans les affaires qui ne s'acquière pas. C'est, pour le dire en passant, ce qui fait de Pasquier un personnage ministériel, et ce qui s'opposera à ce que Guizot et Barante le deviennent jamais[1].

1. Cela n'empêcha pas Guizot d'être plus tard ministre sous la Monarchie de Juillet.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je donnai chaque matin quelques heures à l'administration des Ponts et Chaussées, dont j'avais une si longue expérience que je la dirigeai en me jouant, et le reste de mes journées se passait pour la plus grande partie en conversation avec les ministres.

« C'est alors que je fis connaissance avec un homme dont j'avais été loin de connaître la destinée. J'avais souvent rencontré M. Decazes sous le règne de l'Empereur[1]. . . . . .

. . . . . .

Il avait montré à la cour impériale de Paris, où il était juge, quelque talent; il s'y était fait surtout remarquer par la manière distinguée dont il présidait les cours d'assises. Au 20 mars, il fit éclater le plus grand zèle pour la cause royale, en se mettant à la tête d'une compagnie de volontaires qui s'offrit pour marcher contre Bonaparte. Le Roi à son retour le nomma Préfet de Police. M. de Talleyrand ne sachant à qui conférer cet important emploi, Louis lui proposa Decazes, avec lequel il était lié[2]. . . . . .

. . . . . Telle est l'origine de la fortune de ce personnage qui jouera dans nos annales un rôle si important.

« Je le rencontrais tous les soirs chez M. de Talleyrand, il ne tarda pas à s'apercevoir du crédit dont j'y jouissais, et bientôt il m'invita à ses dîners du jeudi, où il réunissait Barante, Guizot, Saint-Cricq, Mounier, Anglès, Portalis et Dubois. Pozzo di Borgo y venait aussi quelquefois. On y discutait toutes les mesures à prendre, et la marche à suivre; c'était comme un second ministère, non moins influent peut-être que le véritable. Il fut évident que Decazes aspirait à devenir

1. Sept lignes supprimées.
2. Une demi-ligne supprimée.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le patron de tous les hommes de quelque valeur. Fouché ne fut pas le dernier à s'en apercevoir, et il en prit d'autant plus d'ombrage que Decazes travaillait tous les jours avec le Roi, gagnait de plus en plus dans sa faveur. M. de Talleyrand ne daignait pas même s'informer de tout ceci. J'allais chez lui presque tous les matins et tous les soirs, le matin c'était à l'heure de sa toilette, c'est-à-dire vers les onze heures. Je dois à la postérité le tableau de cette toilette vraiment historique. On y prendra l'idée de mœurs que nous ne verrons plus, d'une manière de traiter les affaires qui ne se reproduira pas[1].

« Entre onze heures et midi, M. de Talleyrand, sortant de son lit, passait dans son cabinet où l'attendaient tous les journaux anglais et français qu'il ne regardait pas, Mme Edmond de Périgord et Mme Alexandre de Talleyrand par qui il se laissait embrasser, deux ou trois valets de chambre, son chirurgien, et ceux de ses familiers qui avaient devancé son réveil. Couvert de flanelle de la tête aux pieds, enveloppé dans une douillette ouatée de taffetas gris, et la tête affublée de plusieurs bonnets, il se traînait lentement vers une glace où il attachait sur son visage pâle et défait ses regards plus qu'éteints. Devant lui étaient étalés sur une table tous les instruments de sa toilette; il procédait alors à une opération dont le spectacle n'était rien moins que ragoûtant : un valet de chambre lui tenait sous le menton un bol immense rempli d'eau, il y plongeait une énorme éponge qu'il promenait ensuite sur sa face, puis mettant son nez dans le bol, il y faisait entrer une incroyable quantité

1. Ce passage des *Mémoires du comte Molé* nous donnant la description de la toilette de Talleyrand, a été publié dans la *Revue des Nations*, nº du 1er mai 1913.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'eau qui retombait de sa bouche avec fracas. Ces ablutions et cette cascade duraient plus d'un quart d'heure, pendant lequel son cabinet se remplissait des hommes les plus considérables, sans qu'il parût s'apercevoir de leur présence. Il n'était guère d'usage de lui dire bonjour, ni de lui adresser la parole le premier; ce n'était souvent qu'au bout d'une demi-heure qu'un signe, ou une parole dite d'une voix sépulcrale et la plupart du temps en tournant le dos, apprenait à chacun qu'il avait été aperçu. Quelquefois on attendait vainement ce signe ou cette parole, et ce n'était qu'au moment où il se retirait, lorsqu'il allait passer la porte, qu'un « adieu un tel », venait consoler le courtisan ou le solliciteur à qui la patience échappait. On voyait entrer et sortir les faiseurs d'affaires tels que le banquier Doumerc, le fournisseur Ouvrard et Montrond; les intrigants politiques comme Laborie et Vitrolles, les hommes en place comme Louis, Pasquier, d'Hauterive et moi, son médecin Brègnet, le poète Lemercier, enfin ses frères et ses amis Archambaud, Bozon, Jaucourt, La Tour du Pin; parmi les ambassadeurs, Pozzo, qui n'a pas toujours autant de dignité que d'esprit, était le seul qui fût de la toilette.

« Au premier lavabo dont j'ai parlé succédait un bain de pieds pendant lequel on le coiffait; il produisait à tous les regards ses griffes qui lui tiennent lieu de pieds, avec un cynisme et une indifférence dont j'ai toujours été surpris. Pendant qu'on le peignait, et qu'il essuyait ses pattes, il contait des histoires, faisait des lazzis sans cesse interrompus pour donner une signature, et quelquefois un ordre important. Il se levait ensuite pour s'habiller, et commençait une espèce de promenade qui durait plus d'une heure, et

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pendant laquelle il changeait de chemise, mettait sa culotte devant ces dames sans songer même à se retourner. La quantité de flanelle et de gilets de toute espèce dont il se couvre est incroyable ; un valet de chambre, portant sa chemise, ou armé d'un gilet, suivait attentivement sa marche incertaine et chancelante, guettant le moment favorable pour lui passer ses manches. La seconde manche était celle qui présentait toujours le plus de difficultés ; à peine avait-il accepté la première qu'il se mettait ordinairement à gesticuler, à raconter ou à traiter quelque affaire. Ces moments étaient les plus remplis et les plus laborieux de sa journée. Au Conseil des ministres et dans les conférences diplomatiques, il écoutait, s'essuyait, et ne disait rien. Quant au temps qu'il donnait au Ministère, il le passait à signer, tout en se moquant d'Hauterive ou de quelque autre de ses employés qu'il prenait pour plastrons de ses railleries

« Lorqu'en sortant de chez lui j'allais chez Fouché, j'étais frappé du contraste de leurs mœurs ; je trouvais celui-ci toujours occupé ; il avait pour système de beaucoup faire son ministère par conversation, mais il ne causait jamais que dans ce but et semblait dévoré par une activité qui ne lui laissait pas de repos. Il trouvait tous ses délassements dans la promenade et la société de ses enfants. Ces derniers pouvaient entrer à toute heure dans son cabinet ; on les voyait sans cesse venir l'interrompre pour l'embrasser, savoir de ses nouvelles, lui porter un verre d'orangeade ou lui demander de ne pas se fatiguer.

« Je retournais à minuit chez M. de Talleyrand ; il n'y paraissait souvent lui-même qu'à une ou deux heures du matin parce qu'il restait à jouer aux cartes chez la princesse Tyskiewicz, la duchesse de Courlande ou



Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quelque autre femme de ce que nous appelions son vieux sérail. Il laissait sans scrupule se réunir dans son salon et l'attendre longtemps le duc et la duchesse de Wellington, le prince de Metternich et tout le corps diplomatique. La duchesse de Luynes, la princesse Tyskiewicz, le vieux Crawford, le général Hulot, le contre-amiral Dumanoir étaient ordinairement assis autour d'une table de creps, où M. de Talleyrand venait de temps en temps jeter quelques pièces d'or. Il restait ainsi jusqu'à quatre heures du matin, tantôt jouant un coup de creps, tantôt réglant les destinées de la France, tantôt faisant sa cour à une Anglaise ou à Madame [1]..... C'est alors qu'il fit, dit-on, tout ce qu'il put pour que cette dernière devînt la maîtresse du duc de Wellington. L'ambition l'emportant sur l'amour, il consentait à la partager avec le duc, afin de le gouverner par elle. Mais Wellington, averti de ses vues secrètes, se garantit de la séduction et Madame... en fut pour ses frais, qui allèrent dit-on, presque jusqu'à la violence. Ces soirées, ou plutôt cette portion de la nuit passée ainsi me plaisait fort, à la fatigue près. J'y voyais les plus grands intérêts s'y traiter entre les hommes les plus influents et les plus célèbres de tous les États de l'Europe.

« La situation du Ministère s'aggravait de plus en plus ; jamais, on doit en convenir, aucun Ministère n'avait été entouré d'autant de difficultés ; la plus grande peut-être était une impopularité inévitable, et l'impossibilité de s'attirer l'estime et la confiance de la nation ; ramené par les Étrangers, on rejetait sur lui tout ce que l'on avait à souffrir de leur avidité ou de leur orgueil. Les maux présents semblaient en présager de

1. Un mot supprimé.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus cruels pour l'avenir. Les alliés, oubliant leurs promesses, devenaient chaque jour plus menaçants; tout en répétant qu'ils ne se mêleraient point de nos affaires, ils prétendaient régler jusqu'au moindre détail de notre intérieur. Les journaux anglais demandaient à grands cris le partage de la France, et l'empereur Alexandre lui-même, tout près de le croire nécessaire au repos de l'Europe, s'en occupait sérieusement. Ce n'était pas dans son propre caractère que M. de Talleyrand pouvait trouver la constance et la dignité nécessaires pour lutter dans de pareilles circonstances et en triompher. Aussi le vit-on subir le joug dans toute son étendue, et n'oser prendre la plus simple mesure d'administration, sans consulter le Congrès européen.

« Il avait su toujours porter sa propre honte pour se montrer fort sensible maintenant à l'humiliation de sa patrie. D'ailleurs sa fausse politique lui avait fait perdre le seul appui naturel de la France, celui de la Russie, par le traité secret qu'il avait si imprudemment signé en 1814 avec l'Angleterre et l'Autriche. Par là il s'était donné Alexandre pour ennemi personnel et avait contracté l'obligation de se jeter dans les bras de l'Angleterre, c'est-à-dire de la seule puissance dont tous les intérêts soient incompatibles aux nôtres. A dater de cette époque, je commençais à le trouver vieilli et baissé, il ne signale que par des fautes son gouvernement de l'Intérieur. Néanmoins sa faiblesse et son inhabileté passèrent tout ce que j'avais prévu. Le plan que je lui avais fait adopter à Neuilly parut entièrement effacé de son souvenir, et il ne marcha plus que de concessions en concessions faites successivement à tous les partis. Ses collègues, loin de l'avertir de ses fautes, en commettaient de leur côté

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qui ne le cédaient en rien aux siennes. Aucun, d'ailleurs, n'était à son aise avec lui. Pasquier prétendit s'y mettre. Pour cela il allait le voir le matin, à l'heure où il est quelquefois seul; je me trouvais souvent en tiers avec eux. Pasquier se vautrait dans un fauteuil, croisait ses jambes, étendait les bras, enfin mettait ses pieds sur la cheminée, et partait étonné qu'on pût être embarrassé avec M. de Talleyrand, mais sans avoir osé lui adresser un seul mot de représentation. M. de Talleyrand n'a de liberté et d'abandon qu'avec les femmes; cette contrainte qu'il éprouve avec tous les hommes, et qu'il leur communique, nuit beaucoup au succès de ce qu'il entreprend.

« Cette unité tant promise du Ministère et annoncée dans la proclamation de la ville de Cambrai, était donc fort loin d'être atteinte; les ministres étaient moins divergents qu'épars; ils manquaient d'un centre, d'un lieu, d'une direction unique, d'une volonté qui les rassemblât. Il ne suffit pas de composer un Ministère de membres dont la couleur politique soit à peu près la même, l'unité est autre chose que l'homogénéité; elle ne s'obtient qu'au moyen d'un chef réel, elle n'est, en un mot, que la prépondérance d'un seul.

« M. de Talleyrand n'était chef que de nom. Fouché se défiait de lui et prétendait lui disputer l'influence. Chaque ministre suivait sa ligne, gardait sa nuance, s'occupait de son département sans rien communiquer à ses collègues, sans faire entrer ses opérations dans un plan général et commun. Louis faisait consister tout l'art du gouvernement, même après une révolution telle que la nôtre, dans la science du crédit ou plutôt dans celle de l'agiotage, Fouché dans le talent de ménager tous les partis et de faire vivre ensemble

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à brebis et le loup, Gouvion Saint-Cyr ne respirait que l'affranchissement du territoire et la réorganisation de l'armée, Pasquier ne sentait que le plaisir d'être ministre[1]. . . . . Il eut d'abord à nommer à toutes les préfectures; il me demanda ma liste, je me contentai d'avoir la sienne; elle était fort mélangée, et annonçait une grande complaisance pour tous les partis, mais surtout pour la Cour. Je lui fis peu de représentations parce que je vis dès lors qu'elles seraient inutiles. J'ai pour principe de proportionner mes conseils à la force de celui à qui ils s'adressent. J'empêchai cependant quelques mauvais choix. Frédéric d'Houdetot fut mis à Caen sans qu'on le consultât. Je veillais pour ce bon ami, et je ne m'y opposai point. Il me paraissait convenable pour lui que le Roi l'employât à son retour, sauf à quitter quand cela l'ennuierait. Fiévée redemanda sa préfecture de Nevers et ne put l'obtenir.

« Les deux nominations les plus marquantes furent celles de MM. de Bondy et Stanislas de Girardin, aux préfectures de Metz et de Rouen. Le premier avait été préfet de Paris, pendant les Cent-Jours, et passait pour dévoué à Bonaparte, le second, resté préfet de Rouen à cette même époque et membre de la Chambre des représentants, était accusé d'avoir alors adressé à ses administrés une proclamation véhémente en faveur de Bonaparte. Ces deux choix mirent les princes et la Cour en fureur; ils jetèrent des cris contre le Ministère et surtout contre le Ministre qui les avaient faits. Pasquier, intimidé, ne pensa plus qu'à les révoquer et épia l'occasion de le faire avec quelque apparence

1. Une ligne supprimée.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de justice. Elle se présenta bientôt pour Bondy, dont on ouvrit, à la poste, des lettres véritablement faites pour le compromettre. Girardin fut destitué à cause de sa prétendue proclamation pendant les Cent-Jours, sans autre forme de procès. On ne lui permit même pas de s'expliquer, et il eut beau prouver ensuite que cette proclamation, au lieu d'être de lui, lui avait été envoyée de Paris avec injonction de l'insérer dans le journal du département, rien ne put l'empêcher d'être sacrifié aux ultra-royalistes.

« On peut juger, par cet échantillon, de ce que le Ministère perdait chaque jour en considération, et combien il était de plus en plus haï et méprisé de tous les partis. Les royalistes l'accusaient hautement de trahir, et leurs adversaires lui reprochaient son insigne lâcheté. Pasquier, ayant nommé ses préfets, voulut en quelque sorte leur donner le diapason par une circulaire. Il chargea Barante de la rédiger, en se réservant de la revoir. Ce qui était de Barante, dans cette circulaire, n'était ni assez ferme ni dit d'assez haut; ce qui était de Pasquier, plus insignifiant encore, n'était remarquable que par l'incorrection et les fautes de français. Il lui aurait fallu parler un bien autre langage pour établir quelque concert dans cette collection d'administrateurs, choisis dans tous les partis et dans toutes les opinions. Aussi, vit-on chaque préfet s'isoler, se mettre en correspondance directe avec les princes, gouverner, administrer selon sa lumière personnelle et ses propres opinions, et parfois se mettre en opposition formelle avec le Ministère.

« Les tribunaux furent composés de la même manière; les places de juges étant aujourd'hui assez obscures et ignorées, Pasquier crut pouvoir les donner

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aux ultra-royalistes à l'insu des constitutionnels et sans trop les irriter. Toutefois la circulaire qu'il adressa aux Cours royales, ne manquait ni de gravité ni de franchise. Rédigée par Guizot, elle avait échappé à ses corrections ; il accordait à Guizot bien plus de confiance qu'à Barante, parce que son amour-propre était bien plus en sécurité avec lui.

« Le public attendait avec impatience le parti qui serait pris relativement à la convocation des Chambres et aux nouvelles élections Par une ordonnance du 15 juillet, la Chambre de 1814 fut dissoute ; en même temps les collèges électoraux des départements et d'arrondissement furent convoqués dans l'état où ils se trouvaient, c'est-à-dire tels qu'ils existaient sous Bonaparte. On faisait présenter par ceux d'arrondissement des candidats parmi lesquels ceux des départements devaient prendre la moitié au moins des députés. Le nombre total de ces derniers était porté de deux cent soixante-deux à trois cent quatre-vingt-quinze. Conformément à d'anciens sénatus-consultes, les préfets pouvaient adjoindre aux collèges un certain nombre de membres de la Légion d'honneur ; enfin quatorze articles de la Charte étaient référés à la revision des Chambres.

« Les principaux auteurs de ce plan étaient Pasquier et Barante. Je le blâmai et le combattis dans presque toutes ses parties. Rien n'était si imprudent que de permettre la moindre discussion sur la Charte. Le Roi devait la modifier de son propre mouvement comme il l'avait donnée, et la soumettre ainsi non aux délibérations des Assemblées, mais à l'acceptation de la Nation. Quant aux élections, j'avais été d'avis d'en provoquer de nouvelles, mais non pas en laissant faire des électeurs par des préfets indépen-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dants. Cambacérès, dont l'opinion mérite toujours d'être comptée, me prédit alors que le gouvernement ne se tirerait jamais de ces élections. Il conseillait de rappeler tout simplement la Chambre de 1814 qui, devant alors au Ministère la prolongation de son existence, eût été toute entière dans sa main. Au lieu de cela, une nouvelle ordonnance vint mettre le comble aux bévues des ministres, et assurer leur chute. Ce fut cette ordonnance à jamais célèbre qui autorisait les préfets à adjoindre vingt membres aux collèges des départements, et dix à ceux d'arrondissement, mesure funeste dont il était si aisé de prévoir les suites, et qui mit la France à deux doigts de sa ruine. Lorsque Barante m'en parla pour la première fois, je crus qu'il avait perdu l'esprit.

« Y pensez-vous? lui dis-je. Ignorez-vous avec quelle facilité la multitude se précipite en France du côté du succès, que le jeu du gouvernement est toujours contrepesé dans le sens opposé aux partis qui triomphent? Vos préfets choisiront les adjoints inévitablement dans les partis de la Cour, la composition et l'esprit des collèges électoraux s'en trouveront altérés au point que toutes les élections seront anti-ministérielles, contre-révolutionnaires et que vous aurez une Chambre impossible à diriger?

« Je ne pus jamais convertir Barante, et j'y travaillai vainement une partie de la nuit. Tout rempli du souvenir des Cent-Jours, il ne craignait que les bonapartistes et croyait qu'on n'en pouvait trop faire pour les éloigner des élections. Le lendemain j'échouais auprès de Pasquier de la même manière.

« Souvenez-vous, du moins, leur dis-je à tous deux, de mes représentations et de mes prières. Vous perdez le Ministère et peut-être la France, vous établissez

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

entre les Chambres et la Nation une lutte qui peut devenir assez violente pour que les étrangers y trouvent un prétexte suffisant pour revenir à ces idées de partage, auxquels ils ont à peine renoncé. »

« Je l'ai quitté sur cette prédiction, pour me renfermer désormais dans le rôle de spectateur. Pasquier était trop enivré de son personnage de Ministre, pour s'apercevoir de mon changement, mais à partir de ce jour je cessai de lui donner mon temps et mes conseils.

« Avant d'aller plus avant, jetons un dernier regard sur ce colosse qui nous a tant occupés, et maintenant prêt à disparaître de la scène du monde, sur cet homme d'une autre nature, d'un autre temps que tous ces personnages de la première et de la seconde Restauration.

« Bonaparte se rendit à bord du *Bellérophon*.

« C'est ainsi, dit *le Moniteur*, que sous le refuge du pavillon blanc, Bonaparte a terminé l'entreprise conçue par lui et exécutée à l'aide de MM. Labédoyère, Ney, Bassano, Lavalette, Savary, Bertrand, d'Erlon, Boulay de la Meurthe, Defermon, Etienne et Mmes Hortense-Souza et Hamelin.

« Cette annonce sans gravité ni décence d'un si grand événement, ces injures officielles, adressées à des femmes[1], rappelaient ces articles de gazettes tant reprochés à Bonaparte, et prouvaient qu'ils pouvaient bien avoir eu plus d'une fois Talleyrand pour rédacteur.

« J'étais chez ce dernier, lorsque le général Becker vint lui rendre compte de sa mission. Chargé de

1. Par ces mots Hortense-Souza unis par un trait, on faisait allusion à la liaison du fils de Mme de Souza avec la reine Hortense. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conduire Bonaparte à Rochefort, il ne l'avait quitté que sur le *Bellérophon*.

« Il nous parla beaucoup de l'indécision que montra Napoléon dans les derniers moments de sa vie politique. Elle ne s'explique que par la peine avec laquelle il a renoncé à l'espérance. Il conserva celle d'être rappelé par les Chambres, jusqu'à ce qu'il eût appris par une lettre de Joseph l'entrée du Roi dans Paris. Jusque-là, il inventait prétexte sur prétexte pour gagner du temps, et tenait continuellement conseil, avec ceux qui l'avaient suivi, sur le parti à prendre. A la fin, il voulut s'échapper en Amérique à bord d'un smack, qu'il avait secrètement acheté, puis abandonnant tout à coup son projet trop aventureux pour être dans son caractère, il se livra à ces Anglais qu'il avait si opiniâtrément combattus, si constamment outragés, et il adressa la lettre suivante au Prince Régent :

« Altesse Royale. En butte aux discussions qui di-
« visent mon pays, et à l'inimitié des puissances de
« l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique ; je viens,
« comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple
« britannique, je viens me mettre sous la protection
« de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale
« comme du plus puissant, du plus constant et du
« plus généreux de mes ennemis. »

« Bonaparte se déguisait à lui-même la faiblesse de sa résolution par la couleur héroïque de cette lettre. On ne conçoit pas qu'il ait pu en attendre aucun effet ; elle n'en eut d'autre que de le faire envoyer à Sainte-Hélène. En sortira-t-il jamais? ou, comme tout porte à le croire, y rendra-t-il une vie dont le commencement annonça tant de grandeur, dont le milieu vit éclore tant de merveilles et la fin ne présenta plus que la misère, qui signale celle des aventuriers? »

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Terminons ce qui le concerne par une dernière réflexion qui servira à faire comprendre ces trois époques de sa carrière : le commencement fut plein de grandeur, parce que pour s'élancer de l'obscurité au faite de la gloire et de la puissance, il n'eut recours qu'à ce qu'il y avait en lui d'héroïque et d'immense, le caractère et l'esprit; le milieu fut rempli de merveilles, parce qu'à l'aide de sa toute-puissance, il put donner un libre essor à son génie ; la fin fut misérable, parce que son cœur était dur, son âme petite, et que ce sont l'âme et le cœur qui font seuls le héros dans l'adversité. »

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE XIII

**Réunion de la direction générale des Mines à celle des Ponts et Chaussées. — Les fautes du ministère. — Destitutions de Pairs. — Conseils de guerre inopportuns. — Le comte Molé rapporteur du projet de loi sur le mode électoral. — Mesures impopulaires concernant l'armée. — Intervention du comte Molé pour sauver le pont d'Iéna. — Il refuse de livrer au général Blücher le dépôt des plans. — Organisation de la garde royale. — Arrestation du maréchal Ney et de Labédoyère. — Le maréchal Moncey refuse de juger Ney. — Ordonnance des retraites. — Révolte de la garnison de Strasbourg. — Le traité de Vienne jugé par le comte Molé. — Ordonnance de Fouché sur la presse. — Le comte Molé est nommé Pair de France. — L'aristocratie nouvelle. — Les nouveaux Pairs. — Organisation du Conseil d'État. — Troubles dans le Midi. — Le duc d'Angoulême. — Assassinat du général Ramel à Toulouse. — Menace d'intervention espagnole. — Attitude énergique du duc d'Angoulême.**

« C'est alors que mes occupations ordinaires se trouvèrent fort accrues par la réunion de la direction générale des Mines à celle des Ponts et Chaussées. Je n'y trouvais aucun avantage, mais je ne pus en conscience me refuser à ce nouveau fardeau ; la chose était trop raisonnable en elle-même, et l'économie trop grande pour que je ne m'y prêtasse pas. Cette nécessité des économies se faisait partout et cruellement sentir; j'en fis d'immenses sur le salaire des

Digitized by Google
Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

ingénieurs et sur celui de mes employés; je m'imposais à moi-même plus d'une privation. Si chaque chef d'administration s'était exécuté aussi franchement, on aurait plus soulagé l'État et surtout contenté l'opinion. Mais le Ministère, au lieu d'écouter la voix de cette véritable opinion qui lui criait de faire les affaires de la Nation et de sauver la France, ne songeait qu'aux différents partis qui le menaçaient, et s'occupait bien plus des regrets ou des prétentions de chacun, que des besoins de tous. Réparant le lendemain les fautes de la veille, on le vit révoquer par une ordonnance les commissaires extraordinaires qu'il avait eu l'imprudence de laisser parcourir les provinces avec les pouvoirs des Princes, et qui allumaient partout les feux de la réaction. Paris, qu'écrasait la présence des armées étrangères, eut encore à supporter une contribution de cent millions destinée à leur entretien, et que le ministre Louis eut la témérité de faire avancer par ses habitants, sur une répartition aussi arbitraire qu'injuste, inventée par le Préfet et le Conseil municipal.

« Tous les ministres rivalisaient entre eux d'inhabileté et de faiblesse. La palme, à mon avis, resta à Fouché et à Pasquier. Ils la méritèrent par les ordonnances de police politique qu'ils rédigèrent; la première contresignée Talleyrand chassait de la Chambre des pairs trente de ses membres sous le prétexte que, la qualité de pair de Bonaparte étant de sa nature incompatible avec celle de pair du Roi, ceux qui avaient accepté la Pairie de l'usurpateur avaient, par ce même fait, perdu celle qu'ils tenaient du Roi légitime; une pareille manière de raisonner révolta tous les esprits; pour en trouver quelque exemple il faut recourir aux provinciales ou au *Moniteur* de

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bonaparte. Pourquoi, disait-on, si ces trente pairs étaient coupables de trahison ou de félonie, n'a-t-on pas eu le courage de les traduire en jugement, plutôt que de mettre ainsi la subtilité et l'arbitraire à la place de la raison et de la justice?

« Pour comble de malheur, il s'en trouvait parmi eux plusieurs qui n'avaient marqué pendant les Cent-Jours que par leur opposition à toute mesure violente, et leurs efforts pour hâter le retour du Roi. En même temps on livra à des conseils de guerre évidemment incompétents Ney et Lavalette, Labédoyère, les deux Lallemans, Drouet d'Erlon, Lefèvre-Desnouettes, Ameilh, Brayer, Gilly, Mouton-Duvernet, Grouchy, Claussel, Laborde, Debelle; Bertrand, Cambronne, Rovigo et Drouot furent mis aussi en jugement. Mais le noble caractère de Drouot réclamait une exception en sa faveur, et elle était réclamée par tous les honnêtes gens de tous les partis. C'est ici qu'il faut se rappeler le conseil que j'avais donné à M. Pasquier :

« Que vos justices », lui avais-je dit, « soient promptes comme la foudre; ne laissez pas refroidir le crime, autrement vous verrez arriver la pitié; jugez par contumace ceux dont vous ne tenez pas les personnes; ce qu'il vous faut, ce n'est pas du sang, ce sont des exemples. »

« Au lieu de cela les jugements se firent tellement attendre, qu'ils n'eurent d'autres résultats que d'inspirer de l'intérêt pour des hommes que notre opinion avait auparavant condamnés. Trente-huit autres individus furent exilés et mis sous la surveillance du ministre de la police, jusqu'à ce que les Chambres eussent définitivement statué sur leur sort. La composition de cette deuxième liste était marquée au

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

coin de l'arbitraire et des caprices les plus inexplicables; on fut aussi étonné des noms qu'on n'y voyait pas que de ceux qu'elle renfermait. Le public se souvint de la proclamation de Cambrai, où le Roi avait promis de laisser aux Chambres la désignation des coupables. Qu'aurait-il dit, s'il avait bien su comment ces listes furent formées, à quel point les haines ou les affections particulières y présidèrent. La nation, toute humiliée et malheureuse qu'elle était, aurait encore rougi d'apprendre que les souverains étrangers eurent longtemps ces listes sous les yeux, vingt fois les modifièrent, et enfin les flétrirent de leur approbation.

« On se préparait aux élections qui allaient décider du destin de la France. M. Pasquier adressa aux collèges électoraux des instructions insignifiantes; la liste des présidents composée de noms étonnés de se trouver ensemble, n'était qu'une série de complaisances pour tous les partis. En même temps, on travaillait aux différents projets de lois que le gouvernement devait présenter pendant la semaine. Un des plus importants était celui qui devait donner à la France un bon mode d'élections. Pour le préparer, Pasquier réunit en conférence Royer-Collard, Guizot, Barante et moi. Je fus nommé rapporteur. J'avais beaucoup réfléchi sur cette matière; peu de jours me suffirent pour rédiger et présenter à la conférence la note et le projet de loi qui se trouvent parmi les pièces justificatives jointes à ces mémoires sous le n° 1[1].

« Je supplie mes lecteurs d'y jeter les yeux. Royer et Guizot, qui ne me connaissaient alors qu'à moitié,

1. Les deux pièces sont perdues.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donnèrent à mon travail beaucoup d'éloges; la discussion ou plutôt une excellente et forte conversation s'engagea.

[1]. . . . . .

. . . . . Barante n'eut que de l'esprit. Le sujet ne fut traité et compris, si j'ose dire, que par Royer, Guizot et moi. Guizot présentait un système plus démocratique que le mien, celui de Royer était bien plus aristocratique; cependant je l'emportai, et j'eus la satisfaction de les ramener tous à mon opinion. Mon but, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, fut de chercher non le mieux absolu, mais le mieux relatif, c'est-à-dire possible. On ne gouverne, ni on n'administre point autrement.

« Le maréchal Gouvion était peut-être, comme je l'ai dit, le seul des ministres qui fût capable de diriger son département; toutefois il ne se montra exempt ni de la faiblesse, ni de l'esprit de vertige qui semblaient entraîner ses collègues à leur perte. L'armée de la Loire avait envoyé sa soumission au Roi. Le *Moniteur* publia une vieille ordonnance datée de Lille le 23 mars, par laquelle, en quittant son royaume, le Roi avait licencié ses troupes et trois jours après, une seconde ordonnance, s'appuyant sur la première, créa une armée nouvelle et déclara que depuis le 23 mars l'ancienne armée avait cessé d'exister. Cette manière timide, subtile et tardive de procéder à un acte important, irrita les militaires et donna même à ceux qui se sentaient coupables l'audace de se plaindre. Le public vit dans cette mesure le pendant de l'élimination des Pairs; tous les partis jugèrent qu'ils avaient

1. Une ligne et demie supprimée.



Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

affaire à un gouvernement que la peur empêchait seul de se venger.

« Les souverains étrangers qui, cette fois, ne se piquaient ni de générosité, ni d'égard, imaginèrent de passer en revue leurs troupes sur les quais mêmes de la Seine, devant le Louvre et les Tuileries. J'eus ma part, comme administrateur, des humiliations qui nous furent alors prodiguées.

« Les Prussiens voulaient faire sauter le magnifique pont d'Iéna, à peine terminé, à cause du nom qu'il portait. Pendant quinze jours, ils y travaillèrent vainement; un ingénieur français, en moins de quelques heures, y serait parvenu, mais les ingénieurs prussiens placèrent si mal leurs mines et en dirigèrent si gauchement le jeu, que le monument résista. Je ne puis dire ce que j'éprouvais quand le bruit de l'explosion parvenait à mon oreille. Je tourmentais les ministres pour qu'ils sauvassent mon pont, pour qu'ils en parlassent au Roi; mais, j'eus beau leur représenter l'effet terrible que produirait ce fait de vandalisme dans Paris, le tort que cela ferait au monarque qui n'avait pas le pouvoir de préserver ses sujets en pleine paix, à peine si je parvins à m'en faire écouter.

« Voyant que mes instances leur étaient importunes, j'écrivis au Roi; je ne sais si ma lettre le frappa; ce qu'il y a de sûr, c'est que le pont ne sauta pas. En pareil cas, il ne faut que gagner du temps, ce qui est si injuste et si odieux ne se consomme que quand il se fait vite. Le quinzième jour, les Prussiens abandonnèrent l'entreprise et avec moins de douze mille francs je réparai le dégât.

« C'est alors que je soutins un siège en force contre eux. Un jour, en entrant à mon administration, le

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

secrétaire général m'annonça qu'un officier prussien, porteur d'ordres du général Blücher, était venu demander qu'on lui livrât le dépôt des plans. Si l'on se rappelle le soin, le temps et la peine que j'avais pris à rassembler cette collection précieuse, on se figurera l'accueil que je dus faire à cette nouvelle. Le secrétaire général avait répondu que j'étais sorti, et qu'il ne pouvait rien donner sans ma permission; le Prussien se retira en annonçant son retour avec deux autres grenadiers. Aussitôt je fais fermer les portes, cacher les objets les plus précieux, je donne l'ordre au portier de n'ouvrir sous aucun prétexte, et de dire par la fenêtre aux assiégeants, qu'ils n'arracheront les plans que par la plus extrême violence, et que personne n'a le droit, en mon absence, de les leur procurer autrement. J'avais appris que ce n'était pas du ministère qu'il fallait attendre du secours en pareille occurrence. Je courus chez le général Müfling, gouverneur de Paris près le roi de Prusse, je lui exposai qu'il s'agissait de plans purement civils, et qui, au terme du traité, ne pouvaient être exigés. Müfling, après m'avoir fait longtemps attendre, m'écouta avec insolence et en me toisant de la tête aux pieds. Je me contins, j'insistai, je voulais réussir; je dévorai tout, enfin j'arrachai l'ordre désiré. Le siège de ma maison fut levé et mes plans me restèrent.

« L'organisation de la garde royale vint prêter quelque appui à l'action du gouvernement; elle mettait au moins les Tuileries à l'abri d'un coup de main. Le roi de France, comme les autres principaux souverains de l'Europe, confiait ainsi sa personne à l'élite de ses armées, qui remplaçait ses compagnies privilégiées et dorées, si peu appropriées au besoin des circonstances et à l'esprit du temps. Les mousquetaires,

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les chevau-légers, les gendarmes furent supprimés; les six compagnies de gardes du corps réduites à quatre, les deux compagnies retranchées du duc de Raguse et du prince de Wagram. Tous ces changements mettaient la Cour au désespoir. Aussi s'écriait-elle qu'on recommençait la Révolution, que c'en était fait de la monarchie.

« De son côté, l'armée de la Loire, dispersée, répondait par des menaces pleines de mépris à ces gémissements : la formation de la garde royale fait honneur au maréchal Saint-Cyr. Je n'ose porter un jugement sur celle des légions et la nouvelle organisation donnée à la cavalerie[1].

« C'est vers cette époque que l'on a fait l'arrestation du maréchal Ney. Des émissaires du préfet de police Decazes s'étaient saisis de sa personne dans les montagnes du Cantal. On pense bien que Fouché, dans cette circonstance, n'osa se plaindre de ce que M. Decazes était sorti des limites de ses attributions, mais les royalistes, qui l'accusaient depuis longtemps de faire évader les coupables, ne manquèrent pas de lui opposer le zèle du préfet de police, et le succès qu'il venait d'obtenir. Decazes eut un moment toutes leurs faveurs, comme il a eu depuis toute leur haine, par un effet propre de leur aveuglement et de leur caprice, sans avoir rien fait pour la mériter.

« C'était aussi par ses soins, et grâce à son activité, que Labédoyère avait été arrêté. On a vu les rapports

1. Il est une particularité importante et qu'il m'en coûte de révéler, c'est que les plans du maréchal restèrent longtemps entre les mains de l'Empereur de Russie qui entra jusque dans les derniers détails de l'armement et de l'équipement, et que, malgré la fermeté de Gouvion et l'amertume qu'en ressentit son cœur français, il fallut déférer à toutes les volontés ou aux prétendus conseils d'Alexandre. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de ma famille avec celle de Labédoyère[1]; j'étais parent de cet infortuné, et son souvenir se mêlait à tous les souvenirs de mon enfance. L'arrêt de sa condamnation me pénétra de tristesse. Le Roi et le Ministère furent inflexibles, et malgré l'horreur que j'éprouve à le dire, je crois qu'ils devaient l'être. Il mourut avec un courage héroïque, et en donnant des marques du plus noble comme du plus touchant repentir; sa vie fut celle d'un sujet fidèle, d'un soldat intrépide et d'un vrai chrétien. Son frère Henry était venu quelques jours auparavant me consulter sur des démarches à faire pour obtenir sa grâce; les avis étaient, comme les sollicitations elles-mêmes, bien inutiles, mais je lui prodiguai les miens avec effusion. Les détails qu'il me donna sur la résignation, le recours à la religion, de son frère firent couler mes larmes. L'approche d'une mort inévitable avait dissipé les illusions du malheureux Charles; toutes les vérités lui apparaissaient aux portes du tombeau, il ne conservait du vieil homme que cette intrépidité qu'il avait si souvent montrée dans les combats. Je fus touché de voir Henry de Labédoyère s'adresser à moi qu'il avait perdu de vue depuis longtemps, à moi dont il avait si aigrement critiqué les opinions et la conduite. Je le remerciais dans mon cœur de la justice qu'il me rendait.

« Le jugement de Ney devait avoir bien plus d'éclat, et n'était pas aussi facile. Le Ministère commit l'inconcevable faute de réunir un conseil de guerre sans s'être assuré des sentiments de ceux qui devaient le composer, sans même examiner l'importante question de la compétence d'un tribunal de cette espèce pour juger un maréchal, auquel on ne pouvait refuser

1. Sans doute dans la partie des Mémoires qui nous manque.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la qualité de Pair de France au moment où avaient été commis les crimes dont il était accusé. Le maréchal Moncey, appelé à en faire partie, refusa d'y siéger, en alléguant des scrupules fondés sur d'anciennes inimitiés. Au lieu de lui opposer les règlements militaires, et de sévir contre lui conformément à leurs dispositions, les ministres, par une ordonnance aussi illégale qu'arbitraire, destituèrent Moncey du grade de maréchal, et l'envoyèrent passer trois mois dans une forteresse. C'est ainsi que, comme tous les hommes faibles, ils employaient la violence et le caprice toutes les fois qu'ils voulaient déployer de la force. Tous les partis s'intéressèrent au sort de Moncey: et une sorte de défaveur commença de s'attacher au procès du plus coupable et du moins intéressant de tous les coupables.

« La fameuse ordonnance des retraites, qui parut alors, acheva de mettre la vieille armée en fureur. L'exécution, bien plus que le texte, laissa en activité une foule d'hommes qui n'avaient jamais servi, et condamna à la misère les vétérans de la victoire. En même temps, quatre gouvernements militaires furent donnés à de vieux courtisans.

» L'indiscipline allait toujours croissant. A Strasbourg, la garnison se révolta ; un sergent se mit à la tête des séditieux qui enfermèrent leurs officiers dans la citadelle, et il fallut que la ville fît l'avance du prêt arriéré, pour échapper au pillage.

« J'étais chez M. de Talleyrand lorsqu'il apprit cette nouvelle. Il se chaussait, il ne s'en chaussa pas plus vite. D'Hauterive et moi, nous commençons quelques phrases sur la nécesssité de faire promptement un exemple des principaux mutins, mais nous vîmes que le prince faisait autant d'efforts pour détourner son

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attention de ce sujet désagréable, que nous prenions de peine pour l'y ramener. Nous le laissâmes achever sa toilette en repos.

« Ce qui l'occupait le plus alors, c'était la publication des actes du Congrès de Vienne dans *le Moniteur;* M. de Talleyrand est incapable d'aimer la gloire, mais il est fort sensible au succès. Sa vanité fut blessée du peu de sensation que produisit le traité de Vienne, dont il se vantait d'être un des principaux auteurs. Je n'étais pas au Congrès, et je n'ai jamais pu savoir au juste quelle part il eut, quel rôle il joua dans ces négociations si importantes, mais devait-il être si fier des résultats? Jamais traité fut-il moins définitif et renferma-t-il plus de germes de guerre et de divisions pour l'avenir?

« En le lisant avec attention, est-on frappé d'autre chose que de la légèreté et de l'imprévoyance de tous ceux qui le rédigèrent? l'odieux abus de la victoire en souille toutes les pages, et nul système n'y préside à la distribution du butin.

« L'Europe ne peut rester en paix que dans deux hypothèses, celle de prépondérance absolue d'une seule puissance, comme voulurent l'établir Charlemagne, Charles-Quint, Henri IV, Louis XIV et Bonaparte, et celle de l'équilibre résultant d'un partage rationnel du territoire et de la population entre tous les États. Les négociateurs de Vienne, sans s'élever à des considérations aussi générales, n'avaient songé qu'à faire profiter le plus possible les puissances qu'ils représentaient. On peut donc regarder ce que chacune d'elles obtint comme l'expression exacte de sa force, et de ce que les autres avaient à en redouter. Tous les petits États furent sacrifiés; l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse eurent les plus fortes et les meil-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leures parts. Un royaume des Pays-Bas, destiné à menacer incessamment la France de plus d'une manière, fut établi sous le double patronage de la Russie et de l'Angleterre. La Prusse étendit ses possessions jusqu'aux bords du Rhin, tandis que l'Autriche devenait maîtresse absolue de l'Italie.

« La nature des choses a partout ses lois, ce sont elles qui s'opposent toujours à ce que les hommes puissent offenser impunément la justice. La suite nécessaire du triomphe de l'ambition des grandes puissances devait être de ne pas laisser de bornes à cette ambition elle-même, et de voir bientôt ces mêmes puissances détruire leur propre ouvrage.

« La Russie et l'Angleterre devenaient inévitablement rivales et allaient se disputer la prépondérance; la Prusse, trop forte pour être secondaire et pas assez forte pour être en première ligne, se plaçait impatiemment sous l'influence de la Russie. L'Autriche, fidèle à son système de temporisation, prête à profiter de toutes les chances, mais décidée à les attendre, vendait aux uns sa neutralité, aux autres l'espérance de son appui. C'est ainsi qu'on la vit sortir de cette lutte terrible plus puissante qu'elle n'y était entrée et n'ayant à regretter d'autre sacrifice, que celui d'une archiduchesse.

« L'esprit du siècle même semblait avoir respecté, ou plutôt le gouvernement paternel et familier de son prince y avait préservé les peuples du goût de la nouveauté et de tout désir de changement. Pendant que le roi de Prusse, entraîné par une force irrésistible, promettait à ses sujets le gouvernement représentatif, pendant que les Pays-Bas recevaient de leur souverain ce gouvernement lui-même, pendant qu'une proclamation toute libérale, émanée du Pape, étonnait les

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trois Légations, que les démocrates de l'Angleterre menaçaient les trois royaumes d'une réforme parlementaire, l'Autriche, boulevard des institutions anciennes et de la Monarchie, opposait son imposante aristocratie anx efforts de l'Europe démocratisée.

« Les journaux anglais continuaient à prêcher le partage de la France. Le Parlement semblait le disputer à la nation et d'enivrement et d'orgueil.

« Comme Anglais, » s'écria l'orateur des Communes en terminant la session, « comme Anglais, nous avons la glorieuse satisfaction de connaître qu'il ne peut plus maintenant y avoir de doute sur le nom et la nation auxquels le monde donnera désormais la prééminence pour l'habileté militaire et la valeur indomptable. »

« La suffisance d'un tel langage annonçait des hommes peu familiarisés avec la victoire. Qu'auraient donc dit ces fiers insulaires, s'ils avaient vu leurs étendards flotter presque à la fois sur les tours de Lisbonne, de Madrid, de Rome, de Naples, de Moscou, de Vienne et de Berlin?

« Les Français et surtout ceux qui avaient leur part de gloire dans tant de triomphes, frémissaient de rage et juraient dans leur cœur de se venger un jour. Ils accusaient les Bourbons de tant d'humiliations, et ils critiquaient amèrement tous les actes d'un ministère, qui semblait plus occupé de sa propre conservation que de leurs malheurs.

« Fouché, dont la nomination avait inspiré tant de craintes et d'espérances, révélait incessamment par de nouvelles fautes le secret de sa médiocrité; son rapport au Roi sur les journaux et l'ordonnance qui en fut la suite achevèrent de le brouiller avec son parti et

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de mettre contre lui les libéraux à principe. Aucun journal ne devait paraître sans son autorisation, et sans passer à la censure d'une commission composée d'hommes de lettres, dans laquelle Fiévée lui-même refusa nettement de siéger. Les élections, dont on commençait à apprendre les résultats, montraient assez de quel côté viendrait d'abord l'orage. Le parti de la Cour et de la réaction l'emportait comme je l'avais prévu.

« J'avais un grand désir d'être député, c'est la seule ambition de ce genre que j'aie eue dans toute ma carrière; la tribune me paraissait le seul et le plus sûr moyen de faire connaître mes sentiments, mes véritables opinions, d'expliquer ma vie passée et de ramener sur mon compte cette portion du public, dont j'étais depuis longtemps si mal jugé. Je fus nommé candidat à Rambouillet et à Pontoise.

« Mais au même moment parut une liste de quatre-vingt-quatorze nouveaux Pairs sur laquelle, à mon inexprimable surprise, se trouvait mon nom. Quoiqu'il motivât cette faveur, ma situation personnelle ne m'avait pas permis de l'espérer. Rien ne m'a plus étonné dans ma vie que mon élévation subite à la Pairie.

« M. de Talleyrand, dont elle était l'ouvrage, me l'apprit d'une manière qui ne pouvait appartenir qu'à lui. J'étais dans son salon avec beaucoup de monde, il était déjà tard et j'allais me retirer, lorsque, élevant la voix, il dit négligemment que *le Moniteur* du lendemain publierait la liste des nouveaux Pairs. A ces mots, on accourt autour de lui, on l'interroge, chacun brûlait de savoir si cette liste renfermait son nom, ou celui d'un parent ou d'un ami. La plus vive attente se peignit sur tous les visages; celui de M. de Talleyrand

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

semblait au contraire se doubler d'indifférence, il avait l'air de prendre en pitié des gens capables de s'émouvoir pour si peu de chose.

« Ma foi », répondit-il à tous ceux qui le questionnaient, « vous verrez cela dans le journal; pour moi je ne m'en souviens plus; je crois qu'il y a Monsieur « tel et tel », et le voilà qui me nomme[1] avec trois autres de ses auditeurs.

« Quoiqu'une semblable forme donnée au bienfait dispensât de remerciements, j'essayai de lui en adresser, mais il me tourna le dos avec cet embarras, cette sorte de confusion qu'il éprouve toujours lorsqu'on le soupçonne d'avoir voulu obliger quelqu'un.

« Me voilà donc Pair de France. Je ne pouvais assurément rien désirer de plus; cependant, je regrettais la Chambre basse, qui m'eût offert un théâtre plus éclatant, et par conséquent plus favorable, pour donner juste idée de mes opinions et de mes sentiments.

« M. de Talleyrand était de très bonne foi en disant qu'il ne se souvenait plus des Pairs; rien ne saurait donner la mesure de la légèreté qu'il mit à cet acte si important de son administration. Il ne s'agissait pas seulement de donner des Pairs dont le vote assurât au Ministère la majorité dans la Chambre haute, il s'agissait de faire accepter à la nation cette institution naissante, de la réconcilier avec une aristocratie quelconque; et de rendre populaire cette seule digue qu'un gouvernement constitutionnel puisse opposer à la démocratie.

« Dans ce siècle si éclairé, l'aristocratie ne peut

1. Mme de Dino m'apprit quelques années après, que le Roi avait montré une répugnance à me nommer Pair, dont M. de Talleyrand aurait triomphé en lui disant : « Sire, le cardinal de Retz et ma mère vous le demandent. » La mère de M. de Talleyrand avait été de ma famille. (Note du Comte Molé.)

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avoir rien de fictif, il faut qu'elle soit toute réelle, c'est-à-dire fondée non plus sur la seule naissance mais sur de grands services rendus, ou une immense fortune. Je ne dis rien du talent, lorsqu'il doit se prouver par le service. Si les quatre-vingt-quatorze Pairs eussent été choisis parmi les descendants des hommes dont la France s'honore, parmi ceux dont les vertus ou les talents ont brillé au milieu des crimes de la Révolution, enfin parmi les plus grands propriétaires, en sorte que chaque département se trouvât représenté dans la Chambre haute, on ne sait pas tout l'affermissement qu'en aurait reçu la dynastie et le service qu'on aurait rendu aux Bourbons. Au lieu de cela, à l'exception de quelques noms historiques appartenant au passé et au présent, à l'exception de quelques grands propriétaires des environs de Paris, tout fut donné à la Cour ou pris dans les rangs obscurs des amis de Talleyrand.

« Aujourd'hui, je le répète, il ne peut y avoir d'autre aristocratie qu'une aristocratie légitime, fondée en raison et en droit, celle dont la nature entière nous offre le modèle. Lorsque les lumières ont assez pénétré jusque dans les derniers rangs de la société, pour que chaque homme s'estime ce qu'il vaut et sache en quoi consiste la supériorité d'autrui, les seuls aristocrates possibles sont ceux que leurs richesses ou les services qu'ils rendent placent véritablement au-dessus de leurs semblables. Une aristocratie aussi exempte de caprice, de fiction et d'arbitraire, qui découle en un mot de l'essence des choses, doit être héréditaire par les avantages qui la constituent; les fils en héritent comme de la fortune, de la considération et du nom de leur père; la reconnaissance de la société s'étend au delà du tombeau; les

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

générations redisent aux générations les noms des hommes utiles et vertueux, les regards du public s'attachent toujours avec intérêt sur ceux qui portent ces noms respectables : ils ont beau ne rien faire pour les soutenir, on ne se lasse pas de les attendre et l'on espère que du moins leurs enfants reproduiront quelques-unes des vertus qui illustrèrent leurs aïeux.

« Telle est l'indestructible et la plus noble source de l'aristocratie ; l'antique dynastie des Bourbons reprenait en un instant tout l'éclat et la vigueur de la jeunesse, si elle eût reconnu et consacré elle-même ces éternelles vérités. Au lieu de cela, la Charte, en 1814, avait laissé subsister l'ancienne et la nouvelle noblesse, et M. de Talleyrand était incapable de réparer cette faute en 1815. Personne dans son ministère n'en eut même idée. Ainsi cette promotion de quatre-vingt-quatorze pairs ne fut qu'un coup de plus porté tant au ministère qu'à l'aristocratie : au ministère puisque la plupart devait voter contre lui, à l'aristocratie, car un grand nombre de ces nouveaux aristocrates étaient pour le moins ridicules.

« On y voyait pour représenter apparemment l'ancienne magistrature un obscur conseiller au Parlement de Paris, d'un extérieur aussi vulgaire que son esprit était commun, et qui n'avait, pour faire oublier un mariage honteux et de fâcheuses affaires, que le titre d'ami de l'abbé Louis ! Pour satisfaire la noblesse de province, on avait fait venir du fond du Midi un vieillard crapuleux, ruiné, dont on ignorait l'existence partout ailleurs que dans la ville qu'il habitait, et où toutes les portes lui étaient fermées. Mais le choix le plus scandaleux peut-être fut celui d'un ancien ami, ou plutôt serviteur de M. de Talleyrand, que lui-même avait fini par trouver trop cor-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rompu pour l'admettre dans sa confiance et surtout dans ses affaires, couvert de dettes et de mépris; je n'ai connu personne sur le compte de qui l'on fût plus universellement d'accord [1]. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Enfin les vieilles maitresses de M. de Talleyrand y placèrent leurs parents et leurs amis.

« C'est dans un tel moment et sous de pareilles auspices, que parut l'ordonnance qui rendait la Pairie héréditaire. Pasquier, qui l'avait dirigée et contresignée, la fit suivre promptement d'une autre ordonnance portant l'organisation du Conseil d'État. Les hommes exceptés, c'était presque les Conseils de Bonaparte. La liste des conseillers offrait la même bigarrure que tout l'ensemble du gouvernement. A côté de sujets utiles et éprouvés, on voyait des vieillards moins usés encore qu'étrangers à leur siècle ou à leur patrie qui leur était rendue. Bonaparte aussi employait des hommes de toutes les opinions, mais il le faisait par voie de fusion et non à titre de concession; loin de capituler avec tous les partis, il leur imposait la loi de le servir. Sa main allait chercher dans leurs rangs tous ceux qui se faisaient remarquer par quelque talent, et il punissait ensuite avec rigueur ceux qu'il avait ainsi condamnés à la gloire ou à la fortune, s'ils manquaient en rien aux lois de la fidélité et du dévouement.

« Ce qui trahissait la faiblesse dans le choix de Pasquier et de M. de Talleyrand, c'était de voir appeler aux emplois des individus évidemment et risiblement incapables de les remplir, des individus telle-

1. Deux lignes supprimées.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment oubliés du public, qu'il lui sembla qu'on les exhumait, des individus enfin auxquels des ministres comme Pasquier et Talleyrand qui connaissaient la France, n'auraient jamais songé sans leur désir de plaire au prince et de ménager les partisans de l'ancien régime. La nation, qui sortait d'un gouvernement aux yeux duquel l'aptitude et le talent tenaient lieu de tout, d'un gouvernement qui rattachait à lui, de gré ou de force, tout ce qui pouvait ajouter à son activité ou à son éclat, ne put s'empêcher de concevoir plus que du dédain pour ces listes qui se succédaient de pairs, de magistrats ou d'administrateurs. Toutefois dans son dépit amer, elle ne cessa point d'être juste, elle accusa bien moins le monarque à qui tant d'affections et de préjugés devaient dérober la lumière, que les ministres expérimentés qui n'avaient pas le courage de la placer devant lui.

« J'étais du nombre des conseillers, et mis en service ordinaire au comité le plus occupé et le plus important, celui de législation. Depuis six semaines, les journaux ne cessaient de reproduire mon nom avec quelque nomination nouvelle : d'abord directeur des Ponts et Chaussées, puis directeur des Mines, puis candidat à la députation de Seine-et-Oise dans deux arrondissements, puis pair de France, et enfin conseiller d'État attaché au comité de législation. Il semblait que le ministère voulût me mettre dans toutes ses affaires en désespoir de ne pouvoir ou de n'oser me compter dans ses rangs. C'est ainsi, du moins, que le public interpréta toutes ces nominations répétées, il me crut un crédit que je n'avais point, et je vis le moment où il m'imputerait une partie des fautes commises et celles-là même que j'avais le plus combattues et déplorées. Mais il ne tarda pas à

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

apprendre que je m'étais éloigné entièrement de la direction des affaires, depuis que j'avais perdu l'espérance d'être écouté.

« Les départements du Midi étaient dans un état plus alarmant encore que le reste de la France. A Avignon, le général Brune s'était tué d'un coup de pistolet pour se dérober à la fureur du peuple. A Nimes et dans les Cévennes, les fédérés et les volontaires royaux en venaient tous les jours aux mains.

« M. le duc d'Angoulême, trompé par tous ceux qui l'entouraient, semblait autoriser la réaction par sa présence et quelquefois par ses discours. Muni des pouvoirs du Roi, il avait donné provisoirement toutes les places aux royalistes les plus ardents. Son conseiller le plus intime était le marquis de ....., homme violent, léger et ambitieux. M. le duc d'Angoulême le nomma administrateur général de son gouvernement. Le marquis eut l'audace de continuer ses fonctions quoique le Roi eût rappelé le prince et que ses pouvoirs fussent révoqués. Il maintint même en exercice les préfets et les magistrats de son choix, et refusa d'installer ceux envoyés par les ministres. Il ne lui fut pas difficile d'intéresser dans cette lutte l'amour-propre du duc et de lui représenter ce qui se passait comme un outrage que lui faisait le ministère. Cependant, le bon sens du prince et ses soumissions aux ordres du Roi l'emportèrent. Le marquis de..... fut publiquement mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite et les nouvelles autorités furent partout installées.

« C'est alors que se commit un des crimes les plus atroces qui aient souillé cette époque. Le général Ramel, connu par son honorable proscription sous le Directoire et l'intéressante relation qu'il avait publiée

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de sa déportation, n'avait donné au Roi depuis son premier retour, que des preuves de fidélité et de dévouement. Les ultra-royalistes eux-mêmes n'avaient à lui reprocher que d'avoir continué ses fonctions pendant les Cent-Jours. Mais il leur avait rendu tant de services, il avait mis tant de zèle et de courage pour faire reprendre à Toulouse le drapeau blanc, que les plus emportés parlaient encore de lui avec éloge. Ramel commandait à Toulouse, dont la garnison était en partie formée du régiment provisoire de Marie-Thérèse et des volontaires royaux. Ces deux corps faisaient la terreur du Midi ; le ministère avait ordonné leur licenciement, et Ramel en était chargé. Dès ce moment il fut désigné aux poignards des sociétés secrètes, dont les chefs commandaient les régiments licenciés.

« On choisit un jour de fête où le peuple célébrait par des danses et des jeux le retour de son souverain. Ramel est insulté en traversant la place publique, il n'a que le temps d'arriver chez lui. Mais au moment où il y entrait, il reçoit un coup de pistolet dans le bas-ventre. Sa maison est aussitôt assiégée par des furieux, sans qu'il soit secouru autrement que par le préfet Rémusat, arrivé de la veille, et quelques officiers de la garde nationale, qui employèrent tour à tour les prières et les menaces pour éloigner les assassins. A la fin, la porte est enfoncée, le malheureux Ramel se cache dans son grenier, on l'y poursuit, on l'y découvre et seize coups de pointe donnés aux cris de : « Vive le Roi, vive le duc d'Angoulême », le laissent presque sans vie. Le duc d'Angoulême qui venait de quitter Toulouse, revient aussitôt sur ses pas. M. de Villèle, alors maire de la ville, et qui se préparait au rôle qu'il a joué depuis, fit une procla-



Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mation où il invitait à la tranquillité les habitants, mais où le parti à la tête duquel il méditait de se placer était ménagé. Le ministère ordonna des poursuites, et une proclamation royale, contresignée Pasquier et conçue dans les termes les plus énergiques, commença enfin à arrêter le progrès de la réaction dans le Midi.

« On serait injuste ici pour le duc d'Angoulême, si on ne le trouvait bien plus à plaindre qu'à blâmer. Nos princes ont vécu dans l'exil comme à Versailles; les mêmes préjugés les ont empêchés de se mêler franchement à leurs contemporains, et de regarder les événements face à face. La timidité qui doit résulter de l'éducation qu'ils ont reçue ne les laisse juger de rien par eux-mêmes. Il leur paraît très téméraire de penser ou de sentir sans consulter.

« Le duc d'Angoulême, s'étant rendu de Toulouse à Bordeaux, apprit dans cette ville que deux armées espagnoles menaçaient d'entrer en France, en se dirigeant l'une sur Bayonne, l'autre sur Perpignan. Il part aussitôt; de son propre mouvement, il court au-devant du général Castanos, il rassemble sur sa route tout ce qu'il peut trouver de moyens de défense, et il déclare à l'armée espagnole qu'il va l'attaquer si elle ne se retire.

« Cette invasion en pleine paix n'était qu'une spéculation du cabinet de Madrid. Il avait voulu, sous le prétexte d'assurer l'autorité de Louis XVIII, faire occuper nos provinces du Midi, comme les armées alliées occupaient celles du Nord; il espérait par là acquérir le droit de lever aussi des contributions, ou avoir sa part dans celles que l'Europe exigeait pour prix de cette occupation prétendue protectrice.

« Cependant Castanos ne peut résister aux instances

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du cousin de son maître. Soit que tout ce qui se passait sous ses yeux lui eût porté quelque lumière, soit qu'un hasard heureux eût approché de lui des conseillers plus sincères ou plus éclairés, de ce moment le duc d'Angoulême parut entrer dans les vues du Roi, et seconder franchement celles du ministère. Il demanda toutefois et il obtint pour le marquis de..... une petite réparation. Le *Moniteur* annonça que les explications données par le marquis tant sur les motifs de sa conduite que sur son administration, l'avaient pleinement justifié.

« Les gouvernements ne reconnaissent pas impunément qu'ils se sont trompés, mais ils deviennent un objet de dérision, lorsqu'ils le reconnaissent sans le penser et par complaisance. »

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

# CHAPITRE XIV

Économies réalisées par le comte Molé dans son administration. — Les dernières fautes du ministère Talleyrand qui achèvent de le rendre impossible. — Colère générale contre Fouché causée par son rapport au Roi sur la situation de la France. — Talleyrand cherche inutilement à se rapprocher de la Russie, puis de l'Angleterre. — Wellington réclame au nom des puissances les tableaux et les statues du Louvre. — Hésitations de Talleyrand à se séparer de Fouché. — Second mariage de Fouché. — L'Empereur Alexandre passe une revue de son armée dans la plaine des Vertus. — Avances de Talleyrand au comte Molé. — Talleyrand pris au mot, sans s'en douter, par Louis XVIII. — Renvoi du ministère. — Jugement du comte Molé sur le gouvernement de Talleyrand et de ses ministres. — Départ de Fouché pour Dresde.

« Les Chambres venaient d'être convoquées pour le 25 septembre. Il était aisé de prévoir que de nouveaux ministres feraient l'ouverture de la session. Je me hâtais d'opérer dans le corps des ingénieurs toutes les réformes que l'économie commandée par les circonstances pouvait exiger, afin que, si le ministère m'entrainait dans sa chute, les ingénieurs ne fussent pas en proie aux vexations et aux injustices dont l'économie pouvait servir de prétexte. Je fis rendre une ordonnance qui proportionnait le nombre des ingénieurs aux besoins de l'administration, et aux nouvelles limites de la France. L'âge et le nombre

Digitized by Google
Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

des années de service furent les bases de cette réforme. Par ce moyen, l'arbitraire en fut banni si loin qu'elle n'excita aucune réclamation. Ceux-là mêmes qu'elle atteignit comprirent en général mes intentions et y applaudirent.

« Rien ne défendait plus le ministère contre ses ennemis; il avait donné successivement à tous les partis le sentiment de sa faiblesse et de son insuffisance. Le Roi, qui l'avait pris contre son gré, n'aspirait qu'au moment où il pourrait s'en séparer; les princes le détestaient, ainsi que les prêtres et la noblesse. Le reste de la nation se contentait de le mépriser. Fouché s'agitait dans tous les sens pour persuader encore qu'il était nécessaire. Il savait que le bannissement l'attendait au sortir du ministère, et il sentait le ministère près de lui échapper.

« Le *Morning Chronicle* publia une prétendue lettre de lui à Monsieur, en lui envoyant une autre lettre qu'il avait adressée à Bonaparte pour l'engager à quitter l'île d'Elbe et à se retirer en Amérique. Mais *le Moniteur* démentit le journal anglais, en lui annonçant que jamais Monsieur n'avait reçu cette lettre.

« Fouché voulut encore recourir au parti qu'il avait abandonné, et recouvrer la popularité qu'il avait perdue. Il comprit, mais trop tard, qu'il n'était ministre de Louis XVIII qu'à la charge de dominer ce parti et de le contenir. Il risqua donc un dernier effort, et cet effort impuissant consomma sa ruine, et entraîna celle de ses collègues.

« Il s'imagina de faire un rapport au Roi sur la situation de la France, qui signalait toutes les fautes commises tant en 1814 qu'en 1815; il mêlait aux plus sombres présages des leçons si sévères qu'elles ressemblaient à des menaces. La France fut inondée

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des copies de ce rapport, ou plutôt de ce manifeste. Sa composition était inexplicable, mais sa publication était un crime de la part de son auteur. Car si le sort de Louis XVI eût été réservé à son successeur, cette pièce aurait offert l'acte d'accusation du monarque, tout rédigé par l'un de ses ministres.

« Le soulèvement fut général. Le duc d'Otrante eut beau répéter que la publication donnée à son ouvrage ne pouvait être que la suite de quelque indiscrétion, cette fois il ne fit pas de dupes, et ses adversaires ne manquèrent pas une si belle occasion de lui porter les derniers coups.

« Depuis longtemps, le préfet de police Decazes travaillait sourdement à sa perte, et s'insinuait de plus en plus dans la confiance du Roi. On lui avait dû l'arrestation de Ney et de Labédoyère; les royalistes, dont il était alors l'idole, le désignaient pour successeur de Fouché, et les intérêts de la révolution ne le repoussaient pas. Les amis de Monsieur, tels que Jules de Polignac, étaient ses courtisans les plus assidus.

« M. de Talleyrand, avec son imprévoyance ordinaire, ne donnait aucune attention à ce crédit naissant. Une sorte de fatuité qui lui est naturelle l'empêchait de le craindre. Sa position vis-à-vis de l'empereur de Russie seule l'inquiétait. (Ce fut l'occasion des demandes faites par ce prince en faveur d'Eugène de Beauharnais et de sa sœur. M. de Talleyrand empêcha, pour faire sa cour aux princes, le Roi d'en accorder aucune.)

« Alexandre n'eut pas plutôt quitté Paris pour se rendre en Angleterre, que M. de Talleyrand voulut lui écrire. Il va trouver M^me^ de Rémusat avec laquelle il était lié, et lui confia ce qui l'agitait.

« Je sens que je dois écrire à l'Empereur », ajouta-t-il, « mais cela m'ennuie; j'aimerais bien mieux aller

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jouer au whist chez Mme de Laval, où on m'attend. Vous devriez, pendant que j'irai, me faire ma lettre. »

« Mme de Rémusat se mit à l'ouvrage. M. de Talleyrand fit partir sa lettre et lui montra la réponse, laquelle, froide et polie, prouvait qu'Alexandre n'avait rien oublié. Il fut tenté pour se réconcilier avec Alexandre, de porter Pozzo di Borgo au ministère, mais il craignait l'effet que produirait en France la présence d'un ministre russe dans le conseil, et puis encore le mécontentement qu'en aurait l'Angleterre.

« Cependant, malgré l'opposition de plusieurs ministres, et surtout de Fouché qui redoutait dans Pozzo un collègue aussi avisé et plus entreprenant que lui, M. de Talleyrand, de concert avec Pasquier, se décida à proposer à Pozzo un portefeuille, pour qu'il en parlât à l'empereur de Russie. Tout cela se fit dans le pur langage de la diplomatie, c'est-à-dire qu'il proposa sans proposer, et que Pozzo en parla à son maître sans en parler. Mais Alexandre accueillit si froidement cette ouverture que Pozzo jugea prudent de n'y donner aucune suite.

« M. de Talleyrand crut alors qu'il ne pouvait plus se sauver qu'en s'appuyant sur l'Angleterre; l'Angleterre lui échappa comme la Russie.

« Le duc de Wellington fut chargé par toutes les puissances de réclamer auprès du gouvernement français les tableaux et les statues dont la victoire avait enrichi notre Musée. L'orgueil national devait cruellement souffrir en renonçant à la possession de ces chefs-d'œuvre, prix du sang français, et dont la réunion attirait à Paris tous les amis des arts. M. de Talleyrand le sentit, et je le vis plus effrayé de l'idée d'y consentir, qu'il l'était de signer un traité bien autrement funeste.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« M. de Talleyrand, jusque-là si soumis envers l'Europe, et si prompt à consentir à tout ce qu'elle exigeait, retrouva tout à coup une fierté tardive, qui ne pouvait plus en imposer. Sa résistance, manquant à la fois de propos et de mesure, irrita le duc de Wellington, sur lequel il eut d'ailleurs la maladresse de rejeter tout l'odieux de la réclamation des puissances, au lieu d'intéresser sa générosité et son orgueil à la faire échouer.

« Par une combinaison singulière, il eut encore le duc pour adversaire, lorsqu'il voulut abandonner Fouché. M. de Talleyrand avait ulcéré le cœur du Roi et des princes en faisant entrer ce dernier au ministère. Monsieur, seul ébranlé par les terreurs du faubourg Saint-Germain, avait été seul d'avis de confier la police au duc d'Otrante, mais rassuré par le résultat des élections et l'approche de la session, il se mit à la tête du parti qui demandait son renvoi. M. de Talleyrand éprouvait des anxiétés inexprimables; les députés qui arrivaient à Paris parlaient de le dénoncer à la tribune comme traître avec Fouché. Dans les conciliabules qui se réunissaient autour de Monsieur, il n'était question de rien moins que de faire tomber leurs deux têtes sur l'échafaud. Tous ses amis lui répétaient qu'il ne pouvait se sauver qu'en sacrifiant Fouché, qu'aucun parti ne défendait plus. A sa toilette le matin et dans son salon le soir, on ne s'entretenait que de la nécessité de renvoyer le duc d'Otrante, pour conserver le ministère.

« M. de Talleyrand ne donna dans aucune conjecture plus complètement la mesure de sa faiblesse; je le voyais changer de résolution à toutes les minutes ; ce n'était assurément pas qu'il répugnât à livrer un de ses collègues, ou à trahir Fouché qui en avait trahi

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tant d'autres, mais il était arrêté par cette sorte d'embarras qu'il éprouve toujours quand il s'agit de désobliger ou de combattre quelqu'un en face. Il ne savait comment rompre avec Fouché, et finissait par l'éviter et le fuir comme un enfant. Pasquier[1] . . . . . cherchait à lui communiquer son courage. Il lui avait pris subitement une sainte horreur de s'asseoir auprès d'un régicide. Jaucourt, chez qui la probité l'emporte de beaucoup sur les lumières, défendait le ministre de la police pour la seule raison qu'il était son collègue et qu'on l'attaquait. Louis, qui dans tous les temps, avait pris le cynique machiavélisme de Fouché pour du génie, et qui disait que la Restauration ne pouvait s'affermir que par l'alliance des Bourbons et des meurtriers de Louis XVI, soutenait aussi le duc d'Otrante. Enfin le duc de Wellington, qui s'était opposé de toutes ses forces à ce que le Roi le prît pour ministre, trouvait qu'après avoir fait la faute, on ne pouvait en commettre une plus grande que de le renvoyer. Mme Aimée de Coigny et plusieurs autres femmes eurent l'art de persuader à Wellington qu'il avait fini par approuver lui-même l'entrée de Fouché au conseil, et qu'il était de sa loyauté de le défendre. Le duc a plus de fierté que d'esprit; on est sûr de lui faire prendre les hommes ou les choses sous sa protection, en les lui présentant comme son ouvrage.

« Mais ce qu'il y a de plus bizarre, pendant que tout ceci se disait et se passait aux oreilles et aux yeux de Fouché, que faisait donc, pendant ce temps, le fameux révolutionnaire? Il s'abandonnait aux charmes de l'amour!

« Lors de son exil en Provence, il était devenu fort

1. Une ligne supprimée.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

épris d'une demoiselle de . . . qui voulait s'en faire épouser. Elle était déjà sur le retour, intrigante comme sa mère, du reste agréable de visage, de tournure et ne manquant pas d'esprit. Bon époux et bon père, le duc d'Otrante ne sait se reposer des affaires que dans son intérieur. Après avoir pleuré longtemps l'ex-religieuse qui avait été sa première femme, il éprouva le besoin de la remplacer. Devenu ministre du Roi, il crut qu'il était aussi de sa politique d'épouser une fille de bonne maison, dont il était d'ailleurs amoureux. Quand je vis avec quel aplomb et quelle aisance la nouvelle mariée faisait les honneurs au duc de Wellington, aux ambassadeurs, à tous les grands personnages que Fouché se plaisait à réunir, je craignis pour ses cheveux blancs plus d'une injure.

« La grande revue des troupes dans la plaine des Vertus vint suspendre le dénouement de tout ce drame. Les souverains alliés s'y étaient rendus. Alexandre se complut à montrer à la France et à l'Europe une des plus belles et des plus redoutables armées des temps modernes; il mêla, selon son goût ou son système, les solennités religieuses à cette pompe guerrière, et Mme de Krudner, qui y assista, en fit une relation inspirée et même extravagante, que publia *le Moniteur*. M. de Talleyrand y envoya Mme ..... qui, montée sur un beau cheval, caracolait parmi les généraux et les souverains et n'épargnait rien pour attirer leurs regards. Elle revint toute enorgueillie de ses succès, persuadée qu'elle allait relever la fortune chancelante de son vieil amant. Peu de jours auparavant Mme ..... était arrivée de Vienne où elle était allée courir après le jeune comte de ..... qui lui avait tourné la tête pendant le Congrès. M. de Talleyrand consentit d'abord à la partager avec le comte; il se trouvait si vieux pour sa

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

maîtresse, qu'il l'excusait de ne pas se borner à lui; mais après le Congrès, il l'avait emmenée, et depuis ce moment l'altération des traits et de la santé de Mme ..... montrait tous les jours davantage le chagrin qui la consumait. M. de Talleyrand, craignant de la voir mourir ou s'enfuir, la laissa retourner à Vienne, mais à peine en fut-il séparé, qu'il se mit à sécher, à changer, à languir à son tour. C'était une chose curieuse que de le voir, tout sexagénaire qu'il était, dévoré d'une fièvre lente causée par l'absence d'une maîtresse et se mourir, en un mot et à la lettre, d'un amoureux chagrin.

G..... ne perdit ni ses pas ni son éloquence. Mme ..... sacrifia ses amours à son ambition. Je dis à son ambition, car cette passion est véritablement celle qui l'emportait sur toutes les autres dans son âme[1] . . .

. . . . . .

. . . . . .

Le rêve de son imagination, l'ambition de toute sa vie était de gouverner un homme célèbre et revêtu d'un grand pouvoir. La nature l'a douée pour remplir un pareil rôle et même avec quelque éclat. M. de Talleyrand alla au-devant d'elle jusqu'à Meaux, et avec une incroyable impudence, il la ramena en triomphe[2]

. . . . . .

. . . . . .

Mme ..... me témoignait alors une confiance dans laquelle il entrait plus de coquetterie que d'abandon. Toute cette société, ou plutôt cette coterie, avait, à l'exemple de Talleyrand, pris pour moi de l'engouement, affectait de me tout dire, de me consulter sur les moindres détails; on me trouvait tous les mérites,

1. Deux lignes supprimées.
2. Id.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

même ceux que j'ai le moins. J'étais l'homme par excellence ; chaque jour une sentence, un bon mot de Talleyrand me présentait sous un jour plus favorable. J'avais la physionomie d'un ancêtre, j'étais le seul homme de mon temps qui joignit à beaucoup de naturel des manières calmes et graves. On trouvait en moi tout ce qui impose et repose. » Je n'en finirais pas de rapporter toutes les fadeurs et les niaiseries de cette espèce qui retentissaient sans cesse autour de moi.

« Il fallait pourtant en venir à la catastrophe. Pozzo, Pasquier et moi nous tentâmes un dernier effort. Nous représentâmes à M. de Talleyrand qu'il n'y avait plus un moment à perdre, qu'il fallait se rapprocher des principaux membres de la nouvelle Chambre et renvoyer Fouché.

« Je ne connais pas de mœurs plus incompatibles avec les mœurs du gouvernement représentatif que celles de M. de Talleyrand. Soit qu'un instinct secret l'avertit du peu de succès qu'auraient sa politesse dédaigneuse, sa réserve de grand seigneur et ses grâces d'évêque à bonnes fortunes, auprès des députés; soit que la crainte de s'ennuyer ou l'horreur de se gêner le domine dans cette circonstance comme en tant d'autres, jamais nous ne pûmes en obtenir d'attirer chez lui aucun de ceux qu'il lui était si important de se concilier. Quant à Fouché, il nous promit d'en finir avec lui sous vingt-quatre heures, et s'il le fallait, par un coup de vigueur.

« La façon dont il tint parole achèvera de le peindre. Il nous quittait pour aller au Conseil :

« Messieurs, » dit-il en y entrant et sans regarder le duc d'Otrante, « il nous reste à donner la place la plus belle, la plus honorable, la plus importante de l'Eu-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rope, une place, dans mon opinion, bien au-dessus de celle de ministre du Roi. Vous avez en un mot à nommer un ministre de France aux États-Unis. »

« Et le voilà qui commente ce texte avec le trou d'esprit qui lui est si particulier. Fouché l'écoute froidement, puis se met à parler d'autre chose, et Talleyrand s'en revint tout fier de son ingénieux artifice, et ne doutant pas encore qu'il ne produisit tôt ou tard son effet. Son attente fut vaine, Fouché paraissait très décidé à préférer toujours le ministère de la police à l'ambassade d'Amérique.

« L'empereur Alexandre, qui voulait sincèrement l'affermissement des Bourbons, représenta au Roi qu'il ne pouvait, sans aliéner le respect de ses peuples, conserver pour ministre un meurtrier de son frère, qui avait osé dans un rapport public, prendre un ton si menaçant.

« Si M. de Talleyrand fait cause commune avec lui, ajouta Alexandre, qu'ils partent ensemble. Votre Majesté y gagnera doublement. »

« L'attention de M. de Talleyrand était alors partagée entre Fouché et les Chambres, dont l'approche l'embarrassait de plus en plus. Prévoyant que le parti des princes y serait le plus fort, il imagina d'en imposer à ce parti en se présentant à lui, ainsi que ses collègues, revêtu de nouvelles faveurs. En conséquence, il va trouver le Roi, lui demande de le faire grand chambellan, et d'accorder à Louis et à Pasquier je ne sais quelle décoration ou quel titre. Louis XVIII, qui avait pris son parti, refuse doucement. Talleyrand insiste, le Roi résiste; enfin Talleyrand, d'un air grave,

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

annonce au Monarque que sans les grâces qu'il demande, il ne peut se montrer aux Chambres, ni continuer à le servir. Le Roi le regarde. « Il était de son devoir, reprend Talleyrand, de faire au Roi cet aveu, tant en son nom qu'au nom de tous ses collègues. »

« — Oui, répliqua finement le Roi, je vous comprends, c'est comme en Angleterre. »

« Talleyrand ne sentit pas d'abord la portée de ces paroles. Il demeura confondu en apprenant qu'il avait été pris un peu plus qu'au mot, et que le Roi prétendait bien avoir reçu et accepté la démission du ministère tout entier.

« Alors tous les ministres, comme les moutons de Panurge, imitèrent leur chef et répétèrent la même démarche. Pasquier[1] . . . . . alla fièrement, le premier, offrir ce qu'il appelait sa démission. Le Roi leur fit à tous la même réponse : « qu'il regrettait fort leurs services, mais que leur démission lui avait déjà été apportée par le président du Conseil, et qu'il l'avait acceptée. Tous comprirent alors le sens de ces paroles : « C'est comme en Angleterre. »

« Ainsi finit ce ministère que l'ombre seule de la Chambre de 1815 eut le pouvoir de renverser. Personne ne fut peut-être plus à portée de le juger que moi. Si on lisait aujourd'hui ce que j'en écris, on me trouverait sévère; la postérité le sera bien davantage. Il a fait autant de mal qu'il était appelé à faire de bien. C'est tout dire, car sa tâche était immense et plus belle encore que difficile. A force de ménagements pour chaque parti, il les ressuscita tous ; il rendit de l'espérance à ceux qui n'en avaient plus; sa faiblesse sema

1. Une ligne supprimée.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

partout la résistance, et offrit le singulier spectacle d'un gouvernement qui préfère l'intrigue à l'autorité, et refuse l'obéissance d'une nation qui demande à genoux qu'on la gouverne.

« M. de Talleyrand au lieu de sentir qu'un Roi de France, qui devait pour la seconde fois sa couronne à des baïonnettes étrangères, ne pouvait la conserver qu'en secouant le plus tôt possible le joug de ses dangereux bienfaiteurs, M. de Talleyrand au lieu de prendre sa force dans la nation, ne la chercha que dans l'appui tantôt de l'Angleterre, tantôt de la Russie. Il se tournait vers l'une ou l'autre puissance et gouvernait pour elle, selon qu'il était plus ou moins bien avec Alexandre ou Wellington. Une autre de ses plus grandes et plus incompréhensibles fautes est d'avoir toujours laissé vacants les ministères de l'Intérieur et de la maison du Roi.

« Depuis l'éloignement de M. de Blacas, le Roi pour la première fois de sa vie se trouvait sans favori. M. de Talleyrand savait qu'il ne s'en passe pas plus que Louis XIV ne se passait de maîtresse, et cependant il ne songea pas à lui en donner un. Pasquier, si on l'en croit, fut sur le point de le devenir.

« Il n'a tenu qu'à moi, me dit-il un jour, de prendre la place de Decazes, si l'existence de favori pouvait convenir à un homme de mon caractère. »

« Le fait est que son goût et son caractère l'y portaient également, mais qu'il ne put jamais inspirer ni penchant, ni confiance au Roi.

« M. de Talleyrand poussa l'incurie et la légèreté jusqu'au point de présenter au Roi pour ministre de sa maison pour remplacer M. de Blacas... ou...[1], c'est-

1. Deux noms supprimés.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à-dire un vieux fat et un jeune homme, tous deux également désagréables à Louis XVIII.

« C'est ainsi qu'il s'aliéna, tour à tour et à la fois, la Russie, l'Angleterre, la Nation et le Roi. Son renvoi fut une véritable mystification, qu'il voulut ennoblir en la représentant comme l'effet de sa résistance aux prétentions des étrangers. Je l'ai dit, en traçant son portrait, personne n'est plus aisément dupe. Il le fut alors d'un des êtres les plus méprisables de tous les régimes, de[1]... à qui il confiait tout, y compris ses turpitudes, et qui rapportait tout à Monsieur. Ce double traître lui était cependant signalé par chacun de nous, mais jamais nous ne pûmes en obtenir de l'éloigner. Il avait avec..... des habitudes qu'il ne pouvait rompre, et se sentait avec lui une aisance dont il ne jouit qu'avec ceux qu'il peut mépriser.

« La plus grande part des fautes de ce ministère appartient sans doute à M. de Talleyrand, puisqu'il en était le chef, mais il faut reconnaître que le même esprit de vertige semblait égarer le jugement de ses collègues aussi bien que le sien.

« Fouché y perdit sa réputation d'habileté et de prévoyance ; ses ordonnances de proscriptions, indépendamment du caprice, de l'arbitraire et de la légèreté qu'annonce le choix des bannis, avaient l'inconvénient irréparable de violer le pardon accordé par le Roi à sa rentrée en France, et de détruire la confiance de la Nation dans son gouvernement.

« Quand on connaît Pasquier, on ne s'étonne pas qu'il ait cru pouvoir, sans violer la Charte, destituer des Pairs, ni qu'avec son ordonnance, des adjonctions et d'autres mesures de cette espèce, il ait, sans s'en

1. Un nom supprimé.



Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

douter, préparé le triomphe, dans les élections, du parti qu'il redoutait.

« Mais ce qu'on a peine à expliquer, c'est que le bon sens et la fermeté de Gouvion lui aient permis de licencier l'armée française sans en recréer une, de reprendre au service de la France des régiments suisses, à des conditions qui doivent les rendre de plus en plus odieux, de mécontenter tous les officiers par le système des demi-soldes, enfin de traduire Ney devant un Conseil de guerre, évidemment incompétent, et d'accabler un vieux guerrier, tel que le maréchal Moncey, du poids des châtiments arbitraires, parce qu'un sentiment de délicatesse l'avait empêché de siéger parmi les juges de Ney.

« Cependant je n'ai rien dit encore du plus grand mal que ce ministère ait fait à la Patrie.

« Il a blessé le cœur et l'orgueil des Français, en les déclarant coupables ou complices de l'usurpation du 20 mars. Cette qualification d'hommes des Cent-Jours, donnée à ceux qui ont cru pouvoir servir leur pays et le défendre quel que fût le gouvernement établi, a tout perdu. Elle a renouvelé la faute de 1814, où déjà des Bourbons parurent amnistier tout un peuple, encore ivre d'une gloire qu'il avait acquise sans eux. Les Français n'aiment pas être pardonnés.

« Au second retour du Roi, le gouvernement devait mettre toute son habileté à restreindre autant que possible le crime et le nombre des coupables, rassurer même les consciences inquiètes et les scrupules les plus délicats. Il devait, en un mot, poursuivre à outrance les auteurs de l'attentat et ouvrir ses bras à tous les autres comme à des enfants retrouvés, au lieu de se priver de l'appui de tout ce qui avait porté les armes, exercé une fonction ou prêté un serment

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pendant les Cent-Jours, c'est-à-dire de presque tout ce qu'il y avait de talent et d'énergie en France. Au lieu de mettre la France entière en quarantaine et de soumettre chacun à ces purifications qu'on demande encore aujourd'hui, il fallait qu'une allégresse générale célébrât le retour du père de famille. C'était le moyen de tout obtenir, même ce repentir, auquel attache tant de prix l'orgueil de ceux qui l'exigent.

« Mais le pardon ne sied pas à la faiblesse. Si les Français avaient seuls combattu des Français à Waterloo, si le panache blanc y avait vaincu le drapeau tricolore, alors seulement on aurait pu se permettre d'être généreux.

« Quant au duc d'Otrante, circonvenu, pressé de toutes parts, il s'était vu contraint d'envoyer au Roi sa démission peu de temps avant le renvoi de ses collègues. Il l'avait accompagnée d'une lettre qu'il me lut, et dans laquelle il parlait de son vote dans le procès de Louis XVI, de ses remords, et de sa situation dans le conseil de Louis XVIII, d'une manière noble et touchante. Le Roi fut quelques jours sans lui répondre, parce qu'il hésitait sur ce que l'on ferait de la personne de Fouché. Il lui écrivit enfin qu'il acceptait sa démission, mais qu'il comptait sur sa fidélité et que ses services, n'ayant pas cessé de lui être agréables, il l'avait nommé son ministre à Dresde.

« Fouché ne tarda pas à se mettre en route. Il eut, avant de partir, la consolation de voir M. de Talleyrand partager son sort. Grâce au ciel, je n'ai guère manqué à me rapprocher d'un homme puissant le jour où il penche vers sa ruine. Je le fais par instinct et par penchant. Au besoin, j'y serais encore porté par mon goût pour l'observation. C'est aux prises non seulement avec l'adversité, mais avec l'humiliation, qu'il

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faut juger l'âme humaine. Avec une bonne santé et bien peu de courage, on se distrait de la pauvreté et d'un ambitieux chagrin; mais souffrir dans sa fierté et son amour-propre, perdre la considération ou l'estime dont on avait fait le but de tous ses travaux, se voir oublier de ce monde qu'on remplissait du fracas de sa renommée, voilà la pierre de touche, l'épreuve jusqu'à laquelle on doit suspendre son jugement.

« Fouché, je dois le dire, n'en sortit pas, à mes yeux, d'une manière commune. Il me parut sans dépit, sans amertume même, contre ses collègues; il ressentait pourtant déjà l'ennui et la tristesse de l'exil, et envisageait sa position non pas seulement avec calme, mais avec une pleine liberté d'esprit, en homme habitué aux grandes affaires et familiarisé avec les plus tragiques vicissitudes. Je le voyais tendre encore toutes ses facultés à démêler quel serait notre avenir. Son pronostic était sombre sans doute, fasse le ciel qu'il ait été trompeur. »

FIN DU TOME PREMIER

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE PREMIER

Pages.

Les Molé. — Enfance de Mathieu-Louis Molé. — Il émigre avec ses parents en Angleterre. — Retour en France. — Première et deuxième arrestations de son père. — Mort de son père sur l'échafaud. — Mathieu-Louis est emprisonné avec sa mère et ses deux sœurs. — Thermidor leur rend la liberté. — Mort de sa sœur et de son oncle. — Les difficultés de sa jeunesse. — Son goût pour les lettres. . . . . 9

## CHAPITRE II

Mariage de Mathieu-Louis Molé. — Le salon de Mme de Beaumont. — Les relations que s'y fait M. Molé. — Il fait paraître des *Essais de morale et de politique*. — Analyse des *Essais*. — Éloge du livre, par Joubert, Fontanes et Chateaubriand. . . . . 25

## CHAPITRE III

M. Molé renonce à la carrière des lettres pour la vie publique — Raisons de ce changement. — Conversation avec Chateaubriand. — L'Empereur nomme M. Molé auditeur au Conseil d'État. — Première audience de l'Empereur. — Conversation de M. Molé avec Napoléon. — Jugements de Napoléon sur Montesquieu, Pitt et l'Angle-

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

terre. — Portrait de Napoléon. — Séances du Conseil d'État. — Discussion sur le rétablissement des impôts indirects. — Treilhard. — Berlier. — Merlin de Douai. — L'instruction publique. — Nouvelle discussion sur les boissons. — Paroles de Napoléon sur Louis XVI. — Réflexions de M. Molé. — Le préfet de police Dubois et le préfet de la Seine Frochot. — Discussion du droit de marée. — Lecture du rapport de Fourcroy sur l'instruction publique. — Discours de Napoléon sur cette question. — Ses idées sur la magistrature. . . . . 41

CHAPITRE IV

Organisation intérieure du Conseil d'État. — Portraits de l'architrésorier Lebrun et de l'archichancelier Cambacérès. — Les différents orateurs du Conseil d'État. — Portraits de Berlier, de Merlin de Douai, de Treilhard, de Regnault de Saint-Jean d'Angély. — Réflexions de M. Molé sur les hommes employés par Napoléon. — Discussion sur les sépultures. — Paroles de Napoléon sur la nécessité de la religion. — Paroles ironiques de Napoléon à l'adresse de Regnault de Saint-Jean d'Angély. — L'Empereur veut modifier les attributions du Conseil d'État pour éviter l'arbitraire. — Portrait de Napoléon orateur. — Les tribunaux spéciaux. — Opinion de M. Molé. — La loi sur l'enseignement. — Portrait de Jaubert. — Discours de Napoléon sur les ordres religieux. — Les Jésuites. — Discussion sur le sel. — Mot de Napoléon sur le secret du gouvernement . . . . . 69

CHAPITRE V

Affaire des Juifs d'Alsace. — Rapports du ministre de l'Intérieur et du grand Juge. — Le Président de la section de l'Intérieur invite M. Molé à faire des recherches sur les Juifs depuis la chute de Jérusalem. — M. Molé remet son travail à Regnault de Saint-Jean d'Angély. — Entretien avec ce dernier. — Piège que lui tend Regnault. — Portrait de Beugnot. — Opinion de celui-ci sur les Juifs.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

Beugnot rapporteur. — Discussion de l'affaire des Juifs au Conseil d'État en présence de l'Empereur. — Napoléon fait publier au *Moniteur* le travail de M. Molé. — Celui-ci est appelé auprès de Napoléon. — Les idées de l'Empereur sur la question. — Décret du 30 mai 1806. — Décret du mois de mars 1807 créant des maîtres des requêtes au Conseil d'État. — Erreur de M. Thiers relativement à cette mesure. — Jugement sur Thiers. — Les nouveaux maîtres des requêtes. — Erreur de M. Thiers au sujet de ces nominations. — Rectification de M. Molé. — Portrait du baron de Fréville. — Comité du contentieux. — Première assemblée civile et politique. — Le grand Sanhédrin. — Explication du mot : ordre, dans les idées de l'Empereur. — M. Furtado. — Composition de l'Assemblée des Juifs. — Quelques mots de M. Molé sur lui-même. — Rapport des trois commissaires. — Napoléon détourné de cette affaire. — Manque de suite dans les idées de l'Empereur. . . . . 80

## CHAPITRE VI

M. Molé, préfet de la Côte-d'Or. — Il publie une nouvelle édition des ses *Essais de morale et de politique*. — Nommé conseiller d'État, il quitte Dijon. — Il est nommé directeur général des Ponts et Chaussées, officier de la Légion d'honneur. — La conspiration Malet. . . . . 111

## CHAPITRE VII

Nomination de M. Molé comme grand Juge, ministre de la Justice. — Le manuscrit intitulé : *Les Cent-Jours*. — Raisons qui le lui ont fait écrire. — Conversations avec l'Empereur en 1813. — Diminution des forces physiques de Napoléon. — Le but de l'Empereur. — Napoléon et les savants. — Mot de l'Empereur sur l'âge de faire la guerre. — Conseils des Ponts et Chaussées. — Les petites entrées. — Irritation de Napoléon contre les journaux anglais. — Causes de sa perte. — Scène violente entre le roi de Hollande et l'Empereur. — Napoléon songe à

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

établir un Conseil de régence. — Revue des recrues, place du Carrousel. — Réflexions de M. Molé sur la carrière de Napoléon. — Infirmité du génie de Napoléon. — Changement des conditions de la lutte contre l'Europe. — Paroles de l'Empereur sur l'avenir. — Les dons volontaires. — Le Conseil de régence. — Réunion du Conseil privé. — Napoléon superstitieux. — Vides faits par la mort autour de lui. — Conversation du 13 juin 1813 avec Napoléon. — Pastoret. — Jugement de Napoléon sur l'impératrice Marie-Louise, Eugène de Beauharnais et Murat. — Empire de Napoléon sur lui-même. — L'Empereur a tué toutes les initiatives. — Lettre de Berthier à ce propos. — La noblesse. — Les hommes de la Révolution. — L'Empereur reparle de la régence. — Allusion à Talleyrand. . . . . 127

## CHAPITRE VIII

Suite et fin du manuscrit *Les Cent-Jours*. — Réflexions de M. Molé sur l'état d'irritation de l'Empereur. — Séance du Corps législatif du 14 février 1813. — Attitude des assistants. — Discours de l'Empereur. — Le Concordat. — Fausses violences attribuées à Napoléon. — Digression sur le roman historique. — Exposé de la situation de l'Empire par M. de Montalivet. — M. Molé est mandé à Trianon et chargé de présenter le budget au Corps législatif. — Son embarras. — L'Empereur lui dicte quelques notes devant servir de texte à son discours. — Discours de M. Molé au Corps législatif, le 11 mars. — Sa surprise et sa colère en le lisant dans *le Moniteur*, complètement dénaturé. — Laborie. — Crise universelle traversée par la civilisation européenne et faiblesse de la royauté en Europe. — Tendance générale des esprits. — Napoléon effrayé de l'avenir réservé à l'Europe. — Fausses allégations de la famille Bonaparte. — Clôture de la session du Corps législatif. — Lecture de l'adresse par le comte de Montesquiou, grand chambellan. — Portrait du grand chambellan. — Discours de l'Empereur. — Réflexions de M. Molé. — Celui-ci est mandé de nouveau près de l'Empereur. — Conversation avec Napoléon : mécontent-

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages

tement des grands corps de l'État, méthode de l'Empereur pour faire accepter les mesures impopulaires, une brèche à sa gloire, le bon esprit de la nation. — Vues de l'Empereur sur la paix possible. — Les Bourbons, les d'Orléans. — Napoléon cherche une aristocratie. — Cambacérès. — Jugement de Napoléon sur Talleyrand. 163

## CHAPITRE IX

Faux bruits mis en circulation sur le compte de M. Molé. — Le duc de Vicence. — Confiance de l'Empereur en ces deux hommes d'État. — Discours de l'Empereur à la réception du Corps législatif, le 1er janvier 1814. — Le comte Molé accompagne l'impératrice Marie-Louise à Blois et rentre à Paris après la chute de l'Empereur. — Accueil enthousiaste fait à Louis XVIII à son retour, par la population. — Vie retirée du comte Molé après la première Restauration. — Le retour de l'Ile d'Elbe. — Conversation de M. Molé avec Cambacérès. — L'Empereur, dès son retour, fait appeler le comte Molé et lui offre successivement les Affaires étrangères, le ministère de l'Intérieur. — M. Molé reprend la direction générale des Ponts et Chaussées. — Adresse du Conseil d'État. — M. Molé refuse de la signer. — Il s'en explique avec Napoléon. — Son intervention en faveur de Pasquier. . 195

## CHAPITRE X

Le comte Molé quitte Paris pour faire une cure à Plombières. — Il y reçoit sa nomination de Pair par l'Empereur. — Il décide de ne pas siéger. — Il apprend au château du Marais la nouvelle de Waterloo et rentre précipitamment à Paris. — Aspect tranquille de la ville. — Formation d'un comité d'action pour hâter le retour de Louis XVIII. — M. Molé offre de se présenter à la Chambre haute et d'y proposer la déchéance, puis de faire voter par le Conseil municipal de Paris une adresse demandant le retour du Roi. — Entrevue avec Fouché. — Détails sur

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

la seconde abdication de Napoléon. — Le double jeu de Fouché. — Indifférence de la majorité de la population parisienne. — Manifestation des fédérés devant l'Élysée et attitude de Napoléon. — Attitude de la Chambre des représentants. — Les partis qui la composaient. — Manuel. — Nomination de la Commission de gouvernement et des plénipotentiaires chargés de traiter d'un armistice et de la paix. — Efforts du comte Molé pour rappeler le Roi et arrêter la marche des alliés. — Missions données par le Comité à Vitrolles, Pasquier, et le général de Girardin. — Le comte Molé porte à l'Hôtel de Ville son projet d'adresse. — Le préfet Bondy. — Impression produite sur le Conseil municipal. — Anecdote sur Richard-Lenoir. — Échec des plénipotentiaires envoyés par Fouché. — Intrigues de ce dernier. — Capitulation de la Vendée. — Départ de Napoléon pour Rochefort. — Adresse de la Chambre des représentants. — Rôle de Manuel. — Capitulation de Paris. — Patriotique conduite du prince d'Eckmühl. — Un conseil de guerre déclare la résistance impossible. — La nouvelle de la capitulation arrive au Conseil municipal . . . . . 213

## CHAPITRE XI

Dissolution du comité. — Rôle de Talleyrand et de Fouché. — Leur méfiance vis-à-vis l'un de l'autre. — Une intervention de Lafayette. — Proclamation de Cambrai. — La Chambre des représentants publie une déclaration des droits des Français. — Le comte Molé accompagne le duc d'Otrante à Saint-Cloud chez Blücher et à Neuilly chez Wellington. — Leur réception à Saint-Cloud. — Entrevue avec Wellington à Neuilly. — Conversation du comte Molé avec Talleyrand. — Conférence entre Talleyrand, Fouché, Wellington et Pozzo. — Naïveté de Wellington. — Retour de Louis XVIII à Paris. — Impression d'inquiétude créée par Fouché. — Formation du ministère Talleyrand. — Portraits de Telleyrand, de Fouché, de l'abbé Louis, du maréchal Gouvion Saint-Cyr, de Pasquier . . . . . 253

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

## CHAPITRE XII

Raisons qui poussent le comte Molé à reprendre part aux affaires. — Decazes. — La toilette de Talleyrand. — Contraste de la vie privée de Fouché avec celle de Talleyrand. — Les soirées de Talleyrand. — Situation difficile du ministère. — Fausse politique de Talleyrand. — Manque d'homogénéité de son ministère. — Nominations de préfets. — Destitutions maladroites. — Circulaire aux préfets. — Dissolution de la Chambre de 1814. — Les collèges électoraux. — Le comte Molé critique les modifications apportées à leur composition. — Sainte-Hélène. — Jugement sur la carrière de Napoléon. . . . 281

## CHAPITRE XIII

Réunion de la direction générale des Mines à celle des Ponts et Chaussées. — Les fautes du ministère. — Destitutions de Pairs. — Conseils de guerre inopportuns. — Le comte Molé rapporteur du projet de loi sur le mode électoral. — Mesures impopulaires concernant l'armée. — Intervention du comte Molé pour sauver le pont d'Iéna. — Il refuse de livrer au général Blücher le dépôt des plans. — Organisation de la garde royale. — Arrestation du maréchal Ney et de Labédoyère. — Le maréchal Moncey refuse de juger Ney. — Ordonnance des retraites. — Révolte de la garnison de Strasbourg. — Le traité de Vienne jugé par le comte Molé. — Ordonnance de Fouché sur la presse. — Le comte Molé est nommé Pair de France. — L'aristocratie nouvelle. — Les nouveaux pairs. — L'organisation du Conseil d'État. — Troubles dans le Midi. — Le duc d'Angoulême. — Assassinat du général Ramel à Toulouse. — Menace d'intervention espagnole. — Attitude énergique du duc d'Angoulême . . . . . 301

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

## CHAPITRE XIV

Economies réalisées par le comte Molé dans son administration. — Les dernières fautes du ministère Talleyrand qui achèvent de le rendre impossible. — Colère générale contre Fouché, causée par son rapport au Roi sur la situation de la France. — Talleyrand cherche inutilement à se rapprocher de la Russie, puis de l'Angleterre. — Wellington réclame au nom des puissances les tableaux et les statues du Louvre. — Hésitations de Talleyrand à se séparer de Fouché. — Second mariage de Fouché. — L'Empereur Alexandre passe une revue de son armée dans la plaine des Vertus. — Avances de Talleyrand au comte Molé. — Talleyrand pris au mot, sans s'en douter, par Louis XVIII. — Renvoi du ministère. — Jugement du comte Molé sur le gouvernement de Talleyrand et de ses ministres. — Départ de Fouché pour Dresde. . . . 325

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

# INDEX DES NOMS CITÉS


**A**

Alembert (d'), p. 175.
Alexandre (empereur), p. 189, 291, 308, 328, 331, 334, 336.
Alexandre-le-Grand, p. 129.
Aligre (d'), p. 144, 240, 242.
Ameilh, p. 303.
Andigné (d'), p. 246.
Andréossy, p. 211, 238.
Anglès, p. 286.
Angoulême (duc d'), p. 239, 320, 321, 322, 323.
Archimède, p. 141.
Argenson (d'), p. 203, 238.
Autichant (d'), p. 246.
Autriche (Anne d'), p. 152.

**B**

Barante (M. de), p. 221, 222, 223, 224, 285, 286, 294, 295, 296, 304, 305.
Barras, p. 275.
Barrère, p. 235, 255, 257.
Barthelemy, p. 144.
Bassano (duc de), p. 135, 147, 173, 227, 297.
Beauharnais (Eugène de), p. 154, 327.
Beauharnais (Hortense de), p. 67, 210, 297.
Beaumont (Mme de), p. 27, 42, 44.
Beauveau (Cte de), p. 234.
Becker (général), p. 247, 297.
Becquey, p. 224.
Bégouen, p. 172.
Bénévent (prince de), p. 146, 160.
Bérenger, p. 63, 71.
Berlier, p. 54, 71, 72.
Berthier (maréchal), p. 156, 161.
Berthollet, p. 130, 131, 134.
Bertrand (général), p. 148, 297, 303.
Besnadière (M. de la), p. 238.
Beugnot, p. 94, 95.
Beurnonville, p. 260, 267.
Biran (M. de), p. 196.
Blacas (duc de), p. 254, 336.
Blancmesnil, p. 10.
Blücher, p. 250, 258, 259, 307.


Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Boisgelin (Alexandre de), p. 268.
Boisgelin (Bruno de), p. 245.
Boissy d'Anglas, p. 238.
Bonaparte, p. 40, 41, 141, 222, 225, 226, 227, 228, 229, 234, 236, 240, 241, 245, 246, 261, 262, 263, 267, 274, 275, 286, 293, 295, 297, 302, 303, 311, 318, 326.
Bonaparte (Joseph), p. 176, 226, 227, 298.
Bonaparte (Louis), p. 136.
Bonaparte (Lucien), p. 227, 230, 236.
Bondy, p. 241, 242, 244, 293, 294.
Bossuet, p. 35, 143.
Boulay de la Meurthe, p. 71, 211, 228, 235, 237, 247, 297.
Bourbon (duc de), p. 246.
Brayer, p. 303.
Brégnet, p. 288.
Briche (Mme de la), p. 25, 221.
Briche (Mlle de la), p. 25.
Bricoigne, p. 144.
Broussel, p. 10, 11.
Brune (général), p. 320.
Buffon, p. 279.

## C

Cally, p. 15.
Cambacérès, p. 69, 70, 82, 101, 145, 146, 203, 204, 208, 218, 220, 226, 296.
Cambon, p. 235, 257.
Cambronne, p. 303.
Campan (Mme), p. 67.
Carnot, p. 238, 247, 262.
Castanos (général), p. 322.
Caulaincourt, p. 208, 237, 238, 247, 255.
Charlemagne, p. 311.
Charles Quint, p. 311.
César, p. 148.
Chabrol (baron de), p. 133 270.
Chadelas, p. 102.
Champagny (de), p. 105.
Champlâtreux (M. de), p. 17.
Chateaubriand (M. de), p. 28, 37, 42, 43, 44, 45, 203, 254.
Chateaubriand (Mme de), p. 44, 45.
Chauvelin, p. 212, 213
Chênedolle, p. 28.
Claparède, p. 239.
Clarke, p. 203.
Claussel de Coussergues, p. 303.
Clermont-Tonnerre, p. 257.
Clovis, p. 65.
Coigny (Mme Aimée de), p. 245, 330.
Coislin (Mme de), p. 45.
Collin, p. 63.
Condé (prince de), p. 12, 13, 143.
Condillac, p. 30.
Conégliano (duc de), p. 147.
Constant (Benjamin), p. 203, 255.
Constantin, p. 65.
Corneille, p. 143.
Corvisart, p. 116.
Courlande (duchesse de), p. 289.
Crawford, p. 290.
Crétet, p. 112.

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

D

Danton, p. 16.
Daru, p. 129, 130, 205, 208, 211.
Davoust (maréchal), p. 208, 227, 250, 251.
Debelle, p. 303.
Decazes, p. 286, 287, 308, 327, 336.
Defermon, p. 57, 58, 71, 85, 174, 211, 228, 235, 297.
Dejean (général), p. 125.
Descartes, p. 24, 31.
Deschamps, p. 133.
Desèze, p. 199.
Dessoles, p. 270.
Desmarets, p. 120, 122.
Destutt de Tracy, p. 121.
Dino (duchesse de), p. 315.
Doumerc, p. 288.
Drouet d'Erlon, p. 297, 303.
Drouot, p. 303.
Dubois, p. 62, 63, 286.
Duffert, p. 15.
Dumanoir, p. 290.
Duras (Mme de), p. 28.
Duroc (maréchal), p. 48, 148.
Durosnel (général), p. 251.
Duval, p. 15, 16, 18.

E

Eckmühl (prince d'), p. 239, 249.
Elchingen (duc d'), p. 147.
Enghien (duc d'), p. 61, 237, 238.
Erskine, p. 49.
Étienne, p. 297.

F

Fabry, p. 258, 259.
Feltre (duc de), p. 256.
Feletz (abbé), p. 45.
Fiévée, p. 293, 314.
Flahaut (M. de), p. 225.
Flaugergues (M. de), p. 196, 228, 238.
Fleury (duchesse) de, p. 245.
Fontanes (M. de), p. 28, 37, 38, 39, 42, 45, 86, 134.
Fouché, p. 194, 208, 210, 224, 225, 226, 227, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 245, 246, 247, 249, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 275, 276, 277, 280, 287, 289, 292, 302, 308, 313, 326, 327, 329, 330, 331, 333, 334, 337, 339, 340.
Fourcroy, p. 55, 57, 65, 82, 85, 86.
Fournier, p. 262.
Fouquier-Tinville, p. 18.
Fox, p. 49.
Français de Nantes, p. 53.
François, p. 15.
Frédéric (le Grand), p. 148, 175.
Fréville (baron de), p. 102.
Frochot, p. 62, 63, 121, 157, 159.
Furtado, p. 105.

G

Gaëte (duc de), p. 146.
Gall, p. 51.

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Galles (princesse de), p. 175.
Gamon, p. 257.
Garat, p. 121, 257.
Gneisnau, p. 259.
Germain, p. 222.
Gilbert de Voisins, p. 17.
Gilly, p. 303.
Girardin (général de), p. 224, 239, 240.
Girardin (Stanislas de), p. 293, 294.
Goltz (comte de), p. 260.
Gondi (cardinal de Retz), p. 13.
Gourgues (M. de), p. 17.
Gouvion Saint-Cyr (maréchal), p. 271, 278, 293, 305, 308, 338.
Grand (Mme), p. 193.
Grenier, p. 238.
Grouchy (général), p. 239, 240, 303.
Guéneau de Mussy, p. 28.
Guidal (général), p. 119, 120, 124, 125, 126.
Guizot, p. 39, 253, 285, 286, 295, 304, 305.

H

Hamelin (Mme), p. 297.
Hauterive (d'), p. 213, 288, 289, 310.
Henri IV, p. 58, 311.
Hoche (général), p. 23.
Hollande (roi et reine de), p. 136.
Hortense (princesse), p. 67, 210, 297.
Houdetot (Frédéric d'), p. 45, 47, 51, 293.
Houdetot (Mme d'), p. 51.
Hulin (général), p. 119, 120.
Hulot (général), p. 290.

J

Janet, p. 102.
Jaubert, p. 82, 85, 211
Jaucourt, p. 271, 280, 288, 330.
Joachim (le roi), p. 137.
Josephine (impératrice), p. 67, 116, 117.
Joubert, p. 27, 28, 36, 40, 42, 45, 113.
Julien, p. 28.
Julien (l'empereur), p. 66.

K

Krudner (Mme de), p. 28, 331.

L

Labédoyère (Henry de), p. 309
Labédoyère (Charles de), p. 225, 235, 297, 303, 308, 309, 327.
Laborde (Cte), p. 118, 122, 124, 303.
Laborie, p. 173, 288.
Lacépède, p. 134, 147.
La Fayette, p. 237, 238, 255, 269.
Laforest, p. 207, 238.
Lagrange, p. 130-134.
Lahorie (général), p. 117, 119, 120, 123, 124, 125, 126, 145.
Lainé, p. 196, 197, 199.
Lallemans, p. 303.
Lally, p. 257.
Lamarque, p. 246.

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Lamoignon (marquis de), p. 13.
Lamoignon (Charles de) p. 22, 23.
Lamoignon (Christian de), p. 22, 26, 144
Lamoignon (Marie-Louise de), p. 13.
Landowne (marquis de), p. 49.
Lanjuinais, p. 121, 203, 237.
Lannes, p. 148.
Laplace (comte de), p. 130, 134, 147.
Lauzun, p. 275.
Lavacquerie, p. 15.
Laval (Mme de), p. 328.
Lavalette, p. 176, 297, 303.
Lebrun (architrésorier), p. 41, 69.
Lecourbe, p. 262.
Lefèvre-Desnouettes, p. 303.
Lemercier, p. 288.
Lévis (Mme de), p. 28.
Lille (comte de), p. 189, 190, 191.
Locré, p. 212-213.
Louis (baron), p. 172, 271, 286, 288, 292, 302, 317, 330, 334.
Louis (Saint), p. 78.
Louis XIII, p. 10.
Louis XIV, p. 12, 75, 311, 336.
Louis XV, p. 45, 82, 175.
Louis XVI, p. 27, 61, 152, 198, 202, 206, 238, 327, 330, 339.
Louis XVIII, p. 201, 202, 220, 229, 231, 237, 239, 241, 249, 262, 266, 269, 277, 281, 322, 326, 334, 337, 339.
Luther, p. 174.
Luynes (duchesse de), p. 290.

## M

Mac Donald, p. 237, 239.
Malet (général), p. 117, 119, 120, 121, 124, 125, 126, 132, 137, 147, 156, 157.
Manuel, p. 237, 248, 249.
Marat, p. 16.
Maret, p. 46, 95, 100, 170, 210, 212, 227, 228, 247.
Marie-Antoinette, p. 153.
Marie-Louise (impératrice), p. 200, 202, 230, 259.
Marie-Thérèse, p. 321.
Marillac (maréchal de), p. 10.
Martin de Puisieux, p. 20.
Massa (duc de), p. 102, 127, 146.
Masséna (maréchal), p. 251.
Maupeou, p. 13, 70.
Mazarin (cardinal de), p. 11.
Menneval, p. 135, 170.
Merlin de Douai, p. 54, 71, 72, 228, 235.
Metternich (prince de), p. 245, 290.
Meulan (Pauline de), p. 39.
Michaud, p. 15.
Mirabeau, p. 62, 151, 159.
Molé (Édouard), p. 9, 26.
Molé (Édouard-François-Mathieu), p. 9, 13, 14, 15, 18, 19.
Molé (Guillaume), p. 9.
Molé (Jean), p. 12, 13.
Molé (Jean-Baptiste), p. 13.
Molé (Louis), p. 13.
Molé (Louise), p. 22.
Molé (Marie-Louise-Félicité), p. 25.
Molé (Mathieu), p. 10, 12, 26, 114.



Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Molé (Mathieu-François), p. 13, 16.
Molé (Pl), p. 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 26.
Molé (Mme), p. 113, 221.
Molière, p. 71.
Moncey (maréchal), p. 120, 310, 338.
Monge, p. 130, 131.
Montalivet (comte de), p. 133, 147, 168, 205, 208.
Montmorency (Mathieu de), p. 121.
Montmorin (marquis de), p. 27.
Montesquieu, p. 24, 33, 35, 48.
Montesquiou (abbé de), p. 277.
Montesquiou (comte de), p. 131, 159, 178, 179, 234.
Montesquiou (marquis de), p. 178.
Montrond, p. 275, 288.
Moreau, p. 121.
Mounier, p. 257, 286.
Mouton-Duvernet, p. 303.
Müfling (général), p. 307.
Murat, p. 136, 137, 154, 259.

## N

Naples (le roi et la reine de), p. 136, 154, 155.
Napoléon, p. 39, 46, 47, 51, 53, 54, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 65, 72, 74, 75, 81, 82, 85, 86, 91, 95, 96, 98, 99, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 113, 116, 117, 128, 129, 130, 132, 133, 135, 136, 138, 139, 141, 142, 143, 145, 147, 148, 149, 151, 154, 157, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 174, 176, 177, 179, 181, 183, 184, 185, 190, 194, 195, 196, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 220, 221, 222, 224, 229, 230, 231, 235, 246, 247, 248, 273, 274, 282, 297, 298.
Napoléon II, p. 236, 238.
Ney, p. 147, 159, 266, 297, 303, 308, 309, 327, 338.
Noailles (Alexis de), p. 121.

## O

Orange (prince d'), p. 236.
Orléans (duc d'), p. 192, 208, 238.
Ormesson (M. d'), p. 17.
Otrante (duc d'), p. 225, 231, 257, 258, 259, 266, 267, 270, 278, 327, 329, 330, 331, 333, 339.
Otto, p. 207.
Oudinot, p. 239.
Ouvrard, p. 288.

## P

Pascal, p. 31, 32.
Pasquier, p. 27, 102, 103, 120, 121, 122, 123, 125, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 221, 222, 223, 224, 239, 240, 245, 253, 271, 278, 285, 288, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 302, 303, 304, 318, 319, 322, 328, 330, 333, 334, 335, 336, 337.
Pastoret, p. 145, 150, 151.
Pastoret (Mme), p. 151, 179.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Périgord (Archambaud de), p. 245, 246, 288.
Périgord (Mme Edmond de), p. 287.
Périgord (Bozon de), p. 288.
Petit, p. 212.
Petty (lord Henry), p. 49.
Pitt, p. 49.
Platon, p. 31, 37.
Pommereul (M. de), p. 121, 212.
Polignac (Jules de), p. 327.
Portalis, p. 102, 103, 286.
Pozzo di Borgo, p. 260, 266, 267, 268, 286, 288, 328, 333.

## Q

Quinette, p. 211, 238.

## R

Raguse (duc de), p. 308.
Ramel (général), p. 320, 321.
Raynal (Paul de), p. 27.
Réal, p. 63, 119, 125, 126, 228.
Regnault de St-Jean-d'Angély (comte de), p. 57, 62, 72, 73, 74, 75, 80, 85, 91, 92, 93, 94, 95, 133, 138, 145, 147, 150, 174, 194, 228, 235, 247.
Regnier (duc de Massa), p. 102, 205, 208, 211, 213, 214.
Rémusat, p. 321.
Rémusat (Mme de), p. 327.
Retz (cardinal de), p. 12, 13, 345.
Richard-Lenoir, p. 244.
Richelieu (duc de), p. 271.
Riouffe, p. 113.
Rochejacquelein (la), p. 246.
Robespierre, p. 16, 21, 274.
Rosambo (M. de), p. 17.
Roscius, p. 96.
Rousseau (J.-J.), p. 24, 28.
Rovigo (duc de), p. 122, 124, 208, 303.
Royer-Collard, p. 224, 238, 304, 305.

## S

Saint-Cricq, p. 286.
Sambucy, p. 19.
Saron (M. de), p. 17.
Savary, p. 297.
Sébastiani, p. 238.
Ségur (Adolphe-Louis de), p. 26.
Ségur (marquis de), p. 15, 18, 21, 22.
Siéyès, p. 28, 121.
Sombreuil (comte de), p. 23.
Souza, p. 297.
Stendhal, p. 113.
Suard (M.), p. 39.
Suzannet, p. 246.

## T

Talaru (marquis de), p. 45.
Talaru (marquise de), p. 45.
Talma, p. 96.
Talleyrand (Mme Alexandre de), p. 287.
Talleyrand (prince de), p. 146, 191, 193, 194, 245, 246, 253, 254, 256, 257, 260, 261, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 274, 275, 276, 277, 280, 284, 286, 287, 289, 290,

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

291, 292, 302, 310, 311, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 339.
Thibaudeau, p. 211, 212, 234.
Thiers, p. 101, 102.
Tibère, p. 113.
Tyskiewicz (princesse), p. 289, 290.
Tour du Pin (la), p. 288.
Tournon, p. 224.
Tourolles, p. 242.
Tourton, p. 251.
Travot, p. 246.
Treilhard, p. 54, 57, 58, 72, 85.
Turenne, p. 113.

V

Valence (de), p. 238, 258, 259, 267, 268.
Vaudemont (princesse de), p. 245.
Vauvenargues, p. 38.
Vergniaud, p. 197.
Vertillac (M. de), p. 205.
Vicence (duc de), p. 196.
Vigny (Alfred de), p. 167.
Villatte, p. 239.
Villèle (M. de), p. 321.
Vintimille (M. de), p. 27.
Vintimille (Mme de), p. 28, 45.
Vitrolles, p. 224, 225, 239, 255, 288.
Voltaire, p. 24, 175.

W

Wagram (prince de), p. 308.
Walter Scott, p. 167.
Wellington (duc de), p. 238, 245, 250, 258, 259, 260, 266, 267, 290, 328, 329, 330, 331, 336.
Wellington (duchesse de), p. 290.

Y

York (général), p. 143.

19

Paris. Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères — 56320.

Digitized by Google
Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Origina from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

b89073542508
b89073542508a

k may be kept

FOURTEEN DAYS

from last date stamped below. A fine of TWO CENTS will be charged for each day the book is kept over time.

30 Je'38
13 Fe'41
11 Jl'41
15 Je'55
4 My'56
9 Fe'60

Digitized by Google
UNIVERSITY OF WISCONSIN

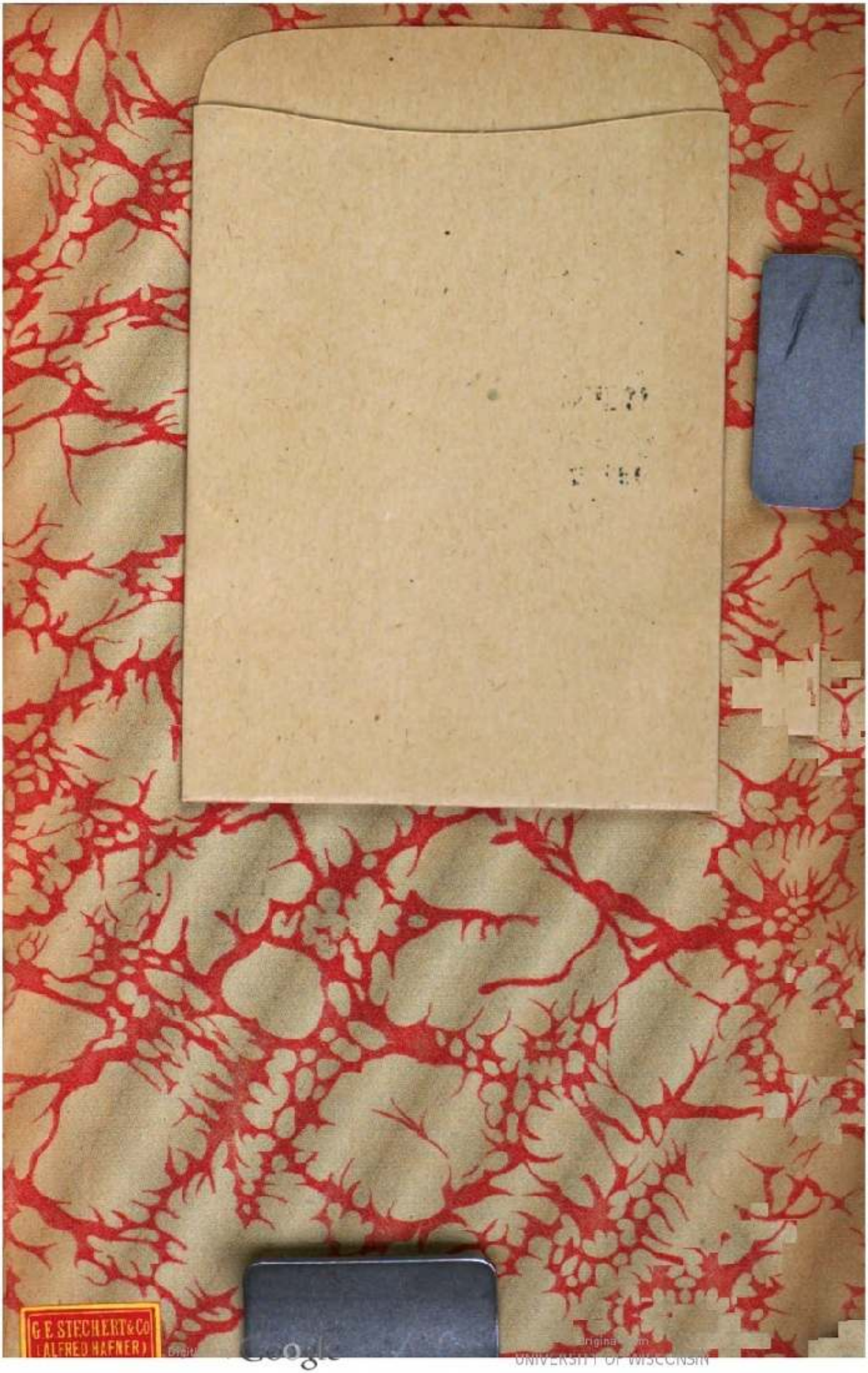

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

B89073542508

B89073542508A

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN